

FranceAgriMer

L'économie sucrière

Campagnes 2007/08
& 2008/09

> édition de juin 2010



Éditorial

Nous avons le plaisir de vous proposer l'édition 2010 de la brochure *L'économie sucrière*. Cette nouvelle édition présente les données et faits marquants des campagnes 2007/08 et 2008/09. Elle est désormais structurée en quatre parties. Aux trois chapitres – Monde, Union européenne et France – des éditions précédentes, nous avons ajouté une partie nouvelle consacrée au marché de l'éthanol, en raison à la fois du lien étroit qu'il a avec le marché du sucre et du développement important qu'il connaît dans le monde aujourd'hui.

Après une campagne 2007/08 fortement excédentaire, le marché mondial bascule en 2008/09 dans une situation déficitaire importante. Ce mouvement s'est d'abord traduit par une plus grande volatilité des cours mondiaux en 2007/08 et au début de la campagne 2008/09, puis par une envolée spectaculaire à partir de juillet 2009.

En Europe, sur cette période, les marchés sucriers restent dominés par la mise en œuvre de la réforme de l'OCM sucre et notamment par la restructuration du tissu des sucreries. Ainsi, la production sucrière qui a continué d'augmenter légèrement en 2007/08, baisse ensuite fortement en 2008/09. Cette baisse est directement liée à la relance de la réforme de l'OCM et l'abandon de 3,3 Mt de quota supplémentaires. Cela impacte aussi fortement l'évolution des échanges de l'Union européenne puisque le solde du commerce extérieur, déficitaire depuis 2006/07, se creuse de 1 Mt en 2007/08 à 2 Mt en 2008/09.

En France, malgré les abandons de quotas de la campagne 2008/09, il n'y a pas eu de recul de la récolte de betteraves depuis 2006. En effet, sur ces deux années, la filière a pu, en 2007/08 comme en 2008/09, compenser la réduction des exportations de sucre du quota sur le marché mondial par une hausse des livraisons sur l'Union européenne. Elle a également bénéficié, à la fin de la campagne 2008/09, d'une conjoncture mondiale particulière avec un contexte de prix rendant possible l'exportation de sucre hors quota. Enfin, de manière plus pérenne, elle a tiré parti de l'engagement français dans le développement de l'éthanol agricole.

En conservant dans ce contexte un excédent commercial de plus d'1 milliard d'euros par année civile, la filière sucre française a montré sa capacité à maintenir sa compétitivité.

Le marché de l'éthanol est depuis quelques années en croissance rapide : la production, la consommation et les échanges montrent des taux de croissance à deux chiffres tant au niveau mondial, qu'au niveau européen ou national. Ce marché, dominé par les États-Unis et le Brésil, évolue dans un contexte favorable du fait des multiples mesures prises dans de nombreux pays en faveur du développement de l'éthanol carburant.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture.

André Barlier,
directeur Marchés, études et prospective

Sommaire

1 / Le marché mondial du sucre

Campagne 2007/08	page 9
Campagne 2008/09	page 29

2 / Le marché communautaire du sucre

Campagne 2007/08	page 49
Campagne 2008/09	page 61

3 / Le marché français du sucre

Campagnes 2007/08 et 2008/09	page 79
------------------------------	---------

4 / Le marché de l'éthanol

Le marché mondial en 2008	page 93
Le marché européen en 2008	page 103
Le marché français en 2008	page 111

5 / Annexes

Monde	page 121
Union Européenne	page 155
France	page 189



FranceAgriMer

L'économie sucrière

Campagnes 2007/08 et 2008/09

> édition 2010

Note méthodologique

Unités employées

Mt : million de tonnes

Mha : million d'hectares

t/ha : tonne par hectare

Cts/lbl : cents (\$) par livre

1 tonne de sucre valeur brut : 0,92 tonne de sucre valeur blanc

Abréviations utilisées

• **ISO** : International Sugar Organization – Conseil international du sucre.

• **OCM** : organisation commune de marché

• **UE** : Union européenne

Sources les plus fréquemment utilisées

- **Les données relatives aux marchés mondiaux du sucre** sont issues de FO.Licht et, dans une moindre mesure de l'ISO (International Sugar Organization – Conseil international du sucre). Les autres données mondiales, notamment pour ce qui concerne la population mondiale, sont tirées des services statistiques de l'ONU.
- **Les données nationales ou régionales pour certains marchés locaux** sont tirées des services statistiques de différents pays, citons notamment l'USDA (ministère américain de l'agriculture) et Abare (service statistique agricole australien).
- **Les données propres au marché européen** sont principalement tirées de celles fournies par la DG agri de la Commission européenne.
- **Les informations relatives au marché français** sont majoritairement issues des statistiques et des analyses de FranceAgriMer et de l'IEDOM pour les DOM.

Partie I
LE MARCHÉ MONDIAL DU SUCRE

Campagnes 2007/08 et 2008/09

Sommaire

	Page
Introduction	7
1. La campagne mondiale 2007/08	
I – La production	10
II – La consommation	16
III – L'équilibre production-consommation et les stocks de fin de campagne	22
IV – Les cours mondiaux du sucre en 2007/08.....	26
2. La campagne mondiale 2008/09 – données provisoires	
I – La production	30
II – La consommation	34
III – L'équilibre production-consommation et les stocks de fin de campagne	39
IV – Les cours mondiaux du sucre en 2008 /09	42

Sauf indication contraire, les chiffres cités dans cette partie sont exprimés en **sucre brut**. Pour une conversion rapide en sucre blanc, on peut les diminuer de 8 %.

D'autre part, les principales données utilisées pour cette partie sont celles publiées par FO.Licht. Certaines corrections ont été apportées, notamment pour les pays de l'UE à partir des statistiques de l'Union Européenne et, à partir d'estimations de l'ISO qui nous semblaient pour certains pays plus proches de la réalité. Notamment, le niveau de production retenu pour l'Union Européenne comprend l'ensemble des sirops utilisés pour la fabrication d'éthanol (reprenant la définition réglementaire de la production de l'UE). Il en ressort un bilan mondial sensiblement différent de celui proposé par FO.Licht ou de l'ISO. Ce bilan reste néanmoins, en tendance, similaire à l'ensemble des autres bilans mondiaux proposés par les différents analystes de ce secteur.

INTRODUCTION

Après la campagne sucrière exceptionnelle de 2006/07, tant du point de vue de la production, **168,3 Mt**, que de l'excédent dégagé, **14,3 Mt**, 2007/08 connaît à nouveau un niveau de production remarquable, **168,4 Mt** et un excédent de **8,8 Mt**. Ce résultat est notamment du aux records enregistrés en Chine et en Thaïlande, qui viennent compenser les fléchissements au Brésil et en Inde. L'excédent cumulé sur ces deux campagnes dépasse les **23 Mt**.

Cette tendance s'inverse en 2008/09 avec une forte baisse, -9,1 %, de la production à **153 Mt**, soit le niveau de 2005/06. Le recul est quasi général dans l'ensemble des régions du monde, à l'exception de l'Amérique du Sud, et du Brésil en premier lieu. Néanmoins, la plus grande partie de cette baisse relève d'abord de la production indienne, qui décline de plus de 40 %.

La **consommation**, pour sa part, continue de connaître une croissance continue de plus de 3 % en 2007/08. Elle passe de 154 Mt en 2006/07 à **159,6 Mt en 2007/08**. En revanche, la baisse de la production, et donc des disponibilités à l'exportation, ainsi que la crise financière du second semestre 2008, ont pour conséquence un net ralentissement de la croissance de la consommation, qui redevient inférieure à celle de la population. Avec **161,3 Mt** en 2008/09, la croissance n'a été que de **1 %**. Elle se traduit donc par un recul de la consommation mondiale par habitant et par an, situation inédite depuis 2000/01.

Le déficit 2008/09 s'élève à **8,3 Mt**, soit quasiment le niveau de l'excédent de la campagne précédente. Conséquence de ce déficit, les stocks mondiaux en fin de campagne reculent de **7 Mt**, passant de 73,7 Mt en 2007/08 à 63,1 Mt en 2008/09. Le ratio stock fin de campagne sur consommation évolue également à la baisse, de **46,2 %** en 2007/08 à **39,1 % en 2008/09**, soit le niveau le plus faible des années 2000.

Dans un tel contexte, les **cours mondiaux** en valeur moyenne sont restés relativement stables en 2007/08 par rapport à 2006/07 : le cours du sucre blanc est en recul moyen de 2,52 \$ et le cours du sucre brut a progressé de 25,45 \$. Phénomène presque surprenant dans un contexte d'alourdissement du marché, où, pour le moins, de fondamentaux plutôt baissiers. Le cours moyen du sucre blanc s'établit à **333,59 \$/t** sur la campagne et celui du sucre brut à **255,81 \$/t**.

L'orientation générale est radicalement différente pour la campagne 2008/09. La moyenne générale des cours exprimés en dollars la tonne a augmenté de plus de 20 % aussi bien pour le sucre brut que pour le sucre blanc, avec un niveau moyen de **415,91 \$/t**, soit une hausse de 82,3 \$/t, pour le cours du sucre blanc et de **331,89 \$/t**, soit une hausse de 76 \$/t, pour le cours du sucre brut

Les cours ont largement dépassé ceux de la campagne 2005/2006 et ont même atteint, en fin de campagne, des records remontant à près de 30 ans (**618 \$/t** pour le sucre blanc et **553,13 \$/t** pour le sucre brut). Le spot de New-York, bien qu'ayant pris près de 19 % sur une campagne, reste toutefois inférieur à celui de 2005/006.

La campagne mondiale 2007/08

I

LA PRODUCTION MONDIALE EN 2007/08

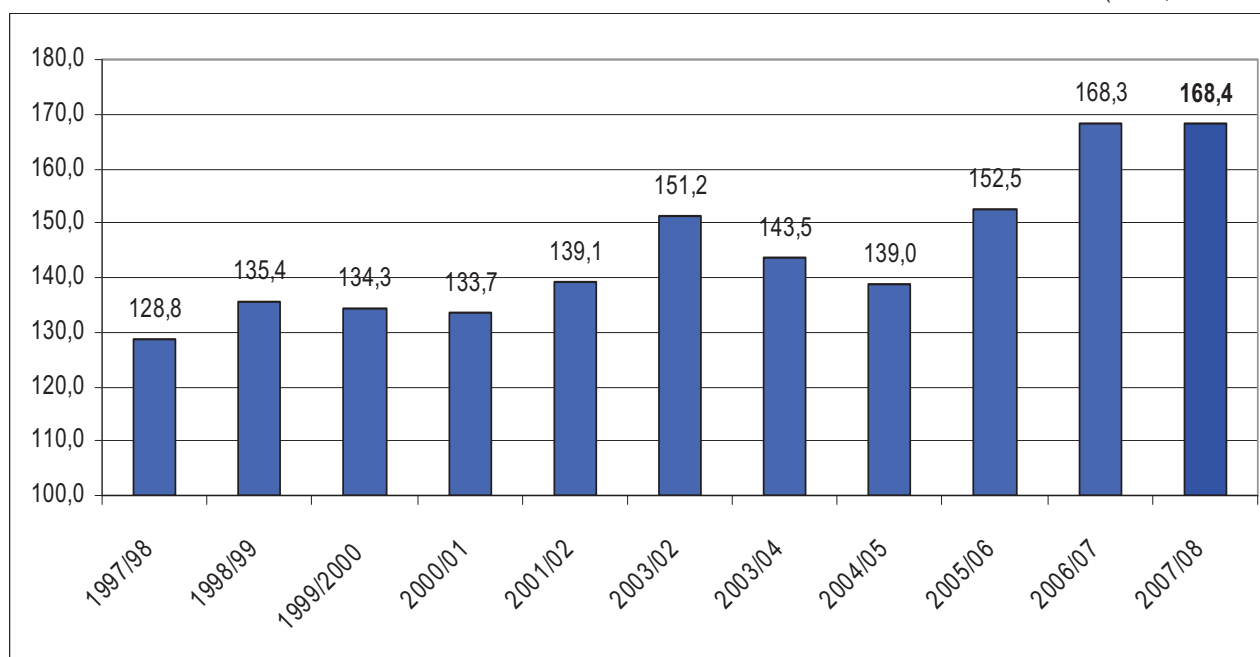
1 – NIVEAU ET VARIATION

En 2007/08, la production mondiale de sucre continue de progresser. Cette hausse est cependant très limitée au regard des progressions des campagnes précédentes. Elle est de **0,4 Mt**, soit 0,6 %, pour une production totale de **168,4 Mt**. Un tel niveau de production constitue donc un nouveau record, comme ceci avait été le cas en 2006/07. Néanmoins, il convient plus précisément d'évoquer une stabilité de la production sur ces deux campagnes (Graphique I – 1).

Alors que **la Chine et la Thaïlande** continuent de connaître en 2007/08 une croissance de leur production sucrière, respectivement de **24 %** et de **15 %**, les deux premiers producteurs mondiaux (**B Brésil et Inde**) voient leur production sucrière reculer sensiblement, de l'ordre de **6 %**, par rapport à 2006/07. Les autres grands producteurs de sucre (**UE, USA, Mexique**) conservent un niveau de production comparable à 2006/07.

Graphique I-1 : Evolution de la production mondiale de sucre depuis 1997/98

(en Mt, valeur brut)



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

Au cours des dix dernières années, la production mondiale de sucre passe de 135,4 Mt, en 1998/99, à 168,4 Mt, soit **33 Mt** supplémentaires, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de **2,43 %**. Cependant, on constate un net ralentissement de la croissance de la production, rapportée sur une période de 10 années, puisque de 1997/1998 à 2006/07, la croissance annuelle était encore supérieure à 3 %.

2 – REPARTITION DE LA PRODUCTION ENTRE SUCRE DE CANNE ET SUCRE DE BETTERAVE

Pour la deuxième campagne consécutive, la production mondiale de sucre de betterave recule de 1,4 Mt (- 4%). En 2007/08, les parts respectives de la canne et du sucre dans la production sucrière continuent ainsi d'évoluer en faveur de la canne à 78,8 % contre la betterave à 21,2%.

Sur une plus longue période, il convient de signaler que la baisse de la part de la betterave se creuse: la part de la betterave passant sur 10 ans de plus de 28 % à moins de 22 %.

La cause principale de cette évolution est bien évidemment la baisse de la production du continent européen où se concentrent les trois quarts de la production mondiale de sucre de betterave, en particulier de l'Union Européenne, mais également en Ukraine. La production de betterave est également en recul aux Etats-Unis de 300 000 tonnes.

En revanche, la production de sucre de betterave reste stable en Chine, d'environ 1,2 Mt.

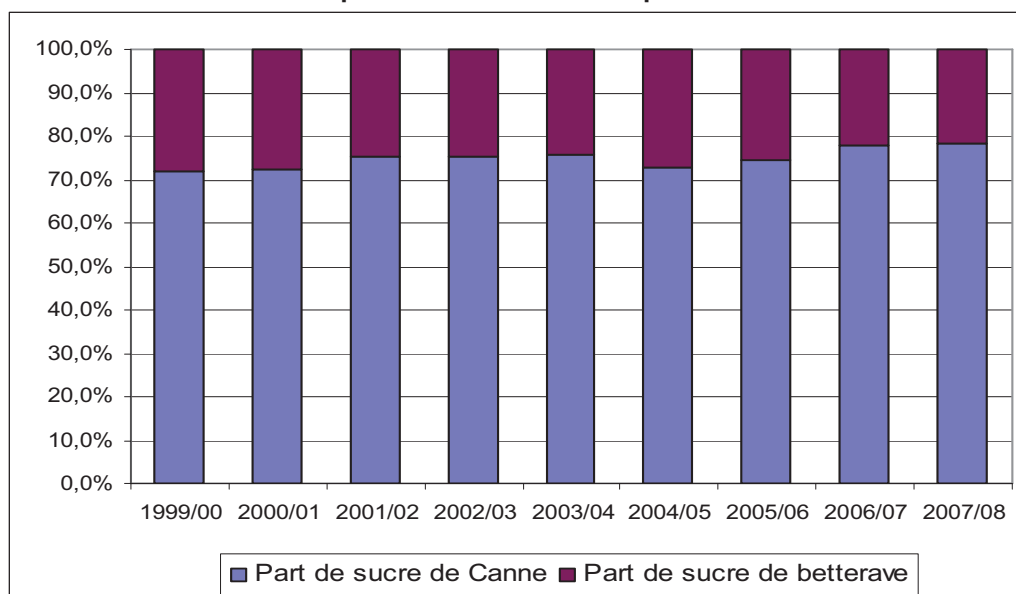
Tab I-1 : Evolution des parts du sucre de canne et du sucre de betterave dans la production mondiale

(en 1 000 t, valeur brut)

Campagnes	Canne	en % de la production totale	Betterave	en % de la production totale	Total
1997/98	90 245,3	70,1%	38 527,9	29,9%	128 773,2
1998/99	99 094,0	73,2%	36 328,0	26,8%	135 422,0
1999/00	96 438,9	71,8%	37 825,3	28,2%	134 264,2
2000/01	96 996,5	72,5%	36 728,7	27,5%	133 725,2
2001/02	104 801,8	75,3%	34 291,2	24,7%	139 093,0
2002/03	113 602,2	75,1%	37 577,5	24,9%	151 179,7
2003/04	108 958,8	75,9%	34 512,8	24,1%	143 471,6
2004/05	101 130,1	72,8%	37 822,5	27,2%	138 952,6
2005/06	113 307,0	74,3%	39 201,2	25,7%	152 508,2
2006/07	131 187,1	78,0%	37 102,2	22,0%	168 289,2
2007/08	132 632,8	78,8%	35 772,1	21,2%	168 404,9

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

Graphique I-2 : Parts respectives du sucre de canne et du sucre de betterave dans la production mondiale depuis 1999/00



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

3 – REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR REGION

Entre 2006/07 et 2007/08, la répartition régionale de la production mondiale de sucre évolue de façon substantielle :

- La part de la **Péninsule indienne** recule de 0,3% à 20,2 % du fait de la baisse de la production indienne, compensée pour partie par la forte hausse de la production pakistanaise. La part de cette région reste cependant supérieure à **20 %** ;
- La part de l'**Amérique du Nord** reste à **7,9 %** et celle de l'**Amérique centrale** à **3,8%** ;
- **L'Europe** conserve une part d'environ **16,5 %** ;
- La part de l'**Afrique** recule de 6,1 % à **5,9 %** (elle reste de 1,4 % pour l'Afrique du Nord et recule à 4,5 % pour l'Afrique Sub-Saharienne) ;
- La zone regroupant le **Proche Orient et l'Asie centrale** recule également de 1,3 % à **1,1 %** ;
- Seule l'**Asie du Sud Est** voit sa part de la production mondiale augmenter de 16,2 % à **18,3 %** ;
- Le recul est patent pour l'**Amérique du Sud** qui voit sa part reculer de 24 % à **22,9 %** (du fait quasi exclusif de la baisse de la production au Brésil), et pour l'**Océanie** dont la part recule également de 3,9 % à **3,0%** (forte baisse de la production australienne).

Tab I-2 : Evolution des productions régionales entre 2006/07 et 2007/8 et parts dans la production mondiale

(en 1 000 t, valeur brut)

Régions	2006/07			2007/08		
	Production	Evolution / campagne précédente	Part de la production mondiale	Production	Evolution	Part de la production mondiale
Amérique du Nord	13 344	8,3%	7,9%	13 280	-0,5%	7,9%
Amérique Centrale	6 421	7,8%	3,8%	6 371	-0,8%	3,8%
Amérique du Sud	40 431	-0,5%	24,0%	38 487	-4,8%	22,9%
Asie du Sud-Est	27 196	28,0%	16,2%	31 784	16,9%	18,9%
Péninsule Indienne	34 778	45,5%	20,7%	33 985	-2,3%	20,2%
Proche Orient / Asie centrale	2 139	4,0%	1,3%	1 803	-15,7%	1,1%
Europe	27 914	-9,5%	16,6%	27 597	-1,1%	16,4%
dont UE (15)	14 897	-17,9%	8,9%	15 430	3,6%	9,2%
dont UE (25)	17 998	-18,5%	10,7%	18 473	2,6%	11,0%
Afrique du Nord	2 357	13,4%	1,4%	2 328	-1,2%	1,4%
Afrique (hors Afrique du Nord)	7 880	0,0%	4,7%	7 649	-2,9%	4,5%
Océanie	5 830	3,9%	3,5%	5 121	-12,2%	3,0%
Total	168 289	10,3%	100,0%	168 405	0,1%	100,0%

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne)

4 – LA SITUATION DES DIX PREMIERS PRODUCTEURS

Tab I-3 : Les dix premiers pays producteurs de sucre

(1 000 t, valeur brut)

Les dix premiers producteurs	2006/07			2007/08		
	Quantité	Part monde	Rang	Quantité	Part monde	Rang
Brésil	32 635	19,4%	1	30 755	18,3%	1
Inde	30 766	18,3%	2	28 649	17,0%	2
UE (25)	17 998	10,7%		18 473	11,0 %	
Chine	13 041	7,7%	3	16 129	9,6%	3
Thaïlande	7 007	4,2%	5	8 059	4,8%	4
USA	7 661	4,6%	4	7 394	4,4%	5
Mexique	5 547	3,3%	6	5 758	3,4%	6
Pakistan	3 834	2,3%	9	5 159	3,1%	7
France	4 852	2,9%	8	5 085	3,0%	8
Australie	5 519	3,3%	7	4 860	2,9%	9
Allemagne	3 549	2,1%	10	4 270	2,5%	10
Total	114 475	68%		116 117	69%	

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne)

Ainsi que nous le constatons auparavant, la concentration de la production mondiale continue de se renforcer. Alors qu'elle n'était encore que de 64 % de la production mondiale en 2005/06, la part des 10 premiers producteurs augmente à 68 % en 2006/07 et à **69 % en 2007/08**. Il convient en outre de remarquer le niveau exceptionnel de la production de la Chine, qui conforte sa place de 3^{ème} producteur mondial avec un niveau de production en hausse de 24 %. De même, la Thaïlande, qui accède au 4^{ème} rang mondial, atteint un niveau record, après une hausse de sa production de près de 15 %.

- **Le Brésil** (campagne de mai à avril)

Le Brésil, avec une production de **30,755 Mt**, soit plus de 18 % de la production mondiale, reste bien évidemment le premier producteur mondial.

Pour autant, deux faits doivent être soulignés :

- pour la première fois depuis 1999/2000, la production de sucre est en recul de 1,88 Mt, soit 5,8 % ;
- pour la deuxième campagne consécutive, la part relative de la production brésilienne dans la production mondiale est également en recul. Elle passe de 21,2 % en 2005/06 à 19,4 % en 2006/07 et **18,3 % en 2007/08**. Contrairement à la campagne 2006/07, cette évolution n'est pas liée à la croissance de la production indienne (qui est également en recul) mais bien à la baisse en valeur absolue de la production brésilienne.

Ce recul s'explique cependant par l'utilisation croissante de la canne, dont la récolte ne cesse de croître, pour produire de l'éthanol. Ainsi si la production de sucre décroît, malgré la hausse de la récolte de canne (de 455 Mt en 2006 à 501 Mt en 2007), c'est parce que 44 % seulement de la canne récoltée a été utilisée pour produire du sucre contre 49 % en 2006/07.

- **L'Inde** (campagne d'octobre à septembre)

Après le record historique de 30,7 Mt atteint par l'Inde en 2006/07, la production indienne connaît un fléchissement et s'établit à **28,6 Mt** en 2007/08, soit un recul **6,5 %**. Ce niveau de production reste néanmoins élevé et permet au pays de dégager un excédent de près de 7 Mt. Il conforte également largement sa place de second producteur mondial.

La forte augmentation des stocks, de 4,1 Mt en 2005/06 à environ 10 Mt en 2007/08, résultant de deux campagnes consécutives largement excédentaires permet à la Fédération de devenir le second exportateur net mondial derrière le Brésil. Les **exportations** indiennes atteignent ainsi **6 Mt en 2007/08**, niveau que le pays n'avait jamais connu.

- **L'Union Européenne** (campagne betteravière de septembre à janvier)

La production de l'UE connaît en 2007/08 une sensible hausse, de 18 à 18,5 Mt, valeur brut, malgré la réforme et les abandons de quotas (qui s'élèvent à 676 000 tonnes).

Cette reprise est liée à un redressement de rendements en sucre, de 9,2 à 9,9 t/ha, alors même que les surfaces betteravières reculaient de 1,77 Mha à 1,69 Mha. La hausse des rendements est particulièrement notable en France et en Allemagne. Ces deux pays connaissent d'ailleurs une hausse de leur production (+20 % en Allemagne, + 5 % en France).

- **La Chine** (campagne de septembre à janvier)

Après la forte hausse, de 3,5 Mt entre 2005/06 et 2006/07, la production chinoise de sucre augmente encore de 3 Mt en 2007/08 pour atteindre **16,1 Mt**. Sur les deux dernières campagnes, la hausse est de **68%**. Cette progression est d'autant plus remarquable qu'elle intervient après un recul continu de la production sur 4 campagnes, de 2002/03 à 2005/06.

La consommation connaît également une forte hausse, de 13,7 Mt en 2006/07 à 15,2 Mt en 2007/08, mais, compte tenu de ce niveau de production record, la Chine dégage, pour la première fois, un excédent sucrier. Celui-ci permet une augmentation des stocks de fin de campagne de 2,4 Mt à 4,1 Mt.

- **La Thaïlande** (campagne de novembre à mai)

En ce qui concerne l'évolution de la production, on retrouve en Thaïlande une situation assez similaire à celle de la Chine : après une baisse continue sur 4 campagnes, de 2002/03 à 2005/06, la production a fortement augmenté en 2006/07 puis 2007/08. Sur ces deux dernières campagnes, la hausse est de près de 59 % (38 % en 2006/07 et 15 % en 2007/08). La Thaïlande accède ainsi au 4^{ème} rang mondial avec 8 Mt, niveau record pour ce pays.

Compte tenu d'une consommation relativement stable de 2,4 à 2,5 Mt, la Thaïlande retrouve des capacités d'exportation en forte hausse. Celles-ci atteignent quasiment 5 Mt, contre 4,5 Mt en 2006/07 et 2,1 Mt en 2005/06. Le pays est, en 2007/08, le 3^{ème} exportateur mondial derrière le Brésil et l'Inde, devant l'Union Européenne et l'Australie.

- **Les Etats-Unis** (campagne d'octobre à avril)

En moyenne, sur les trois dernières campagnes (2005/06 à 2007/08), avec 7,3 Mt, les USA sont le sixième producteur mondial de sucre (derrière le Brésil, l'Inde, l'UE, la Chine et la Thaïlande).

Cependant le niveau de production américain reste assez irrégulier d'une campagne à l'autre : il est en recul de 3,5 % en 2007/08 pour ressortir à **7,39 Mt** : 4,28 Mt de sucre de betterave (58 % de la production) et 3,11 Mt de sucre de canne (42 %). Ce recul de la production est exclusivement imputable à celui du sucre de betterave, qui passe de 4,54 à 4,28 Mt, alors que la production de sucre de canne reste stable.

- **La France** (campagne de septembre à décembre)

La France connaît pour la seconde fois d'affilée une hausse de sa production. Celle-ci atteint 5,08 Mt, valeur brut, qui permet au pays de se maintenir au 8^{ème} rang des producteurs mondiaux de sucre et au 1^{er} rang de l'Union Européenne. Cette hausse est liée à celle des rendements, qui passent de 11,7 t/ha à 12,6 t/ha, malgré le sensible recul des surfaces betteravières, de 366 000 ha à 353 000 ha (2).

(2) Des commentaires plus détaillés figurent dans la troisième partie de ce document consacrée à la France.

• **Le Mexique** (campagne de novembre à septembre)

Le Mexique retrouve en 2007/08 un niveau de production élevé avec 5,7 Mt, comparable au record atteint en 2004/05 (6 Mt). Avec une production moyenne de 5,6 Mt sur les trois dernières campagnes, le pays conforte sa place en tant que 6^{ème} producteur mondial de sucre. En outre, sa part de la production mondiale augmente progressivement, elle atteint 3,4 % en 2007/08.

• **L'Australie** (campagne de juin à décembre)

L'Australie connaît en 2007/08 une forte baisse de sa production sucrière, de 5,51 Mt à 4,86 Mt, soit près de 12 %. La récolte de canne continue de souffrir de difficultés climatiques et sanitaires, ce qui explique pour partie ce déclin. Le pays se retrouve maintenant au 9^{ème} rang des producteurs mondiaux de sucre. Un déclin amorcé depuis plusieurs années : l'Australie était encore 5^{ème} producteur mondial de sucre en 2004/05.

Tab I-4 : Les principaux pays producteurs de sucre de betterave

(en 1 000 t, valeur brut)

	2006/07			2007/08		
	Quantité	Part	Rang	Quantité	Part	Rang
France	4 537,0	12,2%	2	4 832,6	13,5%	1
Etats-Unis	4 589,0	12,4%	1	4 283,0	12,0%	2
Allemagne	3 548,9	9,6%	3	4 269,6	11,9%	3
Russie	3 529,2	9,5%	4	3 457,1	9,7%	4
Pologne	1 769,6	4,8%	7	2 085,9	5,8%	5
Turquie	1 988,8	5,4%	6	2 036,0	5,7%	6
Ukraine	2 711,9	7,3%	5	1 974,4	5,5%	7
Chine	1 239,0	3,3%	8	1 200,0	3,4%	8
Royaume Uni	1 195,7	3,2%	9	1 140,2	3,2%	9
Pays Bas	940,2	2,5%	11	969,6	2,7%	10
Espagne	1 115,2	3,0%	10	768,5	2,1%	11

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne)

Si l'on ne considère que le sucre de betterave, les trois premiers producteurs mondiaux en la matière sont toujours la France, les Etats-Unis et l'Allemagne.

La France, avec une production qui représente 13,5 % de la production mondiale de sucre de betterave, redevient le premier producteur mondial devant les Etats-Unis.

La Russie reste le 4^{ème} producteur mondial de sucre de betterave avec une part de 9,7 %.

L'Ukraine dont la production recule de 27 % cède la 5^{ème} place à la Pologne.

Enfin parmi les 10 premiers producteurs mondiaux, il convient de noter que l'Espagne, du fait de la réforme au sein de l'UE et des abandons de quotas intervenus dans ce pays, cède la 10^{ème} place aux Pays Bas.

II

LA CONSOMMATION MONDIALE EN 2007/08

1 – NIVEAU ET VARIATION

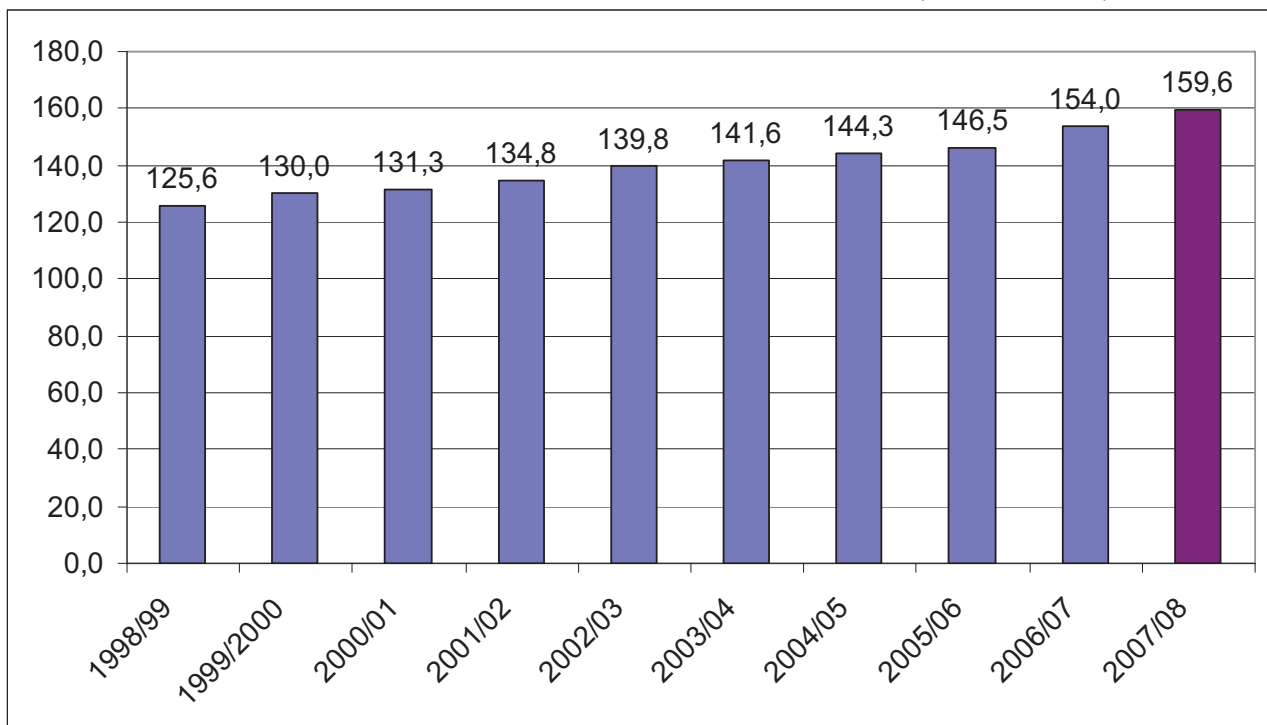
La consommation mondiale connaît à nouveau une très forte croissance de 2006/07 à 2007/08 : elle passe de 154 Mt à **159,6 Mt**, soit une hausse de 3,6 %. Cette croissance avait déjà été exceptionnellement forte en 2006/07 (+ 4 %). La croissance moyenne constatée de 2003/04 à 2005/06 n'avait été que de 2,5 %. Une telle hausse, plus 8 % en deux campagnes, est donc particulièrement remarquable et reste, bien évidemment largement supérieure à la croissance de la population.

Cette hausse peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Elle intervient dans un contexte de marché mondial très excédentaire, où les prix moyens sont en moyenne bien moins élevés qu'à l'été 2006 ;
- Elle se concentre en Asie du Sud Est et dans la péninsule indienne où la demande connaît une croissance sans précédent en particulier dans les deux pays les plus peuplés du monde : en Chine (+ 1,3 Mt, soit + 10 %) et en Inde (+0,9 Mt, soit +4 %). L'Asie dans son ensemble connaît une hausse de 3,7 Mt, soit plus de 5 % et explique, à elle seule, « l'excédent » de croissance par rapport à celle de la population mondiale.

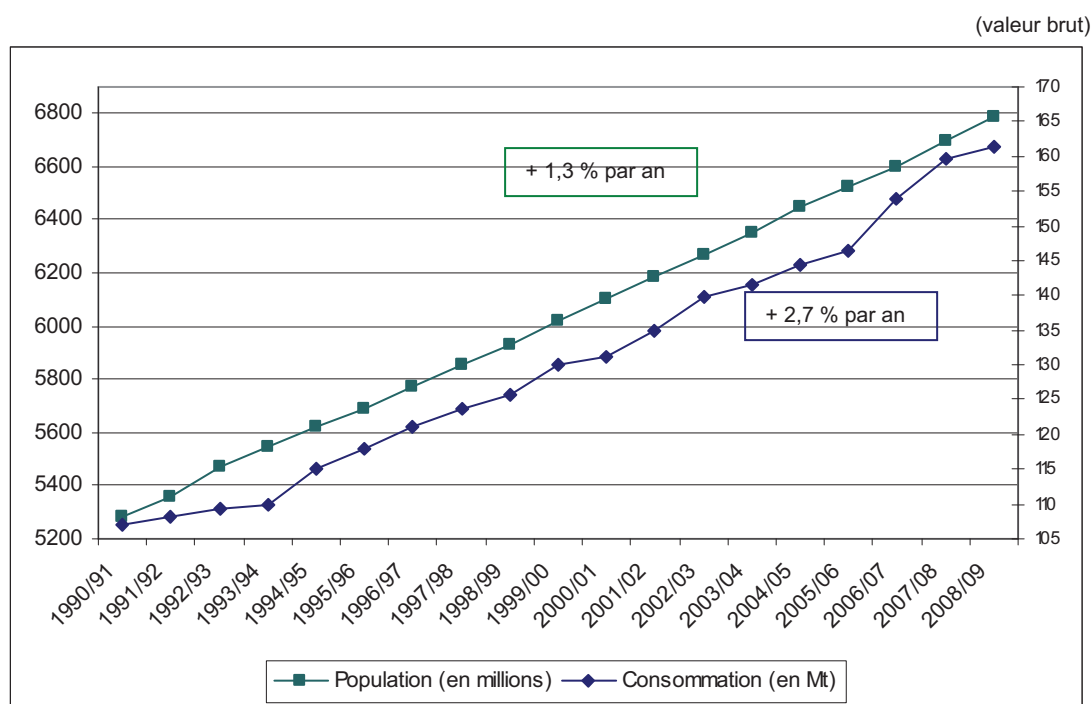
Graphique II –1 : Evolution de la consommation mondiale depuis 10 ans

(en 1Mt, valeur brut)



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

Graphique II –2 : Evolution de la population et de la consommation mondiales de sucre depuis 1990/91



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

Tableau II – 1 : Evolution comparée de la croissance de population mondiale et de celle de la consommation de sucre sur 10 ans glissants depuis 1990/91

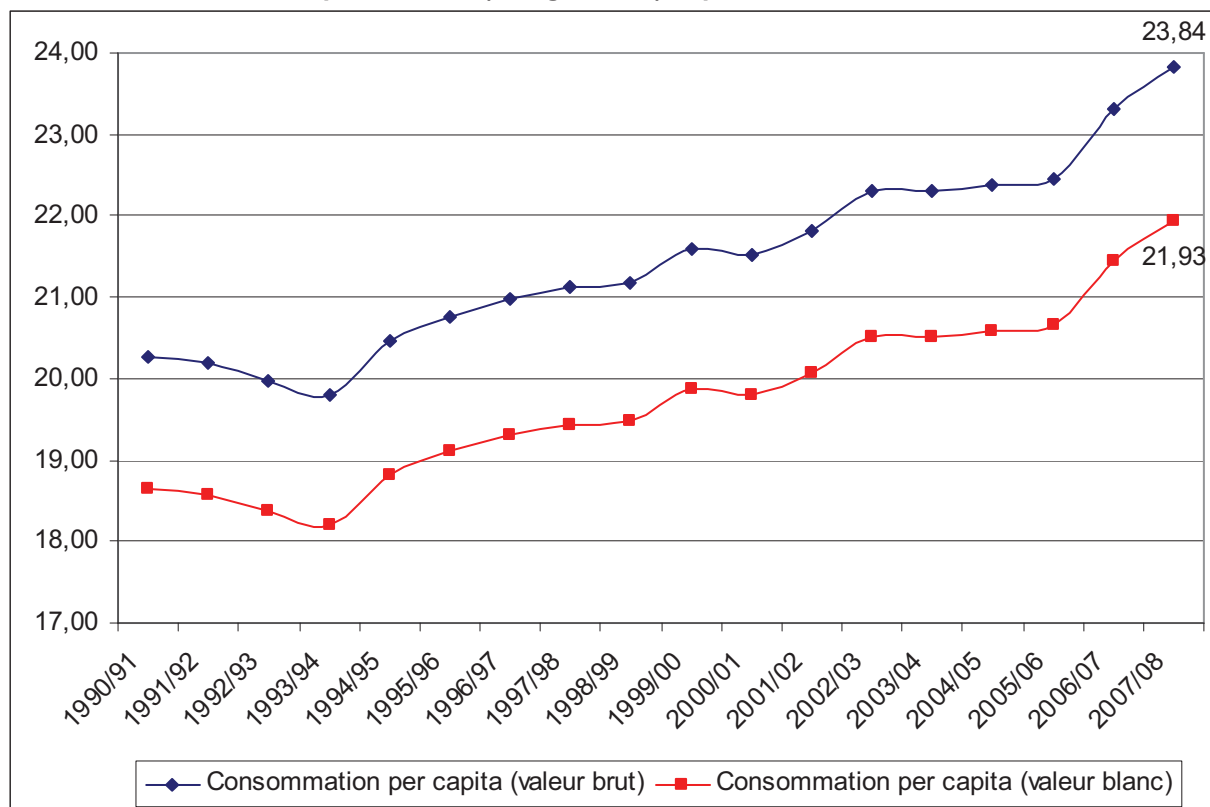
	De 1991 à 2001	De 1992 à 2002	De 1993 à 2003	De 1994 à 2004	De 1995 à 2005	De 1996 à 2006	De 1997 à 2007	De 1998 à 2008
Croissance annuelle de la Population mondiale	1,38%	1,30%	1,30%	1,30%	1,34%	1,31%	1,28%	1,29%
Croissance annuelle de la consommation mondiale de sucre	2,13%	2,35%	2,74%	2,32%	2,22%	2,09%	2,38%	2,70%
Différentiel croissance	0,75%	1,05%	1,43%	1,02%	0,89%	0,79%	1,10%	1,41%

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

La consommation mondiale de sucre a crû, depuis plus d'une vingtaine d'années, plus vite que la population mondiale. Sur cette période, le différentiel moyen de croissance est 1,4 %. Néanmoins, ramenée sur des périodes décennales, on constate que la croissance de la consommation mondiale de sucre est loin d'être linéaire. Le différentiel de croissance entre population et consommation mondiale de sucre oscille, depuis 1991 entre 0,75 % et 1,43%. Il était ainsi très élevé de 1993 à 2003 et le redevient sur les dix dernières campagnes (de 1998/1999 à 2007/08) du fait de la forte hausse évoquée en 2006/07 et 2007/08.

De facto, ceci explique que la consommation mondiale de sucre par habitant (*per capita*) connaisse des périodes de relative stabilité pendant quelques campagnes, voire de fléchissement, suivies de périodes de hausse notable, progressant ainsi par paliers (cf graphique II- 3).

Graphique II –3 : Evolution de la population et de la consommation mondiale de sucre par habitant (en kg/hab/an) depuis 1990/91



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

Sur les 20 dernières campagnes, la consommation mondiale de sucre par habitant et par an a ainsi fortement crû de 1994/95 à 1995/96 et de 2006/07 à 2007/08. Alors qu'elle n'avait augmenté que de 0,07 kg de 2004/05 à 2005/06 (+ 0,33 %), elle progresse de 0,65 kg de 2005/06 à 2006/07 et de 0,45 kg de 2006/07 à 2007/08. En 2007/08, elle connaît une hausse de 2,2 % et atteint **21,93 kg/hab/an** valeur blanc ou **23,84 kg/hab/an** valeur brut.

Tab II – 2 : Evolution récente de la consommation de sucre par habitant dans le monde

	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Consommation (en Mt, valeur brut)	144,3	146,5	153,0	159,6
Population (en millions d'habitants)	6 447	6 524	6 603	6 694
Consommation <i>per capita</i> (en kg)				
- valeur brut	22,38	22,45	23,18	23,84
- valeur blanc	20,59	20,66	21,32	21,93

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

Naturellement, compte tenu de l'ensemble des éléments rappelés plus haut, la forte hausse de la consommation mondiale de sucre est inégalement répartie suivant les différentes régions du monde. Les disparités régionales restent fortes même si l'on constate une diminution sensible des écarts en proportion.

2 – REPARTITION REGIONALE DE LA CONSOMMATION

Pour une hausse globale de 3,5 % de la consommation mondiale de sucre entre 2006/07 et 2007/08, quasi générale pour l'ensemble des régions du monde, à l'exception de l'Europe de l'Est (- 0,7 %) et de l'Amérique du Nord (- 0,4%) :

- une forte hausse, ainsi que nous l'évoquons plus avant, + 5,4 %, en Asie (6,7 % en Asie du Sud Est et 4,5 % au sein de la Péninsule indienne) ;
- une forte hausse, en pourcentage, également en Océanie, + 8,5 %, mais de 130 000 tonnes en valeur.
- hausse importante en Amérique, + 2,4 %, en particulier en Amérique du Sud (+ 4,5 %) et en Amérique Centrale (+ 4,3 %) ;
- une hausse sur l'ensemble du continent africain, + 2,2 % et plus modérée en Europe ;

Tab II – 3 : Evolution de la consommation par région entre 2006/07 et 2007/08 et parts des régions dans les consommation et population mondiales

	(en 1 000 t, valeur brut)					
	CONSOMMATION 2006/07	CONSOMMATION 2007/08	Evolution	Part dans la consommation mondiale en 2006/07	Part dans la consommation mondiale en 2007/08	Part dans la population mondiale en 2008
Afrique (hors Afrique du Nord)	8 833	9 009	2,0%	5,7%	5,6%	11,4%
Afrique du Nord	5 594	5 735	2,5%	3,6%	3,6%	3,0%
Total Afrique	14 427	14 743	2,2%	9,4%	9,2%	14,3%
Amérique Centrale	3 318	3 461	4,3%	2,2%	2,2%	1,2%
Amérique du Nord	16 013	15 943	-0,4%	10,4%	10,0%	6,8%
Amérique du Sud	19 118	19 982	4,5%	12,4%	12,5%	5,9%
Total Amérique	38 450	39 386	2,4%	25,0%	24,7%	13,8%
Asie du Sud Est	30 287	32 315	6,7%	19,7%	20,3%	31,8%
Asie Centrale / Moyen Orient	9 282	9 678	10 109	4,5%	6,3%	6,3%
Péninsule Indienne	28 430	29 696	4,5%	18,5%	18,6%	22,3%
Total Asie	68 396	72 120	5,4%	44,4%	45,2%	59,3%
UE (15)	14 347	14 954	4,2%	9,3%	9,4%	5,9%
UE (25)	17 538	18 110	3,3%	11,4%	11,3%	7,0%
Autres Europe Ouest	634	636	0,4%	0,4%	0,4%	0,2%
Autres Europe Est	12 984	12 896	-0,7%	8,4%	8,1%	4,9%
Total Europe	31 156	31 642	1,6%	20,2%	19,8%	12,1%
Océanie	1 554	1 685	8,5%	1,0%	1,1%	0,5%
Total :	153 982	159 577	3,6%	100%	100%	100,0%

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

A l'exception de l'Afrique sub-saharienne, où la part de la consommation mondiale baisse de 5,7 % à 5,6 %, alors qu'elle compte 11,4 % de la population mondiale, les écarts entre régions s'amenuisent sensiblement.

En effet, l'Asie augmente sa part de la consommation mondiale de 44,4 % à 45,2 %. D'un autre côté, les régions où la consommation de sucre est historiquement élevée (Amérique du Nord et Europe) voient leur part de la consommation mondiale se réduire sensiblement, respectivement de 10,4 % à 10 % pour l'Amérique du Nord et de 20,2 % à 19,8 % pour l'Europe. Seule l'Amérique du Sud, où la consommation de sucre est élevée, voit sa part augmenter de 12,4 % à 12,5 %. Ainsi convient-il de constater que les disparités régionales, si elles restent importantes, se réduisent sensiblement.

• Répartition régionale de la consommation individuelle

Ces évolutions se retrouvent bien évidemment au niveau de la consommation individuelle par habitant et par an.

En 2007/08, la situation par région reste donc très contrastée : par rapport à la moyenne mondiale *per capita*, **21,9 kg**, valeur blanc, la consommation individuelle varie de **10,9 kg** en Afrique sub-saharienne à plus de **46,7 kg** en Amérique du Sud, soit environ 4 fois plus. L'amplitude s'est creusée par rapport à 2006/07 puisqu'elle était alors comprise entre 11,0 kg/hab/an à 45,6 kg/hab/an.

Pour ce qui concerne la consommation par habitant, on constate donc, sans grande surprise :

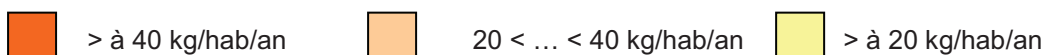
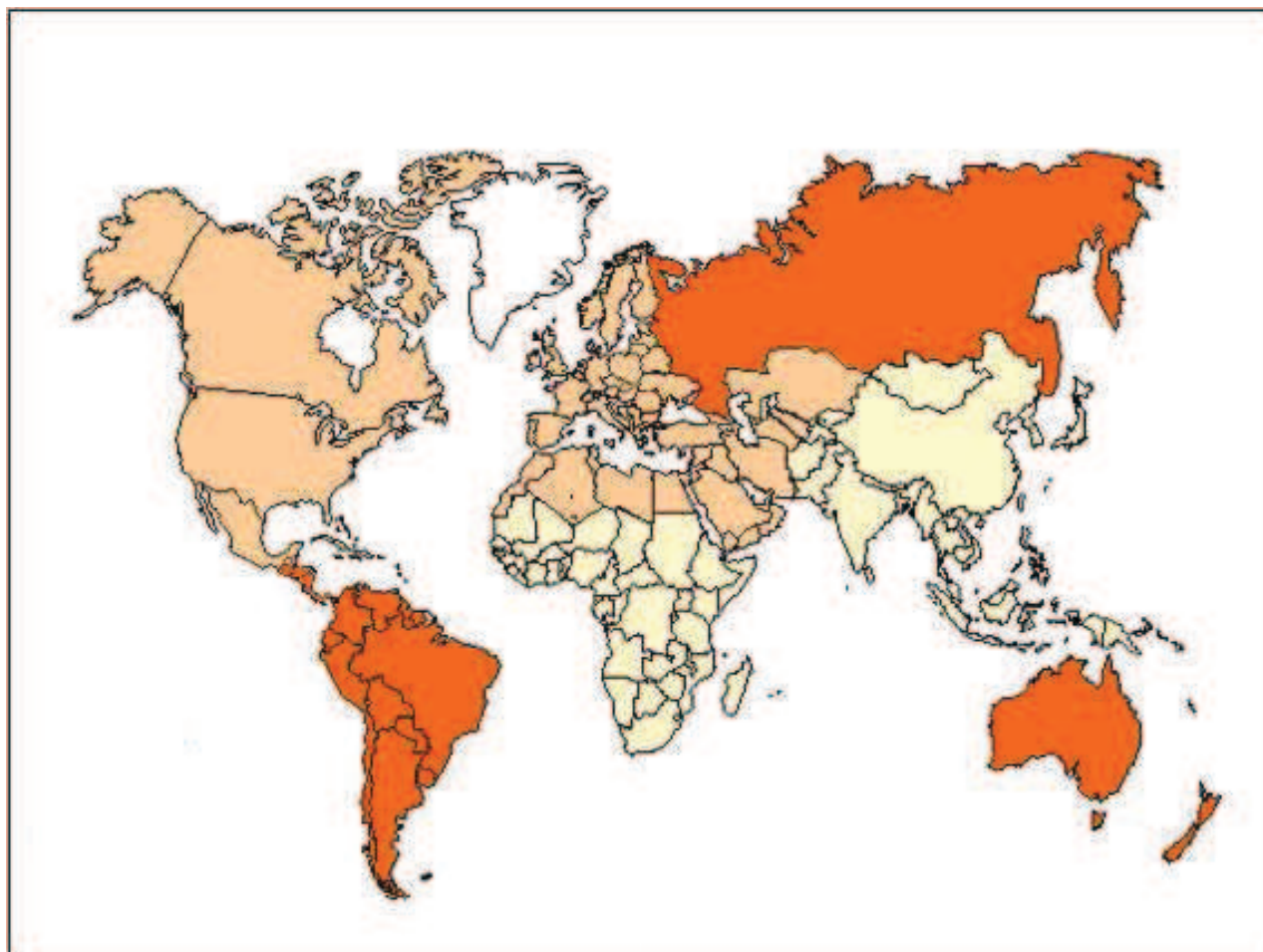
- une forte augmentation en Asie du Sud Est (+ 5,8 % à 14 kg/hab/an valeur blanc) et dans la Péninsule Indienne (+ 2,7 % à 18,3 kg/hab/an valeur blanc) et en Océanie 42,4 kg/hab/an à 45,3 kg/hab/an ;
- une baisse en Afrique de 14,2 kg/hab/an valeur blanc à 14,1 kg/hab/an (uniquement due à celle de la consommation en Afrique sub-saharienne de 11,0 kg/hab/an à 10,9 kg/hab/an) ;
- une hausse modérée sur l'ensemble du continent américain (à 39,2 kg/hab/an) et en Europe (36 kg/hab/an) ;

Tab II – 5 : Evolution de la consommation par habitant entre 2006/07 et 2007/08

<i>En kg par habitant</i>	2006/07 (valeur brut)	2007/08	Evolution	2006/07 (valeur blanc)	2007/08
Afrique (hors Afrique du Nord)	11,9	11,8	- 0,7 %	11,0	10,9
Afrique du Nord	28,7	28,8	0,4 %	26,4	26,5
Afrique	15,4	15,4	- 0,4 %	14,2	14,1
Amérique Centrale	43,2	44,3	2,7 %	39,7	40,8
Amérique du Nord	35,9	35,3	- 1,7 %	33,0	32,5
Amérique du Sud	49,5	50,8	2,5 %	45,6	46,7
Amérique	42,3	42,6	0,8 %	38,9	39,2
Asie du Sud Est	14,4	15,2	5,8 %	13,2	14,0
Moyen Orient / Asie centrale	28,6	29,2	2,1 %	26,3	26,9
Péninsule Indienne	19,3	19,9	2,7 %	17,8	18,3
Asie	17,5	18,2	4,1 %	16,1	16,7
UE (25)	37,8	38,8	2,8 %	34,7	35,7
Europe	38,7	39,2	1,3 %	35,6	36,0
Océanie	46,1	49,3	6,9 %	42,4	45,3
Moyenne mondiale	23,3	23,8	2,2 %	21,5	21,9

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer, ONU)

Consommation individuelle en 2007/08



Néanmoins, les trois zones telles qu'elles pouvaient être distinguées il y a quelques années restent quasiment inchangées :

- les régions à faible consommation (inférieure à 20 kg /hab). Ce sont schématiquement les régions les plus peuplées et à faible revenu (Afrique hors Afrique du Nord, Asie du Sud-Est, Péninsule Indienne) ;

- les régions où la consommation individuelle est moyenne (comprise généralement entre 20 et 40 kg /hab). Il s'agit plutôt de régions industrialisées à revenu élevé. On y trouve l'Europe (à l'exception de la Russie), l'Amérique du Nord mais également l'Asie Centrale, le Moyen Orient, l'Amérique Centrale et l'Afrique du Nord ;

- enfin les régions à très forte consommation (supérieure à 40 kg /hab) car le sucre y est produit en abondance et à faible coût, comme en Amérique Centrale et du Sud et en Océanie, ou bien était traditionnellement importé en grandes quantités en application d'accords commerciaux préférentiels, comme en Russie.

III

L'EQUILIBRE MONDIAL PRODUCTION – CONSOMMATION EN 2007/08 ET LES STOCKS DE FIN DE CAMPAGNE

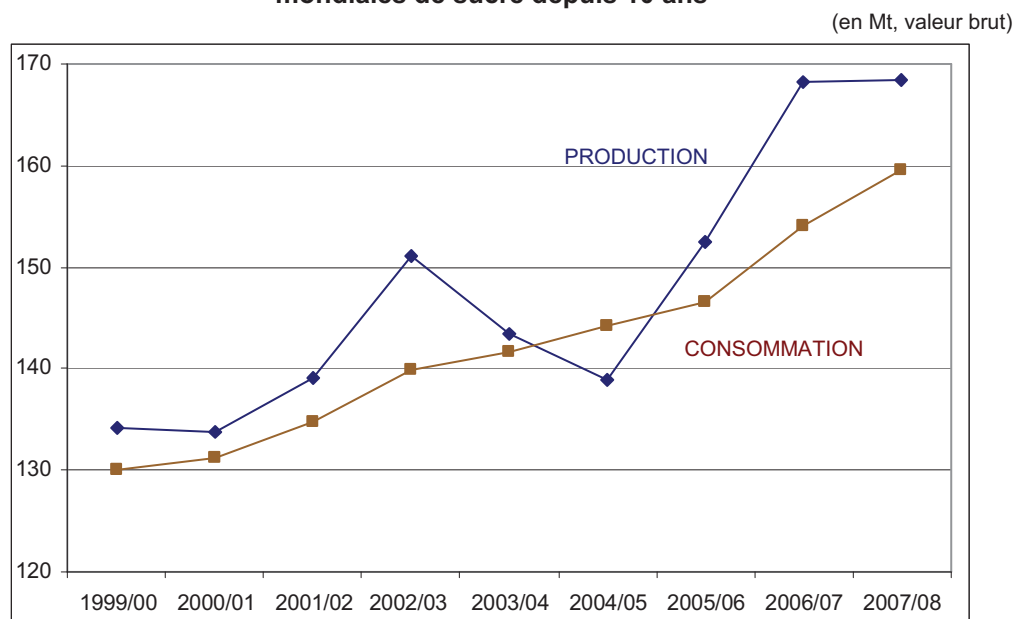
1 – L'EQUILIBRE PRODUCTION-CONSOMMATION

• Niveau et variation

Après ceux de 2005/06 (+ 6 Mt) et de 2006/07 (+ 14,3 Mt), le marché mondial du sucre connaît en **2007/08** un troisième excédent consécutif de **8,8 Mt**. Même si celui-ci est en recul de 38,4 % par rapport à la campagne précédente, il reste d'un niveau élevé.

Néanmoins, en termes d'évolution, cela constitue un ralentissement notable des croissances constatées de la production et des stocks depuis 2004/05.

Graphique III – 1 : Evolution de la production et de la consommation mondiales de sucre depuis 10 ans



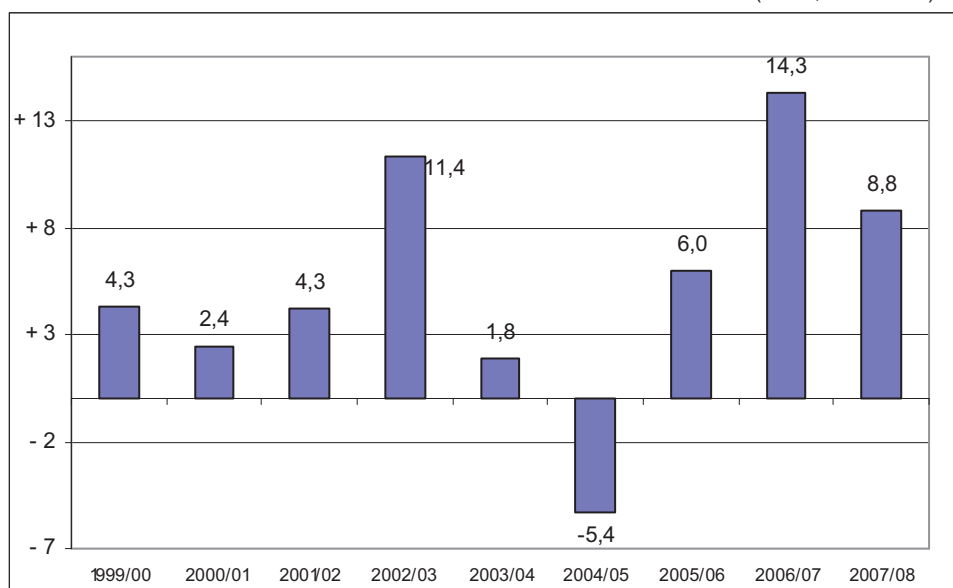
(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

Sur les deux dernières campagnes, l'excédent s'élève à plus de 23 Mt, et vient peser sur les stocks de fin de campagne.

En effet, et compte tenu des disparitions statistiques habituelles(1), ces excédents successifs se sont traduits par des accroissements du stock de 3,2 Mt en 2005/06, de 10,5 Mt en 2006/07 et **de 2,12 Mt** en 2007/08. Il porte l'augmentation du stock depuis trois ans à 15,8 Mt. Celui-ci atteint un niveau inégalé de 77,2 Mt à la fin de 2007/08.

(1) Pour des raisons liées, notamment, à la volonté d'échapper à la perception des droits de douane, les importations mondiales sont, chaque année, inférieures aux exportations, de 1 à 3 Mt. (voir annexes statistiques). Cet écart, assimilable à une disparition de sucre comptabilisé dans la production mondiale, atténue d'autant l'augmentation du stock de fin de campagne.

Graphique III – 2 : Evolution du déficit/excédent mondial de sucre depuis 10 ans
(en Mt, valeur brut)



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

• **La situation par région**

Tab III – 1 : Bilan production - consommation par région en 2006/07 et 2007/08

(en 1 000 t, valeur brut)

	2006/07	2007/08		Excédent / Déficit
	Excédent / Déficit	Production	Consommation	
Régions excédentaires :				
- Amérique du Sud	21 313	38 487	19 982	18 505
- Péninsule Indienne	6 348	33 985	29 696	4 289
- Océanie	4 276	5 121	1 685	3 436
- Amérique Centrale	3 103	6 371	3 461	2 910
Régions déficitaires :				
- Asie du Sud-Est	-3 091	31 784	32 315	-531
- Europe de l'Ouest	-672	18 850	19 581	-731
- Afrique (hors Afrique du nord)	-953	7 649	9 009	-1 360
- Amérique du Nord	-2 669	13 280	15 943	-2 664
- Europe de l'Est	-2 570	8 747	12 061	-3 314
- Afrique du Nord	-3 237	2 328	5 735	-3 407
- Autres régions	-7 539	1 803	10 109	-8 306
TOTAL	14 308	168 405	159 577	8 828

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

En 2007/08, les 4 grandes régions du monde qui étaient déjà excédentaires - Amérique du Sud, Péninsule Indienne, Océanie et Amérique Centrale – le restent mais l'excédent se réduit de façon importante, de 15 % en moyenne.

Le déficit se creuse globalement en Afrique, et redevient déficitaire de plus de 1 Mt en 2007/08.

L'Europe de l'Ouest, qui n'est plus excédentaire depuis 2006/07, connaît un déficit inférieur à 1 Mt.

Les autres régions, déficitaires en 2006/07, le sont encore en 2007/08 mais le déficit est en hausse moyenne de 38 %.

Le fait le plus marquant concerne l'Asie du Sud-Est dont le déficit devient, pour la première fois, inférieur à 1 Mt. Cette évolution est avant tout due à la forte hausse de la production chinoise.

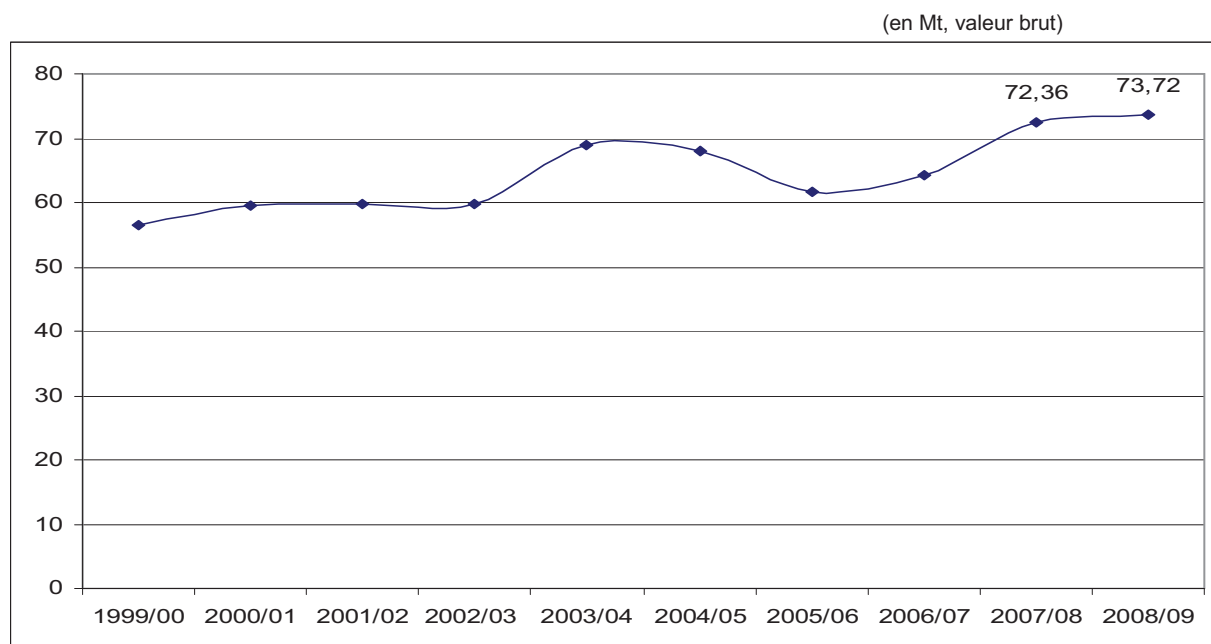
2 – LE STOCK DE FIN DE CAMPAGNE

• Niveau et variation

Les stocks de fin de campagne connaissent, depuis 2004/05 une hausse continue et importante, + 24 % sur les quatre campagnes.

Cependant, de la même façon que l'on constatait un ralentissement de la croissance de l'excédent mondial, la croissance du stock final suit une évolution comparable. Alors qu'elle avait été de 5 % en 2005/06, et de 14,6 % en 2006/07, elle n'est plus « que de » 3 % en 2007/08.

Graphique III – 3 : Evolution du stock mondial de sucre en fin de campagne depuis 10 ans



(Sources : Bilans FO.Licht)

Le stock mondial de fin de campagne est évalué, au 30 septembre 2008, à plus de **73,7 Mt**, soit 1,4 Mt de plus que ce qu'il était un an plus tôt (**72,36 Mt**).

A la différence de la précédente campagne, cette hausse est le fait, pour une production mondiale globalement stable, du ralentissement de la croissance de la consommation. De fait, nous en retrouvons les effets sur niveau du **ratio "stock/consommation"**. Celui-ci, qui était passé de 43,8 % en 2005/06 à **47 %** en 2006/07, recule sensiblement, pour la première fois depuis 3 ans, à **46,2 %**.

Bien entendu, les effets de ce déséquilibre sont encore plus visibles quand on examine l'évolution du stock excédentaire.

• ***Le stock excédentaire***

Le stock normal de fin de campagne, nécessaire pour assurer une fluidité satisfaisante des échanges internationaux et notamment l'approvisionnement régulier des marchés intérieurs des pays importateurs, était généralement évalué autour de 30 % de la consommation annuelle mondiale.

Si on continue à l'évaluer à ce niveau, pour la campagne 2007/08, le stock normal approcherait **47,5 Mt**, contre 46 Mt en 2006/07. Et la partie du stock dépassant ce niveau, considéré comme **stock excédentaire**, peut être évaluée à **26,2 Mt**. Le stock excédentaire progresse donc encore une fois, certes d'une façon plus modérée que l'année précédente, de près de **1 Mt** (la hausse avait été de plus de 10 Mt en 2006/07).

Cet alourdissement de la situation se traduit, de nouveau, par un mouvement de baisse des cours mondiaux du sucre, mais celui-ci est logiquement moins prononcé qu'en 2006/07 et même plus contrasté.

IV

LES COURS MONDIAUX DU SUCRE EN 2007/08

1 – LE NIVEAU MOYEN DES COURS

En ce qui concerne les cours mondiaux, il ne ressort pas d'orientation claire pour la campagne 2007/08.

La moyenne générale des cours exprimés en dollars la tonne a légèrement baissé pour le blanc, alors que les cours du sucre brut remontent, en moyenne, d'un peu plus de 10 %. La tendance n'est donc pas ni à la hausse, ni à la baisse, comme cela avait été le cas en 2006/07 (les cours du blanc avaient cédé 16 % et ceux du brut 25 à 30 %).

En valeur moyenne, pour les premiers termes, la baisse du blanc s'établit à **2,52 \$** et la hausse du brut à **25,45 \$**, c'est donc bien de quasi stabilité qu'il convient de parler. Phénomène suffisamment rare pour être souligné, surtout dans un contexte général d'alourdissement du marché, où, pour le moins, de fondamentaux plutôt baissiers. Cette évolution est d'autant plus surprenante que les marchés évoluent à l'inverse des fondamentaux : le recul de la production de sucre blanc de betterave, en particulier en Europe, aurait au contraire dû jouer en faveur d'une hausse des cours, la hausse de la production de sucre de canne incitant à la baisse des cours du sucre brut.

Tab IV – 1 : Evolution, de 2004/05 à 2007/08, des cours du sucre exprimés en dollars

	SUCRE BLANC – LONDRES (\$/t)					SUCRE BRUT – NEW YORK (\$/t)				
	2004/05	2005/06*	2006/07*	2007/08*	$\frac{2007/08}{2006/07}$	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	$\frac{2007/08}{2006/07}$
Spot										
Moyenne	268,59	393,65	-	-	-	225,97	347,28	258,74	295,73	+ 14,3 %
Minimum	221,00	271,50	-	-	-	187,61	244,71	229,50	246,69	+ 7,5 %
Maximum	341,10	499,00	-	-	-	253,97	451,06	297,00	368,17	+ 24,0 %
1^{er} terme coté										
Moyenne	258,57	397,86	336,11	333,59	- 0,5 %	196,40	326,24	230,36	255,81	+ 11,0 %
Minimum	231,50	281,20	272,50	266,30	- 2,3 %	162,70	222,66	186,29	204,37	+ 9,70 %
Maximum	311,80	497,00	422,00	414,50	- 1,8 %	225,31	424,60	277,30	331,13	+ 19,41%

* Le spot de Londres a cessé d'être coté en juillet 2006

Exprimés en euros, et donc en intégrant les fluctuations de l'€ par rapport au \$ (en forte baisse, puisque de mars à juillet 2008 l'€ s'échangeait régulièrement à plus de 1,5 \$), la tendance des cours du sucre ressort plus logiquement à la baisse puisque les cours du sucre blanc reculent de près de **13 %** et ceux du brut de **2,4 %** pour les premiers termes. Rappelons qu'un euro valait en moyenne 1,3234 \$ en 2006/07 contre 1,4998 \$ en 2007/08.

Tab IV – 2 : Evolution des cours exprimés en euros

en €/t

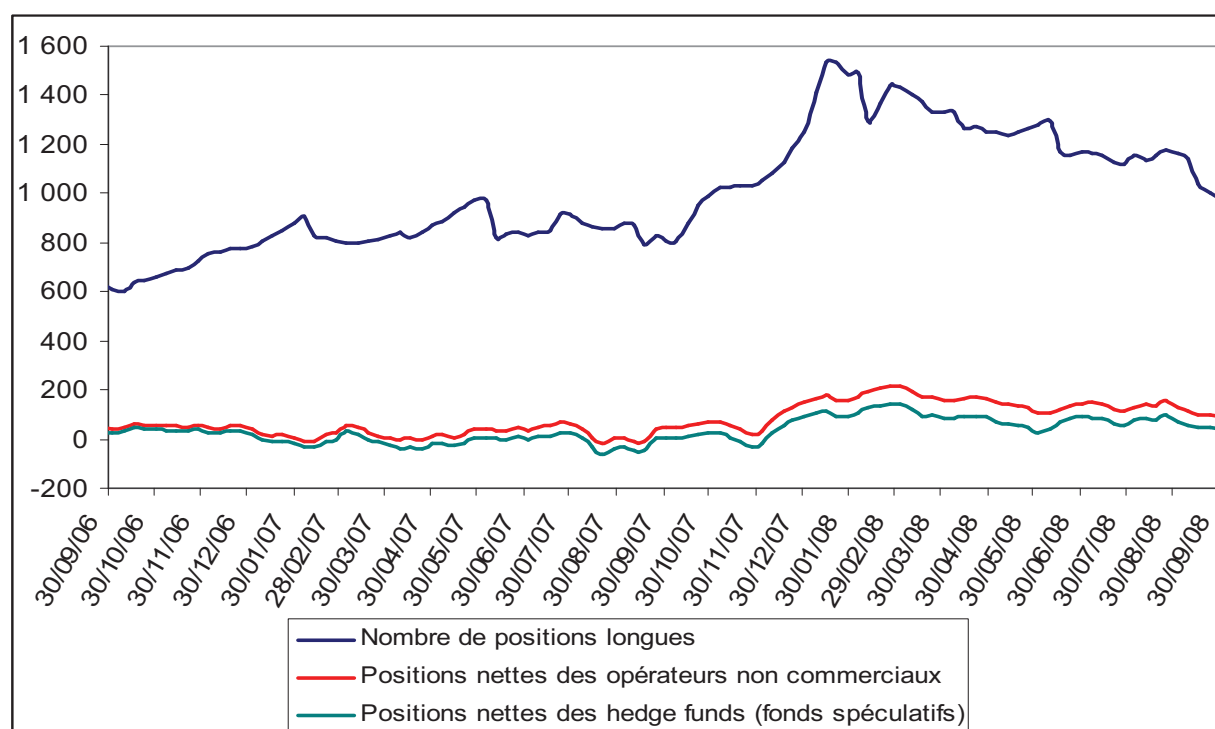
	SUCRE BLANC			SUCRE BRUT		
	2006/07	2007/08	Variation	2006/07	2007/08	Variation
Spot	-	-	-	195,75	197,09	+ 0,7 %
1 ^{er} terme	254,74	222,05	- 12,8 %	174,58	170,34	-2,4 %

Par ailleurs, l'amplitude des cours du sucre blanc en 2007/08, **148,2 \$**, est inférieure, **de 23,8 %**, à celle de 2006/07 (194,5 \$), alors que celle des cours du sucre brut, **126 ,76 \$**, est en nette hausse, **+40 %**, par rapport à 2006/07 (91,01 \$).

Comme pour la campagne 2005/06, la fourchette à l'intérieur de laquelle les cours ont évolué, est assez ample : **155 \$/t** pour le 1^{er} terme à Londres contre **67 \$/t** pour le spot à New York.

De telles variations peuvent laisser penser que des mouvements plus spéculatifs ont opéré en quelque sorte à contre courant des fondamentaux du marché, en particulier sur les marché à terme du sucre brut.

Graphique IV – 1 : Positions longues sur le marché à terme du sucre de New-York (milliers de lots)



Source : CFTC

On constate nettement une hausse de l'activité des opérateurs sur le marché à terme de New York (positions longues détenues). Elle s'accompagne sur la même période d'un regain d'activité des opérateurs non commerciaux et de fonds dits « spéculatifs ». Cette activité décroît progressivement à partir d'avril 2008 mais reste bien au dessus de son niveau de septembre 2007.

2 – LE PROFIL DES COURS

• Les cours

Les cours suivent les fondamentaux (hausse de production des principaux pays producteurs) et continuent de baisser jusqu'à la mi-septembre avant de se maintenir, supportés par un dollar faible, une hausse du prix de pétrole et de l'ensemble des matières premières.

La reprise des cours, à partir de fin octobre début novembre, a pour origine une vague d'achats émanant des fonds de pension attirés par la situation atypique des cours du sucre qui sont restés jusqu'ici à l'écart du mouvement général de hausse des prix des matières premières et des denrées agricoles.

Cette hausse s'inscrit à la suite du regain d'intérêt pour les matières agricoles qui deviennent des valeurs refuges dans un contexte boursier et immobilier difficile. Le sucre ayant été perçu par les fonds comme un produit sous-évalué vis-à-vis des céréales et du soja a, de ce fait, aiguisé l'intérêt des fonds spéculatifs.

De plus, le marché reste attentif à la progression de la récolte brésilienne ainsi qu'à son utilisation vers l'alcool suite au maintien des prix élevés du pétrole.

Après un repli entre mars et juin dû à la baisse des céréales et à une prise de bénéfices des fonds, les cours repartent de nouveau à la hausse.

Ce nouveau renversement de tendance peut s'expliquer par :

- la nouvelle faiblesse du dollar,
- le prix du pétrole en forte augmentation qui soutient la demande en éthanol
- et les fonds spéculatifs qui réinvestissent dans le sucre.

Enfin, malgré des prévisions qui semblaient s'orienter vers un nouvel excédent de la production mondiale de plus de 10 Mt, les premières nouvelles de la campagne 2008-09 font état d'une baisse significative.

L'Asie est particulièrement touchée, les premières estimations indiennes s'élèvent à 22-23 Mt fin juin puis 20 Mt fin juillet alors que la production était de 26,2 Mt, valeur blanc, en 2007/08 et de 28,3 Mt en 2006/07.

Plusieurs pays asiatiques voient également leur production baisser car les planteurs se sont tournés vers des cultures plus rentables.

• La prime

En moyenne, sur l'ensemble de la campagne 2007/08, la valeur moyenne de la prime de blanc (l'écart entre les termes du sucre blanc et brut) est faible, à **77,78 \$/t**, à la limite de sa justification économique (de l'ordre de 70 \$/t).

Elle a d'ailleurs diminué de manière significative par rapport à la campagne 2006/07 (**-26 %**).

L'extrême volatilité des cours a fait évoluer la prime entre **50,51 \$/t** en octobre 2007 et **134,64 \$/t** en juin 2008. Toutefois, la prime entre septembre 2007 et août 2008 connaît une hausse de plus **de 25 %**.

Tab IV – 3 : Evolution de la prime de blanc

	Moyenne septembre/août	Sept.	Août	Evolution
Campagne 06/07	105,75 \$/t	130,24 \$/t	72,00 \$/t	-44,7%
Campagne 07/08	77,78 \$/t	66,18 \$/t	92,86 \$/t	+40,3%
Evolution par rapport à la campagne 06/07	-26,4%	-49,2%	29,0%	

La campagne mondiale 2008/09

Données provisoires

LA PRODUCTION MONDIALE EN 2008/09

1 – NIVEAU ET VARIATION

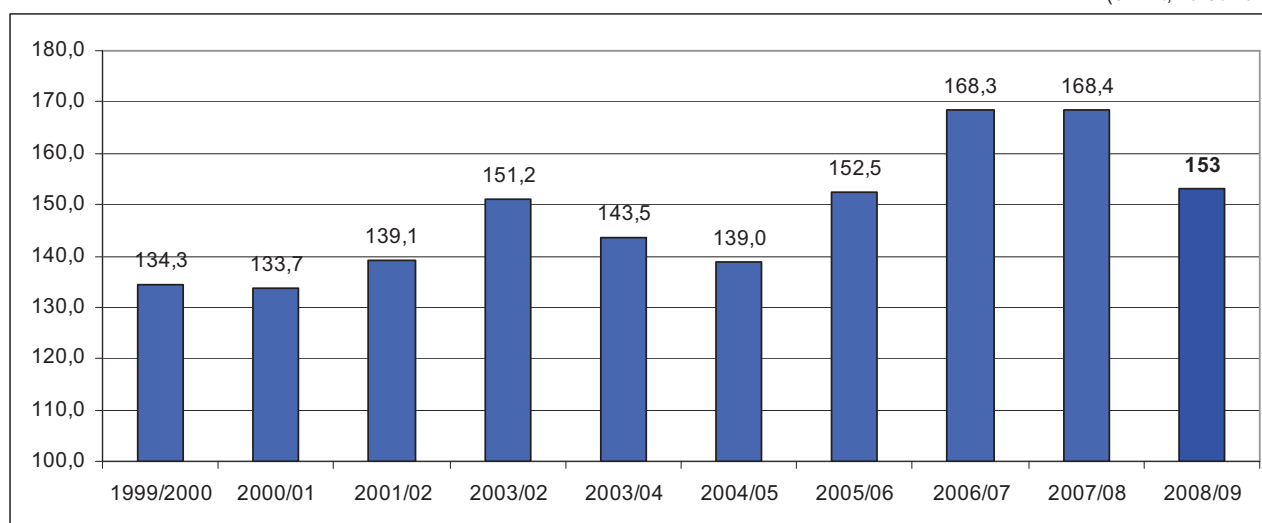
Pour la première fois depuis 5 ans, la production mondiale baisse, et dans des proportions importantes, en 2008/09. Elle s'établit à **153 Mt**, soit un recul de **9,1 %**.

La baisse est quasi générale dans l'ensemble des régions du monde, à l'exception de l'Amérique du Sud, et du Brésil en premier lieu. Néanmoins, la plus grande partie de cette baisse relève d'abord de la production indienne, qui décline de plus de **40 %**, et passe de **28 Mt à 16 Mt**. La différence, 12 Mt, correspond pour une grande part au recul mesuré globalement.

La production sucrière est également en recul en **Thaïlande** (- 0,6 Mt, à 7,5 Mt), au **Mexique** (- 0,6 Mt à 5,2 Mt), aux **Etats-Unis** (- 0,6 Mt, à 6,8 Mt), en **Chine** (-2,6 Mt, à 13,5 Mt), au **Pakistan** (-1,7 Mt, à 3,5 Mt), en **Australie** (-0,2 Mt, à 4,7 Mt) en **France** et en **Allemagne**. Ainsi sur les 10 premiers producteurs mondiaux de sucre, neuf d'entre eux connaissent en 2008/09 une contraction conséquente de leur production. Seul le **Brésil** voit sa production augmenter de près de 20%, à un niveau tel qu'il suffit à compenser quasiment le recul de 8 des dix premiers producteurs mondiaux, à l'exception de l'Inde. Avec une production qui atteint **36,6 Mt**, record absolu, le Brésil représente presque le quart de la production mondiale.

Graphique I-1 : Evolution de la production mondiale de sucre depuis 1999/2000

(en Mt, valeur brut)

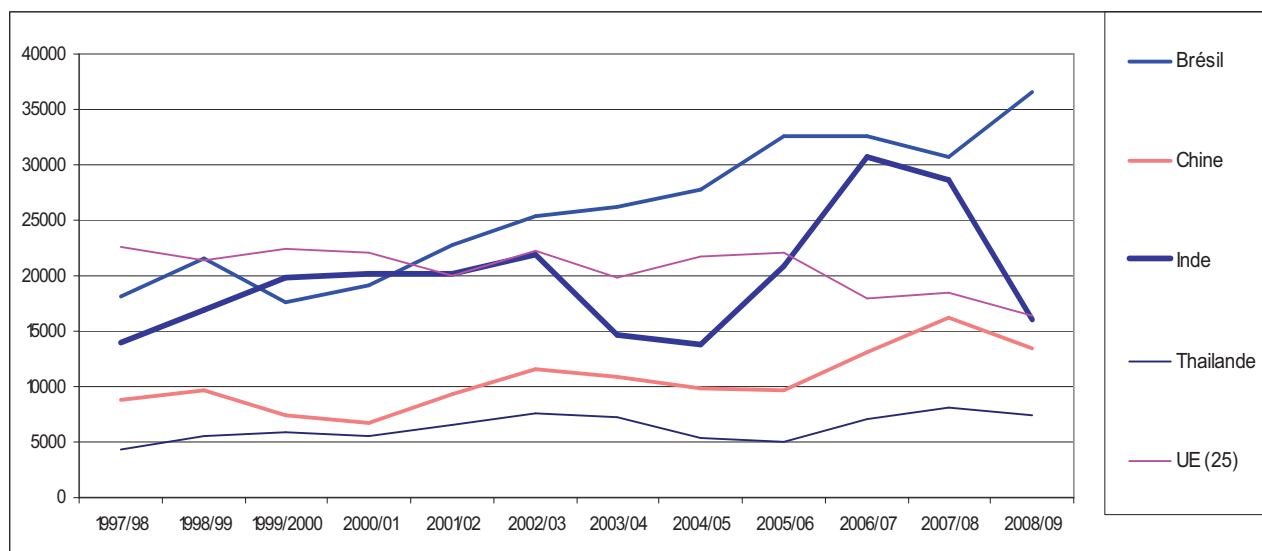


(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

Alors que sur les 10 dernières campagnes la croissance annuelle était en moyenne encore de 2,5 %, 2007/08 marquant un ralentissement de la croissance mondiale de la production, le recul mesuré en 2008/09, fait passer cette croissance annuelle moyenne à **1,4 %** (de 1999/2000 à 2008/09).

Graphique I- 2 : Evolution de la production des 5 premiers producteurs mondiaux depuis 1997/98

(en 1 000 t, valeur brut)



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

2 – REPARTITION DE LA PRODUCTION ENTRE SUCRE DE CANNE ET SUCRE DE BETTERAVE

Compte tenu du fait que le recul de la production est assez général en 2008/09 et qu'il concerne dans des proportions quasi égales le sucre de betterave et le sucre de canne, il n'a pas d'incidence notable sur la répartition globale de la production mondiale de sucre entre sucre de canne et sucre de betterave. Les parts respectives de l'un et de l'autre restent donc quasiment inchangées depuis 2006/07. En 2008/09, le sucre de canne représente toujours plus de 78 % et le sucre de betterave un peu moins de 22%.

Sur une plus longue période, la baisse de la part de la betterave se creuse : elle passe en 10 ans de plus de 28 % à moins de 22 %.

Tab I-1 : Evolution des parts du sucre de canne et du sucre de betterave dans la production mondiale

(en 1 000 t, valeur brut)

Campagnes	Canne	en % de la production totale	Betterave	en % de la production totale	Total
1998/99	99 094,0	73,2%	36 328,0	26,8%	135 422,0
1999/00	96 438,9	71,8%	37 825,3	28,2%	134 264,2
2000/01	96 996,5	72,5%	36 728,7	27,5%	133 725,2
2001/02	104 801,8	75,3%	34 291,2	24,7%	139 093,0
2002/03	113 602,2	75,1%	37 577,5	24,9%	151 179,7
2003/04	108 958,8	75,9%	34 512,8	24,1%	143 471,6
2004/05	101 130,1	72,8%	37 822,5	27,2%	138 952,6
2005/06	113 307,0	74,3%	39 201,2	25,7%	152 508,2
2006/07	131 187,1	78,0%	37 102,2	22,0%	168 289,2
2007/08	132 632,8	78,8%	35 772,1	21,2%	168 404,9
2008/09	119 813,4	78,3%	33 229,9	21,7%	153 043,3

(Sources : Bilans FO.Licht, ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer)

3 – REPARTITION REGIONALE DE LA PRODUCTION

En raison des éléments d'explication énoncés plus avant, les évolutions majeures en termes de répartition régionale de la production mondiale concernent avant tout l'Amérique du Sud et la Péninsule indienne alors que les autres régions conservent une part à peu près comparable d'une campagne à l'autre.

L'Amérique du Sud avec une production de sucre en hausse de 15,3 %, passant de 38,5 Mt à 44,3 Mt, représente, en 2008/09, **29 %** de la production mondiale.

A l'inverse, la Péninsule Indienne voit sa production sucrière reculer de plus de 40 %, à moins de 20 Mt. Sa contribution à la production mondiale perd près de 8 points et passe de **20,2 %** à **12,8 %**.

**Tab I-2 : Evolution des productions régionales entre 2007/08 et 2008/9
et parts dans la production mondiale**

(en 1 000 t, valeur brut)

Régions	2007/08			2008/09		
	Production	Evolution	Part de la production mondiale	Production	Evolution	Part de la production mondiale
Amérique du Nord	13 280	-0,5%	7,9%	11 996	-9,7%	7,8%
Amérique Centrale	6 371	-0,8%	3,8%	6 335	-0,6%	4,1%
Amérique du Sud	38 487	-4,8%	22,9%	44 366	15,3%	29,0%
Asie du Sud-Est	31 784	16,9%	18,9%	28 105	-11,6%	18,4%
Péninsule Indienne	33 985	-2,3%	20,2%	19 653	-42,2%	12,8%
Proche Orient / Asie centrale	1 803	-15,7%	1,1%	1 280	-29,0%	0,8%
Europe	27 597	-1,1%	16,4%	25 596	-7,3%	16,7%
<i>dont UE (15)</i>	15 430	3,6%	9,2%	14 311	-7,3%	9,4%
<i>dont UE (25)</i>	18 473	2,6%	11,0%	16 447	-11,0%	10,7%
Afrique du Nord	2 328	-1,2%	1,4%	2 303	-1,1%	1,5%
Afrique (hors Afrique du Nord)	7 649	-2,9%	4,5%	8 520	11,4%	5,6%
Océanie	5 121	-12,2%	3,0%	4 889	-4,5%	3,2%
Total	168 405	0,1%	100,0%	153 043	-9,1%	100,0%

(Sources : Bilans FO.Licht, ISO, Commission Européenne)

4 – LES DIX PREMIERS PRODUCTEURS

Tab I-3 : Les dix premiers pays producteurs de sucre

(1 000 t, valeur brut)

Les dix premiers producteurs	2007/08			2008/09		
	Quantité (Mt)	part monde	Rang	Quantité (Mt)	part monde	Rang
Brésil	30 755	18,3%	1	36 600	23,9%	1
UE (25)	18 473	11,0 %		16 447	10,7%	
Inde	28 649	17,0%	2	16 100	10,5%	2
Chine	16 129	9,6%	3	13 512	8,8%	3
Thaïlande	8 059	4,8%	4	7 472	4,9%	4
USA	7 394	4,4%	5	6 778	4,4%	5
Mexique	5 758	3,4%	6	5 169	3,4%	6
France	5 085	3,0%	8	4 740	3,1%	7
Australie	4 860	2,9%	9	4 678	3,1%	8
Allemagne	4 270	2,5%	10	3 954	2,6%	9
Pakistan	5 159	3,1%	7	3 467	2,3%	10
Total	116 117	69%		102 471	67%	

(Sources : Bilans FO Licht, Commission Européenne)

Si les dix premiers producteurs mondiaux représentent encore 67 % de la production mondiale, leurs contributions respectives et leur classement se trouvent modifiés de façon notable.

Le Brésil avec une part de la production mondiale qui passe à 23,9 % conforte, s'il en était besoin, sa position de leader du marché mondial.

Sous l'effet de son cycle de production, **l'Inde** connaît en 2008/09 une réduction considérable des surfaces plantées en canne, de 4,8 Mha à 4,3 Mha (les planteurs se tournant vers des cultures plus rentables du fait de la baisse du prix de la canne et du sucre) et donc de sa production ; l'Inde cède même sa place de second producteur mondial à l'Union Européenne. Les deux ensembles représentent chacun un peu plus de 10 % de la production mondiale.

Le Pakistan qui voit sa production reculer de 32 % sous l'effet conjugué de la baisse des surfaces et des rendements, rétrograde du 7^{ème} au 10^{ème} rang des producteurs mondiaux avec une part qui ne représente plus que 2,2 % de la production mondiale.

Cela permet à la **France**, malgré une baisse de près de 300 000 tonnes de sa production, de redevenir le 7^{ème} producteur mondial de sucre. Elle reste également le premier producteur mondial de sucre de betterave.

II

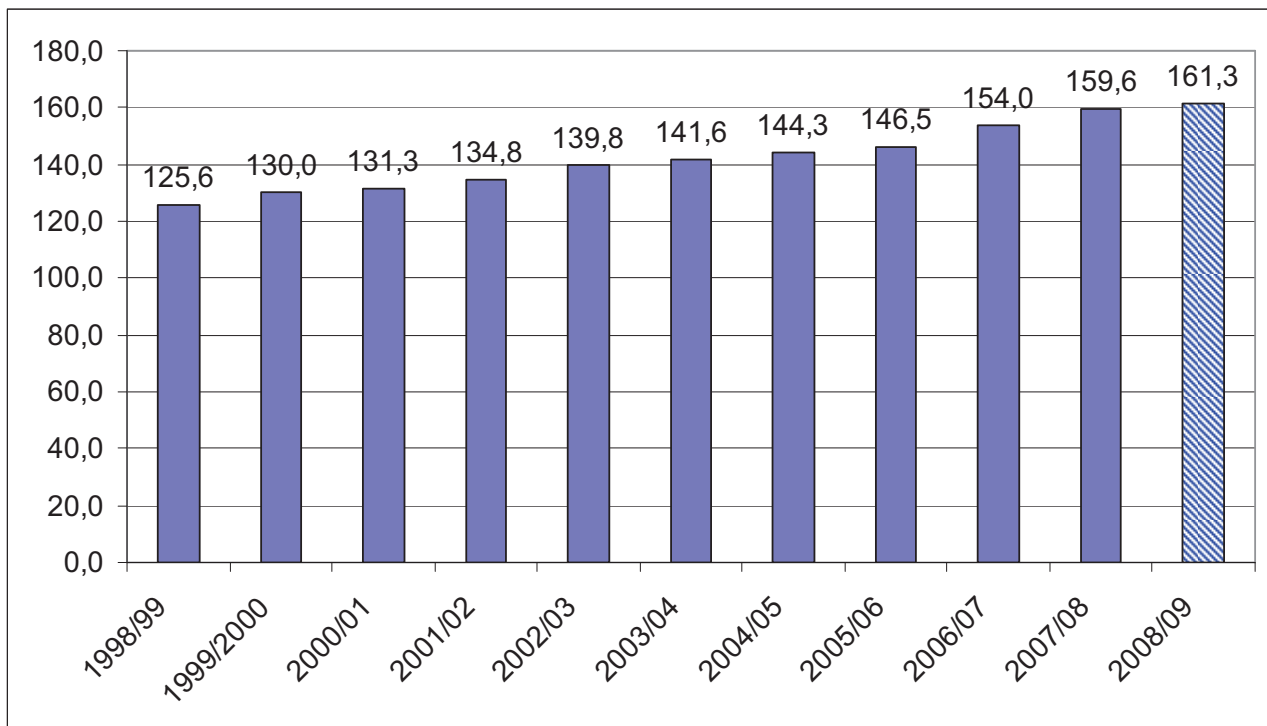
LA CONSOMMATION MONDIALE EN 2008/09

1 – NIVEAU ET VARIATION

Avec la crise financière mondiale, la croissance de la consommation est en net ralentissement. La consommation mondiale ne devrait ainsi croître que de **1 %**, contre une croissance de 3,6 % en 2007/08. Elle atteint **161,3 Mt** en 2008/09. Cette croissance redevient ainsi inférieure à la croissance de la population.

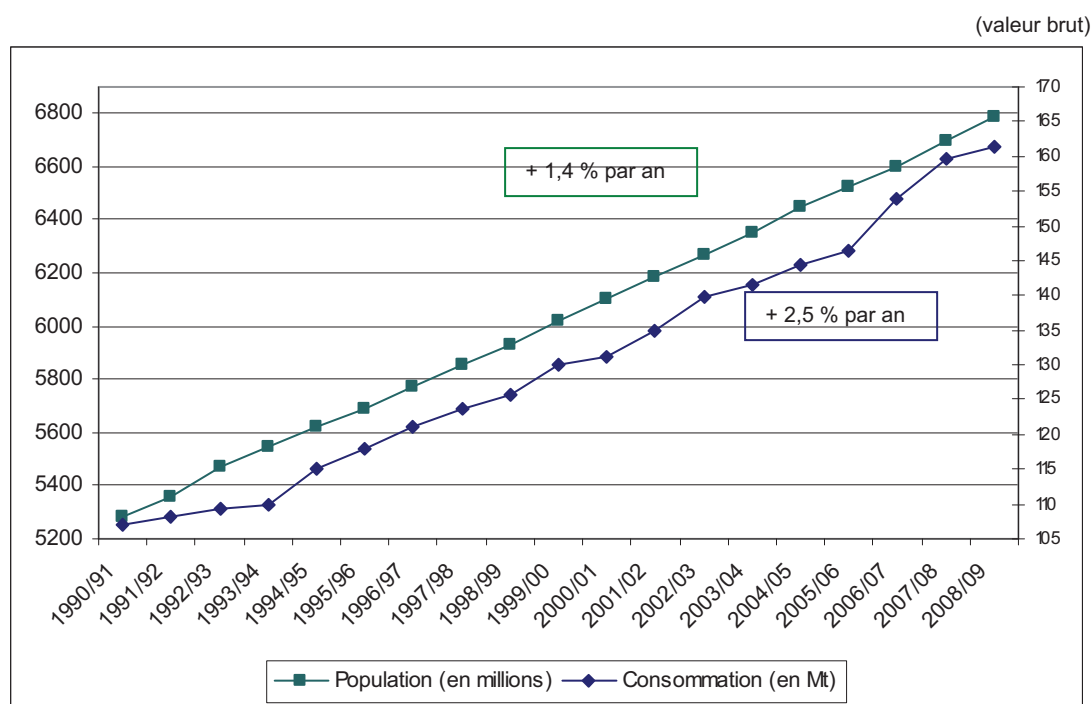
Outre la crise financière mondiale, le ralentissement s'explique également par des disponibilités moindres et une hausse des prix, en particulier sur les marchés intérieurs des grands pays consommateurs, notamment en Chine et en Inde.

Graphique II –1 : Evolution de la consommation mondiale depuis 10 ans
(en Mt, valeur brut)



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

Graphique II –2 : Evolution de la population et de la consommation mondiales de sucre depuis 1990/91



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

Tableau II – 1 : Evolution comparée de la croissance de population mondiale et de celle de la consommation de sucre sur 10 ans glissants depuis 1990/91

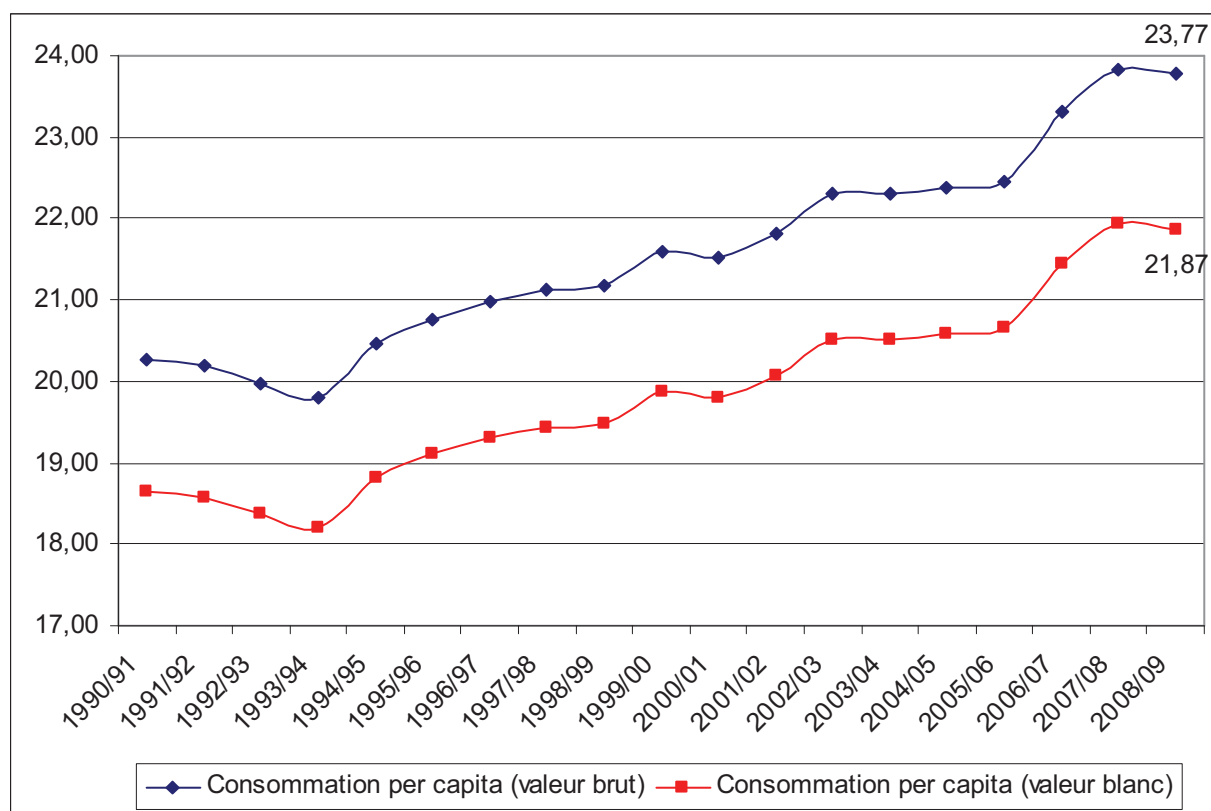
	De 1992 à 2002	De 1993 à 2003	De 1994 à 2004	De 1995 à 2005	De 1996 à 2006	De 1997 à 2007	De 1998 à 2008	De 1999 à 2009
Croissance annuelle de la Population mondiale	1,30%	1,30%	1,30%	1,34%	1,31%	1,28%	1,29%	1,28%
Croissance annuelle de la consommation mondiale de sucre	2,35%	2,74%	2,32%	2,22%	2,09%	2,38%	2,70%	2,41%
Différentiel croissance	1,05%	1,43%	1,02%	0,89%	0,79%	1,10%	1,41%	1,13%

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

Avec le ralentissement attendu de la croissance de la consommation mondiale en 2008/09, la croissance annuelle sur 10 ans fléchit sensiblement de 2,70 à 2,41 %. Le différentiel de croissance avec celle de la population mondiale se réduit également de 1,41 à 1,13 %, revenant à son niveau de 2007.

En outre, pour 2008/09, la croissance de la population mondiale étant plus forte que celle de la consommation de sucre, on constate une nouvelle fois une baisse de la consommation mondiale par habitant. Elle recule de 23,84 kg/hab/an, valeur brut, en 2007/08 à **23,77 kg/hab/an** en 2008/09 ou de 21,93 kg/hab/an, valeur blanc, en 2007/08 à **21,87 kg/hab/an** en 2008/09, soit une baisse de **0,27 %**

Graphique II –3 : Evolution de la population et de la consommation mondiale de sucre par habitant (en kg/hab/an) depuis 1990/91



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

Tab II – 2 : Evolution récente de la consommation de sucre par habitant dans le monde

	2005/06	2006/07	2007/078	2008/09
Consommation (en Mt, valeur brut)	146,5	154,0	159,6	161,3
Population (en millions d'habitants)	6 524	6 603	6 694	6 787
Consommation <i>per capita</i> (en kg)				
- valeur brut	22,45	23,32	23,84	23,77
- valeur blanc	20,66	21,46	21,93	21,87

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

2 – REPARTITION REGIONALE DE LA CONSOMMATION

Il existe naturellement toujours de fortes disparités en matière de consommation de sucre entre les différentes régions du monde. Pour ce qui concerne l'évolution de la consommation mondiale entre 2007/08 et 2008/09, on retrouve certaines similitudes, en particulier la baisse de la consommation en Europe, une hausse en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud, et la stabilité de l'Océanie.

Cependant certaines nuances doivent être apportées :

- la croissance asiatique est très faible en 2008/09, 1,9 %, par rapport à 2007/08, où elle avait été supérieure à 5%. Ce ralentissement est encore accentué en Asie du Sud Est (6 % en 2007/08 contre 1,7 % en 2008/09) ;
- le ralentissement de la croissance se mesure également en Amérique du Sud : elle y est deux fois moindre ;
- la forte baisse en Europe de l'Est, de -0,7 % en 2007/08 à -2,1 % en 2008/09.

Seule l'Afrique conserve une croissance équivalente, 2 %, à celle de la précédente campagne.

Tab II – 3 : Evolution de la consommation par région entre 2007/08 et 2008/09 et parts des régions dans les consommation et population mondiales

(en 1 000 t, valeur brut)

	CONSOMMATION 2007/08	CONSOMMATION 2008/09	Evolution	Part dans la consommation mondiale en 2007/08	Part dans la consommation mondiale en 2008/09	Part dans la population mondiale en 2009
Afrique (hors Afrique du Nord)	9 009	9 274	2,9%	5,6%	5,7%	11,5%
Afrique du Nord	5 735	5 845	1,9%	3,6%	3,6%	3,0%
Total Afrique	14 743	15 119	2,5%	9,2%	9,4%	14,5%
Amérique centrale	3 461	3 543	2,4%	2,2%	2,2%	1,2%
Amérique du Nord	15 943	16 152	1,3%	10,0%	10,0%	6,7%
Amérique du Sud	19 982	20 416	2,2%	12,5%	12,7%	5,9%
Total Amérique	39 386	40 110	1,8%	24,7%	24,9%	13,8%
Asie du Sud Est	32 315	32 852	1,7%	20,3%	20,4%	31,6%
Asie Centrale / Moyen Orient	10 109	10 214	1,0%	1,0%	6,3%	6,3%
Péninsule Indienne	29 696	30 425	2,5%	18,6%	18,9%	22,4%
Total Asie	72 120	73 491	1,9%	45,2%	45,5%	59,2%
UE (15)	14 954	14 525	-2,9%	9,4%	9,0%	5,8%
UE (25)	18 110	17 699	-2,3%	11,3%	11,0%	6,9%
Autres Europe Ouest	636	626	-1,6%	0,4%	0,4%	0,2%
Autres Europe Est	12 896	12 626	-2,1%	8,1%	7,8%	4,8%
Total Europe	31 642	30 950	-2,2%	19,8%	19,2%	11,9%
Océanie	1 685	1 674	-0,6%	1,1%	1,0%	0,5%
Total :	159 577	161 344	1,1%	100%	100%	100,0%

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, ONU)

• **Répartition régionale de la consommation individuelle**

La situation est sensiblement différente concernant la consommation mondiale de sucre en kg/hab/an. Les évolutions s'échelonnent, suivant les régions entre -2,7 % et + 0,8 %.

De façon schématique, la consommation est en recul dans toutes les régions du monde sauf en Asie du Sud-Est, dans la Péninsule indienne, en Amérique du Sud et en Amérique Centrale : croissance faible inférieure à 1 %.

En 2008/09, par rapport à la moyenne mondiale *per capita*, **21,87 kg**, valeur blanc, la consommation individuelle varie de **10,92 kg** en Afrique sub-saharienne à plus de **45 kg** en en Amérique du Sud, soit environ 4 fois plus. L'amplitude reste comparable à celle mesurée en 2007/08.

Tab II – 5 : Evolution de la consommation par habitant entre 2007/08 et 2008/09

<i>En kg par habitant</i>	2007/08 (valeur brut)	2008/09	Evolution	2007/08 (valeur blanc)	2008/09
Afrique (hors Afrique du Nord)	11,84	11,87	0,2 %	10,89	10,92
Afrique du Nord	28,79	28,73	- 0,2 %	26,49	26,43
Afrique	15,36	15,35	-	14,13	14,12
Amérique Centrale	44,33	44,69	0,8 %	40,78	41,11
Amérique du Nord	35,27	35,26	-	32,45	32,44
Amérique du Sud	50,77	50,86	0,2 %	46,71	46,79
Amérique	42,64	42,73	0,2 %	39,23	39,31
Asie du Sud Est	15,20	15,32	0,8 %	13,98	14,10
Moyen Orient / Asie centrale	29,21	28,86	- 1,2%	26,88	26,55
Péninsule Indienne	19,86	20,01	0,8 %	18,27	18,41
Asie	18,17	18,29	0,6 %	16,72	16,82
UE (25)	38,81	37,74	- 2,7%	35,70	34,73
Europe	39,17	38,21	- 2,4%	36,04	35,16
Océanie	49,26	48,23	- 2,1%	45,32	44,37
Moyenne mondiale	23,84	23,77	- 0,3%	21,93	21,87

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer, ONU)

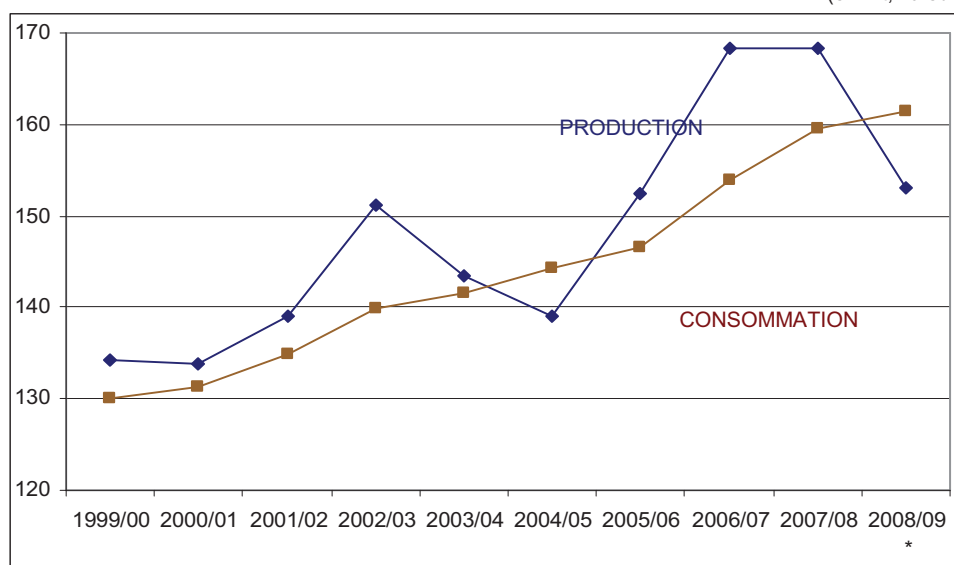
III L'EQUILIBRE MONDIAL PRODUCTION – CONSOMMATION EN 2008/09 ET LES STOCKS DE FIN DE CAMPAGNE

1 – L'EQUILIBRE PRODUCTION-CONSOMMATION

• Niveau et variation

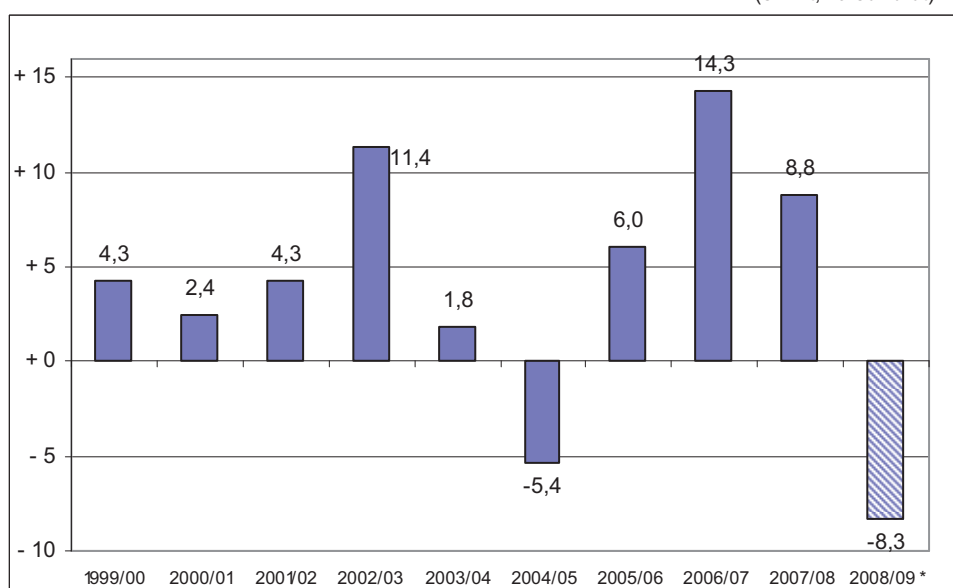
Après trois campagnes excédentaires, 2008/09 devrait être largement déficitaire, de 8,3 Mt. C'est la seconde fois en dix ans que le marché mondial du sucre présente un bilan déficitaire. Celui-ci n'est cependant évidemment pas suffisant pour résorber la hausse des stocks issus de l'accumulation des excédents des trois dernières campagnes.

Graph. III – 1 : Evolution de la production et de la consommation mondiales de sucre depuis 10 ans
(en Mt, valeur brut)



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

Graphique III – 2 : Evolution du déficit/excédent mondial de sucre depuis 10 ans
(en Mt, valeur brut)



(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

• *La situation par région*

Tab III – 1 : Bilan production - consommation par région en 2007/08 et 2008/09

(en 1 000 t, valeur brut)

	2007/08	2008/09		Excédent / Déficit
	Excédent / Déficit	Production	Consommation	
Régions excédentaires :				
- Amérique du Sud	18 505	44 366	20 416	23 950
- Océanie	3 436	4 889	1 674	3 214
- Amérique Centrale	2 910	6 335	3 543	2 792
Régions déficitaires :				
- Afrique (hors Afrique du nord)	-1 360	8 520	9 274	-753
- Europe de l'Ouest	-731	16 841	19 162	- 2 320
- Europe de l'Est	-3 314	8 755	11 789	- 3 034
- Afrique du Nord	-3 407	2 303	5 845	- 3 542
- Amérique du Nord	- 2 664	11 996	16 152	- 4 156
- Asie du Sud-Est	- 531	28 105	32 852	- 4 746
- Autres régions	- 8 306	1 280	10 214	- 8 935
- Péninsule Indienne	4 289	19 653	30 425	- 10 772
TOTAL	8 828	153 043	161 344	- 8 301

(Sources : Bilans FO.Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer)

En distinguant un bilan par régions, les différences qui devraient ressortir en 2008/09 par rapport à 2007/08 sont les suivantes :

- une forte hausse de l'excédent en Amérique du Sud ;
- un bilan globalement moins déficitaire dans l'Afrique Sub-saharienne par rapport à la précédente campagne ;
- la Péninsule indienne à nouveau fortement déficitaire et l'Asie du Sud Est, presque arrivée à l'équilibre en 2007/08, redevant fortement déficitaire en 2008/09 ;
- l'accentuation du déficit en Europe de l'ouest et en Amérique du Nord.

Les marchés sucriers des autres régions du monde demeurent globalement inchangés.

2 – LE STOCK DE FIN DE CAMPAGNE

• Niveau et variation

Cette situation devrait donc également se traduire par une baisse des stocks de fin de campagne de **73,7 Mt** en 2007/08 à **63,6 Mt en 2008/09**. Un tel niveau de stock reste cependant encore élevé. Néanmoins, le **ratio "stock/consommation"** continue de se réduire pour la deuxième campagne consécutive : il passe de **46,2 %** en 2007/08 à **39,1 %** en 2008/09, son niveau le plus faible depuis plus de 10 ans.

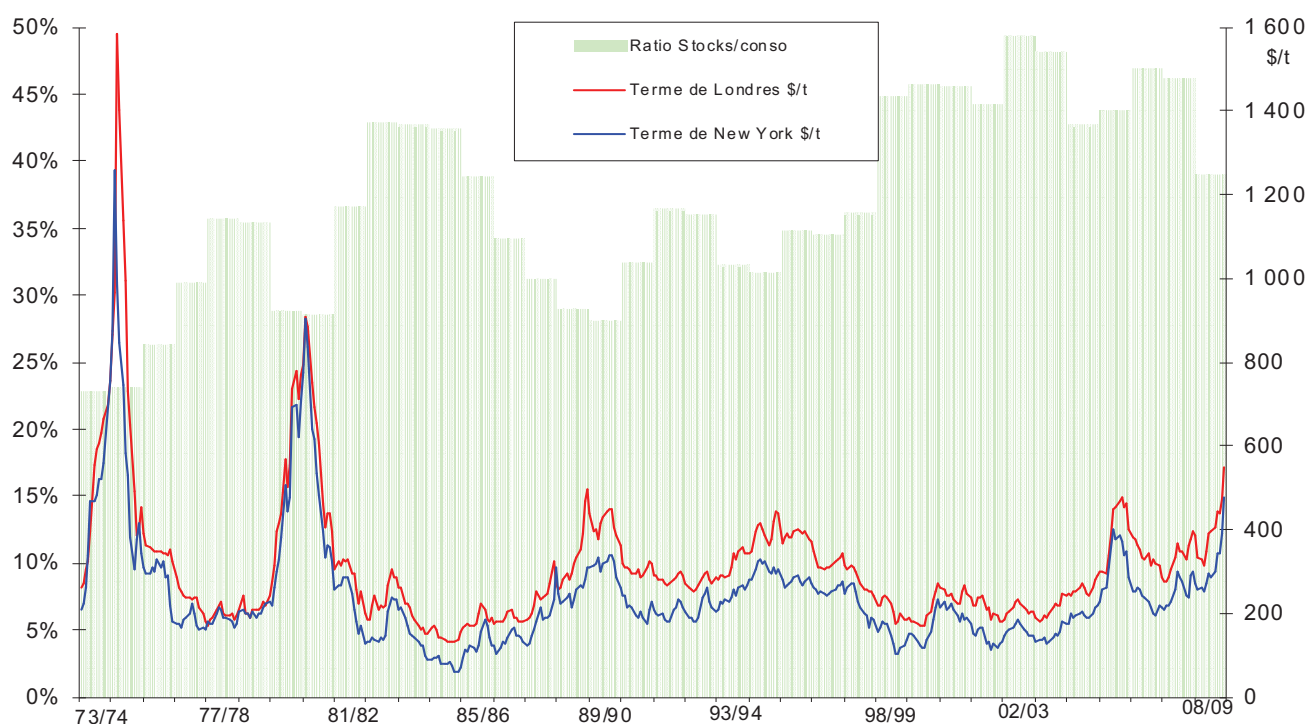
• Le stock excédentaire

Le stock normal de fin de campagne, s'il reste évalué autour de 30 % de la consommation annuelle mondiale, devrait donc être de 48,3 Mt, le **stock excédentaire**, évalué à 26,2 Mt en 2007/08, se retrouverait à **15,3 Mt**, soit un recul de près de 9 Mt.

- **Le ratio stock / consommation et le niveau des cours mondiaux**

Le graphique suivant, dont les données portent sur près de 40 ans, montre qu'il existe en général une corrélation forte, et inverse, entre le stock de fin de campagne évalué en points de consommation, et les cours mondiaux du sucre.

Graphique III – 3 : Evolution du ratio stock / consommation et des cours mondiaux



Toutefois, pour certaines campagnes, cette relation semble moins respectée.

En effet, en 1999/00 et en 2003/04, les niveaux record du stock, en pourcentage de la consommation comme d'ailleurs en valeur absolue, coïncident avec une remontée des cours mondiaux. Mais en 2005/06, la baisse des stocks se traduit par la remontée des cours, de même qu'en 2008/09. Et la hausse des stocks en 2006/07 par une baisse des cours.

Trois remarques doivent être cependant énoncées :

- tout d'abord, il ne faut évidemment pas s'attendre à constater une relation mécanique entre le ratio des stocks et le niveau des cours.
- ensuite, la localisation des stocks peut avoir autant d'effet, sur le niveau des cours, que leur importance
- enfin, les cours mondiaux sont aussi de plus en plus influencés par d'autres facteurs : en particulier l'activité des opérateurs non commerciaux sur les marchés à terme et plus généralement par la spéculation qui pourrait en découler.

IV

LES COURS MONDIAUX DU SUCRE EN 2008/09

1 – LE NIVEAU MOYEN DES COURS

L'orientation générale pour la campagne 2008/09 est à la hausse. La moyenne générale des cours exprimés en dollars la tonne a augmenté de plus de 20 % aussi bien pour le sucre brut que pour le sucre blanc.

Les cours ont largement dépassé ceux de la campagne 2005-2006 et ont même atteint les records remontant à près de 30 ans.

Le spot de New-York, bien qu'ayant pris près de 19 % sur une campagne, reste toutefois inférieur à celui de 2005/006.

Tab IV – 1 : Evolution, de 2005/06 à 2008/09, des cours du sucre exprimés en dollars

	SUCRE BLANC – LONDRES (\$/t)					SUCRE BRUT – NEW YORK (\$/t)				
	2005/06*	2006/07*	2007/08*	2008/09*	2008/09 2007/08	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2008/09 2007/08
Spot										
Moyenne	393,65	-	-	-	-	347,28	258,74	295,73	351,28	+ 18,8 %
Minimum	271,50	-	-	-	-	244,71	229,50	246,69	256,39	+ 3,9 %
Maximum	499,00	-	-	-	-	451,06	297,00	368,17	551,59	+ 49,8 %
1^{er} terme coté										
Moyenne	397,86	336,11	333,59	415,91	+ 24,7 %	326,24	230,36	255,81	331,89	+ 29,7 %
Minimum	281,20	272,50	266,30	328,60	+ 23,4 %	222,66	186,29	204,37	233,03	+ 14,0 %
Maximum	497,00	422,00	414,50	618,00	+ 49,1 %	424,60	277,30	331,13	553,13	+ 67,0 %

* Le spot de Londres a cessé d'être coté en juillet 2006

Les cours, lors de la campagne 2008/09, ont fluctué à l'intérieur d'une fourchette de **300 \$/t** pour le terme de New - York comme pour celui de Londres, ainsi que pour le spot de New-York.

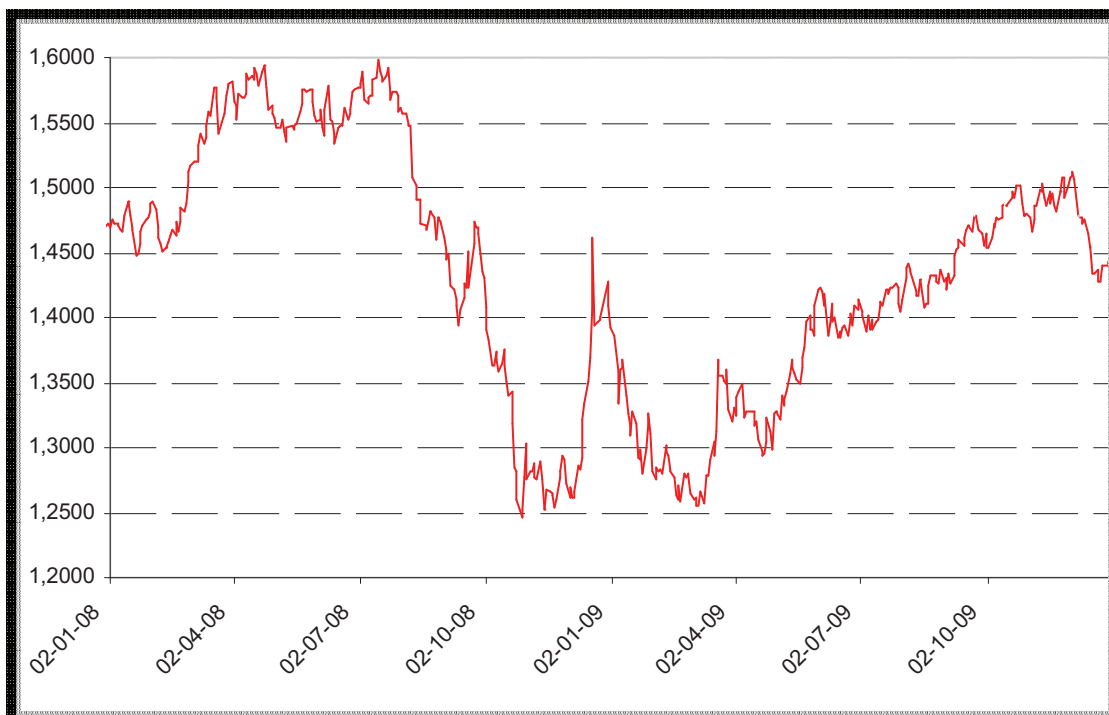
Tab IV – 2 : Evolution des cours du sucre blanc exprimés en euros

(en €/t)

	SUCRE BLANC			SUCRE BRUT		
	2007/08	2008/09	Variation	2007/08	2008/09	Variation
Spot	-	-	-	197,09	255,43	+ 29,6 %
1 ^{er} terme	222,05	305,93	+ 37,8 %	170,34	243,57	+ 43,0 %

Malgré un dollar très irrégulier navigant entre 1,2732 \$ pour 1 € en novembre 2008 et 1,4562 \$ pour 1 € en septembre 2009, les cours du blanc et du brut, exprimés en Euros, sont nettement orientés à la hausse⁽²⁾.

Graphique IV – 1 : Evolution du \$ par rapport à l' € en 2008 et 2009



2 – LE PROFIL DES COURS

Les cours du sucre blanc et du sucre brut, après avoir été touchés par la crise financière sont de nouveau repartis à la hausse pour atteindre des niveaux que l'on n'avait plus vus depuis 28 ans et demi.

La prime, quant à elle a connu une volatilité importante tout au long de l'année.

• **Les cours**

A la fin de l'année 2008, et malgré des fondamentaux bien orientés, les cours ont été affectés par la crise financière et le redressement du dollar.

Dès janvier 2009, les cours du sucre bénéficient de la hausse générale des matières agricoles. Les fonds d'investissements s'intéressent au sucre, attirés par la perspective de bilans déficitaires pour les campagnes 2008/09 et 2009/10 et par l'annonce d'une mauvaise récolte en Inde (d'une estimation de 20 Mt en décembre, la production de sucre est ensuite tombée à 18,8 Mt en janvier et à 18 Mt en février).

Après une période de consolidation lors du mois de mars, les cours vont repartir à la hausse au gré des annonces concernant la baisse de la production indienne. A cela s'ajoutent des baisses de production dans de nombreux pays (Australie, Chine, Pakistan, Mexique) et un dollar qui se déprécie face à l'Euro

⁽²⁾ Un euro valait en moyenne 1,5038 en 2007/08 contre 1,3528 dollar en 2008/09.

A partir du mois de juillet et août, les aléas climatiques (annonces d'une sécheresse en Inde et ralentissement de la récolte à cause des pluies au Brésil) vont propulser les cours vers des sommets que l'on n'avait pas vu depuis 28 ans ½, ceux-ci dépassant largement ceux de la dernière bulle de début 2006.

Le mois de septembre 2009 va voir les cours redescendre légèrement et se stabiliser entre 21 et 23 ct/lb.

- **La prime**

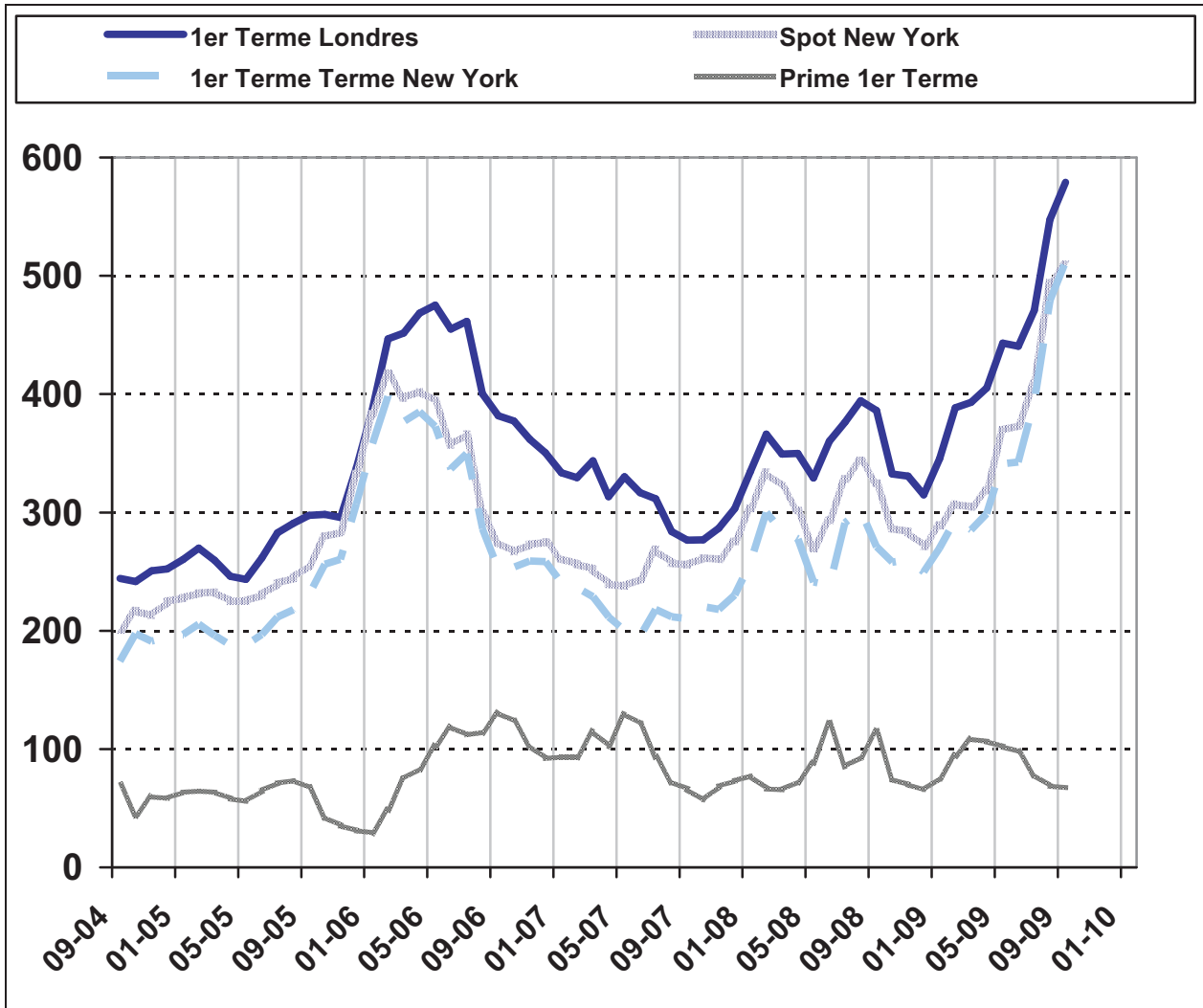
La prime moyenne sur une année reste relativement stable par rapport à la campagne précédente. Cependant, l'écart maximum est de 40 \$/t soit un écart moitié moindre que celui de la campagne 2007/08.

Lors des trois premiers mois de la campagne la prime connaîtra une baisse continue avant de dépasser les 100 \$/t lors de la période de mars à mai et de redescendre progressivement vers les 60 \$/t.

Tab IV – 3 : Evolution de la prime de blanc en 2007/08 et 2008/09

	Moyenne octobre/Sept.	Octobre	Sept.	Evolution
Campagne 07/08	81,87	56,53	115,24	+103,8 %
Campagne 08/09	84,02	74,41	67,62	- 9,1 %
Evolution par rapport à la campagne 07/08	+ 2 ,6%	+31,6%	- 58,7%	

**Cours mondiaux du sucre en \$/t :
sucre blanc (Londres) et sucre roux (New-York)**



Partie II

LE MARCHÉ COMMUNAUTAIRE DU SUCRE

Campagnes 2007/08 et 2008/09

Sommaire

	Page
Introduction	48
1. La campagne 2007/08 dans l'Union Européenne	
I - Surfaces, rendements et production.....	50
II - La consommation.....	57
III - Les échanges.....	58
2. La campagne mondiale 2008/09 dans l'Union Européenne – données provisoires	
I - Surfaces, rendements et production.....	62
II - La consommation.....	69
III - Les échanges.....	70
IV - Les prix.....	74

INTRODUCTION

La baisse de la production sucrière, intervenue en 2006/07, conséquence de la réforme de l'OCM, ne se poursuit pas en 2007/08 malgré le recul des surfaces betteravières de 4,3 %. Au contraire, la progression des rendements (+ 7,6 %) permet à l'UE d'enregistrer une hausse de sa production fraîche de sucre de 3 %, à **17,1 Mt**, contre **16,7 Mt** en 2006/07 sur 15 mois (16,4 Mt sur 12 mois). Parallèlement à la réduction des quotas, consécutive à la réforme, la hausse de la production sucrière se traduit par un recul de la production sous quota et une forte progression de la production hors quota.

En revanche, c'est avec la campagne 2008/09 que les effets de la réforme, spécifiquement la relance opérée par la Commission, se font pleinement sentir. En effet, alors que **2,178 Mt** de quotas (dont 1,825 Mt de sucre), avaient été abandonnés lors des deux premières campagnes de la réforme, la relance mise en oeuvre, notamment par son élargissement aux planteurs, a permis l'abandon de **3,33 Mt supplémentaires** (3,273 Mt de sucre et 60 569 tonnes d'isoglucose) pour 2008/09. Le quota sucrier de la l'UE recule ainsi de 20%, passant de **16,85 Mt** en 2007/08 à **13,47 Mt** en 2008/09. Ce recul est à l'origine de la forte baisse des surfaces ensemencées en 2008 (-13 %). Cependant la production fraîche de sucre en 2008/09, **15,34 Mt**, diminue dans une proportion moindre (- 10%), compte-tenu de la hausse du rendement.

Pour ce qui concerne la consommation, on note une relative stabilité de la consommation de sucre alimentaire à **16 Mt**, en 2008/09.

En revanche, on enregistre en 2008/09 une chute des livraisons de sucre industriel, de 2,5 Mt en 2007/08 à 2 Mt en 2008/09, aussi bien pour les industries chimiques et pharmaceutiques que pour la fabrication d'alcool.

Enfin, c'est dans le domaine des échanges extérieurs que les effets de la réforme se font le plus sentir. Le solde des échanges, devenu déficitaire de **plus de 1 Mt** en 2006/07, passe à **- 1,18 Mt** en 2007/08 et **- 2,08 Mt** en 2008/09.

Les échanges de sucre en l'état sont marqués par une forte baisse des exportations, de 2,65 Mt en 2006/07 à 1,45 Mt en 2007/08 et **0,97 Mt en 2008/09**. Les exportations subventionnées restent non seulement plafonnées par l'accord OMC à 1,375 Mt mais également limitées par les conditions plus restrictives de délivrance de restitutions en 2007/08 (augmentation de la décote) et la disparition complète de ces restitutions en 2008/09. Enfin, il convient de souligner le retour d'exportations substantielles de sucre hors quota en 2008/09 tandis que les exportations de sucre du quota deviennent résiduelles.

Les importations de sucre en l'état sont en revanche en forte hausse de 2,31 Mt en 2006/07 (12 mois), à 2,63 Mt en 2007/08 et 3,04 Mt en 2008/09.

L'UE est de fait devenue le troisième importateur mondial en 2008/09 avec les Etats-Unis, après la Russie et l'Inde.

La campagne 2007/08
dans l'Union Européenne

I

**SURFACES, RENDEMENTS, PRODUCTION, STOCKS
DE L'UNION EUROPEENNE EN 2007/08**

Deux éléments caractérisent la campagne sucrière 2007/08 : l'adhésion de deux nouveaux Etats membres, la Bulgarie et la Roumanie, à compter du 1/01/2007 et la relance de la restructuration par la Commission, dont les effets se feront sentir lors de la campagne 2008/09.

1- SURFACES

Tab I-1 : Surfaces betteravières * des campagnes 2005/06 à 2007/08 (en 1 000 ha)

	Surfaces (1 000 ha)			Variation en %
	2005/06	2006/07	2007/08	
Allemagne	428	353	391	10.8%
Autriche	44	40	42	5.0%
Bulgarie	-	-	2	
Danemark	47	41	39	-4.9%
Espagne	104	101	60	-40.6%
Finlande	31	25	16	-36.0%
France	343	366	353	-3.6%
Grèce	42	26	14	-46.2%
Irlande	31	0	0	
Italie	249	94	86	-8.5%
Pays-Bas	99	84	82	-2.4%
Portugal	8	4	1	-75.0%
Royaume-Uni	126	106	106	0.0%
Suède	49	45	41	-8.9%
UEBL	87	80	85	6.3%
Hongrie	61	48	38	-20.8%
Lettonie	14	11	0	-100.0%
Lituanie	22	18	17	-5.6%
Pologne	278	241	228	-5.4%
Rep. Tchèque	69	56	54	-3.6%
Roumanie	-	-	23	
Slovaquie	33	28	19	-32.1%
Slovénie	8	7	0	-100.0%
Total UE	2 173	1 774	1 697	-4.3%

* Hors betteraves jus vert

Source : CE

Le recul des surfaces betteravières, initié en 2006 par la réforme de l'OCM, se poursuit en 2007, mais à un rythme plus faible (4,3 %), grâce à l'apport des surfaces betteravières de la Roumanie et de la Bulgarie (25 000 ha), nouveaux Etats membres de l'UE.

Ce recul concerne cependant la plupart des Etats membres, y compris la France, seul Etat membre à avoir vu ses surfaces augmenter en 2006/07 (si l'on prend en compte les betteraves destinées à la production de jus vert, la surface totale augmente en 2007/08).

En 2007/08, seuls 4 Etats voient leurs surfaces betteravières augmenter ou rester stables (Allemagne, Autriche, Belgique et Royaume-Uni), et deux Etats membres cessent complètement leur activité betteravière (Slovénie et Lettonie).

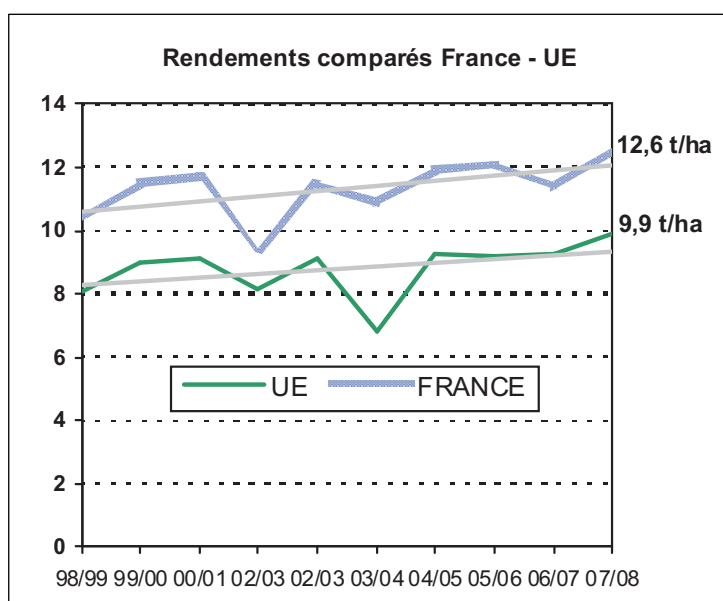
Pour autant, ce second recul consécutif ne correspond pas en proportion égale aux objectifs de la réforme en matière de réduction de la production (fin 2007/08, les abandons de quotas réalisés s'élèvent à 1,8 Mt pour un objectif de 6 Mt).

2 – LES RENDEMENTS

Tab I-2 : Les rendements en UE en 2007/08 (en tonnes de sucre /ha)

	Rendements (en tonne de sucre / ha)			
	2005/06	2006/07	2007/08	Variation en %
Allemagne	9,4	9,2	10,0	8,7%
Autriche	10,6	9,6	8,6	-10,4%
Bulgarie	-	-	2,1	
Danemark	10,1	9,2	9,7	5,4%
Espagne	10,4	10,6	11,8	11,3%
Finlande	5,8	5,2	6,3	21,2%
France	12,1	11,4	12,6	10,5%
Grèce	7,4	6,5	5,6	-13,8%
Irlande	6,0	-	-	-
Italie	7,2	7,0	9,0	28,6%
Pays-Bas	9,9	10,8	10,8	-
Portugal	9,6	10,2	10,1	- 1,0%
Royaume-Uni	10,6	10,9	9,9	- 9,2%
Suède	8,3	6,9	8,7	26,0%
UEBL	10,6	10,7	10,3	- 3,8%
Hongrie	8,1	7,4	6,9	- 6,8%
Lettonie	5,1	3,9	-	-
Lituanie	5,7	5,4	7,4	37,0%
Pologne	7,4	7,1	8,4	18,3%
Rep. Tchèque	8,1	8,3	6,6	-20,5%
Roumanie	-	-	4,1	-
Slovaquie	8,0	7,3	7,1	-2,7%
Slovénie	7,5	6,2	-	-
Total UE	9,2	9,2	9,9	7,6%

Sources : CE, FranceAgriMer



Le rendement communautaire moyen s'élève à **9,9 t/ha** pour 2007/08, valeur record pour l'UE. L'augmentation du rendement est d'autant plus remarquable qu'elle se fait au moment de l'intégration de deux nouveaux Etats membres, dont les rendements sont les deux plus faibles de l'UE, 2,1 t/ha pour la Bulgarie et 4,1 t/ha pour la Roumanie.

A la différence de la précédente campagne, la hausse des rendements se vérifie au sein de 11 des 18 Etats producteurs de l'UE à 25 (hors Bulgarie et Roumanie), notamment, en France, en Allemagne et en Pologne. Elle est même particulièrement importante et atteint des taux de croissance supérieurs à 25 % dans certains pays (en Lituanie, en Suède et en Italie).

Cette progression des rendements est probablement due, pour une part, à des conditions agronomiques plus favorables, au

moins pour certains des Etats membres concernés. Mais pour une autre part, il faut également y voir, très vraisemblablement, les premiers effets de la réforme. Les abandons ayant été réalisés, au sein de chaque Etat, par les planteurs dont les rendements étaient les moins élevés.

Par ailleurs, les rendements entre les différents Etats membres de l'UE connaissent toujours une forte amplitude. Celle-ci est même plus importante encore en 2007/08 : les rendements varient du simple au sextuple, de 2,1 t/ha en Bulgarie à 12,6 t/ha pour la France.

3 – LA PRODUCTION

Tab I-3 : La production fraîche de sucre de l'UE de 2005/06 à 2007/08 (en 1 000 tonnes)

	Production (en 1 000 t de sucre blanc)			Variation (%) 2007/08 // 2006/07
	2005/06	2006/07	2007/08	
BETTERAVE				
Allemagne	4 035	3 265	3 920	20,1%
Autriche	466	384	345	-10,2%
Bulgarie	-	-	4	
Danemark	475	375	380	1,3%
Espagne	1 081	1 027	711	-30,8%
Finlande	179	130	101	-22,3%
France	4 140	4 151	4 445	7,1%
Grèce	310	170	78	-54,1%
Irlande	493	351	265	-24,5%
Italie	190	0	0	
Pays-Bas	1 783	653	772	18,2%
Portugal	71	60	0	-100,0%
Royaume-Uni	125	97	125	28,9%
Suède	976	905	892	-1,4%
UEBL	2 047	1 705	1 919	12,6%
Hongrie	77	31	14	-54,8%
Lettonie	559	470	354	-24,7%
Lituanie	-	-	95	
Pologne	1 341	1 157	1 049	-9,3%
Rep. Tcheque	263	205	136	-33,7%
Roumanie	60	43	0	-100,0%
Slovaquie	406	312	354	13,5%
Slovénie	925	855	873	2,1%
Total sucre de betteraves	20 002	16 346	16 832	3,0%
CANNE				
Espagne	5	4	0	-100,0%
France	269	287	232	-19,2%
Portugal	2	2	1	-50,0%
Total sucre de canne	276	293	233	-20,5%
MELASSE				
Allemagne	18	8	8	0,0%
Autriche	23	25	22	- 12,0%
Total sucre de mélasse	41	33	30	- 9,1%
Total	20 319	16 672	17 095	+ 2,5 %

Sources : CE, FranceAgriMer

La baisse des surfaces betteravières dans l'UE ayant été inférieure à la hausse du rendement moyen sucrier, il en résulte une augmentation de la production fraîche de sucre de l'UE, de **0,425 Mt** par rapport à 2006/07, soit 2,5%. Une partie de l'évolution des surfaces et de la hausse de la production est cependant le fait de l'élargissement de l'UE-25 à la Bulgarie et surtout à la Roumanie.

Cette progression de la production sucrière en 2007/08 ne pouvait donc qu'accroître les disponibilités de sucre hors-quota (cf tableau I-4).

D'autre part la relative faiblesse des abandons de quota en 2007/08, conjuguée avec le maintien de stocks élevés de sucre sur le marché libre en début de campagne et de stocks d'intervention, explique la décision de l'UE de procéder à une mesure de retrait sur le sucre du quota. Cette décision fut annoncée dès le printemps 2007, avant les semis, de manière à laisser la possibilité aux planteurs de réduire leurs intentions de semis. La Commission a décidé d'imposer un retrait à hauteur de **13,5%** du quota, modulé à la baisse pour les États membres ayant procédé à des abandons en 2006/07 (Italie, Hongrie, Slovaquie, Finlande, Suède, R.Tchèque) et exonérant les pays dont les abandons ont été supérieurs à 50% de leur quota au 1/07/2006.

Le retrait potentiel s'élevait ainsi à **2 Mt** : **0,3 Mt** n'ayant pas été produites (principalement en Espagne et au Danemark), **1,7 Mt** furent physiquement retirés, disponibles pour être utilisés comme sucre excédentaire (contre 1,3 Mt en 2006/07)

Les disponibilités totales de sucre 'hors quota' s'en sont trouvées ainsi fortement accrues, passant de **2,1 Mt** en 2006/07 à **3,2 Mt** en 2007/08, d'autant plus que la Commission décida de remettre en vente une partie du sucre d'intervention (sucre du quota) comme sucre industriel, pour un volume qui au final s'est avéré assez réduit (57 000 tonnes).

Tab I-4 : Répartition de la production sous quota et hors quota de 2006/07 à 2007/08

(en 1 000 t)

	2006/07 (15 mois)	2007/08	Evolution en % 07/08 - 06/07
1 - Production fraîche	16 672	17 095	2,5 %
2 - Production fraîche sous quota	15 890	15 640	-1,6 %
3 - Report campagne précédente	847	525	-38,0 %
4 - Production sous quota (retrait compris) = 2 + 3	16 737	16 165	-3,4 %
5 - Retrait	1 285	1 703	32,5 %
6 - Production sous quota hors retrait	15 452	14 462	-6,4 %
7 - Production fraîche hors quota (retrait non compris)	781	1 455	86,3 %
8 - Hors quota disponible (y compris retrait) = 5 + 7	2 066	3 157	52,8 %
9 - Report sur campagne suivante	525	694	32,2 %
10 - Production réglementaire totale = 1 + 3 - 9	16 994	16 926	-0,4 %

Sources : CE, FranceAgriMer

• Les quotas

Tab I-5 : Quota de production de 2005/06 à 2007/08

(en 1 000 t)

UE 25/27	2005/06	2006/07 (15 mois)	2007/08	Evolution en % 2007- 08 / 2006-07
Quota A et B (2005/06)	15 635			
Déclassement (2005/06)	1 805			
Quota initial		17 441	17 159	
Quotas additionnels		867	145	
Abandons de quotas		1 149	676	
Total Quota 1	17 441	17 159	16 628	- 3 %
Quotas transitoires		503	110	
Quota Bulgarie & Roumanie			114	
Total Quota	17 441	17 662	16 852	- 4,6 %

Source : CE

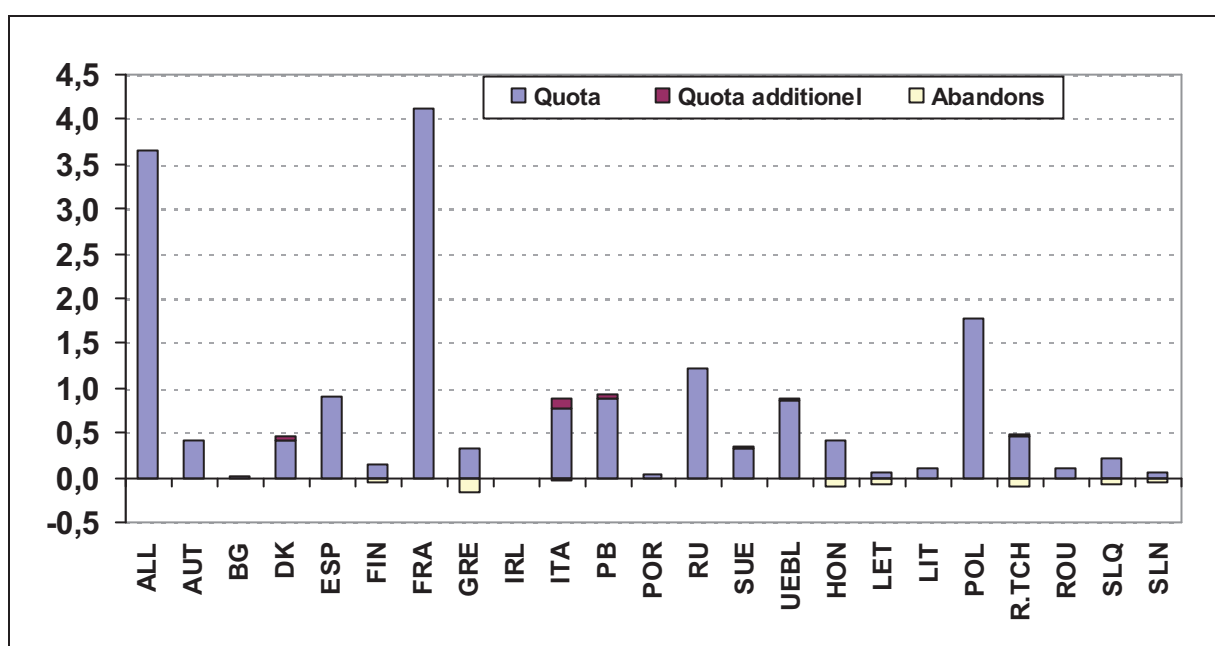
Hors quotas transitoires (liés à l'allongement de la campagne 2006/07 à 15 mois), le quota de l'UE-25 n'avait finalement diminué que de **0,28 Mt** en 2006/07, dans la mesure où l'abandon de **1,15 Mt** avait été en grande partie compensé par l'attribution de **0,87 Mt** de quotas additionnels.

L'espérance d'une réduction plus importante des quotas en 2007/08 ne fut pas réellement concrétisée : en effet d'une part les abandons lors de la seconde campagne de la réforme furent plus faibles qu'en 2006/07, avec 0,68 Mt contre 1,15 Mt, et d'autre part l'impact de ces abandons fut atténué par l'attribution de 0,11 Mt de quotas à la Roumanie et la Bulgarie et de 0,145 Mt de quotas additionnels. Au total le quota communautaire est passé de 17,16 Mt en 2006/07 à 16,73 Mt en 2007/08, soit une baisse de seulement 0,43 Mt.

Tout comme en 2006/07, la répartition du quota entre Etats Membres se modifie sensiblement.

En outre, après l'Irlande qui avait abandonné la production de sucre en 2006/07, la Lettonie et la Slovaquie cessent leurs activités sucrières en 2007/08.

Graph. I-1 : Répartition des quotas de production 2007/08 (en Mt)



Source : CE

**Tab I-6 : Evolution du quota sucre de production par Etats membres
entre 2006/07 et 2007/08 (en 1 000 tonnes)**

	2006/07						2007/08						Total 2 / Total 1
	Quotas												
	au 1/07/06	addition nels.	aban- dons	tran- sitoires.	Total 1	%	au 1/10/08	addition nels.	aban- dons	Total 2	%		
ALL	3 417	239		5	3 661	20,7%	3 656	20		3 655	21,7%	0,0%	
AUT	387	18			405	2,3%	405			406	2,4%	0,0%	
BG	-				-	-	5			5	0,0%	-	
DK	421				421	2,4%	421	32		452	2,7%	7,5%	
ESP	997		93	324	1 228	7,0%	904		17	887	5,3%	-27,8%	
FIN	146				146	0,8%	146		56	90	0,5%	-38,4%	
FRA	3 769	352			4 121	23,3%	4 121			4 121	24,5%	0,0%	
GRE	318				318	1,8%	318		159	159	0,9%	-50,1%	
HON	402	5			407	2,3%	407		108	299	1,8%	-26,6%	
IRL	199		199		0	0 %	0			0	0 %	-	
ITA	1 557		779	121	899	5,1%	778	0	25	864	5,1%	10,9%	
LET	67				67	0,4%	67		67	0	0,0%	-100,0%	
LIT	103				103	0,6%	103	8		111	0,7%	7,8%	
PB	865	12			877	5,0%	877	55		931	5,5%	6,2%	
POL	1 672	99			1 771	10,0%	1 771	1		1 773	10,5%	0,1%	
POR	80		35	53	98	0,6%	44		20	25	0,1%	-43,3%	
R. TCH	454	14			469	2,6%	469	6	102	372	2,2%	-20,6%	
ROU	-				-	-	109			109	0,6%	-	
RU	1 139	83			1 221	6,9%	1 221			1 221	7,2%	0,0%	
SLQ	207	3			210	1,2%	210	6	70	146	0,9%	-30,5%	
SLN	53				53	0,3%	53		53	0	0,0%	-100,0%	
SUE	368		43		326	1,8%	326	18		343	2,0%	5,3%	
UEBL	820	42			862	4,9%	862	20		882	5,2%	2,4%	
Total UE	17 441	867	1 149	503	17 662	100%	17 273	145	676	16 852	100%	-3,61%	

Source : CE

A l'issue des deux premières campagnes de la réforme, **2,18 Mt** de quotas (1,825 Mt de sucre, 0,32 Mt de sirop d'inuline et 33 000 tonnes pour l'isoglucose) ont été abandonnées, soit un résultat en demi-teinte, bien éloigné de l'objectif de **6 Mt**. Cette performance moyenne du fonds de restructuration a conduit à une révision importante de son fonctionnement et à un plan de relance début 2008. L'idée était d'associer les planteurs aux possibilités d'abandon en accédant directement au fonds de restructuration et en leur faisant bénéficier d'une indemnité supplémentaire (237,5 €/t par tonne de quota sucre).

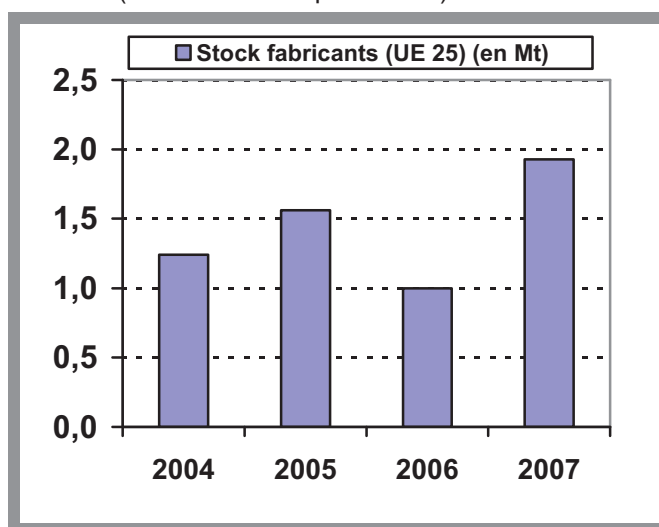
De plus, la procédure d'abandons de quotas a été aménagée en deux temps : la première phase, inchangée, restait ouverte à tous les fabricants sans conditions, jusqu'au 31/01/2008, date limite de dépôt des dossiers d'abandons au titre de la campagne 08/09. Une seconde phase, nouvelle, a été ouverte jusqu'au 31 mars 2008 ; elle était réservée aux seuls fabricants ayant participé à la 1^{ère} phase et dont les abandons étaient au moins équivalents au retrait préventif de la campagne 07/08.

Cette relance va permettre l'abandon supplémentaire de **3,27 Mt** de sucre et 0,06 Mt de sirop d'isoglucose au titre de la campagne 2008/09.

4 – STOCKS

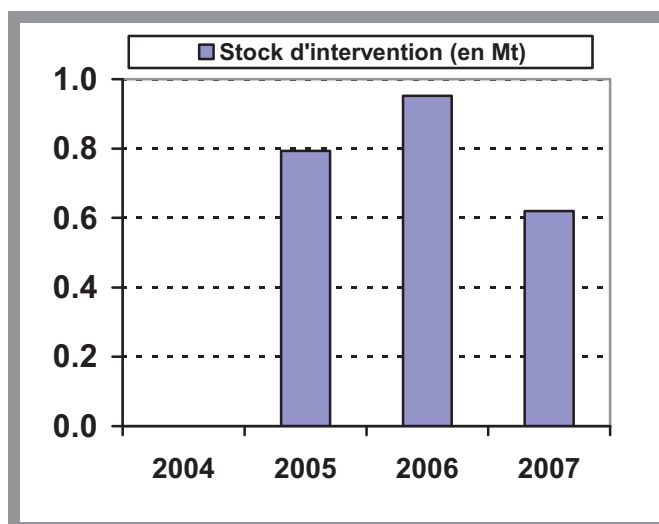
Au début de la campagne 2007/08, les stocks de sucre du quota étaient encore élevés, aussi bien chez les fabricants que pour le stock public d'intervention. Au 1^{er} octobre 2007, nous estimons que le stock de sucre de la production 2006 était de 2 Mt dans l'UE à 25, contre 1 à 1,5 Mt les années précédentes. Ce stock était d'autant plus élevé qu'il n'était pas susceptible d'abonder des exportations au même niveau que lors des campagnes précédentes la réforme en 2006. A cela s'ajoutait un stock d'intervention supérieur à 0,6 Mt, principalement détenu en Italie.

Graph. II-2 : Stock de sucre du quota au 1er Octobre
(sucre ancienne production) hors intervention



Source : estimations FranceAgriMer

Graph. II-3 : Stock de sucre d'intervention au 1^{er} octobre



Source : estimations FranceAgriMer

II

LA CONSOMMATION DE SUCRE DE L'UNION EUROPEENNE EN 2007/08

Depuis 2005/06, la consommation intérieure européenne semble fortement évoluer. Une part de cette évolution est liée bien évidemment à la réforme elle-même : depuis 2006/07, une partie de la consommation industrielle ne se fait plus à partir de sucre du quota mais avec du sucre hors quota, qui pour sa part ne peut plus être exporté, en dehors de l'ouverture d'un contingent par la Commission européenne.

En outre, la campagne 2006/07 se déroulant sur 15 mois, les comparaisons entre les différentes campagnes restent difficiles.

Cela dit, on constate une forte hausse de la consommation globale de sucre (quota et hors quota) : de **15,57 Mt** en 2005/06 à **16,53 Mt** en 2006/07 (ramené à 12 mois) et **18,31 Mt** en 2007/08, soit + 5,5 % en 2006/07 et + 12,3 % en 2007/08. En réalité, la consommation de sucre alimentaire de **l'UE à 25**, reste relativement stable : elle est de 15,04 Mt en 2005/06, 15,16 Mt en 2006/07 (ramenée sur douze mois), et 15,8 Mt en 2007/08, soit une consommation mensuelle de 1,25 Mt en 2005/06, de 1,26 Mt en 2006/07 et de 1,32 Mt en 2007/08 Mt.

Cette hausse s'explique donc par plusieurs facteurs :

- le passage de 25 Etats membres à 27 Etats membres, expliquant une hausse mécanique de 0,8 Mt de la consommation (550 000 tonnes pour la Roumanie et 250 000 tonnes pour la Bulgarie) ;
- une très forte augmentation des livraisons de sucre industriel pour répondre à une demande croissante de la part :
 1. des industries chimiques, pharmaceutiques et levureries de 2005/06 à 2006/07, qui peut elle-même s'expliquer par un plus grand nombre d'utilisateurs du fait de la réforme ;
 2. des fabricants d'alcool et d'éthanol en particulier de 2006/07 à 2007/08.

Tab II-1 : Evolution de la consommation de sucre dans l'UE

	2005/06 (Juillet-Juin)		2006/07 (Juillet-Septembre)		2007/08 (Octobre-Septembre)	
	Quota	Hors quota	Quota	Hors quota	Quota	Hors quota
Consommation intérieure	15 566		18 950	1 709	15 807	2 503
- dont industrie chimique	531			1 055		1 012
- dont bio-éthanol				654		1 491

Source : CE , FranceAgriMer

III

LES ECHANGES DE L'UNION EUROPEENNE EN 2007/08

La réforme de l'OCM sucre prévoyait initialement la suppression du budget restitutions et donc la quasi-suppression des exportations de sucre du quota dès la campagne 2007/08. Mais assez rapidement au début de l'année 2007, il est apparu que le marché du sucre du quota en 2007/08 risquait de présenter un excédent important, lié à l'insuffisance des abandons de quota et au maintien de stocks élevés. En conséquence la Commission a proposé de reconduire pour une campagne supplémentaire une enveloppe spécifique pour les restitutions pour l'exportation.

Dans le même temps les importations de sucre de l'UE augmentent, essentiellement en raison de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'UE.

Au total le déficit des échanges de sucre de l'UE, apparu en 2006/07, ne s'accroît pas en 2007/08, essentiellement du fait du maintien des exportations avec restitutions. Sur les trois dernières campagnes, de 2005/06 à 2007/08, l'UE passe d'une situation d'exportateur net de + 5,9 Mt en 2005/06 et du rang de deuxième exportateur mondial, à celle d'importateur net de - 1,2 Mt en 2007/08 et devient l'un des trois premiers importateurs mondiaux. Cette évolution est bien évidemment l'une des conséquences directes, la plus visible, de la réforme engagée en 2006/07.

Tab III-1 : Evolution des échanges de l'UE avec Pays Tiers (en tonnes)

	Campagne 2006/07 (oct – sept)	Campagne 2007/08 (oct – sept)
Importations	2 308 493,3	2 627 155,3
Exportations	1 205 525,9	1 445 313,5
Solde	-1 102 967,4	-1 181 841,8

Source : douanes

Tab III-2 : Evolution des échanges de l'UE avec Pays Tiers (certificats en 1000 t)

Certificats délivrés (1)	2004/05	2005/06	2006/07 (15 mois)	2007/08
Importations				
<i>Contingents à droits nuls :</i>				
Protocole ACP (1/07 – 30/06 ?)	1 305,0	1 305,0	1 291,3	1 246,6
Protocole ACP – Sucre complémentaire (SPS)	148,0	155,2	334,0	266,6
PMA / EBA - TSA	112,0	129,8	192,1	178,0
Balkans	193,0	192,2	369,5	355,7
Sucre industriel				
<i>Contingents à droits réduits :</i>				
EBA -TSA			14,5	6,9
ex contingent Finlande / CXL	85,5	126,7	144,0	106,9
Bulgarie / Roumanie				528,3
Moldavie (2)				15,0
Total UE 25/27	1 844,0	1 908,9	2 345,4	2 704,0
Exportations				
Sucre avec restitution (3)	2 571,0	2 655,0	1 108,9	1 553,0
<i>Dont certificats délivrés du 1^{er} août au 30 septembre</i>			288,9	341,5
<i>Dont certificats délivrés à partir du 1^{er} octobre</i>			820,0	1 211,5
Sucre hors quota	2 529,0	5 166,0	655,0	-
Total UE 25 / 27	5 100,0	7 821,0	1 763,9	1 553,0
Exportations (+) / importations (-) nettes	+ 3 257,0	+ 5 912,1	- 581,5	- 1 151,0

Source : CE

(1) Ce tableau ne fait état que des quantités de sucre qui correspondent aux certificats délivrés au titre d'une campagne d'adjudication et non des quantités physiques de sucre effectivement importées ou exportées. Les totaux diffèrent donc de ceux portés dans les bilans (qui concernent des quantités physiques).

(2) La durée de référence de délivrance des certificats au titre du contingent moldave est l'année civile et non la période de campagne

(3) Ce total comprend également les exportations de sucre à partir des stocks d'intervention (205 510 tonnes en 2006/07 et 194 475 tonnes en 2007/08).

1 – Les importations

1.1 Les certificats

La campagne 2007/08 connaît une forte hausse des importations. Rapportée en moyenne mensuelle les importations de l'UE en provenance des pays tiers s'élèvent à 225 000 tonnes environ en 2007/08, contre 160 000 tonnes environ en 2006/07 (campagne sur 15 mois), soit une hausse de plus de 25 %. Cependant, l'essentiel de cette hausse provient de l'élargissement de l'UE à 27 membres avec l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'UE, et l'octroi d'un contingent supplémentaire de 528 384 tonnes.

Il convient de noter néanmoins le recul des importations de certaines origines, du fait d'une baisse du contingent (comme le CXL revenu à une base de 12 mois), ou d'une sous utilisation du contingent (Inde, Balkans).

Pour ce qui est des sucres importés à droit réduit, au titre du régime EBA (« *Everything But Arms* » ou TSA : « Tout sauf les Armes »), on constate leur stabilité, voire leur diminution, malgré la baisse progressive des droits programmée depuis le 1^{er} juillet 2006. Pour mémoire, la réduction du droit de douane était de 20% au 1^{er} juillet 2006, de 50% au 1^{er} juillet 2007 et de 80% à partir du 1^{er} juillet 2008. A compter du 1^{er} octobre 2009, il n'y aura plus de contingent à droit nul et tout droit de douane sera supprimé.

1.2 Les flux physiques

Tab III.2 Importations de sucre dans l'UE (hors RPA) (flux physiques en tonnes)

	2006/07 (oct – sept)	2007/08 (oct – sept)
17011110 (sucre de canne pour raffinage)	1 588 138.7	1 933 277,8
17011190 (sucre de canne non destiné au raffinage)	163 437.7	200 924,8
17019910 (sucre blanc de pureté >= 99,5%, sans colorants ni aromatisants)	555 680.9	485 327,2
Autres	1 236,0	7 625,6
Total	2 308 493.3	2 627 155,3

Source : douanes

2 – Les exportations

2.1 Les exportations physiques

Tab III.3 Exportations de sucre de l'UE (hors RPA) (flux physiques en tonnes)

	2006/07 (oct – sept)	2007/08 (oct – sept)
Sucre blanc	1 197 096.5	1 434 257.9
Sucre roux	8 429.4	11 055.6
Total	1 205 525.9	1 445 313.5

Source : douanes

Les exportations 2007/08 accusent une baisse importante par rapport à la campagne 2006/07, campagne réglementaire de 15 mois ; le volume exporté sur la campagne 2006/07 est toutefois fortement majoré notamment par le sucre C produit lors de la campagne 2005/06 et exporté de juillet à septembre 2006. En revanche si l'on compare les campagnes 2006/07 et 2007/08 sur une période identique de 12 mois, d'octobre à septembre, les exportations physiques de sucre 2007/08 sont supérieures à celles de 2006/07.

Initialement non prévu par la Commission européenne, le maintien d'exportations de sucre du quota avec restitutions en 2007/08 s'est en effet avéré nécessaire pour équilibrer un bilan du sucre du quota, dans lequel la production avait insuffisamment diminué, en raison d'abandons de quotas plus faibles qu'attendus.

2.2 Certificats d'exportation de sucre du quota

Tab III.4 Certificats d'exportations de sucre de l'UE (hors RPA)

En tonnes	Campagne 2006/07 (oct – sept)	Campagne 2007/08 (oct – sept)
Adjudication marché libre	956 005	1 017 100
Adjudication au départ de l'intervention	205 510	194 475
Total	1 161 515	1 211 575

Source : douanes

Sur les 12 mois de la campagne 2007/08, 1,21 Mt de certificats ont été délivrés dans le cadre des adjudications au départ du marché libre et de l'intervention, soit un niveau légèrement supérieur à celui de la même période en 2006/07.

La différence entre les volumes de certificats délivrés sur une période de 12 mois et les exportations physiques réellement réalisées sur la même période a plusieurs explications :

- la durée de validité des certificats est de 5 mois, dans le cadre des adjudications, à compter du mois de délivrance
- le volume pouvant être exporté avec un certificat donné peut aller jusqu'à à 105% de la valeur faciale de ce certificat : les 1,21 Mt de certificats délivrés en 2007/08 autorisent donc des exportations physiques de 1,27 Mt
- enfin des certificats dits de 'droit commun' (restitution non adjudgée) sont également attribués.

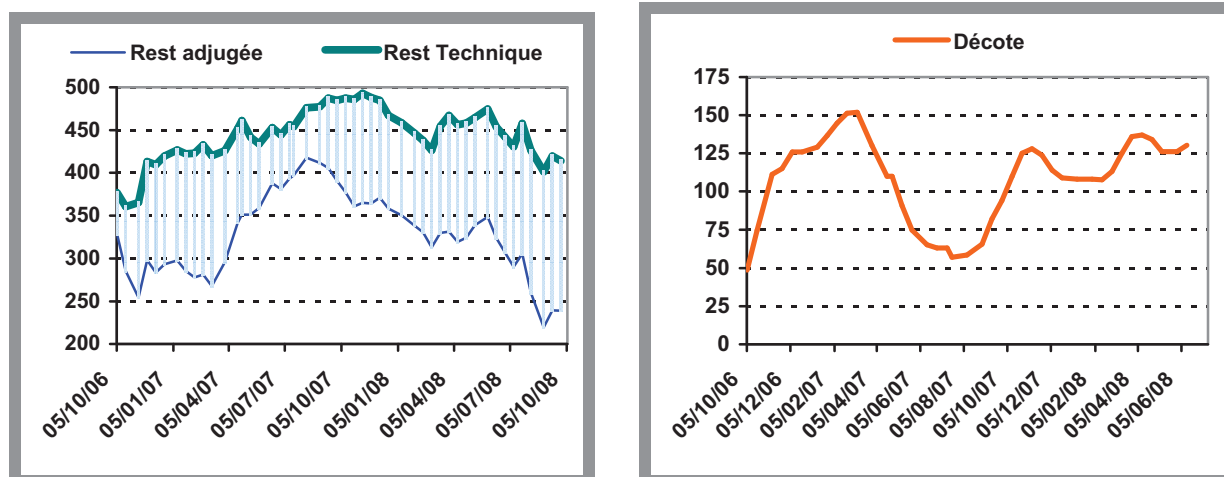
On peut noter également que, sur le total de 1,21 Mt de certificats en 2007/08, 194 475 tonnes ont été délivrées pour l'exportation de sucre détenu à l'intervention.

• Le sucre avec restitution

La valeur moyenne de la restitution pour 2007/08¹ est de **337 €/t**, niveau comparable à celui de 2006/07 (330 €/t), pour une restitution technique moyenne de **460 €/t**, en hausse par rapport à 2006/07 (409 €/t). La décote évolue donc à la hausse, à une valeur moyenne de **123 €/t**, contre 86 €/t en 2006/07.

La restitution moyenne accordée pour le sucre d'intervention revendu a en revanche naturellement été plus élevée à **393,1 €/t**, la Commission accordant une priorité à la revente des sucres détenus à l'intervention.

Evolution de la restitution technique , de la restitution accordée (marché libre), et de la décote en 2007/08 (en €/t)



Source : CE, FranceAgriMer

Le niveau élevé de la décote au cours de la campagne 2007/08 manifeste à sa façon l'exigence de 'compétitivité' posée par la Commission pour obtenir des licences d'exportation dans un contexte où les volumes disponibles étaient importants.

¹ Les calculs de la valeur moyenne de la restitution sont effectués sur l'ensemble de la campagne d'adjudication, qui débute le 1^{er} août précédent la date officielle de début de campagne (1^{er} octobre).

La campagne 2008/09
dans l'Union Européenne

Données semi-définitives

SURFACES, RENDEMENTS, PRODUCTION, STOCKS DE L'UNION EUROPEENNE EN 2008/09

Avec la campagne sucrière 2008/09, les effets de la réforme de l'OCM se font pleinement sentir, plus encore que lors des deux précédentes campagnes : les surfaces betteravières reculent de 14 % et la production fraîche de sucre de 10%.

1- LES SURFACES

Tab I-1 : Surfaces betteravières * des campagnes 2006/07 à 2008/09 (en 1 000 ha)

	Surfaces (1 000 ha)			Variation 08/09 // 07/08 en %
	2006/07	2007/08	2008/09	
Allemagne	353	391	370	-5,4%
Autriche	40	42	43	2,4%
Bulgarie	-	2	-	
Danemark	41	39	36	-7,7%
Espagne	101	60	51	-15,0%
Finlande	25	16	14	-12,5%
France	366	353	316	-10,5%
Grèce	26	14	14	0,0%
Irlande	0	0	-	
Italie	94	86	61	-29,1%
Pays-Bas	84	82	71	-13,4%
Portugal	4	1	-	
Royaume-Uni	106	106	101	-4,7%
Suède	45	41	37	-9,8%
UEBL	80	85	64	-24,7%
Hongrie	48	38	17	-55,3%
Lettonie	11	0	-	
Lituanie	18	17	9	-47,1%
Pologne	241	228	177	-22,4%
Rep. Tcheque	56	54	50	-7,4%
Roumanie	-	23	20	-13,0%
Slovaquie	28	19	11	-42,1%
Slovénie	7	0	-	
Total UE	1 774	1 697	1461	-13,8%

* Hors betteraves jus vert

Source : CE

Les effets de la réforme se font sentir avec force en 2008/09 avec une baisse globale des surfaces ensemencées en betteraves de 14 %. Avec un total de **1,461 Mha**, la surface betteravière européenne est à son plus bas niveau depuis 1972/73 (1,2 Mha). La Bulgarie et le Portugal cessent la culture de la betterave et d'autres pays voient leurs surfaces betteravières baisser fortement, telles la Hongrie (- 55 %), la Slovaquie (- 42 %), la Lituanie (- 47 %). Seule l'Autriche connaît une hausse de 2,4 %.

2 – LES RENDEMENTS

Tab I-2 : Les rendements en UE de 2006/7 à 2008/09 (en tonnes de sucre /ha)

	Rendements (en tonne de sucre / ha)			Variation 08/09 // 07/08 en %
	2006/07	2007/08	2008/09	
Allemagne	9,2	10,0	9,8	-2,0 %
Autriche	9,6	8,6	9,5	17,3 %
Bulgarie	-	2,1	-	-
Danemark	9,2	9,7	11,2	5,2 %
Espagne	10,6	11,8	11,6	-1,7 %
Finlande	5,2	6,3	5,0	-20,6 %
France	11,4	12,6	13,0	3,2 %
Grèce	6,5	5,6	6,0	7,1 %
Irlande	-	-	-	-
Italie	7,0	9,0	7,9	-12,2 %
Pays-Bas	10,8	10,8	12,0	11,1 %
Portugal	10,2	10,1	-	-
Royaume-Uni	10,9	9,9	10,9	10,1 %
Suède	6,9	8,7	8,9	2,3 %
UEBL	10,7	10,3	11,4	10,7 %
Hongrie	7,4	6,9	6,9	-
Lettonie	3,9	-	-	-
Lituanie	5,4	7,4	5,3	- 28,4 %
Pologne	7,1	8,4	6,6	-21,4 %
Rep. Tchèque	8,3	6,6	8,3	25,8 %
Roumanie	-	4,1	5,7	39,0 %
Slovaquie	7,3	7,1	10,6	49,3 %
Slovénie	6,2	-	-	-
Total UE	9,2	9,9	10,2	3,0%

Source : CE, FranceAgriMer

La forte baisse des surfaces est contrebalancée par une hausse du rendement communautaire moyen : celui-ci s'élève à 10,3 t/ha pour 2008/09, nouveau record pour l'UE après 2007/08. Plus encore que lors de la précédente campagne, une bonne partie de cette hausse est liée à l'abandon de la culture de la betterave par les Etats membres et les planteurs, dont les rendements étaient les moins élevés, augmentant mécaniquement le rendement moyen.

L'amplitude entre les rendements entre les différents Etats membres de l'UE se réduit. Ceux-ci varient maintenant de 5,7 t/ha en Roumanie à 13 t/ha pour la France, qui conserve le meilleur rendement européen.

3 – LA PRODUCTION

La hausse des rendements ne suffit pas cette année à compenser le recul important des surfaces plantées. La production de sucre de betterave diminue donc de façon importante, de 10,5 %, de **16,8 Mt** à **15,1 Mt**. Malgré la très légère hausse de la production de sucre de canne dans les DOM, la production européenne de sucre recule de **1,8 Mt** (- 10 %), de **17,1 Mt** à **15,3 Mt**.

Tab I-3 : La production de sucre de l'UE de 2006/07 à 2008/09 (en 1 000 tonnes)

	2006/07	2007/08	2008/09	Évolution en %
Betterave				
Allemagne	3 265	3 920	3 646	-7,0%
Autriche	384	342	389	13,9%
Bulgarie	-	4	-	-
Danemark	375	380	397	4,5%
Espagne	1 027	712	608	-14,6%
Finlande	130	101	69	-31,7%
France	4 151	4 445	4 097	-7,8%
Grèce	170	78	157	101,3%
Hongrie	351	265	105	-60,4%
Irlande	-	-	-	-
Italie	653	773	498	-35,6%
Lettonie	60	-	-	-
Lituanie	97	125	68	-45,6%
Pays-Bas	905	892	863	-3,3%
Pologne	1 705	1 920	1 285	-33,1%
Portugal	31	14	-	-
Rep. Tcheque	470	354	415	17,2%
Roumanie	-	95	112	17,9%
Royaume-Uni	1 157	1 049	1 192	13,7%
Slovaquie	205	136	116	-14,7%
Slovenie	43	-	-	-
Suède	312	354	324	-8,4%
UEBL	855	873	722	-17,3%
Total betterave	16 346	16 832	15 066	-10,5%
Canne				
Espagne	4	-	-	-
France	287	232	250	7,8%
Portugal	2	1	1	-
Total Canne	293	233	251	7,7%
Mélasses				
Allemagne	8	8	8	0,0%
Autriche	23	20	20	13,0%
Total sucre de mélasse	31	28	28	0,0%
TOTAL	16 670	17 095	15 345	-10,2%

Source : CE, FranceAgriMer

La réduction de la production européenne de sucre (-1,75 Mt) est naturellement le fait du recul de la production fraîche disponible sous quota, conséquence des abandons de quotas réalisés : celle-ci passe de **15,64 Mt** (retrait inclus) en 2007/08 à **12,44 Mt** en **2008/09**, soit 3,2 Mt et 20 % de moins. La baisse de la production disponible de sucre du quota (incluant le report de la campagne précédente) est inférieure (- 3 Mt), en raison de la hausse du report en début de campagne (0,7 Mt contre 0,5 Mt en début de campagne 2007/08). En tout état de cause, la baisse de la production européenne de sucre en 2008/09 est donc inférieure aux abandons de quotas (3,3 Mt), ce qui signifie presque mécaniquement une hausse de la production fraîche hors quota (2,9 Mt contre 1,5 Mt en 2008/09).

Toutefois, compte tenu du retrait opéré en 2007/08 et de sa conversion en sucre 'hors quota', les disponibilités de sucre hors quota en 2008/09 sont proches de celles de la campagne 2007/08 : 2,9 Mt contre 3,1 Mt en 2007/08 (dont 1,7 Mt de sucre du quota ayant fait l'objet du retrait).

Tab I-4 : Répartition de la production sous quota et hors quota de 2006/07 à 2008/09

(en 1 000 t)

	2006/07	2007/08	2008/09	Evolution en % 2008/09 -2007/08
1 - Production fraîche	16 672	17 095	15 345	-10%
2 - Production fraîche sous quota	15 890	15 640	12 436	-20%
3 - Report campagne précédente	847	525	694	32%
4 -Production sous quota (retrait compris) = 2 + 3	16 737	16 165	13 130	-19%
5 - Retrait	1 285	1 703	-	
6 - Production hors quota (hors retrait)	781	1 455	2 909	100%
7 - Report sur campagne suivante	525	694	412	-41%
8 - Production réglementaire totale =4 + 6 - 7	16 994	16 926	15 627	-8%

Source : CE

LES QUOTAS

Tab I-5 : Evolution du quota de production (sucre) de 2006/07 à 2008/09 (en 1 000 tonnes)

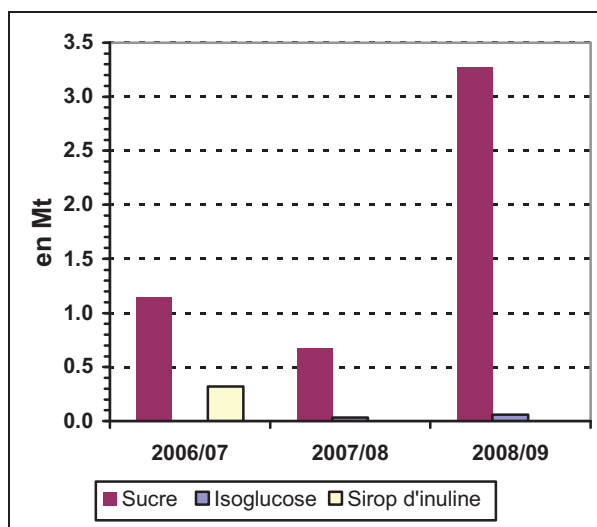
(en 1 000 t)

	2006/07	2007/08	2008/09	%
Quota de base	17 441	17 159	16 742	
Quotas additionnels	867	145	-	
Abandons de quotas	1 149	676	3 273	
Total Quota UE	17 159	16 628	13 469	- 19 %
Quota transitoires	503	110	-	
Quota Bg + Roumanie		114		
Total Quota	17 662	16 852	13 469	- 19 %
<i>Retrait converti en hors quota</i>	<i>945</i>	<i>1 314</i>	<i>-</i>	

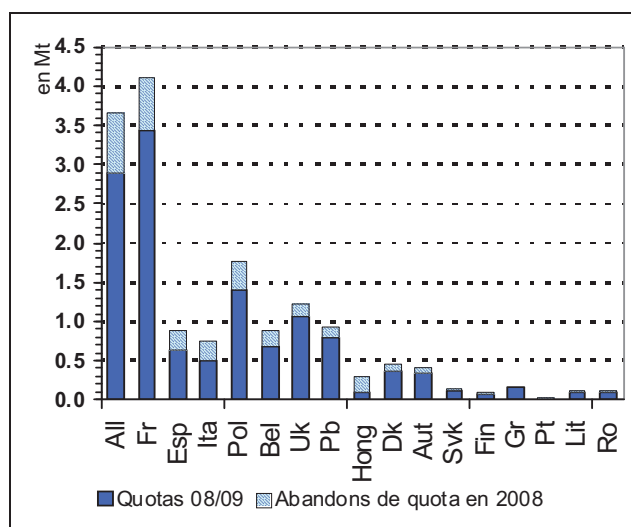
Source : CE

Lors des deux premières campagnes **2,2 Mt** de quotas ont été abandonnées et à l'issue de la relance opérée au début de cette année et de son élargissement aux planteurs, c'est **3,33 Mt** (3,273 Mt de sucre et 60 568 tonnes d'isoglucose) supplémentaires de quotas qui ont été abandonnées pour 2008/09 (et 132 106 tonnes le seront en Espagne pour 2009/10). Au total, dans le cadre de la restructuration, **5,66 Mt** de quota ont été abandonnées, soit 340 000 tonnes de moins que l'objectif initialement prévu de **6 Mt**. Le quota sucre s'élève, pour 2008/09, à **13,469 Mt** (et le quota isoglucose à 819 524,6 tonnes).

Abandons des quotas de 2006/07 à 2008/09



Quotas de sucre par Etat membre en 2008/09



Source : CE

Tab I-5 : Evolution et répartition du quota par Etats entre 2007/08 et 2008/09 (en 1 000 tonnes)

	Quota 2007/08	Abandons au titre de la campagne 08/09	Quota 2008/09	%
ALL	3 655	757	2 898	21,5%
AUT	406	55	351	2,6%
BG	5	5	0	0,0%
DK	452	80	372	2,8%
ESP	887	257	631	4,7%
FIN	90	9	81	0,6%
FRA	4 121	684	3 437	25,5%
GRE	159		159	1,2%
HON	299	193	105	0,8%
ITA	754	245	508	3,8%
LET	0		0	0,0%
LIT	111	21	90	0,7%
PB	931	127	805	6,0%
POL	1 773	367	1 406	10,4%
POR	25	15	10	0,1%
R. TCH	372		372	2,8%
ROU	109	4	105	0,8%
RU	1 221	165	1 056	7,8%
SLQ	146	34	112	0,8%
SLN	0		0	0,0%
SUE	343	50	293	2,2%
UEBL	882	206	676	5,0%
Total UE	16 741	3 273	13 469	100,00%

Source : CE

* L'Italie a pu reporter une partie du quota provisoire attribué en 2006/07 sur 2007/08 (pour 110 000 tonnes). Ceci explique l'écart existant entre son quota de base 2007/08 (qui ne tient pas compte de ce report) et le quota de base indiqué pour 2008/09.

4 – EVOLUTION DES STRUCTURES INDUSTRIELLES EN EUROPE

Tab I-6 : Usines et fabricants de sucre de l'UE de 2005/06 à 2008/09 (en 1 000 tonnes)

Pays	Nombre d'usines ayant participé à la campagne				Nombre de sociétés				Production de sucre de betterave 2008/09	
	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	en 1 000 t	Moyenne par usine
										(en t)
Allemagne	26	25	24	20	6	6	6	5	3 630	181 500
Autriche	3	2	2	2	1	1	1	1	389	194 500
Belgique	5	5	5	3	2	2	2	2	725	241 667
Bulgarie	-	-	nc	-	-	-	nc	-	-	-
Danemark	3	3	2	2	1	1	1	1	397	198 500
Espagne	11	8	7	6	3	2	2	2	608	101 333
Finlande	2	2	1	1	1	1	1	1	70	70 000
France (métropole)	30	30	30	25	12	11	7	7	4 024	160 960
Grèce	5	5	3	3	1	1	1	1	100	33 333
Hongrie	5	5	4	1	3	3	2	1	104	104 000
Irlande	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Italie	19	6	6	4	8	5	5	4	455	113 750
Lettonie	2	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Lituanie	3	3	2	2	2	2	2	2	65	32 500
Pays-Bas	3	3	3	2	2	2	1	1	904	452 000
Pologne	40	31	29	19	40	5	5	5	1 366	71 895
Portugal	1	1	1	-	1	3	2	2	-	-
République Tchèque	11	10	7	7	7	7	7	7	415	59 286
Roumanie	-	-	5	4	-	-	6	6	105	26 250
Royaume-Uni	6	6	4	4	2	2	2	2	1 150	287 500
Slovaquie	4	3	2	2	4	3	2	2	95	47 500
Slovenie	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Suède	2	1	1	1	1	1	1	1	327	327 000
TOTAL	183	149	138	108	101	58	56	53	14 929	

Source : CEFS, SNFS

Au total à l'échelle de l'Europe, avec **30 usines fermées** à l'issue de la relance, la réforme se traduit par la disparition de 75 sites de production par rapport à 2005/06, soit 40 % du total (inclus la Roumanie mais hors Bulgarie), dans 24 Etats membres, et par l'abandon total de la production dans 5 Etats membres. Elle s'accompagne d'une accélération de la concentration du secteur, mouvement cependant entamé avant la réforme, avec la disparition de 48 sociétés sucrières, dont le nombre passe **de 101 en 2005/06, à 53 en 2008/09**.

5 – STOCKS

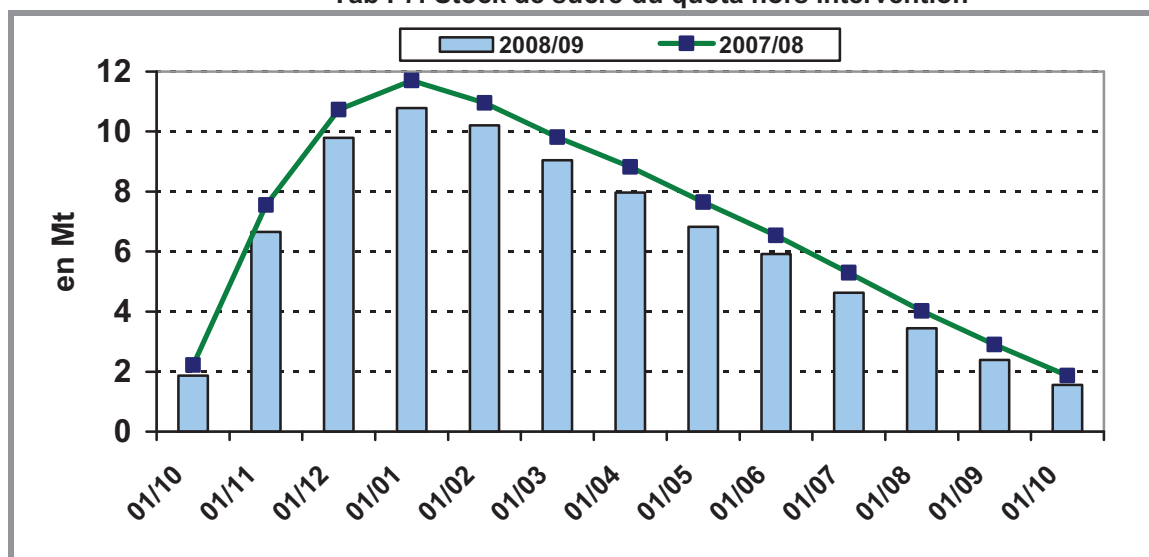
Les mesures de gestion de la campagne 2007/08 (retrait, exportations de sucre du quota, remise en vente des stocks d'intervention) ont contribué à réduire l'excédent de sucre du quota ainsi que le stock de sucre en fin de campagne.

Celui-ci passe en effet de **0,62 Mt** à **0,32 Mt** pour le stock public (intervention) et de **2,2 Mt** à **1,9 Mt** (sucre 2007) pour le stock détenu pour les fabricants. Malgré cette baisse, le stock de sucre en début de campagne 2008/09 restait néanmoins à un niveau encore relativement élevé.

A la fin de la campagne 2008/09, le stock d'intervention est en quasi-totalité éliminé, la Commission européenne ayant poursuivi les remises en vente sur le marché intérieur ainsi que la mise à disposition des plus démunis pour un volume de 0,12 Mt.

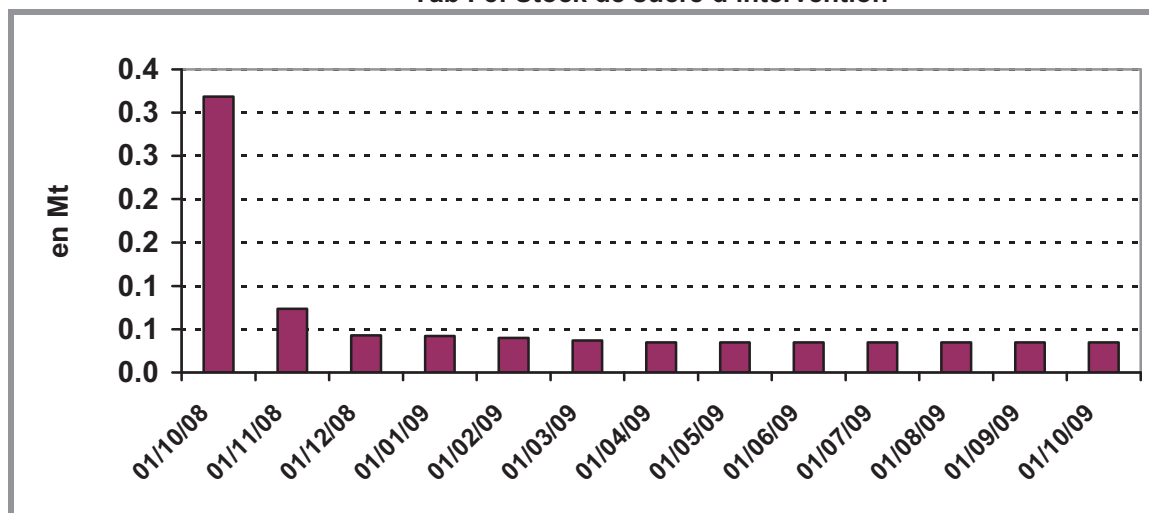
La baisse du stock de sucre sur le marché libre au 1^{er} octobre 2009 s'explique à la fois par une progression limitée des importations et par l'exportation de 0,25 Mt, sur la base de certificats attribués avant le 1^{er} octobre 2009.

Tab I-7: Stock de sucre du quota hors intervention



Source : CE, FranceAgriMer

Tab I-8: Stock de sucre d'intervention



Source : CE, FranceAgriMer

II

LA CONSOMMATION DE SUCRE DE L'UNION EUROPEENNE EN 2008/09

Les tendances qui ressortent en matière de consommation entre 2007/08 et 2008/09 sont les suivantes :

- une stabilité de la consommation alimentaire de sucre (sucre de quota) : **15,81 Mt** en 2007/08 et **15,96 Mt** en 2008/09, ce volume incluant la revente de **120 000 tonnes** de sucre détenus à l'intervention en faveur des plus démunis.
- un recul important des livraisons de sucre industriel à l'industrie chimique en 2008/09 par rapport à 2007/08 de **1,01 Mt** à **0,71 Mt** ; cette baisse s'explique pour moitié par la substitution de sucre communautaire par des importations de sucre sur le marché mondial, dans le cadre de l'ouverture d'un contingent de 0,4 Mt à droits nuls.
- une baisse significative des livraisons de sucre industriel (ou équivalent sucre) pour la fabrication d'éthanol. Elle passe en effet d'une estimation de **1,5 Mt** à **1,25 Mt**, soit un recul de plus de 17 %.

Ce recul des livraisons pour la fabrication d'éthanol s'explique par plusieurs facteurs, alors même que les disponibilités en hors quota restent comparables entre les deux campagnes :

- d'une part, dans un contexte de hausse des cours mondiaux du sucre, au moins sur la seconde partie de la campagne, un arbitrage s'opère entre fabrication d'éthanol et fabrication de sucre, en faveur de cette dernière. Cet arbitrage est facilité par une capacité retrouvée techniquement (hausse des cours mondiaux, disponibilités) et réglementaire (ouverture d'un contingent à l'exportation de 950 000 tonnes en deux tranches) en matière d'exportation de sucre hors quota ;
- la concurrence des céréales, moins chères, en matière de distillation.
- enfin, la quantité estimée de sucre à hauteur de 1,5 Mt pour la fabrication d'éthanol en 2007/08, est anormalement élevée au regard du besoin réel mais résulte de l'ajout de livraisons qui auraient dû intervenir en 2006/07 mais se sont faites au début de 2007/08 et de livraisons qui auraient dû se faire au début de 2008/09 mais ont été anticipées en fin de campagne 2007/08, livraisons réalisées à partir du sucre ayant fait l'objet du retrait. Les quantités de sucre ainsi déplacées restent difficiles à évaluer.

Tab II-1 : Evolution de la consommation de sucre dans l'UE

	2006/07 (Juillet-Septembre)		2007/08 (Octobre-Septembre)		2008/09 (Octobre-Septembre)	
	Quota	Hors quota	Quota	Quota	Hors quota	Hors quota
Consommation intérieure	18 950	1 709	15 807	2 503	15 957*	1 959
dont industrie chimique		1 055		1 012		710
dont bio-éthanol		654		1 491		1 249

* Y compris 120 000 tonnes de sucre d'intervention réservées aux plus démunis en 2008/09.

Source : CE , FranceAgriMer

III

LES ECHANGES DE L'UNION EUROPEENNE EN 2008/09

Plusieurs éléments majeurs marquent la campagne sucrière 2008/09 en matière de commerce extérieur :

- la suppression des restitutions et par conséquent des exportations subventionnées de sucre du quota ;
- la fin du protocole sucre (au 1/10/2009) gouvernant les échanges entre l'UE et les pays ACP, et leur libéralisation progressive sur la période 2009 – 2012 ;
- la nouvelle réduction du droit de douane à l'entrée du sucre en provenance des pays les moins avancés, avant sa disparition complète au 1^{er} octobre 2009 ;
- l'ouverture d'un contingent d'importation de sucre sans droit de douane, réservé aux utilisateurs de sucre industriel, à hauteur de 0,4 Mt.
- l'ouverture d'un contingent d'exportation de sucre hors quota, à hauteur de 0,65 Mt.

Ces différents éléments ne font qu'accentuer la nouvelle physionomie des échanges extérieurs de l'UE : en dépit de l'ouverture d'un contingent d'exportation de sucre hors quota, la position d'importateur net de l'UE se creuse, puisque le déficit de l'UE atteint **2,1 Mt en 2008/09** contre **1,2 Mt en 2007/08**. L'UE 'consolide' ainsi sa place de troisième importateur mondial de sucre derrière l'Inde et la Russie, et à égalité avec les USA.

Tab III-1 : Evolution des échanges de l'UE avec Pays Tiers (en tonnes)

	Campagne 2007/08 (oct – sept)	Campagne 2008/09 (oct – sept)
Importations	2 627 155,3	3 042 162,9
Exportations	1 445 313,5	965 744,0
Solde	-1 181 841,8	- 2 076 418,9

Source : douanes

1 – Les importations

Tab III-2 : Certificats d'importation délivrés (en 1 000 t)

Campagne (1)	2005/06	2006/07 (15 mois)	2007/08	2008/09
Importations				
<i>Contingents à droits nuls :</i>				
Protocole ACP	1 305,0	1 291,3	1 046,6	1 144,0
Protocole ACP – Sucre complémentaire (SPS)	155,2	334,0	266,6	44,9
PMA / EBA - TSA	129,8	192,1	178,0	353,3
Balkans	192,2	369,5	355,7	369,5
Sucre industriel				180,0
<i>Contingents à droits réduits :</i>				
EBA -TSA		14,5	6,9	40,9
contingent CXL / Finlande	126,7	144,0	106,9	123,1
Bulgarie / Roumanie			528,3	528,3
Moldavie (2)			13,0	16,0
Total UE 25/27	1 908,9	2 345,4	2 502,0	2 800,0

Source : CE

(1) Du 1^{er} Octobre de l'année n-1 au 30 septembre de l'année n

(2) La durée de référence de délivrance des certificats au titre du contingent moldave est l'année civile et non la période de campagne

La campagne 2008/09 constitue une nouvelle étape, programmée, dans l'ouverture du marché communautaire aux importations en provenance des pays-tiers :

- le droit de douane sur les importations du sucre des PMA, hors contingent à droit nul, est réduit de 80 % à compter du 1^{er} juillet 2008 (contre 50% au 1/07/2007).
- un contingent transitoire de **0,23 Mt**, à droit nul, avec les pays ACP, dans le cadre des accords de partenariat économiques (APE) qui remplaceront le protocole sucre à compter du 1^{er} octobre 2009.

Tab III-3 : Importations de sucre dans l'UE (hors RPA) (flux physiques en tonnes)

	Campagne 2007/08 (oct – sept)	Campagne 2008/09 (oct – sept)
17011110 (sucre de canne pour raffinage)	1 933 277,8	2 267 345.6
17011190 (sucre de canne non destiné au raffinage)	200 924,8	248 842.7
17019910 (sucre blanc de pureté >= 99,5%, sans colorants ni arômes)	485 327,2	524 336.2
Autres	7 625,6	1 638.40
Total	2 627 155,3	3 042 162.9

Source : douanes

2 – Les exportations

2.1 Les exportations physiques

Tab III-4 : Exportations de sucre dans l'UE (hors RPA) (flux physiques en tonnes)

	Campagne 2007/08 (oct – sept)	Campagne 2008/09 (oct – sept)
Sucre blanc	1 434 257,9	960 859,0
Sucre roux	11 055,6	4 885,0
Total	1 445 313,5	965 744,0

Source : douanes

Les exportations européennes de sucre connaissent en 2008/09 une baisse importante, de 0,5 Mt par rapport à 2007/08. La raison de cette baisse est bien évidemment la suppression des restitutions pour le sucre du quota en 2008/09.

A contrario le maintien d'un volume d'exportations proche de 1 Mt en 2008/09 s'explique par deux facteurs :

- l'exécution en début de campagne 2008/09 d'un reliquat de certificats attribués à la fin de la campagne 2007/08, reliquat que nous estimons à 0,25 Mt
- l'ouverture d'un contingent d'exportation de sucre hors quota en 2008/09. En effet l'OMC accorde toujours à l'UE la possibilité d'exporter du sucre, dans la limite de 1,375 Mt pour le sucre subventionné. C'est la raison pour laquelle, ayant décidé de l'ouverture d'un contingent d'importation de sucre industriel de 0,4 Mt (soit la moitié des besoins de l'UE), la Commission européenne, dans un souci d'équilibre, a également décidé de l'ouverture d'un contingent d'exportation de sucre hors quota, à hauteur de la moitié du plafond autorisé par l'OMC pour les exportations subventionnées, soit 0,650 Mt. Ce contingent de certificats a été entièrement attribué fin juin 2009, à un moment où des tensions ont commencé à se faire jour sur le marché mondial, conduisant à une hausse des cours mondiaux. Prenant en compte à la fois cette situation et les disponibilités de sucre hors quota dans l'UE, la Commission européenne a alors décidé l'ouverture d'une seconde tranche pour le contingent 08/09, à hauteur de 0,3 Mt. Cette 2^{ème} tranche fut totalement attribuée en 2 semaines (31/08/09 et 07/09/09), avec pour la première fois des demandes très supérieures aux possibilités d'attribution. En effet les perspectives haussières du marché mondial et la perspective d'une production record en 2009/10 ont incité les opérateurs à prendre très tôt des positions, sachant que les certificats d'exportation attribués sur le contingent 08/09 pouvaient être utilisés pour exporter du sucre hors quota produit en 2009.

Tab III-5 : **Evolution des échanges de l'UE avec Pays Tiers** (Certificats en 1 000 t)

Certificats délivrés (1)	2005/06	2006/07 (15 mois)	2007/08	2008/09
Exportations				
Sucre avec restitution (3)	2 655	1 108,9	1 553,0	-
<i>Dont certificats délivrés du 1^{er} août au 30 septembre</i>		288,9	341,5	
<i>Dont certificats délivrés à partir du 1^{er} octobre</i>		820,0	1 211,5	
Sucre hors quota	5 166,0	655,0	-	950
Total UE 25 / 27	7 821,0	1 763,9	1 553,0	950

Source : CE

(1) Ce tableau ne fait état que des quantités de sucre qui correspondent aux certificats délivrés au titre d'une campagne et non des quantités physique de sucre effectivement importées ou exportées. Les totaux diffèrent donc de ceux portés dans les bilans (qui concernent des quantités physiques).

(2) La durée de référence de délivrance des certificats au titre du contingent moldave est l'année civile et non la période de campagne

(3) Ce total comprend également les exportations de sucre à partir des stocks d'intervention (205 510 tonnes en 2006/07 et 194 475 tonnes en 2007/08).

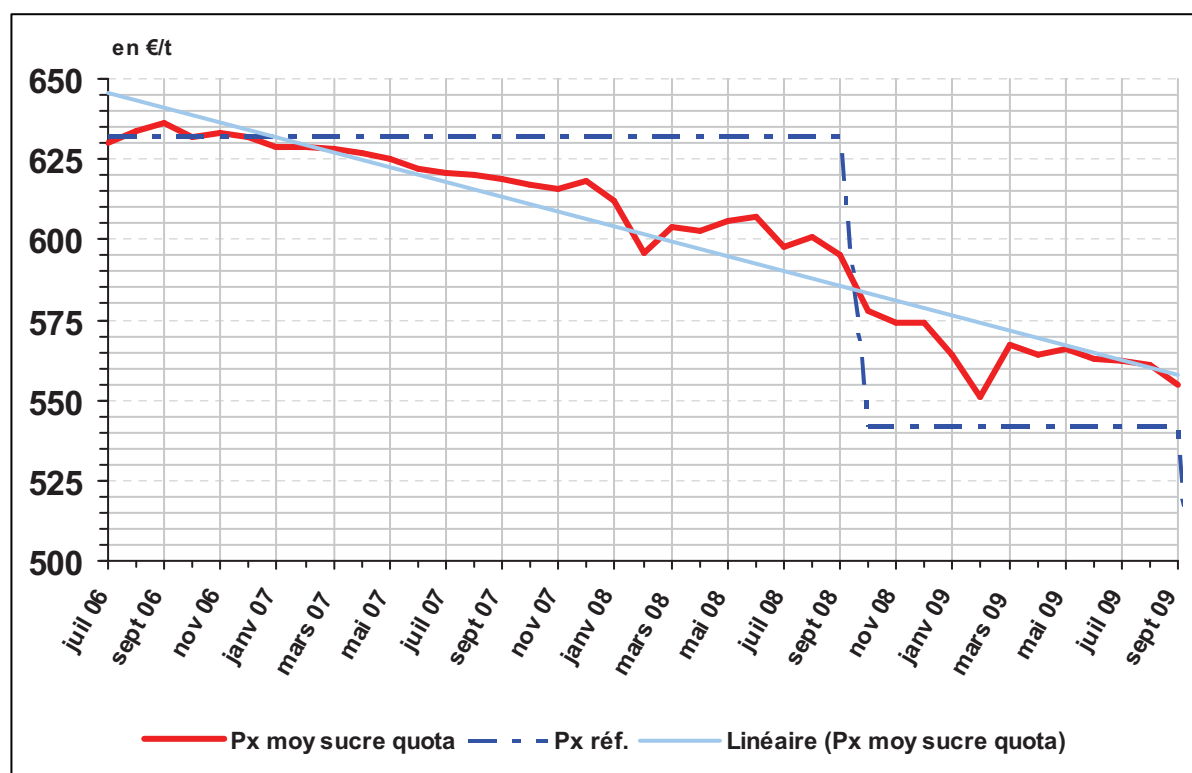
IV

LES PRIX

Le prix de référence du sucre du quota est resté fixé à 631,90 €/t pendant les deux premières campagnes de la réforme, en 2006/07 et 2007/08. Le prix moyen du sucre du quota sur le marché de l'UE a toujours été inférieur à ce prix de référence à partir de janvier 2007, descendant jusqu'à - 40 €/t en fin de campagne 2007/08, tout en restant supérieur au prix d'achat à l'intervention (qui est de 80 % du prix de référence de la campagne suivante). Ce rapport entre prix de référence et prix de marché est pour une part le reflet de la situation excédentaire du marché du sucre du quota sur ces deux campagnes, lié à l'insuffisance des abandons de quotas. La tendance baissière accentuée à partir de janvier 2008 reflète pour sa part la perspective de baisse du prix de référence au 1^{er} octobre 2008, de 631,9 €/t à 541,50 €/t. Signe d'un meilleur équilibre du marché communautaire, les prix de marché du sucre du quota, tout en continuant à baisser, se sont situés au dessus du prix de référence au cours de la campagne 2008/09.

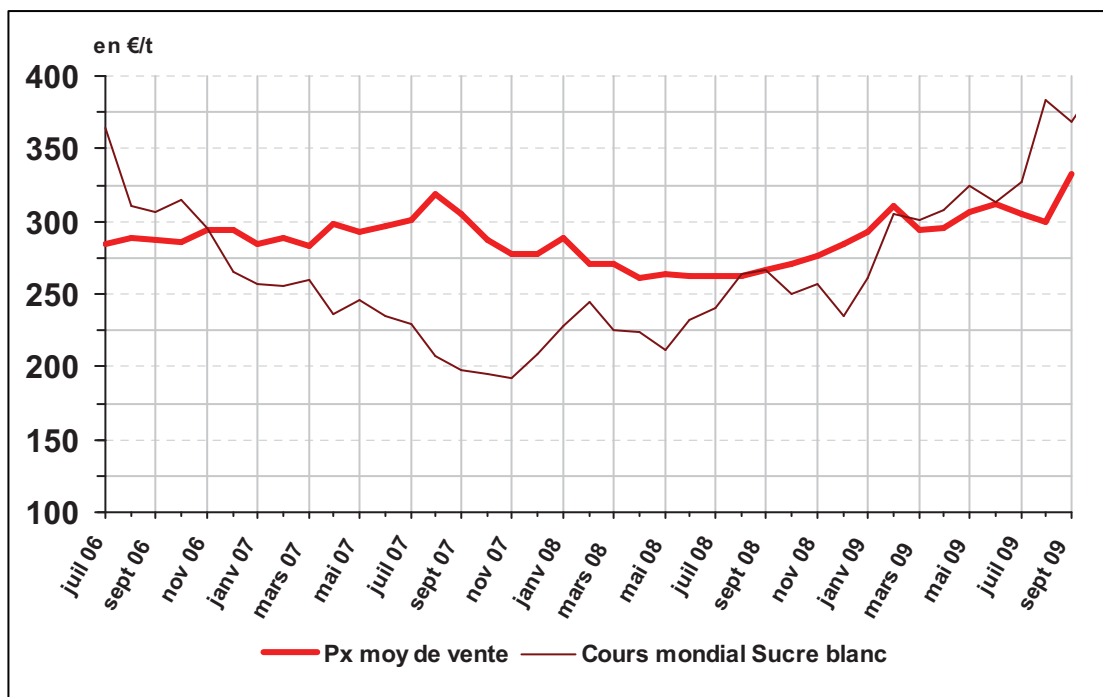
Les prix moyens du sucre hors quota vendu sur le marché communautaire sont restés compris entre 250 €/t et 325 €/t de juillet 2006 à septembre 2008. Supérieurs aux prix mondiaux du sucre blanc, de la fin de 2006 à juillet 2008, ils voient l'écart se réduire ensuite, en raison de la tendance haussière des cours mondiaux, jusqu'à s'inverser durablement en faveur des cours mondiaux, à partir d'avril 2009.

Graph. IV-1 : Évolution du prix moyen du sucre du quota sur le marché intérieur



Source : CE

Graph. IV-2 : Évolution du prix moyen du sucre hors quota sur le marché intérieur



Partie III

LE MARCHÉ FRANÇAIS DU SUCRE

Campagnes 2007/08 et 2008/09 (*données semi-définitives*)

Sommaire

	Page
Introduction	78
Les campagnes 2007/08 et 2008/09 (<i>données semi-définitives</i>)	
I - Surfaces, rendements et production.	80
II - Restructuration et évolution de l'industrie sucrière	83
III - Utilisations et livraisons de sucre	84
IV - Échanges	86

Sauf indication contraire, les chiffres cités dans cette partie sont exprimés en **sucre blanc**, pour chaque campagne sucrière mentionnée, les chiffres couvrent la période réglementaire, allant du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante.

INTRODUCTION

La campagne 2007/08, marquée par une hausse conjointe des surfaces betteravières et des rendements, connaît une hausse importante de la production fraîche de sucre en France métropolitaine. Cela permet, malgré la mauvaise récolte cannière des DOM, d'atteindre pour l'ensemble de la France une hausse de 5 % par rapport à 2006/07, à **4,7 Mt**. Une telle évolution est d'autant plus remarquable qu'elle intervient lors de la seconde campagne de mise en œuvre de la restructuration sucrière en Europe.

La relance de la restructuration, opérée par la Commission en conséquence de l'insuffisance des abandons de quota réalisés jusqu'alors, a en revanche un impact bien plus important sur la campagne sucrière française en 2008/09. Elle se traduit en France par l'abandon de **683 655 tonnes** de quota (soit 19 % du quota 2007/08 hors DOM), et d'un abandon total de la culture de la betterave pour **4 500 exploitations**, soit environ 16 % des planteurs. D'un point de vue industriel, ce sont **5 usines** sur 30 qui ferment en 2008/09.

Dans ce contexte, la production de sucre en métropole recule de 7,8 % par rapport à 2007/08. En effet ni le redressement partiel de la production des DOM en 2008/09, ni la hausse des rendements en sucre – ils atteignent **13 t/ha** – ne suffisent à compenser le recul des surfaces betteravières.

Globalement, **les livraisons de sucre** en France affichent une baisse de 10% en 2008/09 par rapport à la campagne précédente. Cette baisse est en réalité un retour à une situation plus normale après l'accroissement exceptionnel des livraisons de sucre pour la filière alcool/éthanol en 2007/08. Par ailleurs, on constate une certaine stabilité dans la consommation de sucre pour l'industrie chimique et pharmaceutique, avec 190 000 tonnes, de même qu'une petite progression de 1,15% pour la consommation de bouche.

En ce qui concerne les échanges extérieurs de la France, on constate, sur les trois dernières campagnes, une croissance importante, supérieure à 10 %, du solde des échanges extérieurs de 2006/07 à 2007/08 puis une stabilisation en 2008/09, à environ **1,6 Mt**.

Cette évolution est principalement liée à une hausse prévisible, compte tenu de la réforme en cours, des livraisons vers l'UE (notamment vers l'Italie et l'Espagne) parallèlement à une relative stabilité, voire une croissance plus faible des importations. Pour ce qui concerne **les exportations** vers les pays tiers, la réforme a pour conséquence une forte variation de leur niveau d'une campagne à l'autre accompagné d'une modification structurelle de la nature des exportations : alors que le sucre exporté était essentiellement du sucre du quota, avec restitutions en 2006/07 et en 2007/08, il ne s'agit quasiment plus que de sucre hors quota, sans restitutions, en 2008/09.

Par ailleurs, si le niveau des importations évolue peu d'une campagne à l'autre, on observe de 2006/07 à 2008/09 un remplacement progressif du sucre importé en provenance de l'UE par du sucre en provenance des pays tiers.

Les campagnes sucrières en France

en 2007/08

et 2008/09

(données semi-définitives)

SURFACES, RENDEMENTS, PRODUCTION ET ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE SUCRIERE EN 2007/08 ET 2008/09

1 – SURFACES ET RENDEMENTS

Malgré la réforme, et à quota inchangé, la France métropolitaine a connu une hausse des surfaces betteravières de 2006/07 à 2007/08 de 4 %, de **379 000 ha** à **393 000 ha**. S'accompagnant d'une hausse des rendements, de **11,8 à 12,6 tonnes de sucre à l'hectare**¹, elle se traduit par une forte augmentation de la récolte de betteraves, de 29,9 Mt à **33,2 Mt**, et de la production de sucre (ou équivalent sucre) de 4,15 Mt à **4,45 Mt**. Une grande part de cette hausse trouve son explication dans la croissance de la demande pour des usages non alimentaires (sucre hors quota et jus vert pour la fabrication d'éthanol).

La relance de la restructuration opérée par la Commission trouve en revanche une conséquence directe en France métropolitaine lors de la campagne 2008/09. L'abandon en France de 683 660 tonnes de quota, soit 19 % du quota 2007/08, se traduit par une réduction en 2008 des surfaces betteravières de 11 %. Les surfaces ensemencées passent ainsi de 393 000 ha en 2007/08 à **349 000 ha** en 2008/09². La hausse continue des rendements – ils atteignent **13 tonnes de sucre à l'hectare en 2008** – est d'ailleurs une autre conséquence de la restructuration : les abandons sont réalisés en priorité par les planteurs ayant les rendements les moins élevés. Cette évolution des rendements ne suffit cependant pas à compenser le recul des surfaces, puisque la récolte betteravière passe de 33,2 Mt en 2007/08 à 30,3 Mt en 2008/09.

Pour ce qui est des DOM, après le recul des surfaces cannières, de 43 650 ha en 2006/07 à 42 610 ha en 2007/08, soit - 2,4 %, les surfaces se stabilisent à ce niveau en 2008/09 (**42 600 ha**). La situation de ce point de vue est naturellement différente suivant les départements concernés. Sur les deux dernières campagnes, la Réunion, qui compte pour plus de 50 % des surfaces cannières des DOM, connaît une baisse cumulée de plus de 4 %, alors que la surface plantée en canne aux Antilles reste la même en 2007/08 et 2008/09.

Tab I-1 : Surfaces sucrières de 2006/07 à 2008/09

	2006/07	2007/08	2008/09	Evolution 2006/07 à 2007/08	Evolution 2007/08 à 2008/09
Betterave					
<i>France métropolitaine</i>	379,3	393,1	349,3	3,6 %	-11,1%
Canne					
<i>Réunion</i>	25,57	24,83	24,53	- 2,9%	-1,2%
<i>Guadeloupe</i>	14,30	14,20	14,30	- 0,7%	0,7%
<i>Martinique</i>	3,78	3,58	3,76	- 5,3%	5,0%
Total DOM	43,65	42,61	42,59	-2,4%	0,0%

Source : SAA/SSP, ASP, IEDOM

¹ Source : CGB, la Betterave 2008 et 2009

² Source : SAA / SSP

Tab I-2 : Rendements en sucre extractible de 2006/07 à 2008/09

	2006/07	2007/08	2008/09	Evolution 2006/07 à 2007/08	Evolution 2007/08 à 2008/09
Betterave					
<i>France métropolitaine</i>	11,80	12,60	13,00	+ 6,8 %	+ 3,2%
Canne *					
<i>Réunion</i>	7,94	6,68	7,78	-15,8 %	+ 16,5 %
<i>Guadeloupe</i>	5,59	4,42	5,45	-20,8 %	+23,4 %
<i>Martinique</i>	-	-	-	-	-

Source : CGB, IEDOM

* Les rendements en sucre ne tiennent pas compte de la production de rhum et d'alcool. Si pour la Réunion et la Guadeloupe, cela permet de calculer un rendement en sucre théorique, il convient de signaler que le rendement en sucre réel, i.e. après déduction des surfaces de canne consacrée à la production d'alcool, devrait être supérieur. En outre, compte tenu du fait que la canne récoltée en Martinique est utilisée à peu près à part égale pour la production de sucre et la production de rhum, le rendement en sucre sur l'ensemble de la canne récoltée n'a pour ce département pas de justification.

2 . LA PRODUCTION DE SUCRE.

• La production fraîche

i) 2007/08

Avec des surfaces et des rendements en hausse, la production fraîche de sucre atteint **4,445 Mt** en France métropolitaine en 2007/08. La progression est de **7,1 %** par rapport à 2006/07. Avec les DOM la production fraîche de sucre s'élève à **4,678 Mt**, soit une hausse de 5,5 %.

ii) 2008/09

En revanche, compte tenu du recul des surfaces plantées, la production fraîche de sucre de betterave de la campagne 2008/09, **4,1 Mt**, est en forte baisse par rapport à la campagne précédente (**-7,8%**). Cependant, cette baisse est proportionnellement plus faible que celle des surfaces, en raison de la hausse de 3,2% du rendement de sucre par rapport à 2007/08,.

En ce qui concerne les DOM, on constate une progression de la production de sucre de canne à la Réunion et en Martinique, respectivement de 15,1% et 20,5%. Cette hausse est due, pour l'essentiel, aux conditions climatiques nettement plus favorables qu'en 2007/08.

En revanche, la Guadeloupe accuse un repli de 12,9% comparativement à la campagne précédente. Ce repli s'explique par le démarrage tardif de la récolte (fin mars 2009, au lieu de février), lié à un mouvement social qui s'est prolongé jusqu'à la saison des cyclones (plus de deux mois) et à l'avènement de mauvaises conditions climatiques qui ont empêché la récolte de 15% des cannes.

Le redressement partiel de la production de sucre de canne dans les DOM en 2008/09, après la mauvaise récolte de 2007/08, vient compenser très partiellement la baisse en métropole. La production fraîche totale de la France en 2008/09 atteint ainsi **4,35 Mt**, en recul de **7,1 %** par rapport à 2006/07.

Tab I-2 : La production de sucre de 2006/07 à 2008/09

(en 1 000 tonnes de sucre blanc)

	2006/07	2007/08	2008/09	Evolution 2006/07 à 2007/08	Evolution 2007/08 à 2008/09
Betterave	4 149	4 445	4 097	7,1 %	-7,8 %
<i>France métropolitaine</i>					
Canne					
<i>Réunion</i>	203	166	191	18,2 %	15,1 %
<i>Guadeloupe</i>	78	62	54	20,5 %	-12,9 %
<i>Martinique</i>	6	5	6	16,7 %	20,0 %
Total DOM	287	233	251	18,8 %	7,7 %
Total France	4 436	4 678	4 348	5,5 %	-7,1 %

Source : FranceAgriMer

• **La production réglementaire**

Il est intéressant de constater qu'avec le jeu des reports successifs de 2006/07 à 2008/09 et malgré la restructuration sucrière, la production réglementaire française reste en 2008/09 au même niveau qu'en 2006/07, c'est-à-dire à **4,37 Mt**.

En 2007/08, la production réglementaire est de **4,7 Mt** et se répartit, avant le retrait converti en hors quota de **483 000 tonnes**, entre **3,9 Mt** pour le sucre du quota et **0,8 Mt** pour le sucre hors quota.

En 2008/09, la production réglementaire de **4,4 Mt** se répartit entre **3,2 Mt** pour le sucre du quota et **1,2 Mt** pour le sucre hors quota. La forte hausse de la production hors quota compense ainsi pour moitié les abandons de quota réalisés en 2008/09 (**0,68 Mt**).

Tab I-3 : La production réglementaire de sucre de 2006/07 à 2008/09

(en 1 000 tonnes de sucre blanc)

	2006/07	2007/08	2008/09
Production fraîche	4 436	4 678	4 348
Report de la campagne précédente	8	74	63
Report sur la campagne suivante	74	63	43
Production réglementaire	4 370	4 689	4 368
<i>Dont sucre du quota</i>	3 889	3 873	3 207
<i>Dont sucre hors quota</i>	481	816	1 160
<i>Retrait converti en hors quota</i>	406	483	-

Source : FranceAgriMer

• **Le report**

Après la forte hausse du report de la campagne 2006/07 sur 2007/08, à 74 000 tonnes, la tendance est orientée à la baisse lors des deux campagnes suivantes. Le report de 2007/08 sur 2008/09 est ainsi 63 000 tonnes.

Bien que la production fraîche de sucre hors quota de la campagne 2008/09 ait été plus importante que prévu, l'ouverture d'un contingent d'exportation de sucre hors quota vers les pays tiers et un contexte économique plutôt favorable (notamment la hausse des cours et le déficit mondial), ont permis d'enregistrer une nouvelle baisse du report sur 2009/10, puisqu'il est ramené à 43 000 tonnes.

II

LA RESTRUCTURATION ET L'EVOLUTION DE L'INDUSTRIE SUCRIERE

1 . LA RESTRUCTURATION SUCRIERE EN 2008/09

La relance de la restructuration, opérée par la Commission en conséquence de l'insuffisance des abandons de quota réalisés jusqu'ici à l'échelle de l'Europe, si elle a épargné les DOM, a eu un impact important en France métropolitaine.

Elle a conduit à l'abandon de **683 655 tonnes** de quota (soit 19 % du quota initial 07/08), à la réduction des surfaces ensemencées de plus de **43 000 ha** et à l'abandon total de la culture de la betterave pour **4 567 exploitations**, soit 1 planteur sur 6.

Tab II -1 : Evolution du quota français de 2006/07 à 2009/10

	(en 1 000 tonnes de sucre blanc)			
	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Quota de base	3 768,99	4 120,69	4 120,69	3 437,03
<i>Quota additionnel</i>	351,70	-	-	-
<i>Abandon de quota</i>	-	-	683,65	-
Total	4 120,69	4 120,69	3 437,03	3 437,03
<i>Métropole</i>	3 640,45	3 640,45	2 956,79	2 956,79
<i>DOM</i>	480,24	480,24	480,24	480,24

Source : FranceAgriMer

2. EVOLUTION DES STRUCTURES INDUSTRIELLES

D'un point de vue industriel, la restructuration a conduit à la fermeture de cinq usines pour la campagne 2008/09 sur les 30 en activité lors des campagnes précédentes.

C'est ainsi que la sucrerie de **Vic-sur-Aisne** du groupe TEREOS cesse toute activité, ainsi que l'usine de **Guignicourt** de St Louis Sucre. La capacité de râpage des deux usines se situait aux alentours de 11 000 tonnes de betteraves par jour. **Marconelle** et **Abbeville**, également du groupe TEREOS, dont la capacité de râpage était respectivement de 4 500 tonnes et 10 000 tonnes de betteraves par jour, ferment également. Et enfin, l'usine d'**Aiserey** (Cristal Union) voit avec sa disparition celle de tout le bassin betteravier de la Bourgogne.

Tab II -2 : Abandons de quotas par fabricants en métropole en 2008

Fabricants	Tonnage de quota abandonné
Téréos	299 527,2
Saint Louis Sucre SA	234 811,5
Groupe Vermandoise	2 490
Cristal Union	117 062,6
Sucrerie Distillerie de Souppes Ouvre et Fils	13 309,5
Lesaffre Frères SA	9 808,5
Sucreie de Bourdon	6 647,0
Total	683 656,3

Source : CGB, « la betterave en 2009 »

III

LES UTILISATIONS ET LIVRAISONS DE SUCRE

DE 2006/07 A 2008/09

En ce qui concerne l'évolution des livraisons et utilisations de sucre sur le marché intérieur français depuis 2006/07, les comparaisons entre les différentes campagnes concernées restent difficiles compte tenu du fait que la campagne 2006/07 porte sur 15 mois.

Cette remarque préalable faite, on constate une forte croissance de l'ensemble des livraisons de sucre sur le marché intérieur entre 2006/07 (**2,7 Mt sur 12 mois**) et 2007/08 (**3,2 Mt**), soit une hausse de 17,4 %. Elles reviennent à un niveau comparable à 2006/07 en 2008/09, à **2,9 Mt**, soit un recul de près de 10 % par rapport à la campagne précédente.

Cette hausse, en 2007/08, est liée pour l'essentiel à celle des utilisations consacrées à la production d'éthanol, en progression d'environ 300 000 tonnes, soit plus des trois quarts de la hausse totale. Elle s'explique par une croissance des disponibilités – retrait de sucre du quota de 483 000 tonnes -, alors même que la demande en éthanol se développait sous l'effet de plusieurs mesures prises en 2006 mais produisant leurs effets dès 2007. En premier lieu, il s'agissait de l'objectif d'incorporation des biocarburants fixé dans la loi d'orientation agricole 2006 et repris dans la loi de finances de la même année, prévoyant un taux d'incorporation de 3,5 % en 2007 (et jusqu'à 7 % en 2010). Celle-ci s'est accompagnée d'incitations fiscales.

C'est également le fort recul des livraisons de sucre (ou équivalent) pour la production d'éthanol qui explique la baisse globale en 2008/09. Pour le seul secteur de l'éthanol, la baisse des livraisons de sucre atteint **266 000 tonnes**, soit **32 %**. En réalité, une bonne partie de cet écart entre 2007/08 et 2008/09 est imputable au fait que des livraisons importantes de sucre ont été faites en 2007/08 pour produire de l'éthanol en 2008/09. Ces livraisons ont été réalisées en quelque sorte par anticipation.

Tab II-1 : Evolution des livraisons sur le marché intérieur français de 2006/07 à 2008/09
(en 1 000 t)

	2006/07 1 ^{er} juillet – 30 sept	2007/08 1 ^{er} oct – 30 sept	2008/09 1 ^{er} oct – 30 sept
Livraisons marché intérieur	3 383	3 185	2 873
<i>dont alcool-éthanol</i>	641	832	567
<i>dont industrie</i>	256	275	195
<i>dont sucre alimentaire</i>	2 486	2 078	2 110

Source : FranceAgriMer

Pour ce qui concerne la consommation industrielle traditionnelle (chimie et pharmacie), on constate une forte hausse en 2007/08, de 30 %, et un retour à un niveau plus conforme à la moyenne mesurée sur les années précédentes (de l'ordre de 200 000 tonnes) en 2008/09. Cela étant, la consommation industrielle représente un volume assez faible au regard du reste de la consommation intérieure, un peu moins de 7% en 2006/07 et 2008/09 et sensiblement plus de 8 % en 2007/08.

Enfin, les livraisons de sucre alimentaire sont en progression de 2006/07 (**1,98 Mt** sur 12 mois) à 2007/08 (**2,08 Mt**), de l'ordre de 4 %. Cette croissance ralentit néanmoins de 2007/08 à 2008/09, puisque le total des livraisons passe de **2,08 Mt** à **2,10 Mt**. La hausse, 1%, reste cependant supérieure à la croissance de la population française, en moyenne de 0,55% depuis 2007. La consommation apparente de sucre *per capita* s'établit à 32,6 kg/habitant en 2008/09, pour la seule utilisation alimentaire (hors éthanol, alcool et industrie non alimentaire), contre 32,5 kg/hab/an en 2007/08 et **31,5 kg/hab/an** en 2006/07. Ainsi après une progression de 3 % de 2006/07 à 2007/08, les utilisations alimentaires de sucre se stabilisent lors des deux dernières campagnes. Il convient néanmoins de rappeler qu'il ne s'agit pas là de la consommation à proprement parler mais bien de livraisons de sucre alimentaire : celles-ci comprennent non seulement la consommation effective des ménages à domicile mais aussi les mouvements de stocks dans l'industrie alimentaire, la consommation hors domicile (restaurants, centres de restauration collective,...) et les pertes.

IV

LES ECHANGES DE SUCRE

En tendance, on constate, sur les trois dernières campagnes (comparées sur une période de référence similaire, du 1^{er} octobre au 30 septembre), une croissance importante, de l'ordre de 20 %, du solde des échanges extérieurs de 2006/07 à 2007/08 puis une stabilisation en 2008/09, à **1,6 Mt**.

Cette évolution est principalement liée à une hausse prévisible, compte tenu de la réforme en cours, des livraisons vers l'UE (notamment vers l'Italie et l'Espagne) parallèlement à une relative stabilité, voire une croissance plus faible des importations.

Tab IV-1 : Evolution des échanges extérieurs de sucre en l'état de la France de 2006/07 à 2008/09

	<i>(en 1 000 t)</i>			
	<i>2006/07</i> <i>(1^{er} juin – 30 sept)</i>	<i>2006/07</i> <i>(1^{er} oct – 30 sept)</i>	<i>2007/08</i> <i>(1^{er} oct – 30 sept)</i>	<i>2008/09</i> <i>(1^{er} oct – 30 sept)</i>
Exportations				
UE*	1 840	1 472	1 738	1 620
<i>Dont Pays-Tiers via UE</i>	<i>207</i>	<i>166</i>	<i>197</i>	<i>56</i>
Pays-Tiers	553	364	297	394
Total	2 393	1 836	2 035	2 014
Importations				
UE	335	281	267	220
Pays-Tiers	155	141	134	207
Total	490	422	401	427
Solde	1 903	1 414	1 634	1 587

* Ce chiffre contient l'ensemble des livraisons vers la Belgique y compris le sucre qui sera dédouané comme sucre hors quota vers les pays tiers.

Source : FranceAgriMer, Douanes

1 . LES IMPORTATIONS

- **Les importations en provenance de l'UE**

Depuis 2006/07, les importations en provenance de l'UE sont en net recul, de 5 % en 2007/08 et de 17 % en 2008/09. Pour autant, leur niveau en 2008/09, 220 000 tonnes, reste proche de la moyenne des six dernières campagnes (229 000 tonnes). Il faut probablement y voir un retour à un niveau normal après la forte hausse de 2006/07.

Le recul mesuré en 2007/08 va de pair avec une hausse de la production et un recul comparable des importations en provenance des pays tiers.

La baisse des importations en provenance de l'UE en 2008/09 (- 17,5 %) est notable. Elle s'accompagne d'une hausse importante (+54 %) des importations en provenance des pays tiers.

- **Les importations en provenance des pays tiers**

A l'instar de l'évolution des importations en provenance des pays de l'UE, le recul des importations en provenance des pays tiers en 2007/08, de 5 % également, pourrait s'expliquer par la hausse de la production et donc des disponibilités.

La forte progression, de 54 %, en 2008/09 (de 134 000 tonnes à 207 000 tonnes) s'accompagne, ainsi que nous le signalions dans la partie précédente, d'un recul conséquent des importations en provenance de l'UE.

Tab IV- 2 : Les importations françaises de sucre en l'état en provenance des pays tiers par origines de 2007/08 et 2008/09

(en tonnes)

	2006/07	2007/08	2008/09
EN PROVENANCE DES ACP ET INDE	115 989	80 218	116 570
EN PROVENANCE D'AUTRES PAYS	98 403	55 649	101 310
ORIGINE NON ENCORE DETERMINEE	-	889	828
RPA	- 59 135	- 2 492	- 11 858
TOTAL	155 257	134 264	206 850

Source : FranceAgriMer, Douanes

2 . LES EXPORTATIONS

- **Les livraisons sur l'UE**

Avec la mise en œuvre de la réforme et ses conséquences – l'abandon de tout ou partie de la production dans certains Etats membres, on observe une progression importante des livraisons françaises vers l'UE, notamment vers l'Italie, de 1,47 Mt en 2006/07 (sur 12 mois, du 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2007) à 1,75 Mt en 2007/08, soit de près de 15 %. Cette hausse s'explique aussi par celle des livraisons de sucre industriel sur l'UE. Le repli, de 7 %, à 1,62 Mt en 2008/09, ne remet fondamentalement pas en cause cette tendance. Elle s'explique probablement par la baisse de la production et des disponibilités françaises. De fait, à disponibilités à peu près égales, entre les campagnes 2006/07 et 2008/09 (voire sensiblement inférieures pour 2008/09), les livraisons vers l'UE restent supérieures, de 7 %, en 2008/09. Et d'ailleurs, les volumes livrés vers l'UE lors de la campagne 2008/09 sont supérieurs de plus de 13 % à la moyenne des dix dernières campagnes.

- **Les exportations vers les pays tiers**

En ce qui concerne les exportations françaises de sucre en l'état, le fort recul enregistré en 2007/08 par rapport à 2006/07 (du 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2007), de 20 %, coïncide tout naturellement avec les conséquences de la réforme en général et certaines dispositions communautaires en particulier :

- l'impossibilité d'exporter du sucre hors quota ;
- le maintien en 2007/08 de restitutions à l'exportation de sucre du quota mais dans des conditions moins favorables. En effet, si la valeur de la restitution moyenne votée en 2007/08 (337 €/t) reste proche de celle de 2006/07 (330 €/t), la décote moyenne évolue en forte hausse de 86 €/t en 2006/07 à 123 €/t en 2007/08 (*voir partie II – La situation en Europe*);
- l'absence en France de sucre détenu à l'intervention, alors qu'il a été revendu dans d'autres Etats membres à des fins d'exportations dans de meilleures conditions que le sucre du marché libre.

En revanche, on constate une nette reprise des exportations vers les pays tiers, au départ de la France, en 2008/09, d'un tiers, alors même que c'est en 2008/09 que les restitutions à l'exportation sont effectivement suspendues. Une partie de cette croissance est liée à la forte baisse (- 75%) des exportations vers Pays Tiers à partir d'autres pays de l'UE (Belgique en particulier)

Cela dit, la reprise des exportations au départ de France a été rendue possible par l'ouverture d'un contingent de 650 000 tonnes de sucre hors-quota, augmenté de 300 000 tonnes en septembre 2009, qui a permis aux producteurs de retrouver des capacités à l'exportation. La France a en effet disposé de certificats d'exportation pour 350 000 tonnes sur les 650 000 tonnes du contingent. La différence, entre le total de ces certificats de sucre hors quota et le total exporté en 2008/09, de l'ordre de 44 000 tonnes, correspond aux quantités de sucre du quota adjudgées au titre de la campagne 2007/08 qui ont été exportées en début de campagne 2008/09.

**Tab IV- 3 : Les exportations françaises de sucre en l'état
Répartition entre sucre du quota et sucre industriel en 2007/08 et 2008/09**

(en 1 000 t)

	2007/08 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2008/09 (1 ^{er} oct – 30 sept)
UE	1 541	1 564
<i>Sucre du quota</i>	1 349	1 517
<i>Sucre industriel (dont RUP)</i>	192	47
Pays-Tiers	494	450
<i>Sucre du quota</i>	486	99
<i>Sucre industriel</i>	8	351
Total	2 035	2 014
<i>Total sucre du quota</i>	1 835	1 616
<i>Total sucre hors quota</i>	200	398

Source : FranceAgriMer, douanes

**Tab IV- 4 : Les exportations françaises de sucre en l'état
par zones géographiques de destination de 2006/07 à 2008/09
(hors transferts via d'autres Etats membres de l'UE)**

(en tonnes)

	2006/07 (1 ^{er} juin – 30 sept)	2006/07 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2007/08 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2008/09 (1 ^{er} oct – 30 sept)
AFRIQUE	352 666	300 512	156 358	193 348
<i>AFRIQUE DU NORD</i>	275 096	242 652	111 723	112 710
<i>AFRIQUE HORS AFRIQUE DU NORD</i>	77 570	57 860	44 635	80 638
EUROPE (hors UE)	138 653	58 954	95 509	115 490
AMERIQUE	1 032	641	2 435	434
<i>AMERIQUE DU NORD</i>	775	640	2 412	391
<i>AMERIQUE CENTRALE</i>	257	1	23	43
<i>AMERIQUE DU SUD</i>	0	0	0	0
ASIE	112 945	57 184	47 074	94 861
<i>MOYEN ORIENT</i>	112 002	56 525	45 809	93 162
<i>PENINSULE INDIENNE</i>	24	22	4	3
<i>ASIE DU SUD - EST</i>	919	637	1 261	1 696
OCEANIE	1 513	510	521	620
<i>TPA</i>	-53 854	-53 593	-5 097	- 10 774
TOTAL Pays Tiers	552 955	364 208	296 800	393 979

Source : FranceAgriMer, douanes

Tab IV- 5 : Les 10 premiers pays importateurs de sucre français de 2006/07 à 2008/09

(en tonnes et en pourcentage des exportations totales)

Campagne 2006/07 (1 ^{er} juin – 30 sept)			Campagne 2007/08 (1 ^{er} oct – 30 sept)			Campagne 2008/09 (1 ^{er} oct – 30 sept)		
Algérie	183 324	33,2%	Algérie	92 484	31,2%	Suisse	107 938	27,4%
Suisse	78 529	14,2%	Suisse	90 898	30,6%	Algérie	104 456	26,5%
Syrie	51 286	9,3%	Israël	30 999	10,4%	Israël	72 176	18,3%
Israël	47 775	8,6%	Nigéria	16 510	5,6%	Sénégal	35 188	10,63%
Tunisie	46 772	8,5%	Niger	13 005	4,4%	Nigéria	18 372	8,9%
Croatie	40 624	7,3%	Libye	12 851	4,3%	Niger	12 108	3,1%
Maroc	40 445	7,3%	Liban	8 449	2,8%	Syrie	11 000	2,8%
Nigéria	19 129	3,5%	Tunisie	6 089	2,1%	Andorre	5 399	1,4%
Andorre	17 185	3,1%	Bénin	6 041	2,0%	Emirats Arabes Unis	5 364	1,4%
Niger	15 095	2,7%	Andorre	3 880	1,3%	Cameroun	4 510	1,1%

Source FranceAgriMer, douanes

De manière générale, les principaux débouchés pour le sucre français se situent en Afrique, au Proche-Orient et en Europe (hors Union Européenne). L'Algérie et la Suisse se disputent, à tour de rôle, la place du plus gros importateur de sucre français, suivies de près par Israël. D'autres pays, comme la Syrie, ou bien encore le Niger, le Nigeria et le Sénégal, sont des clients importants pour la filière sucrière française.

3 . LES ECHANGES DE SUCRE DANS LES PRODUITS TRANSFORMES

Tab III- 5 : Evolution des échanges de sucre dans les produits transformés en 2006/07 à 2008/09

(en tonnes de sucre blanc)

Campagnes	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			SOLDE		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PT	TOTAL
2006/07	817 341	67 041	884 382	700 992	144 552	845 544	-116 349	77 507	-38 842
2007/08	673 526	63 414	736 940	568 938	120 879	689 817	-104 586	57 462	-47 124
2008/09	653 013	63 791	718 753	562 954	117 779	681 948	-90 058	53 985	-36 805

Source : FranceAgriMer, douanes

Les échanges de sucre incorporé dans les produits transformés sont globalement caractérisés par leur relative stabilité et régularité d'une campagne à l'autre de 2006/07 à 2008/09 (en les comparant sur des périodes de 12 mois pour chacune). Rapportées sur 12 mois, les importations en provenance de l'UE sont en moyenne de 55 000 tonnes par mois, et celles en provenance des pays tiers de 5 000 tonnes par mois. Les exportations quant à elles sont, en moyenne mensuelle pour les trois campagnes, de 47 000 tonnes pour les livraisons vers l'UE et de 10 000 tonnes pour les exportations vers pays tiers.

Partie IV
LE MARCHÉ DE L'ETHANOL

Sommaire

	Page
Introduction	93
1. Le marché mondial en 2008	
I – La production	94
II – La consommation	98
III – Les échanges internationaux	99
2. Le marché européen en 2008	
I – La production	104
II – Les utilisations	106
III – Les échanges avec les pays tiers.....	108
IV – Bilans et stocks.....	110
3. Le marché français en 2008	
I – La production	111
II – La consommation	114
III – Les échanges.....	115
IV – Bilans et stocks.....	116

INTRODUCTION

L'éthanol agricole est le produit de la fermentation de sucre ou d'amidon suivie d'une distillation. Les matières premières employées sont généralement des plantes sucrières, telles la canne ou la betterave, ou amylacées, comme les céréales.

L'éthanol est utilisé pour la fabrication d'alcool de bouche, à des fins industrielles notamment dans les secteurs pharmaceutiques et cosmétiques, et surtout comme **carburant**. Il peut alors être employé pur sous sa forme hydratée, mélangé dans l'essence quand il est déshydraté, ou transformé – par exemple en ETBE ⁽¹⁾ – pour une incorporation ultérieure à l'essence.

Le choix de l'éthanol-carburant relève dans tous les cas d'une volonté politique. En effet, même si son coût de production est en diminution, notamment du fait des économies d'échelle générées par les distilleries de grande capacité, il reste supérieur au coût, sur une longue période, de l'énergie fossile. Mais son utilisation offre plusieurs avantages :

- une **moindre dépendance énergétique** vis-à-vis des pays producteurs de pétrole qui permet, d'une part, de réduire l'incidence économique des fluctuations du prix du pétrole et, d'autre part, d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement énergétique ;

- un **meilleur respect de l'environnement**. Le bioéthanol est une énergie renouvelable dont la combustion rejette dans l'atmosphère moins de gaz contribuant à l'effet de serre que les énergies fossiles ;

- un **débouché alternatif** à la production alimentaire qui contribue à la rentabilité économique des exploitations et au maintien d'emplois en zone rurale.

On constate depuis plusieurs années un fort développement de sa production et de son utilisation, au Brésil et aux Etats-Unis d'abord, mais également en Europe et dans d'autres parties du monde.

Le marché mondial connaît ainsi depuis quelques années une accélération conséquente de la production et des échanges, pour faire face à la forte hausse de la demande, elle-même essentiellement guidée par la demande d'éthanol carburant. Les taux de croissance de ce marché sont à deux chiffres et parfois à trois... La production mondiale atteint plus de 80 milliards de litres en 2008 (largement dominée par les Etats-Unis et le Brésil) pour une utilisation sensiblement supérieure.

Ce phénomène est encore plus accentué en Europe, où le démarrage a été un peu plus tardif, mais qui aujourd'hui représente 5 % de la production mondiale.

En France, la hausse de la production plus prononcée, par rapport à l'ensemble de l'Union Européenne lui a en outre permis de dégager un exportable important sur le marché européen.

⁽¹⁾ L'ETBE (Ethyl - Tertio - Butyl - Ether) est obtenu à partir de 47 % d'éthanol et de 53 % d'isobutène, un dérivé du pétrole.

Le marché mondial en 2008

I

LA PRODUCTION MONDIALE

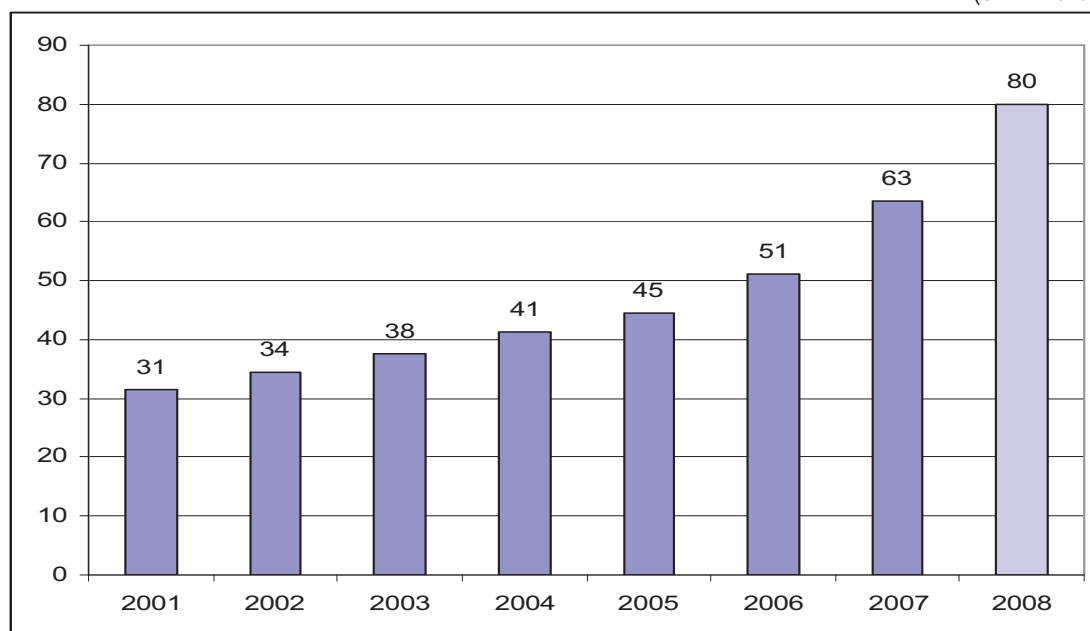
1 – NIVEAU ET VARIATION

La production mondiale d'éthanol connaît une croissance continue depuis plusieurs années. En 2008, elle atteint **80 milliards de litres** (estimation), en hausse de 26 % par rapport à 2007 (63,5 milliards de litres). En l'espace de 8 ans, la production mondiale a ainsi plus que doublé avec un taux de croissance annuel moyen d'environ 15 %.

Elle reste cependant concentrée au sein de quelques pays : Etats-Unis, Brésil, Union Européenne, Chine et Inde réalisent 90 % de la production mondiale d'éthanol. Etats-Unis et Brésil concentrent à eux deux plus de 75 % de la production mondiale. Toutefois, de nouveaux producteurs émergent, en particulier le Canada, la Colombie et la Thaïlande même si leurs parts respectives dans la production mondiale restent modestes.

Graphique I-1 : Evolution de la production mondiale d'éthanol de 2001 à 2008

(en milliards de litres)

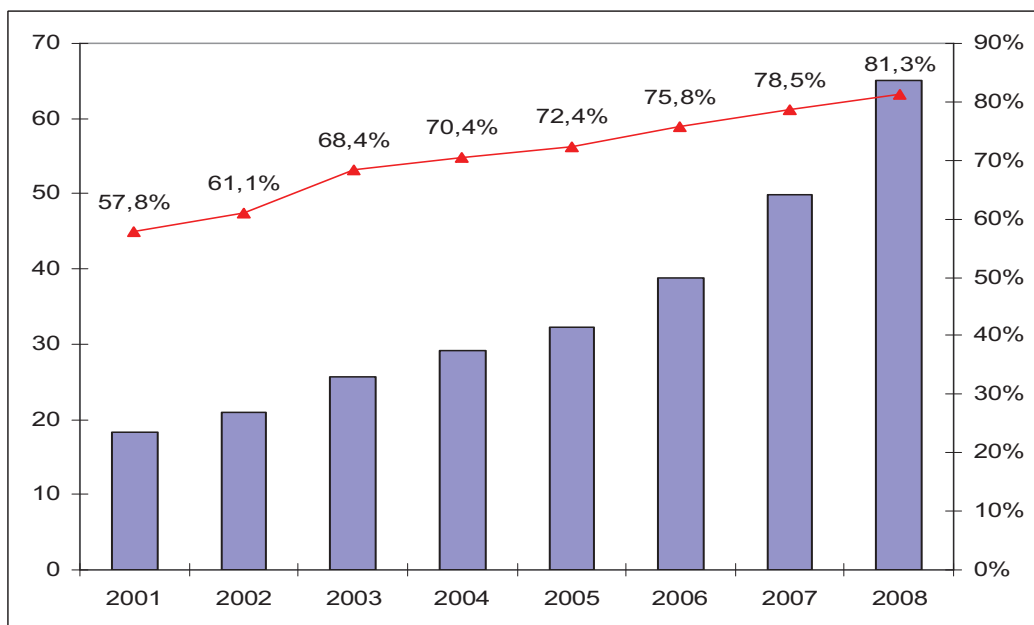


Source : ISO

L'essentiel de la production est destinée à la carburation : de 58 % en 2001, la part de l'éthanol affecté à la carburation est passée à 82 % en 2008. De fait, la hausse de la production est principalement la conséquence de la hausse de la demande, résultant elle-même de mesures politiques prises par de nombreux pays en faveur de l'utilisation des biocarburants et de l'incorporation obligatoire dans les carburants fossiles.

Graphique I-2 : Part de l'éthanol-carburant de 2001 à 2008

(en milliards de litres et % de la production mondiale d'éthanol)



Source principale : ISO

En 2008, l'éthanol mondial est produit à partir de canne à sucre (Brésil) et de betteraves sucrières (UE) pour environ 41 % et de céréales (USA, UE) pour 54 %. Ce ratio continue d'évoluer en faveur des céréales puisque qu'il était encore de 53 % pour les plantes sucrières et de 41 % pour les céréales il y a encore 5 ans.

2 – LES PRODUCTEURS D'ETHANOL

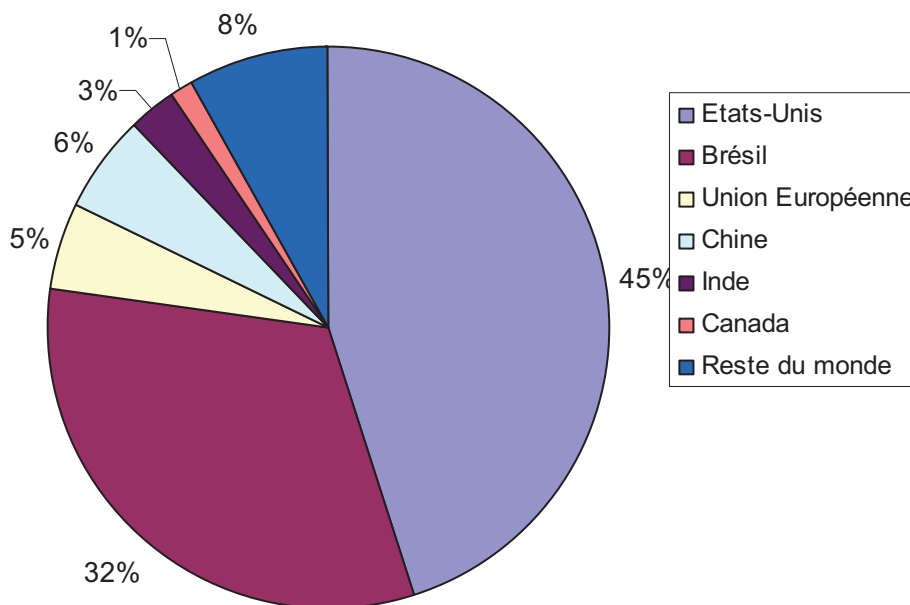
Tableau I-1 : Répartition de la production mondiale d'éthanol en 2007 et 2008

(en milliards de litres)

	2007	2008 (est)	Part de la production mondiale (en 2008)	Part cumulée
Etats-Unis	26,0	36,0	45,0%	45,0%
Brésil	21,9	25,8	32,3%	77,3%
Chine	3,8	4,5	5,6%	87,9%
Union Européenne	3,3	4,0	5,0%	82,3%
Inde	2,0	2,1	2,6%	90,5%
Canada	0,8	1,1	1,4%	91,9%
Reste du monde	5,7	6,5	8,1%	100,0%
Total	63,5	80,0	100%	

Source principale : ISO

Graph I-2 : Répartition de la production mondiale en 2008



Source : ISO

En 2008, les **Etats-Unis**, avec **36 milliards de litres et 45 %** de la production d'éthanol sont incontestablement le leader mondial, position occupée par le Brésil depuis 2005 . L'éthanol y est produit à partir de céréales - notamment de maïs -. La production continue d'augmenter très vivement : **+ 24 % en moyenne par an depuis 2001**, et la production totale a quadruplé sur les 8 dernières années.

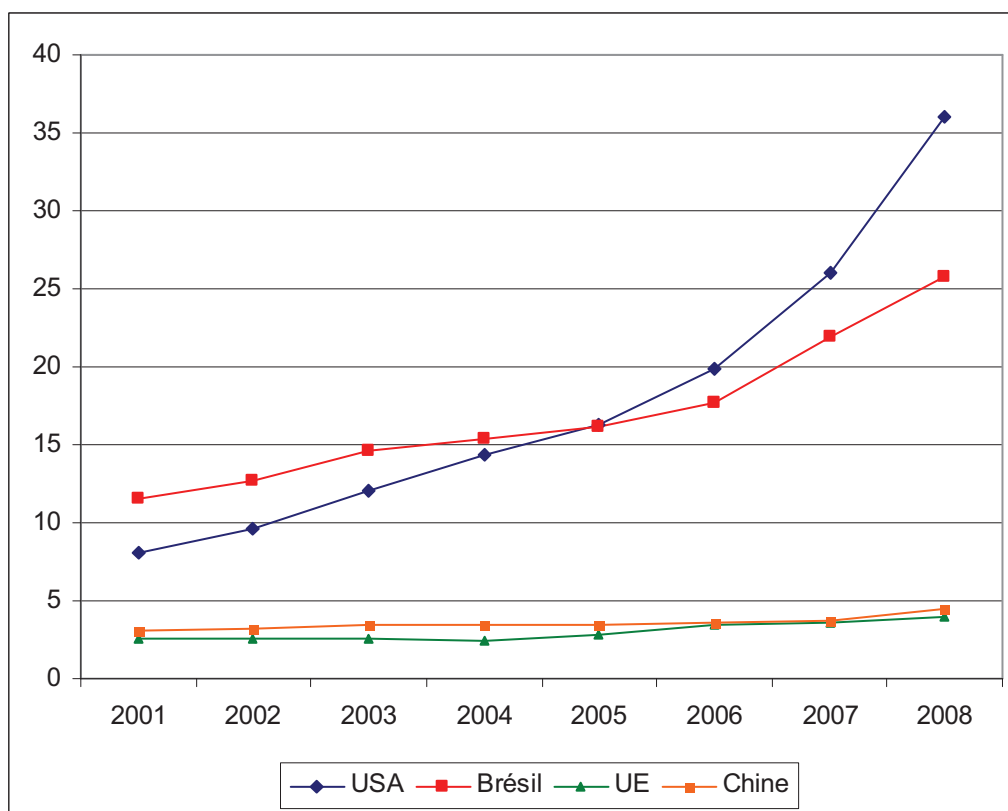
L'explication d'une telle croissance réside bien évidemment dans les mesures prises par les autorités américaines en 2003 (l'interdiction de l'utilisation du MTBE dans les essences, taux d'incorporation obligatoire d'éthanol dans l'essence). Politique confirmée et poursuivie par le nouveau gouvernement depuis 2008 puisque le "*Renewable Fuel Standard (RFS)*" fixe l'augmentation du taux d'incorporation dans l'essence à **397 millions d'hectolitres pour 2009** et à **454 millions d'hectolitres pour 2010**. Le nouveau *Farm bill* adopté en 2008 élargit en outre les capacités de production d'éthanol à la filière sucre (en cas d'excédent sur le marché).

Le **Brésil** est l'autre principal acteur de la filière mondiale de l'éthanol **avec 26 milliards de litre et 33 % de la production**. Après le plan Proalcool durant les années 70, la relance du marché de l'éthanol remonte à l'introduction du « flex-fuel » au début des années 2000. L'Etat brésilien soutient activement l'incorporation d'éthanol dans l'essence grâce à deux leviers : une incorporation **obligatoire** à un taux supérieur à 20 % dans l'essence et une défiscalisation totale. L'exonération totale de la taxe fiscale dont bénéficie l'éthanol lui permet ainsi d'être vendu moitié moins cher à la pompe. Les véhicules « flexibles » représentent aujourd'hui plus de 50 % des ventes et la plus grande part de la flotte automobile brésilienne. La production d'alcool constitue par ailleurs la variable d'ajustement permettant de réguler la production de sucre et les importations de pétrole. En outre depuis 2006, la part de la canne consacrée à la production d'éthanol est supérieure à celle dévolue à la production de sucre.

Deux autres pays connaissent également un essor, quoique plus tardif, de leur production d'éthanol : la Chine avec une production de 4,5 milliards de litres et l'Union Européenne pour 4 milliards de litres. Le taux de croissance annuel moyen y est conséquent de 15 % pour l'UE depuis 2005 et 7,5 % pour la Chine. Pour ces deux pays, cette croissance s'explique par une hausse de la demande de l'éthanol carburant (objectifs d'incorporation, mesures spécifiques)..

**Graphique I-4 : Evolution de la production d'éthanol
des 4 premiers producteurs mondiaux depuis 2001**

(en milliards de litres)



Source : ISO

II

LA CONSOMMATION MONDIALE

1 – NIVEAU ET VARIATION

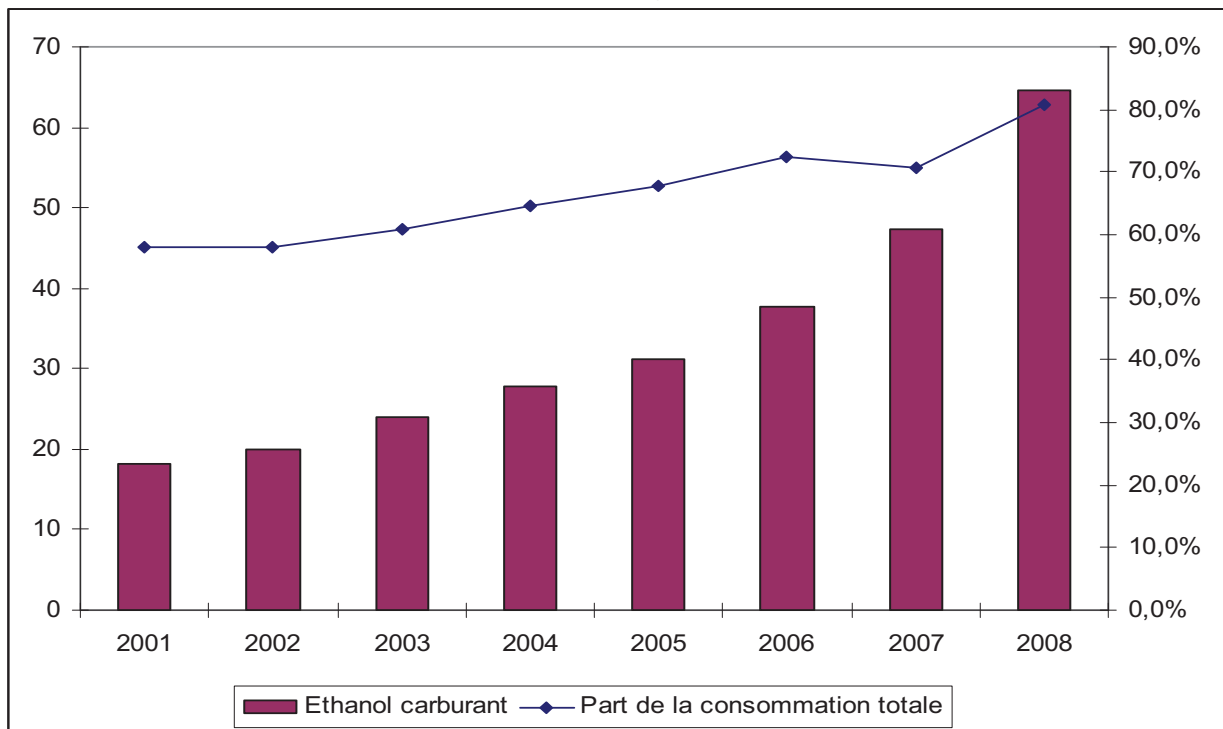
De 2001 à 2008, la consommation mondiale d'éthanol a triplé passant 30 milliards de litres à 85 milliards de litres (estimation), soit une croissance mondiale annuelle moyenne de 5 %.

Au même titre que pour la production, cette croissance est uniquement le fait d'une forte hausse de la demande en éthanol carburant : de 18 milliards de litres à 65 milliards de litres sur la même période, soit une croissance annuelle de 20 %. De fait, la part de la consommation mondiale d'éthanol carburant sur la consommation totale croît fortement passant de 58 % en 2001 à plus de 80 % en 2008.

Cette évolution s'explique par les nombreuses mesures politiques prises de nombreux pays : Brésil depuis 2000, *Renewable fuel standard* aux Etats-Unis, Directive EnR de l'UE (complétée par des mesures nationales dans de nombreux pays Européens), Mandat E5 (pour 5 % d'éthanol) à partir du 1^{er} janvier 2010 en Argentine et du 1^{er} septembre 2010 au Canada, mise en place courant 2010 d'un mandat d'incorporation E5 en Colombie, E8 (pour 8 % d'éthanol) au Costa Rica, mandat E10 (10 % d'éthanol) dans 6 provinces chinoises, hausse de la demande en Inde (même si il existe un retard important par rapport aux objectifs du gouvernement fédéral), démarrage de l'E10 au Pakistan, mesures spécifiques (notamment fiscales) pour le développement et l'utilisation du E20 et E85 en Thaïlande.

Graphique II-1 : Evolution de la consommation mondiale d'éthanol carburant de 2001 à 2008 et part de la consommation totale d'éthanol

(en milliards de litres et % de la consommation mondiale)



Source principale : ISO

2 – LES PRINCIPAUX CONSOMMATEURS D'ETHANOL CARBURANT

La consommation mondiale d'éthanol carburant est fortement concentrée. En 2007, 5 pays (USA, Brésil, UE, Chine et Canada) consommaient 98 % de l'éthanol carburant. Cette part cumulée reste quasiment inchangée en 2008 à 97,7 %. Les deux premiers pays consommateurs, les Etats-Unis avec une consommation de 36,3 milliards de litres, et le Brésil avec 20,2 milliards de litres, représentent à eux seuls plus de 87 % de la consommation mondiale d'éthanol carburant, en 2007 et en 2008.

Tableau II-1 : Répartition de la consommation mondiale d'éthanol carburant en 2007 et 2008

(en milliards de litres)

	2007	Part de la consommation mondiale	Part cumulée	2008	Part de la consommation mondiale	Part cumulée
Etats-Unis	25,9	54,1%	54,1%	36,3	56,2%	56,2%
Brésil	16,2	33,8%	87,9%	20,14	31,2%	87,4%
Union Européenne	2,7	5,5%	93,4%	3,4	5,3%	92,6%
Chine	1,6	3,3%	96,7%	1,9	2,9%	95,6%
Canada	0,6	1,3%	98,0%	1,4	2,2%	97,7%
Reste du monde	1,0	2,0%	100,0%	1,5	2,3%	100,0%
Total	47,9	100%		64,6	100%	

Source principale : ISO

III

LES ECHANGES INTERNATIONAUX

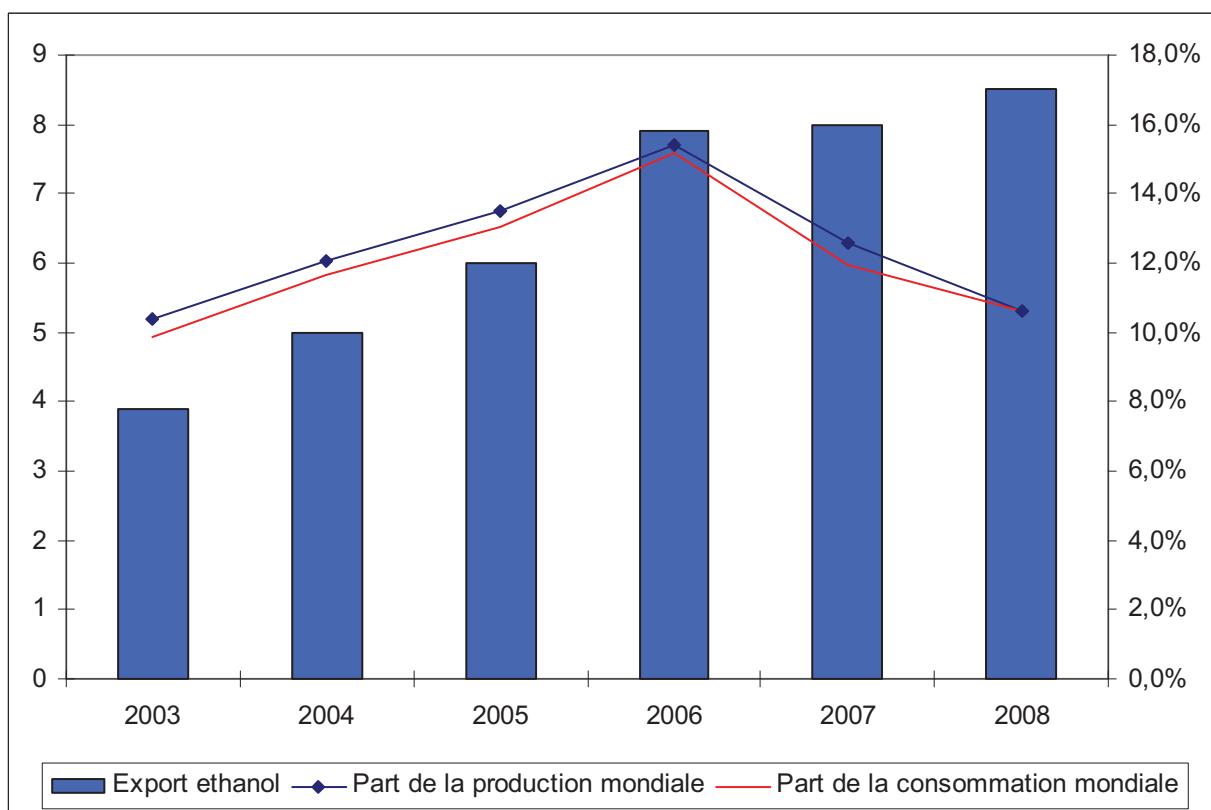
1 – NIVEAU ET VARIATION

Le volume échangé est passé de **3,9** milliards de litres en 2003 à **8** milliards de litres en 2007 et **8,5** milliards de litres en 2008 (estimation) et ne représente suivant les années que 10 à 15 % de la production ou de la consommation mondiale. La part de l'éthanol carburant dans les échanges mondiaux d'éthanol reste largement majoritaire (60 % en 2008, en sensible hausse par rapport à 2007, 57 %).

D'autre part, jusqu'en 2006, le commerce mondial d'éthanol concernait une part croissante de la production ou de la consommation mondiale (jusqu'à 15 %). Cette part décroît de façon importante depuis lors : elle est revenue à 12 % en 2008. Cette évolution récente est probablement le fait du développement des capacités de production aux Etats-Unis et en Europe, pour l'approvisionnement du marché domestique, contribuant à réduire la part de la production mondiale faisant l'objet d'un commerce international.

Graphique III-1 : Evolution du commerce mondial d'éthanol de 2003 à 2008

(en milliards de litres et % de la consommation et production mondiale)



Source principale : ISO

2 – LES PRINCIPAUX ACTEURS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce international de l'éthanol (carburant et non carburant) est concentré mais nettement moins cependant que pour la production ou la consommation mondiale. Il concerne au premier rang trois pays : le Brésil pour les exportations, l'UE et les USA pour les importations. Brésil, USA et UE représentaient en 2008, 62,3 % des exportations et 42,3 % des importations mondiales.

Tableau II-1 : Répartition des échanges mondiaux d'éthanol en 2008

(en milliards de litres)

2008	Exportations	Part mondiale	Importations	Part mondiale
Etats-Unis	0,7	8,2%	2,3	27,1%
Brésil	4,2	49,4%	0,0	0,0%
Union Européenne	0,4	4,7%	1,3	15,2%
Reste du monde	3,2	37,6%	4,9	57,8%
Total	8,5	100,0%	8,5	100,0%

Source principale : ISO

En ce qui concerne les exportations, le Brésil reste un leader incontesté avec quasiment la moitié des exportations mondiales d'éthanol. Cette part passe à environ 58 % si l'on intègre la part des exportations d'éthanol des pays d'Amérique centrale et Caraïbes vers les Etats-Unis, pour un total d'environ 1 milliard de litres. En effet, la plus grande partie des exportations d'éthanol brésilien vers ces pays est ensuite réexportée vers les Etats-Unis, sans droits de douanes en vertu d'un accord international, après transformation. Les principaux Etats concernés par ces flux commerciaux sont le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala et la Jamaïque. A eux 4 ces pays ont importé **0,86** milliard de litres et exporté **0,96** milliard de litres en 2007.

Pour ce qui concerne les importations, les USA et l'UE (hors livraisons intracommunautaires) sont les deux premiers importateurs mondiaux avec respectivement 27,1 % et 15,2 % du commerce mondial.

Le marché européen en 2008

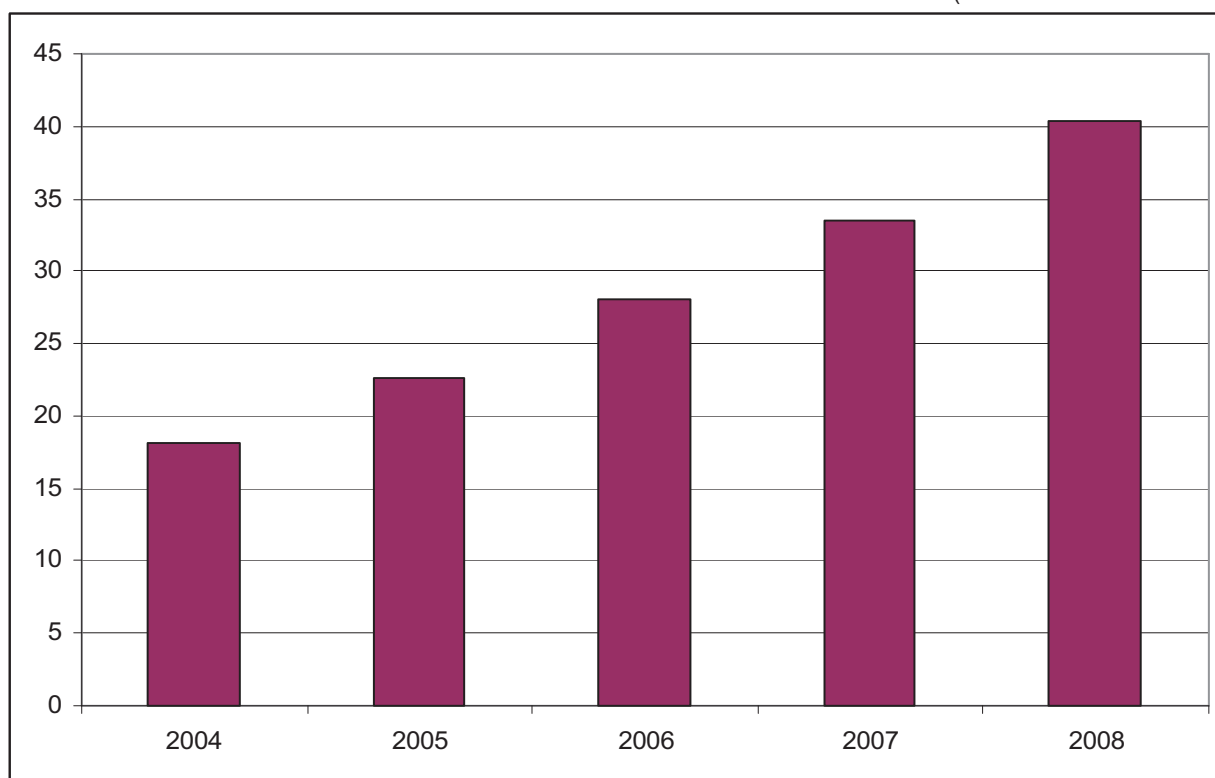
I

LA PRODUCTION EUROPEENNE

La production européenne d'éthanol croît également à un rythme soutenu. De 2004 à 2008, elle passe de **18 millions d'hl d'alcool pur** à **40 millions hl**, soit un taux de croissance annuel moyen de **22 %**, niveau sensiblement supérieur au taux de croissance mondial. Ce total exclut l'alcool non agricole, puisque compte tenu du nombre réduit de producteurs (deux en 2008), la Commission ne transmet plus les données correspondantes pour respecter la confidentialité des données. A titre d'information, le total de l'alcool produit à partir d'une origine non agricole était de 6 181 525 hl d'alcool pur en 2007.

Graphique I-1 : Evolution de la production européenne d'éthanol de 2004 à 2008

(en millions d' hl d'alcool pur)



Sources : FranceAgriMer, Commission Européenne

La majeure partie de l'éthanol européen est produite à partir de céréales (53,9 %), part qui se renforce au détriment d'autres origines (vitivinicole, fruits, pommes de terre..). La part de l'éthanol produit à partir de betteraves se renforce également : elle atteint 36 % en 2008.

Tableau I-1 : Répartition de la production d'éthanol par origines en 2007 et 2008

(en hl d'alcool pur)

	2007	Part de la production	2008	Part de la production
Céréales	15 071 509	45,1%	21 752 260	53,9%
Betteraves	10 602 396	31,7%	14 532 843	36,0%
Vitivinicole	3 305 709	9,9%	2 354 760	5,8%
Autres	4 465 121	13,4%	1 728 378	4,3%
Total	33 444 735	100,0%	40 368 241	100,0%

Sources : FranceAgriMer, Commission Européenne

Le premier producteur européen d'éthanol d'origine agricole est la France avec une part de 35,8 % de l'éthanol produit en 2008, et de 62,7 % pour le seul alcool produit à partir de betteraves (ou de mélasse). L'Allemagne et l'Espagne sont les deux autres grands producteurs, avec une part respective de 14,7 % et 13,5 % de tout l'éthanol produit.

Au total, la part des trois premiers producteurs européens représente **64 %** de l'éthanol européen.

Tableau I-2 : Répartition de la production d'éthanol par origines et par Etat membre en 2008

(en hl d'alcool pur)

	Céréales	Betteraves	Vinique	Autres	Total	Part total UE
France	4 490 404	9 116 138	581 817	265 027	14 453 386	35,80%
Allemagne	3 901 945	1 790 111	0	230 893	5 922 949	14,67%
Espagne	3 601 923	504 927	1 129 992	202 116	5 438 958	13,47%
Pologne	1 291 993	399 332	0	165 451	1 856 776	4,60%
Hongrie	1 331 097	228 695	20 120	53 130	1 633 042	4,05%
Suède	1 163 697	0	0	221 180	1 384 877	3,43%
Royaume Uni	1 164 116	180 000	0	0	1 344 116	3,33%
Pays Bas	588 360	655 796	0	0	1 244 156	3,08%
Italie	312 338	71 576	485 339	239 422	1 108 675	2,75%
Slovaquie	1 062 683	0	916	387	1 063 986	2,64%
Rép.Tchèque	12 250	780 456	430	181 004	974 140	2,41%
Autriche	871 574	6 710	0	0	878 284	2,18%
Irlande	325 133	0	0	113 612	438 745	1,09%
Autres EM	1 634 747	799 102	136 146	56 156	2 626 151	6,51%
Total	21 752 260	14 532 843	2 354 760	1 728 378	40 368 241	100,00%
Part total UE	53,88%	36,00%	5,83%	4,28%	100,00%	

Sources : FranceAgriMer, Commission Européenne

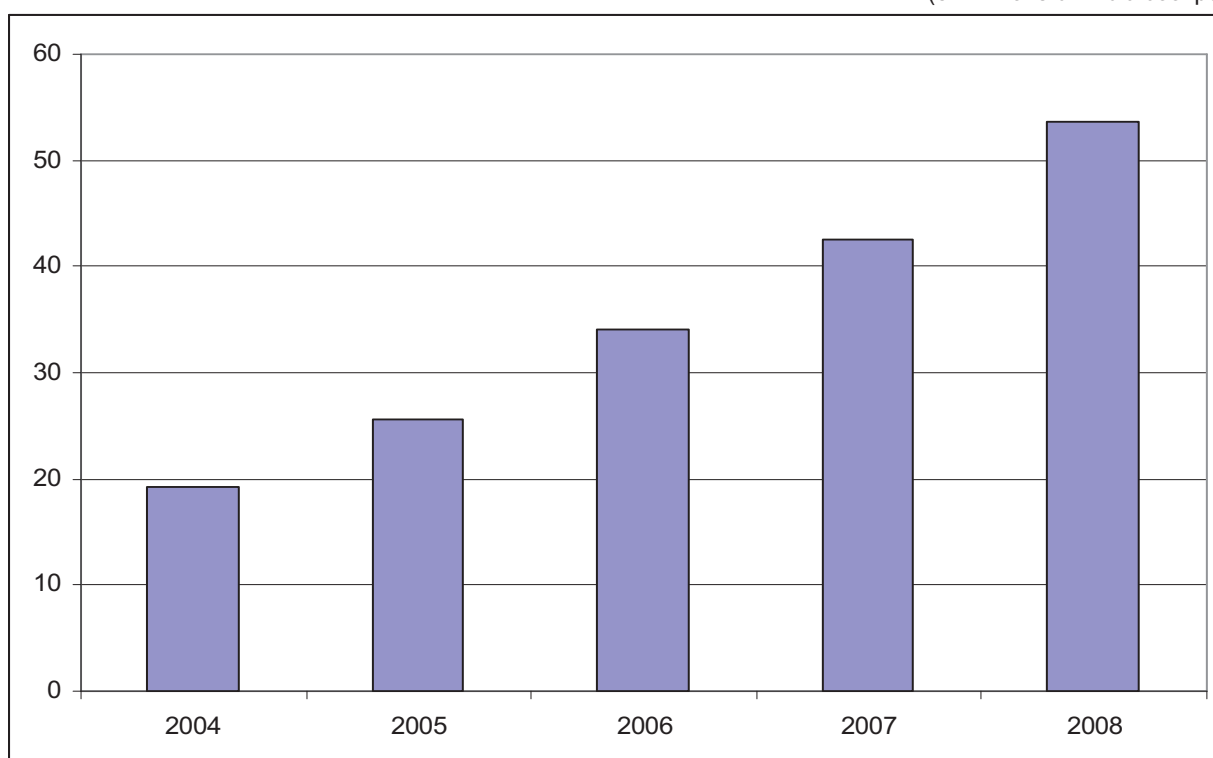
II

LES UTILISATIONS EN EUROPE

La consommation d'alcool en Europe croît en revanche plus encore que la production. Elle passe de 19 millions d'hl d'alcool pur en 2004 à **53,5 millions d'hl en 2008**, soit un taux de croissance annuel moyen de **29 %**, supérieur de 7 points au le taux de croissance de la production.

Graphique II-1 : Evolution des utilisations européennes d'éthanol de 2004 à 2008

(en millions d' hl d'alcool pur)

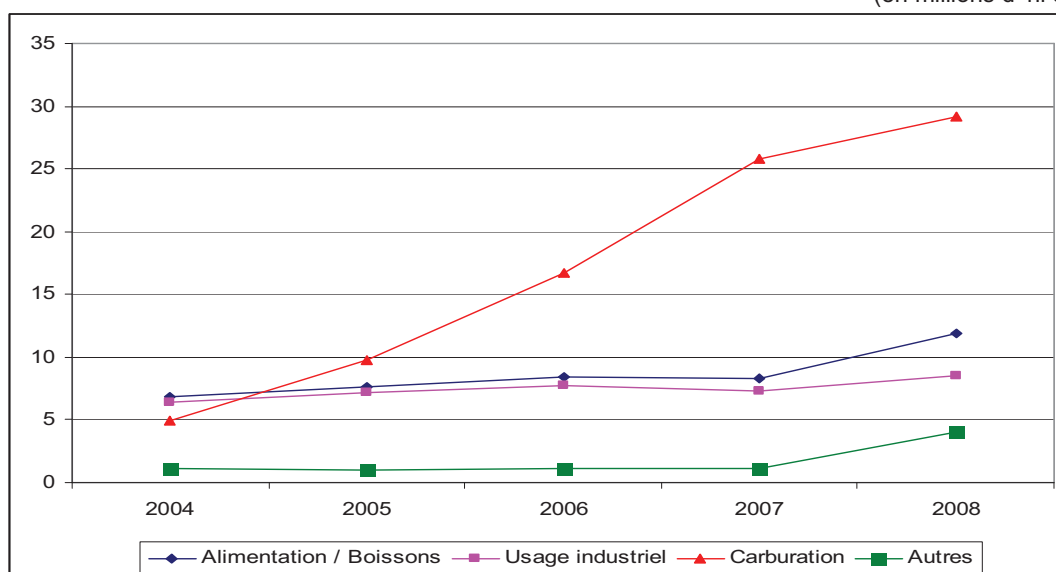


Sources : FranceAgriMer, Commission Européenne

Cette croissance, à l'image de celle de la consommation mondiale, s'explique presque exclusivement par celle des besoins en éthanol carburant : la consommation d'éthanol destiné à la carburant passe de **4,9 millions d'hl d'alcool pur en 2004 à 29 millions d'hl en 2008**, soit une hausse globale de 494 % en 5 ans, ou un taux de croissance annuel moyen de 56 %.

La part de l'éthanol consommé à des fins de carburant sur le total des utilisations d'alcool a fortement progressé de **25 % en 2004 à 60 % en 2007**. Les données fournies par la Commission montrent que cette part repasse à 55 % en 2008 (notamment au profit des utilisations alimentaires ou « autres »). Une relative incertitude existe quant à cette évolution constatée entre 2007 et 2008 : notamment parce qu'il n'est pas exclu qu'une partie de l'éthanol transformé en ETBE soit compté comme une utilisation autre (ou industrielle) alors qu'il est destiné à une utilisation finale carburant. D'autre part, aucun élément, à ce jour, ne nous permet d'expliquer la hausse conséquente des utilisations alimentaires entre 2007 et 2008, alors que jusqu'ici ce poste restait relativement stable d'une année sur l'autre. L'entrée des deux nouveaux Etats membres en 2007 (Roumanie et Bulgarie) n'ayant, au regard des données fournies par la Commission, qu'un impact mineur sur la typologie des utilisations européennes d'alcool.

Graphique II-1 : Evolution de la répartition des utilisations européennes d'éthanol de 2004 à 2008
(en millions d' hl d'alcool pur)



Sources : FranceAgriMer, Commission Européenne

En revanche, pour ce qui est de la répartition des utilisations d'éthanol par Etat membre, on constate un relatif écart avec les parts respectives des Etats membres en matière de production.

Ainsi France et Allemagne sont, dans une proportion à peu près égale, les premiers utilisateurs d'alcool (46 % à eux deux), mais la France est dans une situation excédentaire alors que l'Allemagne est déficitaire. D'autres, comme les Pays-Bas ou la Suède, représentent une part plus importante en termes d'utilisation, relativement à la place qu'ils occupent en matière de production.

Tableau II-1 : Répartition des utilisations d'éthanol par nature et par Etat membre en 2008
(en hl d'alcool pur)

	Alimentation	Boisson	Industriel	Carburant	Autres	Total	Part total UE
Allemagne	1 591 388	346 456	1 605 515	7 900 000	485 076	11 928 435	22,3 %
Autriche	7 338	119 234	175 164	1 112 623	19 119	1 433 478	2,7 %
Belgique		73 151	853 601	0	0	926 752	1,7 %
Espagne	110 545	846 318	666 444	2 794 720	688 738	5 106 765	9,5 %
Finlande	4 706	236 090	91 198	1 332 234	463	1 664 691	3,1 %
France	198 102	2 102 946	1 398 657	8 991 493	18 551	12 709 749	23,7 %
Hongrie	11 561	141 574	700 739	575 928	113 796	1 543 598	2,9 %
Italie	89 642	501 958	989 573	0	280 654	1 861 827	3,5 %
Pays Bas	132 129	846 266	275 084	1 045 351	2 031 559	4 330 389	8,1 %
Pologne	35 476	1 389 909	628 942	1 038 983	50 855	3 144 165	5,9 %
Rép.Tchèque	7 400	247 400	166 300	543 200	134 500	1 098 800	2,1 %
Royaume Uni		934 523	0		0	934 523	1,7 %
Slovaquie	8 955	181 537	37 749	428 500	949	657 690	1,2 %
Suede	20 463	549 093	856 419	2 801 253	315	4 227 543	7,9 %
Autres EM	232 064	948 542	82 190	567 189	163 201	1 993 186	3,7 %
Total	2 449 769	9 464 997	8 527 575	29 131 474	3 987 776	53 561 591	100,0 %
Part total UE	4,6 %	17,7 %	15,9 %	54,4%	7,5 %	100,0 %	

Sources : FranceAgriMer, Commission Européenne

III

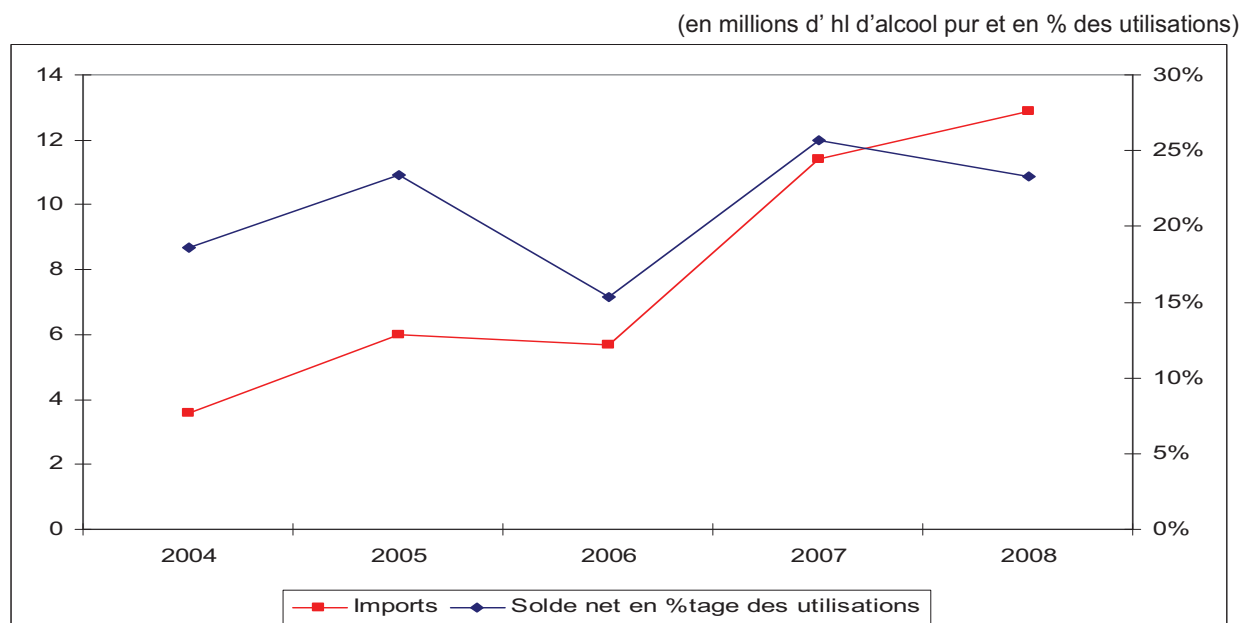
LES ECHANGES AVEC LES PAYS TIERS

Pour ce qui est des échanges avec les pays tiers, l'Europe est **importateur net**. Ses exportations sont depuis 2004 comprises entre 400 000 et 500 000 hl d'alcool. En valeur absolue ses importations n'ont cessé de croître de **3 582 390 hl** d'alcool pur en 2004 à **12 887 108 hl** en 2008, soit une croissance annuelle moyenne de **38 %**.

Le solde net des échanges de l'UE était de **12 495 620 hl** (exportations de 391 488 hl). L'Europe importe ainsi entre 15,3 % et 25,6 % de ses besoins, malgré la croissance importante de sa production, reflétant de fait l'écart de croissance de 7 points entre la production et les utilisations sur les 5 dernières années.

De 25,6 % en 2007, ce taux est redescendu à 23,3 % en 2008.

Graphique III-1 : Evolution des importations européennes d'éthanol et solde des échanges en part des utilisations de 2004 à 2008



Sources : FranceAgriMer, Commission Européenne

Tableau III-1 : Importations européennes d'éthanol par région d'origine de 2006 à 2008

(en hl d'alcool pur)

	2006	2007	2008	Part 2008 des importations totales
Amérique du sud	3 310 002	6 015 597	8 279 773	64,2%
Amérique centrale / Caraïbes	649 765	1 129 634	2 269 685	17,6%
Amérique du nord	4 357	624 419	32 805	0,3%
Asie du Sud est	24 048	72 426	0	0,0%
Peninsule indienne	547 414	684 398	1 027 450	8,0%
Proche Orient asie Centrale	102 506	182 055	91 914	0,7%
Afrique	831 307	1 033 696	804 136	6,2%
Europe hors UE	602 912	503 789	344 177	2,7%
Autres / origine non précisée	0	964 175	37 168	0,3%
TOTAL	6 072 311	11 210 189	12 887 108	100,0%

Sources : FranceAgriMer, Commission Européenne

Sans surprise, l'Amérique du Sud est le premier fournisseur d'éthanol pour l'Europe avec une part de **64,2 %** du total importé (dont 56,6 % pour le Brésil), suivi de l'Amérique centrale et des Caraïbes (zone CBI), avec une part de **17,6 %**. Mais comme pour les Etats-Unis, une part importante de l'éthanol exporté à partir de ces pays est de l'éthanol brésilien.

L'Afrique, avec une part de 6,2 %, est le troisième région d'origine de l'éthanol importé en Europe.

Tableau III-1 : Importations européennes d'éthanol par pays d'origine de 2006 à 2008

(en hl d'alcool pur)

	2006	2007	2008	2008/2007
Brésil	2 791 220	5 498 331	7 298 645	33%
Guatemala	383 721	397 557	1 079 305	171%
Pakistan	547 414	684 398	1 027 450	50%
Bolivie	284 634	138 202	485 269	251%
Egypte	359 027	392 950	416 298	6%
Pérou	183 184	314 485	393 379	25%
El Salvador	-	-	383 170	-
Costa Rica	188 664	335 654	333 220	-1%
Jamaïque	-	322 646	250 068	-22%
Swaziland	159 119	248 725	193 166	-22%
Nicaragua	58 544	-	159 500	-
Norvège	110 495	148 441	133 205	-10%
Ukraine	427 673	226 124	107 089	-53%
Argentine	19 362	64 579	102 480	59%
Zimbabwe	102 178	141 504	74 361	-47%
Turquie	101 424	180 044	49 680	-72%
Croatie	41 595	97 690	48 473	-50%
Ile Maurice	1	42 554	43 736	3%
Aruba	-	16 491	37 889	130%
Russie	17 435	22 633	34 835	54%
USA	4 357	624 419	32 805	-95%
Emirats Arabes Unis	-	-	29 272	-
Afrique du Sud	125 235	131 479	23 300	-82%
Congo	-	27 440	22 377	-18%
Cuba	3 535	47 724	20 452	-57%
Serbie	-	-	16 190	-
Ethiopie	65 582	41 658	16 104	-61%
Malawi	20 165	7 386	14 794	100%
Kazakhstan	-	-	12 962	-
Suisse	1 090	5 332	4 385	-18%
Panama	14 015	1 200	3 385	182%
Trinité et Tobago	1 286	8 362	2 696	-68%
Equateur	31 602	-	-	-
Chine	24 048	72 426	-	-
Moldavie	2 778	2 196	-	-
Israël	1 082	2 011	-	-
Bielorussie	1 846	1 373	-	-
Autres / origine non précisée	-	964 175	37 168	-96%
TOTAL	6 072 311	11 210 189	12 887 108	15%

Source : Commission Européenne

IV

BILANS ET STOCKS

Le bilan de l'UE de 2006 à 2008 fait donc ressortir le large essor de ce marché et la forte croissance de la production et des utilisations.

Le stock de fin de campagne est cependant globalement stable d'une année à l'autre, ce qui, compte tenu de la forte croissance de l'ensemble des différents postes du bilan, peut sembler inattendu. Il est compris entre 0,73 et 0,89 milliards de litres.

De fait, le ratio stocks/utilisation en début d'année connaît une baisse conséquente, il passe de 23,5 % en 2006 à 17 % en 2007 et à 16,6 % en 2008.

Tableau IV-1 : Bilans de l'UE 25 et UE 27 de 2006 à 2008

(en hl d'alcool pur)

	2006 - UE 25	2007 - UE 27	2008 - UE 27
I - RESSOURCES			
1 - Stocks au 1 ^{er} janvier	8 039 915	7 252 483	8 913 486
2 - Production	28 020 079	33 440 735	40 368 240
3 - Importations	5 662 894	11 210 189	12 887 108
- Droits nuls	1 995 420	2 699 136	3 979 240
- Droits pleins	3 667 474	8 511 053	8 907 868
TOTAL DES RESSOURCES	41 722 888	51 903 407	62 168 834
II - UTILISATIONS			
1 - Consommation intérieure	34 000 483	42 450 228	53 561 593
- Alimentation	8 398 039	8 335 763	11 914 766
- Utilisation industrielle	7 784 181	7 237 881	8 527 575
- Carburant	16 735 061	25 810 000	29 131 475
- Autre	1 083 202	1 066 584	3 987 777
2 - Exportations	469 922	539 693	391 488
TOTAL DES UTILISATIONS	34 470 405	42 989 921	53 953 081
STOCKS AU 31/12	7 252 483	8 913 486	8 215 753

Sources : FranceAgriMer, Commission Européenne

Le marché français en 2008

I

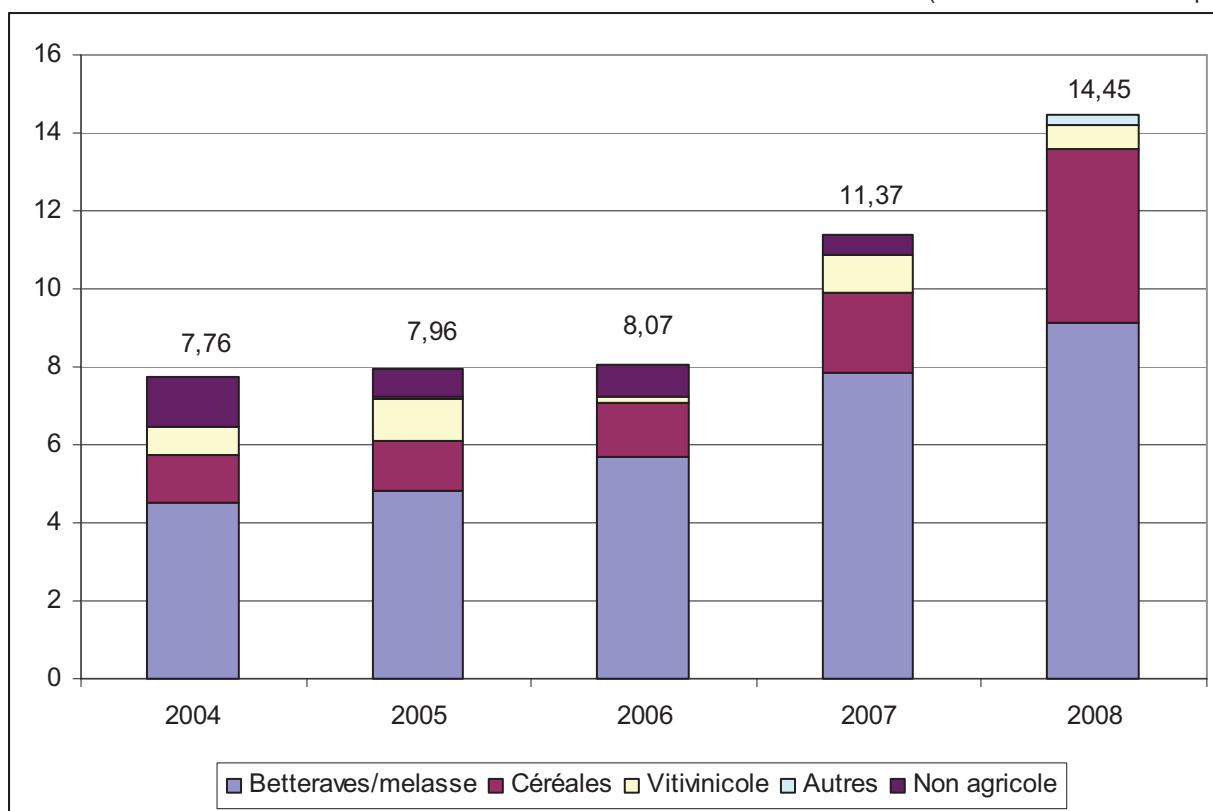
LA PRODUCTION

La production française d'éthanol croît de façon importante. De 2004 à 2008, elle passe de **7,8 millions d'hl d'alcool pur** à **14,4 millions hl**, soit un taux de croissance annuel moyen de **17 %**, niveau sensiblement inférieur au taux de croissance européen (22 %). Cette croissance se concentre principalement sur les années 2007 (+ 41 %) et 2008 (+ 27,5 %). Cela correspond à l'effet des mesures prises en 2006 :

- la mise en place de l'objectif d'incorporation des biocarburants fixé dans la loi d'orientation agricole 2006 et repris dans la loi de finances de la même année, prévoyant un taux d'incorporation de 3,5 % en 2007 (et jusqu'à 7 % en 2010).
- les incitations fiscales, notamment en faveur de l'E85 ;
- l'entrée en service des sites de production agréés et mis en chantier en 2006.

Graphique I-1 : Evolution de la production française d'éthanol, par origines, de 2004 à 2008

(en millions d' hl d'alcool pur)



Source : FranceAgriMer, Commission Européenne

Cette évolution a d'abord profité à la filière betteravière, qui était déjà la matière principale d'origine de l'éthanol produit en France, mais qui dans le contexte de la réforme de l'OCM sucre, renforce ses positions. En 2007, **69 %** de l'éthanol produit en France l'est à partir de la filière betteravière. Elle est encore de **63,1 %** en 2008 malgré le quasi doublement de la production d'éthanol à partir de céréales. La part des céréales dans la production d'éthanol passe en effet de **17,8 %** en 2007 à **31,1 %** en 2008.

Tableau I-1 : Répartition de la production française d'éthanol par origines en 2007 et 2008

(en hl d'alcool pur)

	2007	Part de la prod.	2008	Part de la prod.
Betteraves/mélasses	7 850 057	69,0%	9 116 138	63,1%
Céréales	2 026 644	17,8%	4 490 404	31,1%
Vitivinicole	976 136	8,6%	581 817	4,0%
Autres	34 950	0,3%	265 027	1,8%
Non agricole	482 456	4,2%	0	0,0%
Total	11 370 243	100,0%	14 453 386	100,0%

(Sources : FranceAgriMer)

II

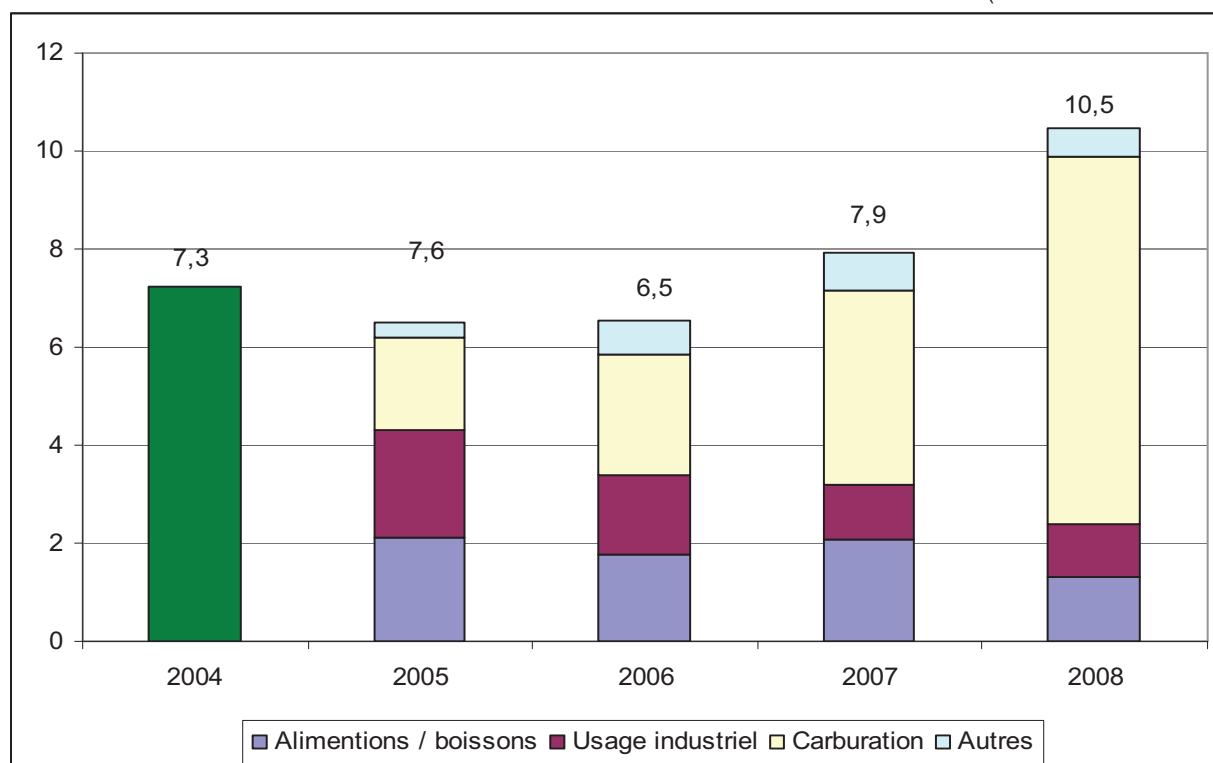
LES UTILISATIONS

La consommation globale d'alcool en France croît, à la différence de la situation de l'Union Européenne, à un rythme inférieur à celui de la production. Elle passe de **7,3 millions d'hl d'alcool pur** en 2004 à **10,5 millions d'hl en 2008**, soit un taux de croissance annuel moyen de **10 %**, et un différentiel de 7 points avec le taux de croissance de la production.

A l'instar de la tendance constatée pour l'évolution de la production, la hausse de la consommation se réalise effectivement lors des deux dernières années

Graphique II-1 : Evolution des utilisations françaises d'éthanol, par destinations, de 2004 à 2008

(en millions d' hl d'alcool pur)



Source : FranceAgriMer

Cette croissance, à l'image de celle de la consommation mondiale et européenne, s'explique presque exclusivement par celle des besoins en éthanol carburant : la consommation d'éthanol destiné à la carburant passe de **1,8 millions d'hl d'alcool pur** en 2004 à **7,5 millions d'hl**, soit une hausse globale de 300 % en 5 ans, ou un taux de croissance annuel moyen de 43 %.

Tableau II-1 : Evolution de la répartition des utilisations françaises d'éthanol en 2007 et 2008

(en millions d' hl d'alcool pur)

	2007	Part des utilisations	2008	Part des utilisations
Alimentations / boissons	2 058 551	25,9%	1 319 018	12,6%
Usage industriel	1 137 499	14,3%	1 071 656	10,2%
Carburant	3 964 400	49,9%	7 509 855	71,7%
Autres	777 461	9,8%	573 583	5,5%
Total	7 937 911	100,0%	10 474 112	100,0%

Source : FranceAgriMer

III

LES ECHANGES AVEC LES PAYS TIERS

Ce différentiel de croissance entre production et utilisations permet à la France d'arriver à un solde des échanges positif dès 2006, et de dégager, à partir de cette année un surplus exportable de plus en plus conséquent.

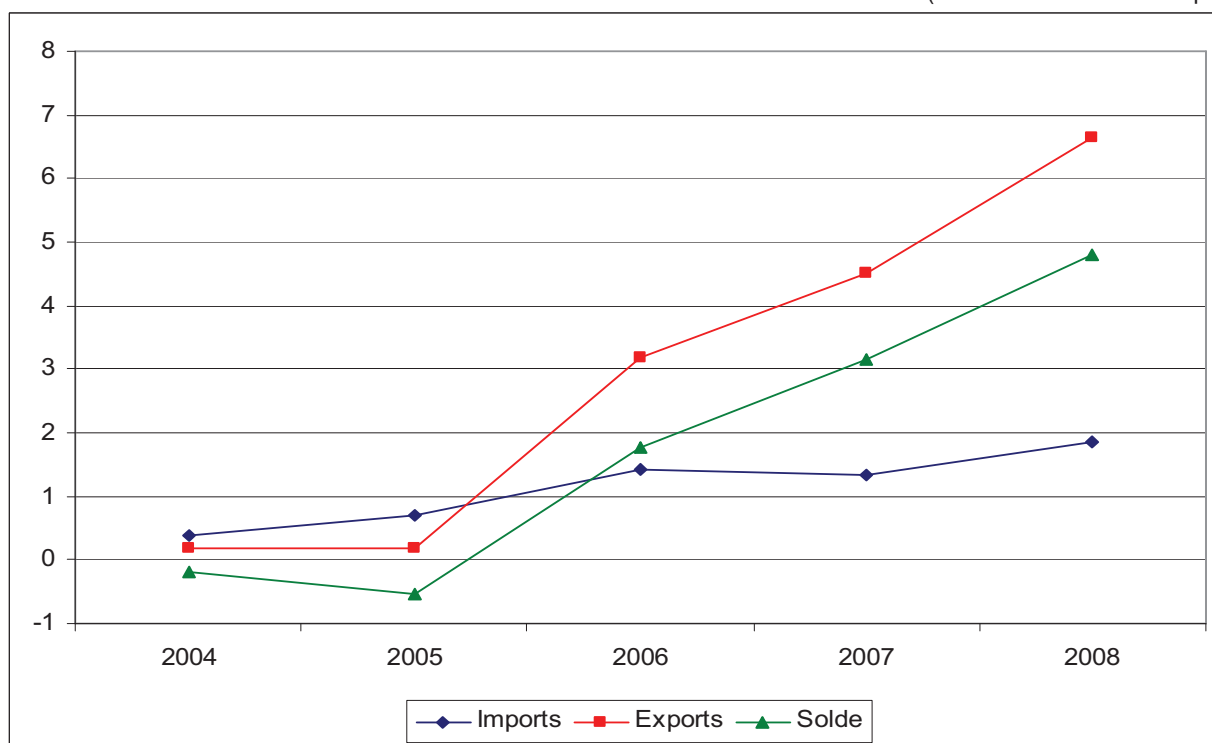
A partir de 2006, les exportations d'éthanol françaises croissent fortement, de 194 000 hl en 2007 à **6,7 millions d'hl** en 2008. Les exportations se font cependant presque exclusivement sur le marché européen : les livraisons vers l'UE représentent plus de **95 % des exportations** françaises d'éthanol.

Dans le même temps, les importations croissent également mais dans des proportions sans commune mesure avec les exportations. Après avoir passé le seuil de 1 million d'hl en 2006, elles restent comprises depuis entre 1 et 2 millions d'hl d'alcool pur.

Le solde des échanges extérieurs d'éthanol évolue donc au rythme des exportations, il s'élève à **4,8 millions d'hl** en 2008. Il convient néanmoins de rappeler qu'une partie de l'éthanol exporté, notamment vers les Pays-Bas, est ensuite réimporté, après transformation, sous forme d'ETBE, pour une quantité qui reste difficile à évaluer (probablement un peu moins d'1 million d'hl).

Graphique III-1 : Evolution des importations européennes d'éthanol et solde des échanges en part des utilisations de 2004 à 2008

(en millions d' hl d'alcool pur)



Source : FranceAgriMer

Tableau III-1 : Répartition des échanges de la France entre UE et PT de 2007 à 2008

(en hl d'alcool pur)

	Exportations			Importations			Solde		
	UE	PT	Total	UE	PT	Total	UE	PT	Total
2007	4 349 997	150 318	4 500 315	867 047	478 954	1 346 001	3 482 950	-328 636	3 154 314
2008	6 413 195	256 349	6 669 544	923 400	942 661	1 866 061	5 489 795	-686 311	4 803 483

Source : FranceAgriMer

IV

BILANS ET STOCKS

Il en ressort un bilan globalement équilibré : la hausse des ressources étant en phase avec la hausse des utilisations. On constate cependant une forte baisse des stocks en 2008.

De la même façon que pour l'UE, le ratio stocks/utilisation en début d'année connaît globalement un recul important sur les trois dernières années, il passe de 35 % en 2006, à 32 % en 2007 et à 17 % en 2008.

Tableau IV-1 : Bilans français de 2006 à 2008

(en hl d'alcool pur)

	2006			2007			2008		
	Origine agricole	Origine non agricole	Total	Origine agricole	Origine non agricole	Total	Origine agricole	Origine non agricole	Total
I - RESSOURCES									
1- Stocks	2 426 505	125 374	2 551 879	2 248 963	72 670	2 321 633	2 583 451	16 200	2 599 651
2 - Production	7 238 470	830 748	8 069 218	10 887 787	482 456	11 370 243	14 453 386	0	14 453 386
- Céréales	1 398 364		1 398 364	2 026 644		2 026 644	4 490 404		4 490 404
- Betteraves - Mélasses	5 684 513		5 684 513	7 850 057		7 850 057	9 116 138		9 116 138
- Viti-vinicole	122 526		122 526	976 136		976 136	581 817		581 817
- Autre	33 067	830 748	863 815	34 950	482 456	517 406	265 027		265 027
3 - Importations	1 433 000		1 433 000	1 346 001		1 346 001	1 810 785	55 276	1 866 061
TOTAL I	11 097 975	956 122	12 054 097	14 482 751	555 126	15 037 877	18 847 622	71 476	18 919 098
II - UTILISATIONS									
1 - Consommation intérieure	6 248 863	290 601	6 539 464	7 756 189	181 722	7 937 911	10 464 824	0	10 464 824
- Alimentation et boissons	1 774 202		1 774 202	2 058 551		2 058 551	1 013 144		1 013 144
- Utilisation industrielle	1 602 126		1 602 126	1 137 499		1 137 499	1 099 894		1 099 894
- Carburant	2 460 766		2 460 766	3 964 400		3 964 400	7 707 737		7 707 737
- Autre	411 768	290 601	702 369	595 739	181 722	777 461	644 048		644 048
2 - Exportations	2 600 149	592 851	3 193 000	4 143 111	357 204	4 500 315	6 598 068	71 476	6 669 544
TOTAL II	8 849 012	883 452	9 732 464	11 899 300	538 926	12 438 226	17 062 892	71 476	17 134 368
STOCKS	2 248 963	72 670	2 321 633	2 583 451	16 200	2 599 651	1 784 730	0	1 784 730

Source : FranceAgriMer

Partie V

ANNEXES

Partie V

ANNEXES

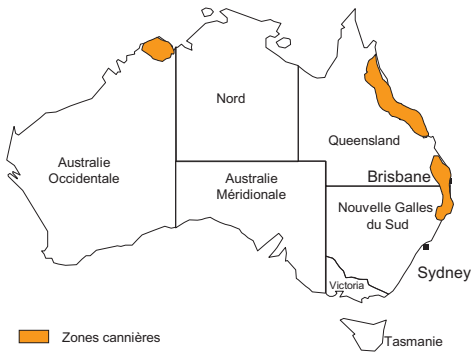
Sommaire

	Page
1. La situation mondiale	
I – Annexes thématiques	121
II – Annexes statistiques.....	129
2. La situation dans l'Union Européenne	
I – Annexes thématiques	155
II – Annexes statistiques.....	159
3. La situation française	
I – Annexes thématiques	189
II – Annexes statistiques.....	201

1. LA SITUATION MONDIALE

Annexes thématiques

	Page
1. Fiches descriptives des principaux pays sucriers	
Australie	122
Brésil	124
Chine	126
Cuba	128
Etats-Unis	130
Inde	132
Russie	134
Thaïlande	136
2. Calendrier des récoltes cannières et betteravières des principaux pays producteurs	138



données générales en 2007

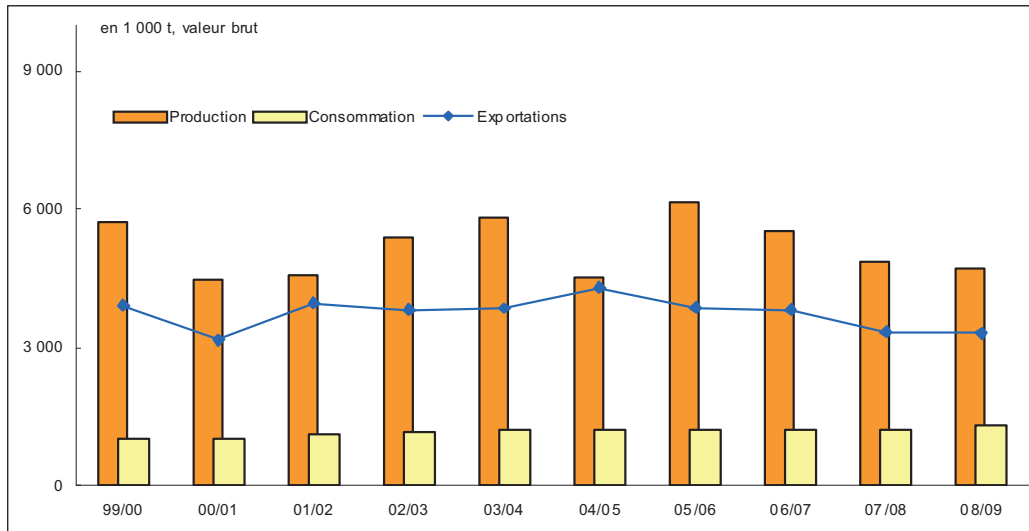
Superficie (1 000 km ²)	7 741 (14 fois la France)
Population (millions d'habitants)	21,4
Croissance démographique annuelle	+ 1,7 %
PIB par habitant	45 035 \$US
Evolution annuelle du PIB	+ 2 %
Inflation annuelle	5 %
Part de la population active agricole dans la population active totale	4,3 %

SITUATION SUCRIERE

données sucrières en 2008/09 (valeur brut)

Production (Mt)	4,7
Exportations (Mt)	3,3
Part de la production de sucre exportée (en net)	70 %
Consommation (Mt)	1,3
Consommation par habitant (kg)	46,7

Campagne nationale : juin - décembre



Source : Bilans FO Licht

Histoire sucrière

En 1842, une raffinerie est construite à Sydney pour traiter le sucre importé, donnant naissance, en 1855, à la *Colonial Sugar Refining Company*. A partir de 1863, la canne est cultivée à l'échelle commerciale près de Brisbane, point de départ du développement de la canne le long des côtes du Queensland. A la fin du 19^{ème} siècle, le Queensland et la Nouvelle Galles du Sud comptaient 70 sucreries, contre 30 aujourd'hui.

En 1901, lors de la formation de l'unité australienne, le gouvernement fédéral décida le rapatriement progressif des Mélanésiens. A la suite de quoi, on divisa les grands domaines en plantations de petite taille, louées à des fermiers. Pour la première fois dans un pays blanc, la canne acquérait ses lettres de noblesse en s'intégrant au développement économique national. Trois éléments furent déterminants dans l'expansion de l'industrie sucrière : la rationalisation de la production, l'effort en recherche et développement et la politique volontariste des pouvoirs publics. En 1924, la production dégagait son premier excédent exportable.

Géographie sucrière

Les surfaces réservées au sucre sont étendues sur une bande côtière de 2000 km à l'est du pays (entre Mossman au nord du Queensland et Grafton en Nouvelle Galles du Sud). Lors de la campagne 2006/07, 420 000 ha de canne étaient destinées à être écrasées contre 448 000 lors des campagnes 2002/03 et 2003/04.

L'essentiel de la production est concentré dans l'Etat du Queensland, où se trouve le plus grand manutentionnaire de sucre dans le monde, qui traite plus de 94 % de la production de canne australienne, le reste provenant de Nouvelle Galles du Sud (autour de 5 %) et d'Australie Occidentale (près de 1 %). D'ailleurs, c'est à Mackay, dans le Queensland, qu'est installé le plus grand complexe de stockage au monde (2 Mt). La concentration des zones de culture rend la production vulnérable aux variations climatiques (inondation et cyclone en 1999 et forte sécheresse en 2002) ainsi qu'aux maladies de la canne (smut en 2006, par exemple).

L'industrie sucrière est elle aussi concentrée pour faciliter le transport des cannes. Elle compte actuellement 23 usines dans le Queensland (la plus récente a été inaugurée en juin 1998), 3 en Nouvelle-Galles du Sud et 1 en Australie Occidentale.

Economie sucrière

● Filière canne / sucre

Un peu plus de 2 % de la surface cannière appartient aux sucreries, le reste est cultivé par quelques 6 500 planteurs qui sont propriétaires des terres qu'ils exploitent en famille ou en association. Les plantations ont une surface comprise entre 30 et 300 ha, avec une moyenne de 77 ha. La récolte de cannes à sucre débute généralement en juin pour se terminer en décembre. La culture de la canne est mécanisée, de la plantation à la récolte, et les surfaces irriguées représentent plus de 40 % des plantations. La récolte est effectuée à 70 % lorsque la canne est verte et non brûlée. Près de 4 500 entreprises approvisionnent les 27 sucreries avec plus de 37 Mt de cannes. Les fabricants et les planteurs déterminent les programmes de transport afin que la canne arrive aux raffineries aussi fraîche que possible. Le temps écoulé entre la coupe et l'écrasement de la canne est, en général, inférieur à 12 heures. Elle est transportée vers les usines par un grand réseau ferroviaire appartenant aux sucreries. Long de 4 190 km, celui-ci achemine 95 % de la canne récoltée ainsi qu'une grande partie du sucre produit. Les terminaux sucriers situés dans les ports sont au nombre de 7 pour une capacité de stockage de plus de 2 Mt de sucre en vrac.

● Rendements et rentabilité

La décennie 1988 - 1997 a constitué pour l'industrie sucrière australienne une période d'expansion en matière de capacité, de modernisation technologique et de recherche. Pendant cette période, la production de cannes est passée de 26 Mt à 38 Mt (+ 46 %) et la production de sucre de 3,5 Mt à 5,4 Mt (+ 55 %).

Fondateur et élément pivot de la "Global Alliance", une association de pays qui militent pour la libéralisation complète des échanges mondiaux de sucre, l'Australie se place en 2006 comme le 2^{ème} exportateur mondial. Elle exporte 80 % de sa production, notamment vers le marché asiatique (Corée, Japon, Malaisie, Indonésie et Chine) mais aussi vers le Canada ou encore la Bulgarie.

Néanmoins, elle est confrontée à une réalité nouvelle. Au début des années 90, l'Australie était l'acteur le plus dynamique et le plus compétitif du marché mondial du sucre. Mais les dernières années n'ont plus été aussi favorables pour les planteurs et l'industrie sucrière. Les Australiens ont perdu leur "leadership" au profit des Brésiliens qui, ayant pris une part de marché prépondérante, ont profondément modifié l'économie sucrière mondiale. De plus, les conditions climatiques désastreuses, depuis 1999, obligent le gouvernement à prendre des mesures qui peuvent être considérées comme des aides à la production.

Le paradoxe est que l'Australie pratique une politique extérieure très agressive alors qu'elle est plus réaliste pour sa politique intérieure, pour laquelle elle admet que l'agriculture n'est pas un produit comme les autres. D'ailleurs, en septembre 2002, elle déposait plainte à l'OMC avec le Brésil et la Thaïlande contre l'UE qu'elle accusait d'octroyer des subventions indirectes au sucre hors quota, par l'intermédiaire d'un prix d'intervention élevé. Le sucre hors quota devant être exporté, il se trouvait en effet en compétition directe avec les sucres d'exportation australien, brésilien et thaïlandais.

● Compétitivité

Confrontée à une concurrence accrue sur ses marchés extérieurs, l'industrie sucrière cherche à réduire les coûts de production.

En 2004, l'Australie a conclu un accord de libre-échange avec les Etats-Unis dont le sucre a été exclu, ce qui a provoqué la colère de la filière sucre australienne. Cette dernière recherche désormais de nouveaux débouchés comme les biomatériaux et les biocarburants. Le Brésil a d'ailleurs récemment investi en Australie dans des usines de production de biocarburants

utilisant la canne, afin d'alimenter le marché sud-asiatique en pleine expansion.

REGIME SUCRIER

L'Etat du Queensland (95 % de la production de sucre australien), les organisations *Canegrowers* (planteurs) et ASMC (fabricants de sucre) se sont mis d'accord pour engager une réforme de l'organisation actuelle de la production sucrière, qui date de 1999. Cette réforme comprend la remise en cause du monopole d'achat, de vente et d'exportation du sucre, la suppression du système d'attribution des droits de plantation (*cane assignments*, cf. infra) à partir du 1^{er} janvier 2005 et la définition d'un cadre de négociation entre planteurs et sucreries moins réglementé. Cette réforme est entrée en application le 1^{er} janvier 2004.

En contrepartie, le gouvernement fédéral doit accorder des aides pour "catastrophes naturelles" à la filière sucre touchée par des phénomènes climatiques exceptionnels depuis 1999.

En 2004, la filière a obtenu un paquet d'aides sur 4 ans d'un montant de 444 millions de dollars australiens. Ces aides sont généralement destinées à la restructuration de la filière.

Quotas

Cane assignments

Afin de réguler la taille et la localisation de l'industrie sucrière, le gouvernement introduisit dès 1915 un système d'attribution de surface ("cane assignment"). Celui-ci donne au planteur le droit de cultiver la canne et de la livrer à un fabricant spécifié, lequel en retour est assuré que la canne cultivée sur la terre "assignée" lui sera livrée. La gestion des surfaces attribuées est décentralisée au niveau local et soumise à la négociation interprofessionnelle. Ce système a été aboli en 2005.

Prix

Sucre brut du Queensland

Jusqu'à présent, la *Queensland Sugar Corporation*, qui est devenue depuis la fin des années 90 la *Queensland Sugar Ltd* (QS Ltd), structure privée non assujettie à l'impôt et ne versant pas de dividendes, détenait le monopole de la commercialisation de tout le sucre brut produit. Le prix payé aux sucreries est un prix moyen déterminé en fonction du prix mondial, du taux de change dollar australien / dollar US et des coûts opérationnels de la QS Ltd. Depuis les deux lois (*Sugar Industry act* et *Primary Industries Bodies Reform Bill*), le prix intérieur du sucre brut vendu aux raffineries est aligné sur le prix à l'exportation (*Export Parity Price*).

En janvier 2006, le monopole de la Queensland Sugar Ltd a été aboli, toutefois la majorité des planteurs maintiennent des accords avec ce groupe.

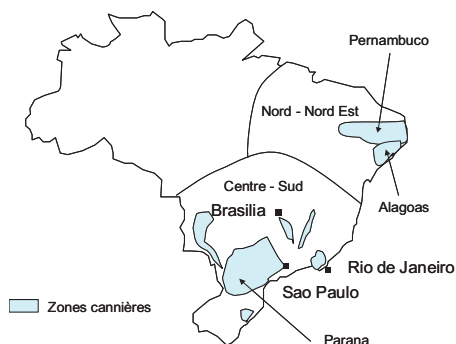
Taxes

Une partie du programme des aides pour la filière sucrière a été financée par une taxe de 3 cts \$A/kg, pendant environ cinq ans sur toutes les ventes de sucre, avec octroi d'une remise pour le sucre mis en œuvre dans les produits destinés à l'exportation. Cette taxe a été supprimée le 1^{er} janvier 2006

Ethanol

L'éthanol est considéré comme un élément déterminant dans l'avenir de l'industrie sucrière australienne. Il existe actuellement deux distilleries à base de canne et des projets sont en cours.

Ces projets restent, toutefois, moins nombreux que ceux destinés aux distilleries utilisant des céréales.



données générales en 2008

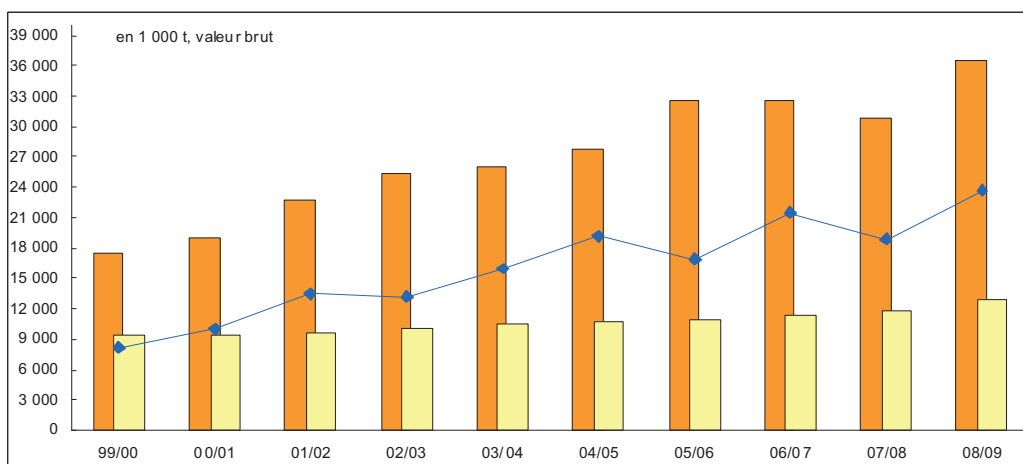
Superficie (1 000 km ²)	8 547 (16 fois la France)
Population (millions d'habitants)	195
Croissance démographique annuelle	+ 1,26 %
PIB par habitant	6 600 \$US
Evolution annuelle du PNB	+ 5,9 %
Inflation annuelle	6,4 %
Part de la population active agricole dans la population active totale	23 %

SITUATION SUCRIERE

données sucrières en 2008/09 (valeur brut)

Surface cannière (Mha)	6,1
Production de canne à sucre (Mt)	568 *
Production de sucre (Mt)	36,6
Exportations (Mt)	23,7
Part de la production de sucre exportée (en net)	64 %
Consommation (Mt)	12,8
Consommation par habitant (kg)	62,9
Production d'éthanol (Mhl)	260

* : Chiffres de la campagne nationale
 Centre/Sud : mai - novembre
 Nord/Nord-Est : septembre - avril



Source : Bilans FO Licht

L'histoire du sucre au Brésil : une contribution identitaire ?

La culture de la canne, introduite dans le Nord/Nord-Est du pays dès le 16^{ème} siècle, s'est appuyée sur l'esclavage jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle et s'est organisée autour de grands domaines, où les rapports sociaux, encore marqués par ce passé, restent souvent conflictuels. Ce sont ces grandes propriétés qui ont permis au Brésil d'être le plus grand producteur mondial de sucre pendant trois siècles.

Mais après l'indépendance acquise en 1822, la production, cantonnée dans le Nord / Nord-Est, fléchit. Ce n'est que depuis l'intensification du plan alcool, au début des années 1980, que le Centre et le Sud Est ont développé la culture de la canne à grande échelle, pour devenir les premières régions de production du pays.

Aujourd'hui, le développement de la canne à sucre se poursuit dans l'ensemble des Etats de la Fédération, encouragé par le contexte politique général du Brésil qui cherche à devenir le "grenier" du monde.

La répartition régionale de la production de canne à sucre

La canne à sucre est cultivée dans 17 Etats fédéraux du Brésil, mais seulement 8 ont une production supérieure à 6 millions de tonnes de cannes. Ces 8 Etats représentent 90% de la production totale du Brésil.

Les cultures sont principalement situées dans les zones suivantes :

- le Nord/Nord-Est, doté d'une longue tradition de culture de la canne, dont les principaux Etats producteurs sont ceux d'Alagoas et de Pernambuco ;
- le Centre et le Sud Est, dont le principal Etat producteur est celui de São Paulo. Jusqu'en 1989, la production du Centre et du Sud Est était exclusivement destinée au marché intérieur. Depuis, elle fournit la majorité des exportations brésiliennes ;
- une activité sucrière pourrait se développer dans les toutes prochaines années dans la région du Nord-Ouest où d'immenses pâturages pourraient être convertis à la production de canne à sucre.

Rendements et productivité : toujours plus ?

Le Brésil bénéficie des coûts de production les plus bas du monde, et l'Etat de São Paulo tout particulièrement, avec un coût de revient de l'ordre de 6 cts la livre (soit en moyenne 115 à 150 €/t, alors qu'il est environ de 260 €/t en Australie ou en Thaïlande ; de 346 €/t aux Etats-Unis et de 540 €/t dans l'Union européenne), grâce à des conditions de production de canne à sucre particulièrement privilégiées (ensoleillement, pluviométrie, topographie) permettant des rendements et des concentrations en sucre élevés.

Dans le Centre Est et le Sud Est, où l'organisation en grandes coopératives contribue à optimiser la récolte, le rendement cannier, qui peut aller jusqu'à 100 t/ha (il était de 80 t/ha en 2002/03), est nettement plus élevé que dans le Nord / Nord-Est (55 t/ha maximum), qui pâtit d'un sol peu fertile et dont le relief accidenté est un frein à la mécanisation.

La production de canne à sucre :

Canne	2007	2008	Evolution
Surface (Mha)	5,831 M ha	6,749 M ha	15,74%
Production (t)	495 794 424	568 958 809	14,76%

La production de canne à sucre est en constante expansion. Chaque nouvelle année est un nouveau record pour la culture de la canne à sucre au Brésil, avec une hausse de la production. Les surfaces consacrées à la canne à sucre sont elles aussi en constante expansion. En outre, la demande croissante en éthanol pousse, selon certaines estimations, à augmenter encore les surfaces cultivées de 7 % par an jusqu'en 2010.

Une industrie sucrière en constante modernisation

Jusqu'en 1990, l'industrie du sucre était réglementée par le gouvernement fédéral qui gérait les exportations au travers d'un organisme para-public, l' *Instituto do Alcool e do Açúcar*. Depuis lors, la transformation et la commercialisation du sucre ont été privatisées.

La production de sucre est à 80 % le fait de coopératives puissantes ; parmi elles, la Copersucar, implantée dans l'Etat de São Paulo, fournit près du quart de la production nationale. 44% des compagnies sont dans l'état fédéral de Sao Paulo, 8,2 % sont dans celui d'Agagoas, 9,1 % dans celui de Pernambuco et 5,8 % dans celui du Minas Gerais. Les autres compagnies soit 32,1 % du total sont réparties dans 13 autres états fédéraux. La répartition des compagnies dans l'espace ne correspond pas aux zones de production ; par exemple, dans le Sud Est environ 15% des plus grandes industries fabriquent environ 40% du sucre et de l'alcool du Brésil.

Au total, le Brésil compte 193 sucreries et 288 distilleries (109 indépendantes et 179 associées aux sucreries).

Globalement, la matière première des distilleries est le jus de canne (85 %) plutôt que la mélasse, grâce à quoi les industriels peuvent orienter leur production vers le sucre ou l'alcool selon le contexte. Quant aux raffineries, elles sont le plus souvent annexées aux sucreries.

Il y a aussi environ 60 000 fournisseurs indépendants possédant de petites propriétés, ces derniers vendent leur production aux industries et représentent environ 27 % de la production totale. Les 10 700 fournisseurs de l'Etat fédéral de Sao Paulo génèrent environ 66,5 % du volume total de la production du pays.

Le Brésil produit des sucres raffinés, cristallisés ou bruts. La croissance de la demande et les nouvelles exigences de qualités de la part des marchés a obligé les industries sucrières à investir dans des techniques d'amélioration de la qualité et dans le développement de produits innovants (sucre liquide, sucre liquide inversé)

Dans le Nord / Nord Est, les sucreries produisent essentiellement du sucre brut et les raffineries du sucre semoule fin (centrifugé, ICUMSA < 45, proche de la qualité européenne).

Dans le Centre et le Sud Est, en revanche, les sucreries produisent principalement du sucre "crystal" ("direct de sucrerie", 150 < ICUMSA < 760) et les raffineries du sucre "amorfo" (non centrifugé, ICUMSA < 80).

Néanmoins, le sucre *crystal* ne répond pas aux normes de qualité du contrat à terme sur le sucre blanc du marché de Londres, le London n°5 (45 ICUMSA maximum). Le sucre raffiné répond à cette norme, mais rarement aux normes d'emballage (toile de jute). Le sucre brésilien, emballé dans des sacs en polypropylène, subit donc une décote sur le marché international.

L'industrie du sucre et de l'alcool emploie environ un million de personnes, dont la moitié directement à la production agricole. Environ 80% de la canne à sucre est coupée à la main, le degré de mécanisation dépend de la topographie du terrain. Dans l'Etat fédéral de Pernambuco, zone montagneuse, l'intégralité de la production est cultivée manuellement, alors que dans l'état fédéral de Sao Paulo le degré de mécanisation est entre 25 et 30%.

Le Brésil, 3^{ème} consommateur mondial

Avec une population qui est l'une des dix premières du monde, le Brésil est également un grand consommateur de sucre. La consommation interne, suivant naturellement la croissance démographique, a donc connu une croissance importante. Cette évolution s'est également accompagnée d'une croissance forte de la consommation par tête. Elle est ainsi passée de 49,9 kg par habitant et par an en 1991 à plus de 60 kg aujourd'hui, soit plus de deux fois la consommation moyenne mondiale (environ 24 kg par habitant et par an). Ainsi la demande intérieure – hors éthanol – contribue-t-elle pour une part non négligeable à l'essor du marché du sucre au Brésil.

Un poids toujours croissant dans le commerce mondial

Pendant longtemps, le sucre exporté était originaire du Nord / Nord Est, et donc essentiellement constitué de sucre brut ou raffiné. Mais, en juin 1989, le Brésil a libéralisé les exportations de sucre et autorisé le Centre Sud Est à exporter. Depuis, cette région est devenue la 1^{ère} région exportatrice et la part du sucre *crystal* dans les exportations n'a cessé d'augmenter.

Outre une partie des exportations brésiliennes réservée aux Etats-Unis du fait d'accords anciens, le Brésil a su profiter du vide laissé par l'effondrement de la production cubaine et se placer sur les marchés des pays d'Europe de l'Est, la Russie tout particulièrement, d'Afrique, du Moyen-Orient et même, depuis 1997, d'Asie.

Parmi les variables affectant le niveau des exportations, il faut noter le rôle important de la parité entre le dollar et le réal. La faiblesse du réal permet au Brésil d'exporter son sucre dans des conditions de rentabilité satisfaisantes, y compris pendant les périodes de cours mondiaux très bas. En outre, le volume des exportations dépend du niveau de la production cannière mais aussi de la politique gouvernementale en matière d'incorporation d'alcool dans les carburants, qui fixe les besoins intérieurs, et donc la proportion de cannes réservées à la production d'éthanol. Le coût d'expédition (mise en fob et fret) depuis les ports du Centre Sud est élevé. Les installations portuaires sont utilisées pour d'autres matières premières (le soja par exemple) et les chargements de sucre sont parfois retardés. Mais l'avantage compétitif que procurent au Brésil ses très faibles coûts de production a été amoindri par l'éloignement géographique du pays par rapport à ses concurrents directs (Thaïlande et Australie).



données générales en 2006

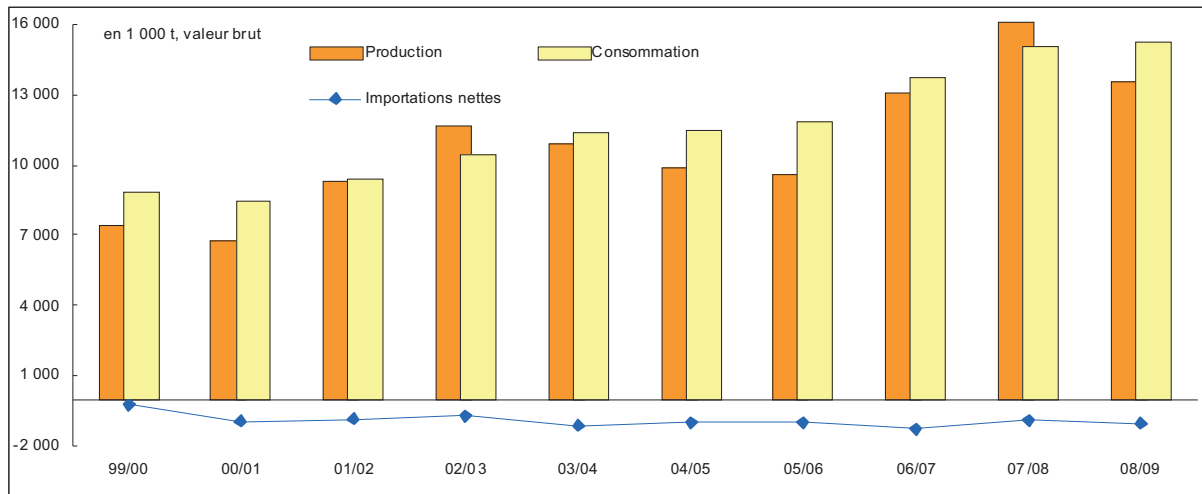
Superficie (1 000 km ²)	9 597 (18 fois la France)
Population (millions d'habitants)	1 314
Croissance démographique annuelle	+ 0,8 %
PIB annuel par habitant	2000 \$US
Evolution annuelle du PIB	+ 11,4 %
Inflation annuelle 2007	4,8 %
Part de la population active agricole dans la population active totale	50 %

SITUATION SUCRIERE

Campagne nationale :
 Betterave : octobre - avril
 Canne : octobre - février

données sucrières en 2008/09 (valeur brut)

Production de sucre de betterave(Mt)	1
Production de sucre de canne (Mt)	12,5
Production totale (Mt)	13,5
Importations (Mt)	1,1
Part des importations nettes dans la consommation	7,2 %
Consommation (Mt)	15,3
Consommation par habitant (kg)	12,5



Sources : Bilans FO licht

Histoire sucrière

La canne à sucre est présente en Chine depuis de nombreux siècles : l'extraction de sucre de canne y est attestée depuis environ le 6^{ème} siècle avant Jésus-Christ. Aujourd'hui, si les 4/5^{ème} de la production de sucre proviennent de la canne, c'est que l'Etat a décidé très tôt, dans l'équilibre entre cannes et betteraves, d'encourager plutôt les petits producteurs des régions méridionales. Leur parfaite maîtrise de la culture de la canne pratiquée depuis l'époque Ming (14 au 17^{ème} siècle), des conditions climatiques favorables et des traditions culinaires plus portées vers le sucre plaident en faveur de cette politique. Quant à l'industrie du sucre de betterave, c'est un soldat polonais, fils de sucrier, qui la développa dans le Heilongjiang, à l'extrême nord du pays, au début du 20^{ème} siècle. A partir de 1950, les plans économiques font progresser la production cannière par étapes. Mais c'est à partir des années 80 que la mutation du secteur sucrier est remarquable. De 1978 à 2004, la production de sucre a été multipliée par 8 en Chine et même beaucoup plus dans certaines provinces comme le Guangxi où elle a été multipliée par 40. Cette croissance s'est accompagnée de nombreux bouleversements depuis le milieu des années 1990 : restructurations, privatisations, entrée du capital

étranger, constitution de groupes (privés ou non) dont certains sont maintenant cotés en bourse.

Géographie sucrière

La canne s'est d'abord épanouie dans la province du Guangdong - qui assurait, dans les années 80, plus de la moitié de la production - puis dans celle du Fujian. Mais les cultures concurrentes et l'industrialisation y ont fait reculer les surfaces cannières. Le Guangxi, aujourd'hui première province sucrière, produit environ 60 % du sucre chinois. Le Yunnan, région peu développée où vit une paysannerie pauvre, a émergé comme la deuxième province sucrière chinoise, devant le Guangdong. La betterave, qui contribue globalement à 10 % du total de la production de sucre en Chine, est, quant à elle, cultivée dans le nord du pays, principalement dans les régions du Heilongjiang et du Xinjiang, ainsi qu'en Mongolie intérieure.

Au total, 5 provinces (Guangxi, Yunnan, Guangdong, Hainan, Xinjiang) produisent 95 % du sucre chinois.

L'ensemble des deux cultures représentait en 2006/07 1,67 M hectares, soit une hausse de 6,2 % par rapport à

2005/06, et 1,8 Mt d'hectares (dont 1,5 M ha pour la canne et 0,275 Mha pour la betterave) en 2007/08, soit une hausse de 6,6 %.

Economie sucrière

● Production

Depuis 1991, la Chine a cessé d'être systématiquement déficitaire en sucre, se trouvant même en situation de surplus certaines années (en 1998/99 et en 2002/03).

Néanmoins, la production de sucre reste assez variable d'une campagne à l'autre. Elle est en effet plus vulnérable (par rapport à d'autres pays) aux variations climatiques. Ainsi après avoir atteint un niveau record en 2002/03 (11,6 Mt), la production a progressivement baissé à 10,9 Mt en 2003/04, 9,9 Mt en 2004/05 et 9,6 Mt en 2005/06.

En 2007/08, la Chine a produit 16,2 Mt de sucre (valeur brut) – 15 Mt de sucre de canne et 1,2 Mt de sucre de betterave –, ce qui constitue, de loin, un record absolu et avait été rendu possible par des conditions particulièrement favorables et de très bon rendements. Elle obtenait même une situation de quasi équilibre entre production et consommation.

Depuis, le pays est revenu à un niveau de production plus « habituel » en 2008/09 avec une production d'environ 13,5 Mt.

● Rendements et productivité

Des rendements globalement en hausse depuis 10 ans pour la canne à sucre comme pour la betterave mais les coûts de production de la canne restent relativement élevés (ils étaient de l'ordre de 40 \$ la tonne en 2006/07 dans la province du Guangxi).

Les rendements nationaux sont ainsi en moyenne légèrement inférieurs à 70 tonnes à l'hectare (68 t/ha) pour la canne à sucre (pour comparaison le rendement moyen brésilien est de 73,8 t/ha en 2006/07) et de presque 40 tonnes à l'hectare pour la betterave, soit une hausse d'environ 25 % pour la canne et d'environ 40 % pour la betterave.

En revanche, les contrastes régionaux restent affirmés en particulier pour la canne à sucre : le rendement est supérieur à 70 t/ha dans la province du Guangxi, inférieur à ce niveau dans les autres provinces. En effet, l'utilisation plus ou moins importante d'engrais et l'irrigation sont à l'origine de ces différences de rendement. Dans la province du Yunnan, 60 % des terres consacrées à la culture de la canne à sucre ont des rendements inférieurs à 45 t/ha.

Les rendements en sucre reflètent ces disparités régionales : de près de 10 tonnes à l'hectare dans la province du Guangxi, ils peuvent se situer à moins de 5t/ha dans certaines provinces.

En outre, ainsi qu'il a été dit plus haut, ces rendements restent variables tant à la hausse qu'à la baisse d'une campagne à l'autre, du fait d'une forte dépendance des conditions climatiques.

● Consommation

La consommation de sucre connaît une forte progression depuis 2000. La croissance moyenne sur les dix dernières années a été en effet supérieure à 5 % par an.

Les raisons d'une telle évolution sont multiples : croissance de la population, augmentation de la production, mais surtout amélioration progressive du niveau de vie, qui favorise la consommation du sucre, de meilleure qualité gustative que la saccharine traditionnellement très utilisée et changement des habitudes alimentaires (en particulier forte croissance de la consommation des produits issus de l'industrie alimentaire et des boissons gazeuses et sodas). Il faut également y voir l'effet dans une moindre mesure de la volonté gouvernementale de réduire la consommation

d'autres édulcorants (le gouvernement a d'ailleurs établi un contrôle plus strict de la production de la saccharine).

La consommation dépasse 15 Mt, niveau record pour le pays, depuis 2007/08. Cela représente presque 10 % de la consommation mondiale (alors que le pays représente environ 20 % de la population mondiale. La Chine reste en outre le plus important producteur et consommateur d'édulcorants au monde.

● Importations et taxes

L'accord passé avec la Chine sur les tarifs douaniers et les quotas d'importations, négociés dans le cadre de l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001, est entré en vigueur en 2004. En matière de sucre, cet accord a donné lieu à l'ouverture d'un quota d'importation à tarif préférentiel : 1,945 Mt assorti d'un droit de douane ramené à 15 %, dont 400 000 tonnes pour Cuba. Au delà de ce quota, les tarifs douaniers passent à 50 %. La Chine rappelle d'ailleurs, notamment dans le cadre des négociations agricoles du Doha Round, que cet effort consenti est le plus important en matière agricole et qu'elle ne saurait aller au-delà. 30 % de ce quota est réservé à l'intention des négociants privés et 70 % à l'intention des entreprises étatiques de négoce.

Depuis l'ouverture de ce quota, les importations de sucre n'ont d'ailleurs jamais dépassé ce volume : 1,3 Mt en 2004/05, 1,2 Mt en 2005/06, 1,8 Mt en 2006/07, 0,95 Mt en 2007/08, et 1,14 Mt en 2008/09. Ceci étant si la consommation de sucre continue d'augmenter au rythme de sa croissance actuelle, ce plafond sera probablement vite dépassé... La Chine pourrait alors devenir l'un des trois plus grands importateurs mondiaux

REGIME SUCRIER

Aujourd'hui, l'Etat développe une politique visant à assurer l'équilibre entre production et consommation dans les années à venir. Il a ainsi mis en place un programme favorisant de meilleurs rendements. Il prend la forme du développement de la qualité des variétés de cannes plantées (plus forte teneur en sucre, croissance plus rapide), de l'amélioration de pratiques agronomiques pour l'ensemble des 40 millions de planteurs concernés et de l'abandon de la culture de la canne dans les zones les moins rentables. L'objectif étant d'arriver à un rendement en canne de 100 t/ha.

Parallèlement, le gouvernement a favorisé la restructuration de l'industrie sucrière, l'objectif étant de rendre l'industrie sucrière plus compétitive tout en maintenant les revenus agricoles.

Les gouvernements provinciaux disposent par ailleurs d'une certaine marge de manoeuvre sur le marché sucrier local : fixation d'un prix de référence pour la canne, stockage public.

Prix

Les autorités ont toujours fait de la lutte contre l'inflation une priorité. En 1988, confronté à des pénuries de sucre, le gouvernement imposa un rationnement. En 1995, il augmenta les prix de la canne et de la betterave pour inciter les cultivateurs à revenir aux productions sucrières.

Aujourd'hui, les gouvernements provinciaux fixent un prix-cadre pour la canne à sucre à chaque début de campagne. Ce prix devient ensuite un prix de référence pour les industriels et les producteurs. Si le prix du sucre augmente durant la campagne, les industriels peuvent payer un peu plus cher la canne aux producteurs. En 2006/07, le prix moyen de la canne à sucre a été de 250 yuan/t (environ 24€ /t). Le prix de référence pour la canne n'est pas encore connu pour la campagne 2007/08, l'objectif étant de soutenir le revenu des producteurs.



données générales en 2008

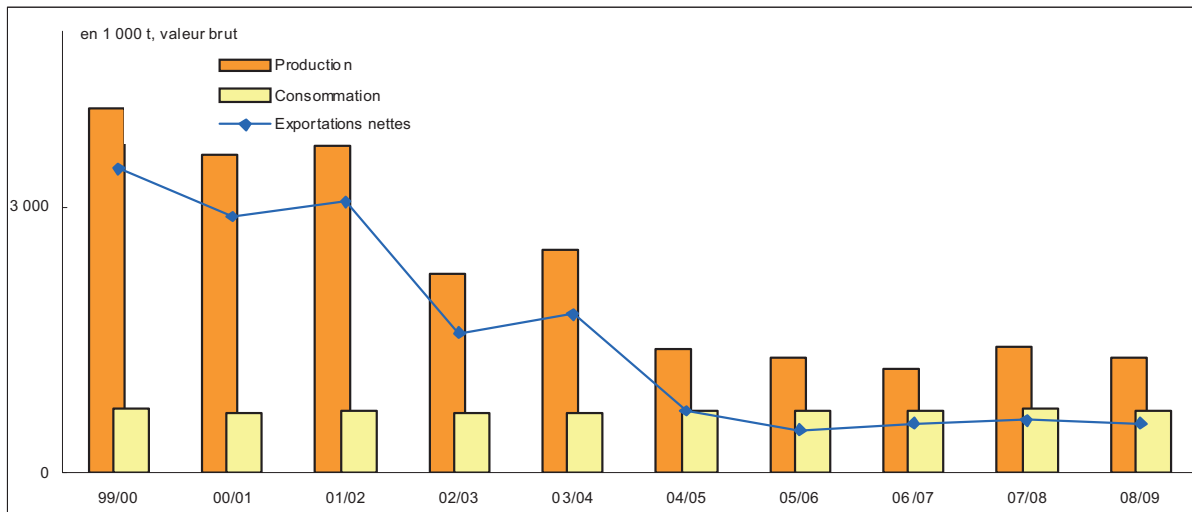
Superficie (1 000 km ²)	111 (1/5 ^e de la France)
Population (millions d'habitants)	11,26
Croissance démographique annuelle	+ 0,01 %
PNB par habitant	6 026 \$US/an
Evolution annuelle du PNB	4,3 %

SITUATION SUCRIERE

données sucrières en 2008/09 (valeur brut)

Production (Mt)	1,3
Exportations nettes (Mt)	0,56
Part de la production de sucre exportée (en net)	43 %
Consommation (Mt)	0,72
Consommation par habitant (kg)	63,9

Campagne nationale : novembre - juin



Source : Bilans FO Licht

Histoire sucrière

Longtemps 1^{er} producteur de sucre de canne au monde, Cuba s'est fait dépasser, au milieu des années 60, par l'Inde et le Brésil. Après la mise en place de l'embargo américain, le bloc soviétique, en décourageant la culture de la betterave en vertu du partage international des productions du COMECON et du soutien au développement cubain, a constitué le principal débouché du sucre cubain.

En 1991, avec la dislocation de l'URSS, ce circuit préférentiel de commercialisation du sucre cubain, fondé principalement sur l'échange de sucre contre du pétrole, a brusquement cessé. De 13 Mt par an, les livraisons de pétrole ont chuté de plus de la moitié en deux ans.

Dans le secteur agricole, la conséquence immédiate a été la pénurie de carburant. Un certain nombre de mesures ont alors été prises (utilisation de la bagasse comme combustible, interdiction de la vente d'essence aux particuliers, appel à un contingent de 20 000 personnes affectées à des travaux agricoles, remise en service des chars à bœufs), de sorte qu'en 1992, la production de sucre se maintint autour de 7 Mt.

Mais pour le sucre raffiné (près de 10 % de la production à l'époque), dont la fabrication est particulièrement coûteuse

en pétrole, les solutions de fortune n'ont pas suffi : de 665 000 t en 1989, la production est tombée à 400 000 t en 1992.

En octobre 1994, le gouvernement décida d'ouvrir l'industrie sucrière aux capitaux étrangers. Grâce à cette mesure, la production s'est un peu redressée, mais sans jamais retrouver des niveaux élevés.

Depuis 2003/04, la chute de la production est particulièrement marquée.

Les ressources procurées par l'industrie sucrière ont nettement diminué au cours de la dernière décennie, et le tourisme supplante désormais le sucre comme première source de devises.

Géographie sucrière

Sur les 14 provinces composant Cuba, 13 sont des provinces sucrières, les principales étant celles de Matanzas, de Villa Clara, de Sancti Spiritus, de Ciego de Avila et de Camaguey. En 2001, 46 % de la surface agricole utile de l'île sont consacrés à la culture de la canne à sucre. Depuis 2002, le ministère du sucre convertit des surfaces cannières vers d'autres utilisations agricoles.

Economie sucrière

• Industrie

Le régime castriste avait organisé la production de cannes sur le modèle des kolkhozes soviétiques : champs de canne intégrés dans des centres agro-industriels associant, chacun, une plantation d'environ 10 000 ha à une sucrerie.

Mais en 1993, le gouvernement a décidé de réorganiser les grandes exploitations d'Etat en "Unités de base de production en coopérative" (UBPC). La priorité des UBPC est l'accroissement de la production cannière, les autres objectifs étant de lier le salaire à la productivité et de développer la gestion autonome. Les UBPC ont l'usufruit de la terre pour une durée indéfinie et les employés sont propriétaires de la production que l'Etat achète.

En dépit de la volonté de retrouver des niveaux élevés de production, l'île reste en deçà des 2 mt depuis 2004/05, soit une baisse de 75 % par rapport au niveau de production qui existait jusqu'au début des années 90 (environ 8 Mt). Les bas rendements et les coûts de production importants ont poussé les autorités à annoncer, pour la filière, une restructuration de grande ampleur.

C'est l'objet du plan de restructuration de l'industrie sucrière lancé par Fidel Castro au cours de l'année 2002. Après avoir pris conscience de l'état catastrophique de l'industrie sucrière, le leader cubain a annoncé que 71 des 156 sucreries actuelles seraient fermées, 14 seraient affectées à la production de mélasse et 71 continueraient à produire du sucre.

Ceci signifiait une diminution de la capacité totale de production des usines de 50 %.

Aujourd'hui, ce processus est quasiment achevé : près de 70 % des surfaces consacrées à la canne à sucre ont été converties (passant ainsi de 1,8 M ha à environ 500 000 ha), une cinquantaine de sucreries seulement sont en activité et le secteur emploie directement 320 000 personnes (1/2 million avant la réforme). Pour autant, malgré les déclarations d'intention proférées chaque année par le gouvernement, la production, loin de se relever, ne cesse de baisser.

A ces difficultés structurelles s'ajoutent des difficultés climatiques : les trois années précédentes, la sécheresse mais aussi les cyclones, avaient déjà considérablement réduit la production. La récolte 2006/07 n'est toujours pas celle du renouveau, notamment du fait de pluies trop abondantes.

La plupart des surfaces cannières sont plantées au printemps (avril-juin), saison pendant laquelle l'humidité est suffisante pour que la mécanisation du travail ne soit pas nécessaire. Le reste des cannes est planté tardivement, en septembre-octobre. La quasi-totalité des cannes est récoltée verte et transportée jusqu'aux usines par voie ferrée.

• Rendements et productivité

Le rendement moyen cubain ne dépasse pas 40 t/ha de canne, soit 4 t/ha de sucre. Les sols sont épuisés par manque de fertilisation, le matériel de fabrication russe est obsolète et il est très difficile de trouver des pièces détachées. Il faut également compter avec la difficulté d'approvisionnement en carburant provoquée par la montée des prix du pétrole et la pénurie de lubrifiants. Après une récolte catastrophique en 2002/03 avec 2,22 Mt, la production 2003/04 s'est sensiblement redressée mais elle est ensuite passée sous le seuil de 1,5Mt en 2004/5 (1,4 Mt) et en 2005/06 (1,3 Mt). Le gouvernement, qui comprend encore un ministère du sucre, espérait une production de 1,5 Mt pour les campagnes suivantes mais

elle s'est établie à 1,2 Mt en 2006/07, soit la plus faible que le pays ait connu depuis le début du 20^{ème} siècle. Elle remonte très sensiblement depuis mais n'atteint pas encore l'objectif de 1,5 Mt..

• Exportations

Cuba exportait 4,5 Mt de sucre brut dans les années 50 et s'imposait comme le plus grand exportateur mondial. Sa meilleure performance date de 1982 avec près de 7,7 Mt. Avec les années 90 et leurs bouleversements politiques, l'île perd sa suprématie au profit du Brésil.

Aujourd'hui, la moitié de sa production est destinée à la consommation locale et environ 500 000 tonnes de sucre brut sont exportés. 400 000 tonnes sont destinées à la Chine, conformément à l'accord passé entre les deux pays, le reste est mis sur le marché.

Pour les rentrées de devises, les exportations de sucre cubain sont aujourd'hui supplantées par le tourisme, le nickel et même le tabac, alors qu'elles occupaient auparavant la première place.

REGIME SUCRIER

Jusqu'en 1993, le MINAZ (Ministère du sucre) contrôlait 80 % de la culture cannière (les 20 % restants étant le fait d'exploitations privées et de coopératives), ainsi que les sucreries, les usines de traitement des sous-produits et le réseau ferroviaire.

Après la transformation, en 1993, des exploitations d'Etat en UBPC (cf. "Industrie"), l'intervention de l'Etat est théoriquement moindre que par le passé. Mais c'est toujours le gouvernement qui fixe les objectifs de production et les prix.

Depuis la mise en place récente de la réforme de la politique sucrière par Fidel Castro, le gouvernement concentre ses efforts pour obtenir une industrie sucrière plus rentable en dépit du faible niveau des prix mondiaux. Néanmoins, le délabrement des infrastructures de production et de transport rendrait illusoire un sursaut du sucre : la canne cubaine n'est plus compétitive, sa production coûterait plus qu'elle ne rapporte. La survie même de cette culture, historique pour le pays, est en question.

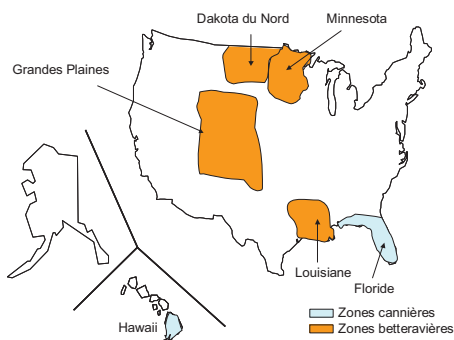
Le gouvernement continue toutefois à afficher sa volonté de poursuivre ses investissements dans le secteur afin de faire de son économie sucrière une économie souple réactive, tournée vers l'énergie. Cependant le pays ne dispose que d'une dizaine de distilleries dont les capacités restent à améliorer .

Prix

La canne est payée aux planteurs sur la base du tonnage, mais également, depuis 1998, sur la base de la qualité des cannes livrées. Les champs produisant les plus forts tonnages bénéficient d'une prime.

Le prix de la canne versé aux planteurs a quasiment doublé en 1998, passant de 14 \$/t à 22 \$/t (9 \$/t en 1993). Avant son démantèlement, le bloc soviétique garantissait à Cuba l'achat de sucre à prix fort (900 \$/t contre 130 \$/t pour le cours mondial en 1986) et lui fournissait en échange du pétrole à bas prix, des équipements et des biens de consommation.

Depuis 1992, par l'intermédiaire d'une agence (Cubazucar puis la CAISA – *Compania Internacional de azucar cubano S.A*) qui détient le monopole de la vente de sucre, Cuba se voit contraint d'écouler une partie de sa production sur le marché libre, au prix mondial. Cette part est de moins en moins importante au fur et à mesure que la production régresse.



données générales en 2008

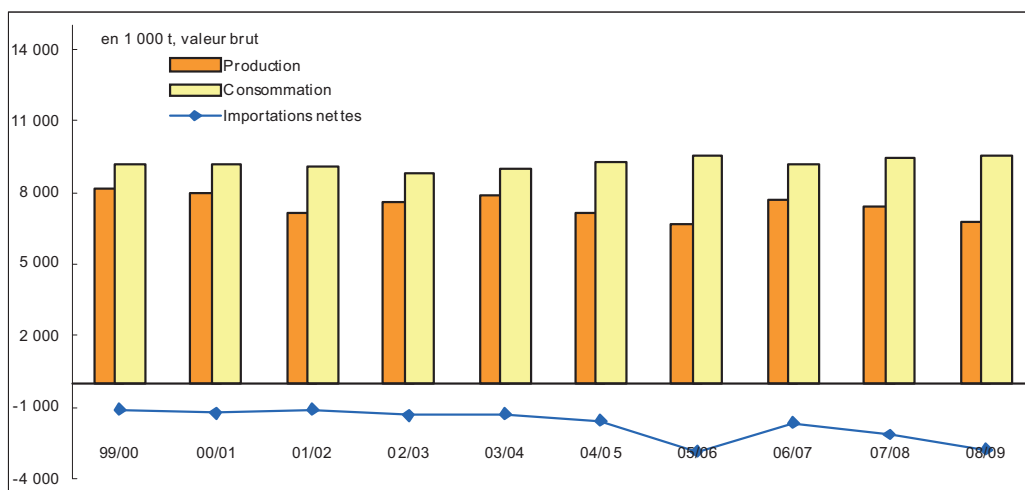
Superficie (1 000 km ²)	9 629 (17 fois la France)
Population (millions d'habitants)	305
Croissance démographique annuelle	+ 1 %
PIB par habitant	45 552 \$US
Evolution annuelle du PIB	+ 1,1 %
Inflation annuelle	1,8 %
Part de la population active agricole dans la population active totale	2,5 %

SITUATION SUCRIERE

Campagne nationale :
 Betterave : juillet - juin
 Canne : octobre – avril

données sucrières en 2008/09 (valeur brut)

Production de sucre de betterave (Mt)	3,7
Production de sucre de canne (Mt)	3,1
Production totale (Mt)	6,8
Importations nettes (Mt)	2,8
Consommation (Mt)	9,5
Part des importations nettes dans la consommation	29 %
Consommation par habitant (kg)	31,4



Source : Bilans FO Licht

Histoire sucrière

On distingue trois périodes dans la politique sucrière américaine :

- de 1934 (1^{ère} loi sur le sucre) à 1974, le gouvernement contrôle le secteur sucrier au moyen de quotas de production et d'importation ;
- en 1974, la hausse des cours mondiaux du sucre rend superflue l'intervention du gouvernement, qui ne renouvelle pas la loi ;
- devant l'effondrement de ces mêmes prix en 1976, le gouvernement ré-instaure des mesures de soutien. Mais les mesures de soutien au prix intérieur du sucre, plutôt que de faire l'objet d'une législation spécifique, sont incluses dans la loi sur l'alimentation et sur l'agriculture en 1977 ; elles seront renouvelées en 1981, 1985, 1990 et 1996.

Géographie sucrière

Avec la Chine, les Etats-Unis sont le seul pays qui cultive à la fois la canne et la betterave sur une grande échelle. La betterave est dans 13 Etats (sucreries réparties sur 9 Etats) et la canne dans 4 Etats. La première région productrice de sucre de betterave est la *Red River Valley* avec près de la moitié de la production (Etats du Minnesota et du Dakota du Nord), suivie des Grandes Plaines (20%). En ce qui concerne le sucre de canne, la Floride (premier Etat américain producteur de sucre de canne depuis 1980) en produit à elle seule près de la moitié, suivie par la Louisiane. Les autres Etats producteurs sont Hawaii et le Texas.

Economie sucrière

• **La production sucrière**

En moyenne, sur les trois dernières campagnes (2005/06 à 2007/08), avec 7,3 Mt, les USA sont le sixième plus grand producteur mondial de sucre (derrière le Brésil, l'Inde, l'UE, la Chine et la Thaïlande). Sur l'ensemble des dix dernières années, la production sucrière américaine affiche une tendance au recul. Depuis 1999/00, la production de sucre des Etats-Unis a quasiment toujours été inférieure à 8 Mt (record de 8,2 Mt atteint en 1999/00). Sur les trois dernières campagnes, la production a reculé de plus de 10% et s'est retrouvée à un niveau inférieur à 7 Mt pour la deuxième fois en 10 ans. Une partie de ce recul s'explique surtout par celui la récolte de canne, notamment à cause des ouragans qui sont survenus en Louisiane et en Floride. Ce recul n'étant compensé que partiellement par la hausse de la récolte de betteraves.

• **Rendements et rentabilité**

Depuis 1999/00, les rendements moyens en canne à sucre sont très variables (entre 84 t/ha et 66 t/ha), en fonction notamment des conditions climatiques alors que les rendements en betteraves connaissent, en moyenne sur les dix dernières campagnes, une hausse importante de 55 t/ha à plus de 65 t/ha aujourd'hui. On constate d'ailleurs que depuis 1999/00, la production de sucre de canne est en recul contrairement à celle de sucre de betterave globalement stable.

● Industrie sucrière

Le prix du sucre brut sur le marché américain depuis 1985 est nominalement resté relativement stable de 20 cts/lbl à 21,30 cts/lbl en 2008. Néanmoins, le vrai prix du sucre (en \$ constants en tenant compte de l'inflation) sur cette période a connu une forte dépréciation passant de 20 cts/lbl en 1985 à l'équivalent de 10,65 cts/lbl.

Sur cette même période, le prix du sucre blanc ou raffiné a été plus volatil mais a poursuivi la même évolution : de 24 cts/lbl en 1985 à 32,54 cts/lbl en 2008 en valeur nominale, mais de 24 cts/lbl à 16,28 cts/lbl en prix constant.

Parallèlement à cette évolution, les coûts de production (agricoles et industriels) ont fortement augmenté depuis 1985 : + 77% pour les équipements et les machines, inflation de 104%, + 112% pour les salaires, + 188% pour les fertilisants, + 251% pour l'énergie. Alors que le prix garanti, base du *loan rate*, n'avait pas bougé depuis 1985.

Cette situation explique pour partie la large restructuration qui s'est opérée dans le secteur industriel sucrier : 35 sucreries de canne ou de betteraves et raffineries ont fermé de 1996 à 2008. En 1985 l'industrie américaine comptait 102 sites sucriers (42 sucreries de betteraves, 42 sucreries de canne, 18 raffineries), elle n'en compte plus aujourd'hui que 48 (22 sucreries de betteraves, 18 sucreries de canne et 8 raffineries).

● Consommation

Les Etats-Unis sont en moyenne sur les trois dernières campagnes le cinquième consommateur mondial de sucre avec 9,6 Mt (derrière l'Inde, l'UE, la Chine et le Brésil), avec une consommation annuelle par habitant supérieure à 30 kg. En revanche, sur les 10 dernières années, la consommation de sucre a connu une évolution très irrégulière. Elle a d'abord rencontré une phase de déclin avec une croissance moyenne annuelle à seulement 1,4% sur la période 1996-2003 au profit de l'isoglucose. La consommation d'isoglucose, portée par le marché des sodas, avait dépassé celle du sucre en 2003.

La tendance s'est depuis inversée, l'évolution plus récente de la consommation d'édulcorant peut laisser croire à une augmentation de la consommation de sucre : la part des édulcorants concurrents s'étant réduite. En conséquence, la part de sucre sur le marché, après avoir reculé de 40% en 1992 à 34,8% en 2003, remonte sensiblement. Elle était de 38,8% en 2008. De fait la consommation globale de sucre avait sensiblement baissé à partir de 2000, de 9,4 Mt à 9,1/9,2 Mt en 2002/03 et 2003/04, elle remonte depuis : 9,6 Mt en 2004/05, 9,5 Mt en 2005/06, 2006/07 et 2007/08, et 9,6 Mt en 2008/09.

Régime sucrier

La loi agricole précédente, le *Farm Security and Rural Investment Act 2002* (FSRIA), qui s'appliquait sur la période 2003-07 était, pour le secteur du sucre, la traduction réglementaire des évolutions du régime depuis la mise en place du *FAIR Act* de 1996.

Pour le sucre, le soutien ne s'opère qu'au travers des prix. Il n'y a pas de paiements directs. Ce système était complété par un mécanisme de quota, avec la fixation d'un quota réservé aux producteurs américains pour la consommation intérieure (AOQ – *Overall Allotment Quantity*) et un contingent d'importations à droits réduits.

● Prêts non recouvrables (« Non recourse loans »)

Il permet aux fabricants de bénéficier d'un prêt remboursable à échéance de neuf mois. Le taux du prêt (fixé auparavant 18 cts/lb - 397 \$/t pour le sucre brut, et 22,9 cts/lb - 505 \$/t pour le sucre blanc) est le prix auquel est valorisé le sucre que le fabricant engage auprès de l'USDA. A l'échéance du prêt, l'emprunteur peut, soit le rembourser et récupérer le sucre engagé pour le vendre, soit procéder à l'équivalent d'une vente à l'intervention ("*crop loan forfeiture*"), c'est-à-dire abandonner à l'USDA le

sucre engagé et conserver le montant du prêt. Le *Farm Act 2002*, qui confirmait le caractère non-recouvrable prêt empêche le gouvernement de s'opposer à la décision du fabricant d'abandonner son sucre, et supprime la pénalité (1ct/lb pour le sucre de canne et 1,7 ct/lb pour le sucre de betterave) imposée lors de cette opération.

● Contingents de commercialisation

Il correspond à la possibilité pour le Département de l'Agriculture (USDA) de fixer des contingents de commercialisation qui constituent un instrument de régulation des prix intérieurs. Par ce moyen, il contrôle les mises sur le marché et limite les abandons de sucre (prêts non recouvrables). Le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture peut réviser les contingents en cours de campagne et doit les suspendre lorsque les prévisions d'importation sont supérieures à 1,139 Mt. Le quota global de commercialisation (*Overall Allotment Quantity*) est établi sur la base du bilan sucrier.

● Le nouveau régime depuis 2008

Le *Farm bill* voté et mis en place en 2008 reprend, pour ce qui concerne le sucre, l'essentiel de ces dispositions et en introduit de nouvelles :

- Toujours pas de paiements directs aux producteurs
- Un équilibre du bilan par une gestion au plus près de l'offre et de la demande (incitation au stockage privé non subventionné en cas d'excès par rapport aux estimations de l'USDA sur le marché et contrôle des importations via le TRQ -tarif rate quota) ;
- La mise en place d'un mécanisme de production d'éthanol à partir du sucre excédentaire. Le sucre utilisé doit être un sucre importé ;
- Le maintien des quotas pour le marché intérieur : dans tous les cas, le quota réservé aux producteurs américains ne pourra pas être inférieur à 85% de la consommation intérieure ;
- La gestion des importations : pas d'augmentation du TRQ sauf en cas de crise ou de problème de manque sur le marché intérieur
- Et l'augmentation du *loan rate* (pour la première fois depuis 1985) : ¼ de cent chaque année de 2009 à 2011, soit une augmentation de 4,2% en 4 ans (de 18 cts/lbl pour le sucre brut à 18,75 cts/lbl).

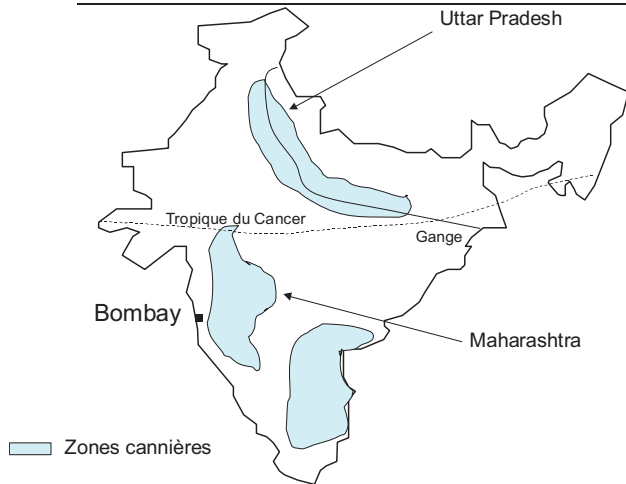
● Contingents tarifaires à l'importation (Tariff-rate import Quotas)

Il existe des contingents préférentiels d'importation, les "*Tariff-rate import Quotas*" (TRQ). Ils ont été mis en place en 1982 afin de soutenir le prix intérieur et éviter les ventes à l'intervention. Ils sont assortis d'un engagement minimal, pris par les Etats-Unis auprès de l'OMC en matière d'accès au marché. Les contingents actuels, ajustables en cours de campagne, portent sur 1,569 Mt en 2008/09 (1,139 Mt dans le cadre de l'OMC et 0,430 Mt dans le cadre de l'accord CAFTA). Le contingent tarifaire à l'importation de sucre brut est soumis à une taxe préférentielle de 0,625 cts/lb (13,8 \$/t). Une taxe quasi prohibitive ("*high tier tariff*") de 15,36 cts/lb (339 \$/t) s'applique aux importations de sucre brut qui dépassent la quantité préférentielle.

L'accord de l'ALENA (Accord de Libre Echange Nord Américain - NAFTA) est plus problématique pour les producteurs sucriers. Il y a ainsi, depuis le 1er janvier 2008, un libre accès non limité du sucre mexicain aux USA.

Les importations de sucre en provenance du Mexique ont d'ailleurs fortement augmenté : de 124 000 tonnes en 2004/05 à 862 000 tonnes en 2008/09.

Compte tenu de l'ensemble de ces accords, y compris de l'ALENA, les Etats-Unis sont maintenant l'un des 3 plus grands importateurs mondiaux, avec la Russie et l'UE, avec un total de 2,4 Mt, valeur moyenne sur les trois dernières campagnes.



SITUATION SUCRIERE

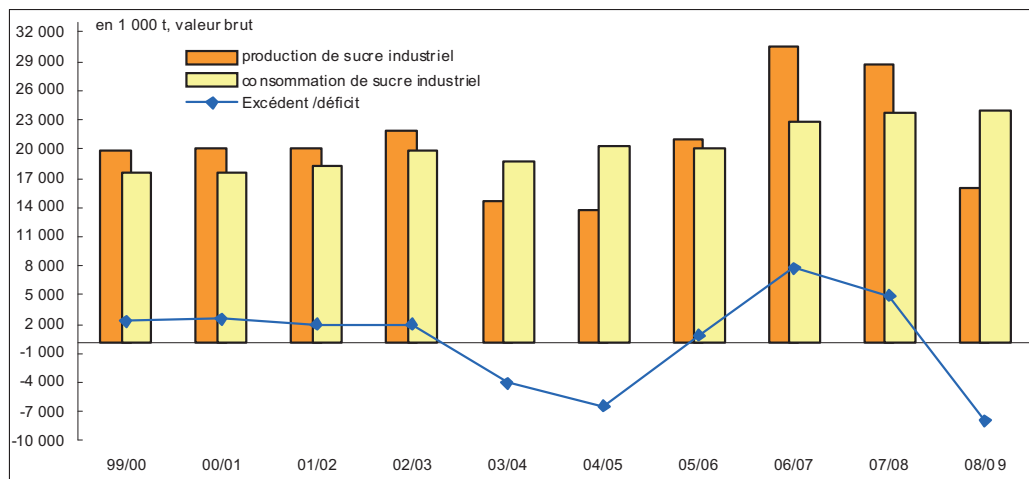
Campagne nationale : octobre - septembre

données générales en 2008

Superficie (1 000 km ²)	3 288 (6 fois la France)
Population (millions d'habitants)	1 136
Croissance démographique annuelle	+ 1,4 %
PIB par habitant	1 004 \$US
Evolution annuelle du PIB	+ 8,5 %
Inflation annuelle	5 %
Part de la population active agricole dans la population active totale	60 %

données sucrières en 2008/09 (valeur brut)

Production (Mt)	16,1
Production de sucre artisanal (évaluation, Mt)	5
Production totale (Mt)	21,1
Importations nettes de sucre industriel (Mt)	2,5
Consommation de sucre industriel (Mt)	24
Part des importations nettes dans la consommation	10,4 %
Consommation par habitant (kg)	21,1



Source : Bilans FO Licht

L'histoire du sucre en Inde

Présente en Inde depuis environ 5000 ans, la canne à sucre y a été introduite à partir de la Papouasie Nouvelle Guinée dont elle est probablement originaire. Une histoire suffisamment ancienne pour que le mot «sucre» soit issu du sanscrit «Sarkara». En Inde, la canne à sucre aurait même une origine divine. C'est également à partir de l'Inde que la canne à sucre a été introduite en Europe (Sicile notamment), en Afrique (Canaries, Cap Vert), en Amérique latine et aux Antilles.

Beaucoup plus récemment, après avoir atteint une production sucrière excédentaire dans le courant des années trente, sous l'impulsion d'une politique coloniale britannique volontariste, le sucre est redevenu une production très cyclique. Cette matière première a cependant été une source importante de devises étrangères dans les années 70 grâce à une stratégie exportatrice.

Géographie sucrière

La campagne nationale de la canne se déroule d'octobre à septembre. La canne à sucre représente environ 3 % de la surface agricole utile. Elle est cultivée dans l'ensemble du pays. Les surfaces consacrées à la culture de la canne à sucre (4,5 M ha en 2006) sont localisées à 60 % dans le bassin du Gange et à 40 % dans les Etats du Sud

(Maharashtra notamment) et de la péninsule tropicale (Tamil Nadu, Karnataka et Andhra Pradesh).

Deux régions néanmoins peuvent être distinguées :

- l'Uttar Pradesh (au nord). Elle est de loin la première région pour la culture de la canne à sucre puisqu'elle compte pour 50 % environ de l'ensemble de la production. Pour autant, le sucre qui y est produit est essentiellement artisanal (gur : obtenu à partir d'un jus de canne séché au soleil) ;
- l'Etat de Maharashtra (au centre ouest) qui concentre l'essentiel de la production industrielle du sucre indien : 2^{ème} producteur de canne en Inde et 1^{er} producteur de sucre industriel.

Par ailleurs, la culture de la betterave reste très marginale, mais commence à se développer. Les industriels y voient entre autre la possibilité d'exploiter les usines deux à trois mois de plus, puisqu'elle se récolte début avril, à une période très complémentaire de la canne à sucre.

Economie sucrière

• La production

Le premier fait marquant concernant l'économie sucrière indienne est bien l'irrégularité, au moins jusqu'à aujourd'hui, de la production du sucre. Ainsi les variations de production évoluent-elles du simple à plus du double d'une campagne à une autre, soit de 13 à 30 Mt au cours

des 10 dernières campagnes. Deux facteurs contribuent à cette irrégularité :

- le climat et la pluviométrie des moussons qui ont un effet direct sur la teneur en sucre et les rendements ;
- des emblavements qui suivent le niveau des prix .

L'Inde est redevenue ainsi le deuxième producteur mondial de sucre après le Brésil et devant l'Union Européenne en 2006/07 et 2007/08, et le deuxième exportateur mondial en 2007/08. Mais en 2008/09, elle redevient à nouveau largement déficitaire et l'un des quatre premiers importateurs mondiaux.

- **Les rendements**

Le rendement moyen d'un ha de canne à sucre s'élève à un peu plus de 65 tonnes en moyenne, de 12 à 14 % de teneur en sucre. Ce rendement est variable suivant les régions. Il dépasse rarement 60 t/ha au nord et s'élève à 85 t/ha au sud où les conditions climatiques sont plus favorables. Pour ce qui concerne le sucre, la productivité est elle aussi variable. La filière artisanale obtient 7 kg de sucre pour 100 kg de canne et la filière industrielle extrait pour sa part plus de 10 kg de sucre pour 100 kg de canne.

- **Les planteurs et les sucreries**

50 millions de personnes vivent de la filière du sucre en Inde, soit 7,5 % de la population rurale indienne, dont 7 à 8 millions de planteurs, regroupés en coopératives régionales. Ces planteurs cultivent chacun en moyenne 0,5 ha. L'approvisionnement d'une sucrerie repose sur environ 17 000 planteurs.

En ce qui concerne les deux filières de production de sucre, la répartition se fait de la manière suivante : la filière artisanale qui produit du « gur » ou du « khandsari » (sucre brun non raffiné), met en oeuvre environ 1/3 de la canne produite, la filière industrielle en utilisant 2/3. La part du sucre artisanal reste cependant difficile à évaluer (entre 5 et 10 de Mt). Cependant, les surfaces cannières consacrées à la filière artisanale n'ont cessé de diminuer passant de 45 % en 1993 à moins de 30 % aujourd'hui. Cette évolution a été accentuée par l'Etat qui souhaite renforcer une industrie sucrière forte et exportatrice.

Aujourd'hui, l'Inde compte plus de 550 sucreries, réparties sur l'ensemble du territoire : 60 % d'entre elles sont des coopératives, les autres étant des entreprises privées ou publiques. Néanmoins, la capacité moyenne des sucreries reste peu élevée, à 2 500 t/jour. Certaines atteignent 10 000 t/jour, mais une grande part d'entre elles ont une capacité inférieure à 1 000 t/jour.

L'action de l'Etat

Une vingtaine de produits agricoles, dont le sucre, sont couverts par un « *prix minimal de soutien* ». Mais ce système est jugé trop complexe et coûteux. Il est d'ailleurs remis en question par les mesures décidées au sein de l'OMC dont fait partie la fédération Indienne depuis le 1^{er} janvier 1995. Il est ainsi prévu une réduction des mesures de soutien à la production, au commerce et aux revenus. De même, le PDS, le réseau national de magasins d'Etat, qui fournit une aide alimentaire à bas prix à des dizaines de millions de citoyens pauvres est lui aussi appelé à se restreindre.

Pour le sucre, l'intervention de l'Etat s'opère de plusieurs façons :

- *sur les prix*

Le gouvernement central fixe annuellement un prix minimal pour la canne, que chaque Etat peut, en fonction des circonstances, relever.

- *sur la distribution*

Une partie du sucre (10 % de la production) est réquisitionnée (le *levy sugar*) par le gouvernement pour la constitution des stocks du système de distribution publique (PDS). Ce sucre est acheté aux industriels à un prix fixé

par chaque Etat. Le gouvernement central fixe alors le prix de revente de ce sucre pour le PDS (le *levy price*). La proportion de *levy sugar* a été, depuis 2001, revue à la baisse afin de dégager un disponible plus important pour l'exportation (30 % en 2001, puis 15 % depuis 2001 et 10% aujourd'hui).

Le sucre restant (le *free sugar*) est revendu librement par les sucreries sur le marché libre (le *free sale price* reste supérieur aux cours mondiaux). Pour autant, c'est le gouvernement qui décide de la quantité que chaque raffinerie peut commercialiser chaque trimestre.

- *sur les stocks et les quantités*

En 2003, le gouvernement a créé un « stock tampon » de 2 Mt financé par une taxe spéciale. Celui-ci a été relevé à 5 Mt à l'été 2007. Le contrôle de l'état s'exerce également sur les raffineries, dont les installations et extensions nécessitent une autorisation, et dont les quotas de production sont fixés tous les mois.

Les Autorités ont annoncé le retrait progressif du contrôle de l'Etat. Elles devraient faciliter la vente libre du sucre. Cependant, le gouvernement reste très vigilant et se tient prêt à intervenir afin de réguler des fluctuations trop importantes de prix, favorisées par des spéculations en bourse qui ont tendance à prendre de l'ampleur.

La consommation

La consommation connaît une forte croissance, par tête elle dépasse maintenant 20 kg/hab/an pour le sucre « industriel ». La consommation du gur, ou du khandsari touche surtout les zones rurales.

La consommation de sucre augmente en moyenne de 3 à 4 % par an. Cette hausse est encore plus marquée au sein des ménages à revenu élevé (environ 300 millions de personnes). Pour l'année 2008/2009, ce chiffre est estimé à 24 Mt. Ainsi, l'Inde est le premier consommateur de sucre au niveau mondial.

Les échanges commerciaux internationaux

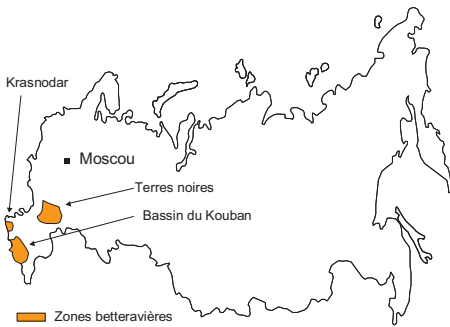
Jusqu'en janvier 1997, les exportations indiennes de sucre étaient régies par le *Sugar Export Promotion Act* de 1958 et étaient centralisées par deux agences : l' *Indian Sugar & General Industry Export Import Corporation Ltd.*, (ISGIEIC) et la *State Trading Corporation of India Ltd.* (STC).

Depuis cette date, le système a été progressivement décentralisé même s'il restait sous le contrôle de l' *Agricultural and Processed Food Products Export Development Authority* (APEDA) et du ministère du commerce.

Les exportations peuvent maintenant être réalisées directement par des producteurs ou des courtiers, après obtention de certificats délivrés par les autorités, en fonction des disponibilités de sucre dans le pays. C'est notamment la raison pour laquelle les exportations ont été très faibles lors des années 2004 et 2005.

En parallèle, sur la même période, le gouvernement indien facilitait les importations. Il s'agissait à partir de la campagne 2004/05 de permettre d'atteindre un stock minimum correspondant à trois mois de consommation. Cette évolution a été renforcée avec la décision, en juin 2006, d'autoriser l'importation de sucre à droit zéro (contre 60 % normalement). L'Inde a alors importé, durant cette période, de grandes quantités de sucre. Elle était alors parmi les premiers importateurs mondiaux (le 3^{ème}) avec 4,5 % des importations mondiales.

La situation a donc radicalement changé à la fin de la campagne 2005/06 et surtout avec les campagnes 2006/07 et 2007/08. L'Inde est redevenue exportatrice nette de sucre brut et sa politique commerciale évolue en fonction de ses disponibilités et de son cycle de production.



données générales en 2005

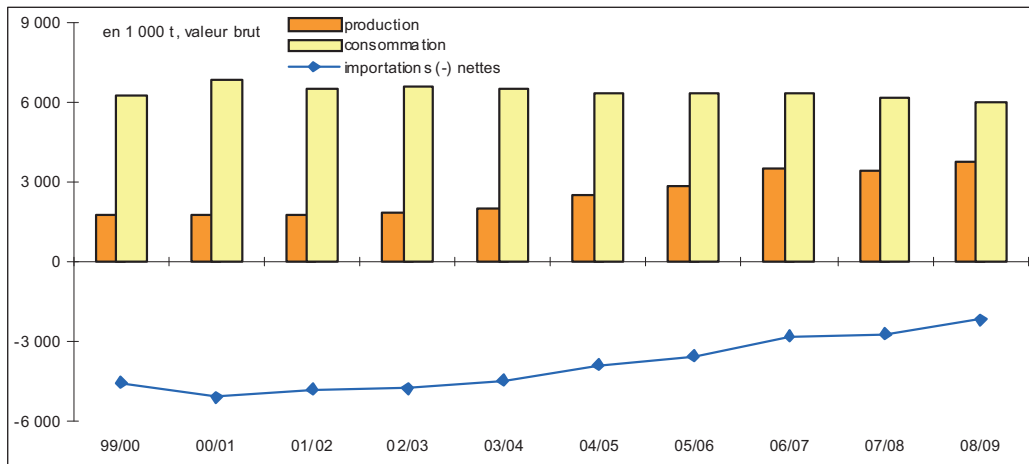
Superficie (1 000 km ²)	17 075 (31 fois la France)
Population (millions d'habitants)	140,7
Croissance démographique annuelle	- 0,6 %
PIB par habitant	9 185 \$US
Evolution annuelle du PIB	+ 5,6 %
Inflation annuelle	15 %
Part de la population active agricole dans la population active totale	11 %

SITUATION SUCRIERE

données sucrières en 2008/09 (valeur brut)

Production (Mt)	3,8
Importations nettes (Mt)	2,2
Part des importations nettes dans la consommation	41 %
Consommation (Mt)	6
Consommation par habitant (kg)	41

Campagne nationale : septembre - janvier



Source : Bilans FO Licht

Histoire sucrière

L'histoire sucrière de la Russie est indissociable de celle de l'URSS. Avant 1960, la politique sucrière soviétique consistait à développer la production parallèlement à l'évolution de la consommation. Suite à la révolution cubaine de 1959, les importations de sucre cubain prirent une place prépondérante dans l'approvisionnement de l'URSS. Le gouvernement soviétique, ayant assimilé le sucre cubain à une source intérieure d'approvisionnement, décida, dans le cadre de sa planification, d'affecter à d'autres secteurs les ressources initialement destinées au secteur sucrier soviétique. De fait, en 1969, l'industrie sucrière soviétique avait cessé toute expansion. Mais de mauvaises récoltes, à la fois en URSS et à Cuba, mirent en évidence la nécessité de relancer l'industrie sucrière soviétique tout en poursuivant le programme d'aide économique à Cuba. Depuis l'effondrement du régime soviétique, l'industrie sucrière nationale peine à se maintenir, malgré une volonté politique affichée de développement de la filière. Ca n'est qu'à partir du début des années 2000 que la politique poursuivie par le gouvernement russe porte ses fruits. La production de betteraves sucrières est, depuis, en croissance continue et atteint aujourd'hui un record.

Géographie sucrière

La Russie dispose d'un potentiel agronomique exceptionnel. Avec environ 60 % de la production betteravière, la région des Terres Noires est la principale zone de production, suivie par le nord du Caucase (Krasnodar Kraï) avec 25 % et par le bassin de la Volga (Povolzhsk) avec 15 %. Après la baisse des surfaces dédiées à la betterave au cours de 1991 à 2000 (- 38 % entre 1990/91 et 1999/00), on assiste, depuis quelques campagnes à une progression de la superficie betteravière : celles-ci ont augmenté de 129 % entre 2001 et 2008 et dépassent aujourd'hui 1 Mha. Par ailleurs, la Russie souffre d'un handicap climatique naturel : des températures particulièrement froides au printemps peuvent retarder les semis et les intempéries imprévisibles à partir du mois d'octobre endommagent fréquemment la récolte.

Economie sucrière

• **Filière betterave/sucre**

Les difficultés auxquelles se trouve confrontée la filière ne sont pas nouvelles. La chute de la production sucrière constatée jusqu'en 1998/99 résulte tout autant de l'effondrement économique du pays que de la mise en œuvre d'une politique agricole incohérente.

Le gouvernement a réagi à ce déclin en établissant un "plan Sucre". Ce plan très ambitieux a permis un redressement du secteur sucrier. La production de sucre a dépassé 3 Mt en 2006 pour la 1ère fois et a atteint 3,5 Mt en 2007. Le plan comprenait la construction de 17 sucreries nouvelles et la rénovation de 44 usines sur les 92 qui existaient en 2000. Il y a aujourd'hui environ 80 usines en fonctionnement (86 en 2003, 84 en 2004, 78 en 2005, 80 en 2006, 79 en 2007).

La plupart des installations de production ont été privatisées avec la mise en place de nouvelles méthodes de gestion et l'achat de matériel neuf. En amont, producteurs de sucre et planteurs coopèrent sur la base d'accords d'échange.

● **Performances**

Depuis le début des années 1990, les rendements betteraviers ont considérablement diminué, notamment à cause du manque d'intrants et de matériel. Depuis peu, grâce à une utilisation accrue des intrants agricoles, ils s'améliorent. Malgré le fait que la culture betteravière reste très sensible aux conditions climatiques, souvent mauvaises au moment de la récolte, les rendements sont repartis à la hausse à partir de 2001 (22,5t/ha en 1990, 19,9 t/ha en 2001, 29,2 t/ha en 2007). Le rendement attendu pour 2008 devrait être de 33 t/ha, soit un record historique pour le pays.

En revanche le coût de production du sucre augmente sensiblement et régulièrement : 13 800 roubles/t en 2007 contre 13 000 roubles /t en 2006. Il faut y voir évidemment la contrepartie des investissements importants réalisés dans ce secteur depuis quelques années.

Le pays continue de viser l'autosuffisance qu'il espère atteindre en 2020. D'ici là, le processus de modernisation et de restructuration doit continuer, le nombre d'usines baisser et la capacité de production augmenter.

Production de sucre en Russie depuis 2004

Quantité de sucre en Mt				
	2005	2006	2007	2008
Sucre de betterave	2,5	3,18	3,5	3,5
Sucre raffiné	3,1	2,62	3,04	2,3
Total	5,6	5,8	6,15	5,8

● **Consommation**

Immédiatement après la chute du régime communiste, la consommation a été réduite de près de 30 %, sous l'effet d'une forte réduction de la demande de sucre dans l'industrie alimentaire, de l'insuffisance de l'offre et de la hausse des prix.

Mais à l'inverse, la réintroduction en mars 1991 du monopole d'Etat sur la production de boissons alcoolisées, ainsi que l'instauration de taxes à la consommation et à l'importation d'alcool, en provoquant une hausse du prix de la vodka, ont relancé la demande de sucre pour la production (illégal) d'alcool domestique (samogon) qui absorbe probablement au moins 20 % de la consommation totale de sucre en Russie.

Aujourd'hui, avec une consommation globale de 6,3 Mt, valeur brut, le pays connaît une consommation par an et par habitant importante. A 40,5 kg (valeur blanc) en 2008, celle-ci est très supérieure à la moyenne mondiale (entre 21 et 22 kg). Cette consommation, la plus forte de tous les pays de l'Europe de l'Est, se répartit à raison de 1/3 pour les usages industriels et 2/3 pour les usages domestiques (conserves familiales de fruits et de légumes mais, aussi, fabrication d'alcool). Il convient néanmoins de noter qu'elle connaît une baisse depuis quelques années en valeur absolue et rapportée par habitant en kilo par an. Elle est en 2008/09 inférieure à 6 Mt (5,965 Mt).

● **Importations**

La Russie se caractérise par un déficit structurel considérable qui faisait d'elle le premier importateur de sucre au monde. Les efforts réalisés depuis quelques années ont fait en effet évoluer cette situation. Alors qu'en 2002, la Russie couvrait les trois quarts de ses besoins par des importations de sucre brut, ce taux est inférieur aujourd'hui à 45 %. Les importations de sucre (blanc et brut) sont passés en 10 ans de 5,2 Mt en 1998/99 à moins de 3 Mt depuis 2007/08. Le principal fournisseur de la Russie étant, depuis 2002, le Brésil.

Structure des importations de sucre (valeur brut)

	Brut		Blanc	
	Mt	%	Mt	%
1999/00	5,1	98	0,1	2
2000/01	4,8	94	0,3	6
2001/02	5,0	98	0,1	2
2002/03	4,7	89	0,6	11
2003/04	3,7	90	0,4	10
2004/05	3,2	85	0,6	15
2005/06	3,0	91	0,3	9
2006/07	3,1	97	0,1	3
2007/08	2,8	97	0,1	3

Les variations constatées de la part du sucre blanc dans la structure des importations et notamment la hausse de cette part de 2002 à 2005 sont la conséquence des changements des régimes tarifaires décidés par les autorités qui cherchent à protéger les raffineries nationales.

Il n'en demeure pas moins que les importations russes qui constituaient une des variables essentielles de l'équilibre du marché mondial ne cessent de baisser. A très court terme, la Russie ne sera plus le premier importateur mondial, au profit de l'Union Européenne, voire des Etats-Unis.

REGIME SUCRIER

Prix

Dans les années 1980, grâce à des subventions publiques, le prix du sucre était peu élevé, ce qui favorisait une forte consommation par habitant. En 1991, le système des prix a été libéralisé. Le prix de la tonne de sucre sortie d'usine, s'établissait à 550 \$ en 1997, à 250 \$ en 1999 et à 200-205 \$ en 2000. En juillet 2002, le prix local a brusquement augmenté de 30 %, atteignant 450-470 \$ rendant la culture des betteraves très attractive. Cette tendance a encore été amplifiée depuis l'annonce du nouveau système de taxes à l'importation (fin 2003). Il est aujourd'hui revenu à son niveau d'origine (supérieur à 500 \$/t).

Quotas

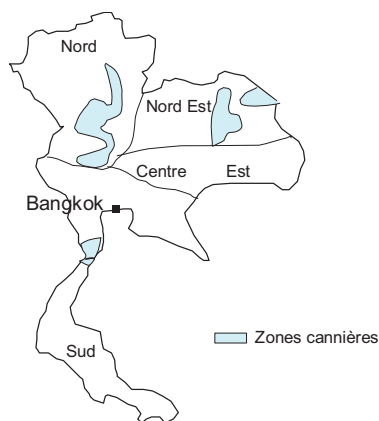
● **Quota d'importation de sucre brut**

La Russie a décidé de ne plus réglementer les importations de sucre par le biais d'un contingent depuis le 1^{er} janvier 2004 (il était de 3,95 Mt en 2003).

Taxes

● **Taxes à l'importation**

A partir du 1^{er} janvier 2004, le système a été fortement modifié : la suppression des contingents a été assortie de droits variables sur toutes les importations. Les droits mensuels pour le sucre brut dépendent étroitement du cours du sucre à New York et varient entre 140 \$/t et 270 \$/t selon le niveau des cours.



données générales en 2008

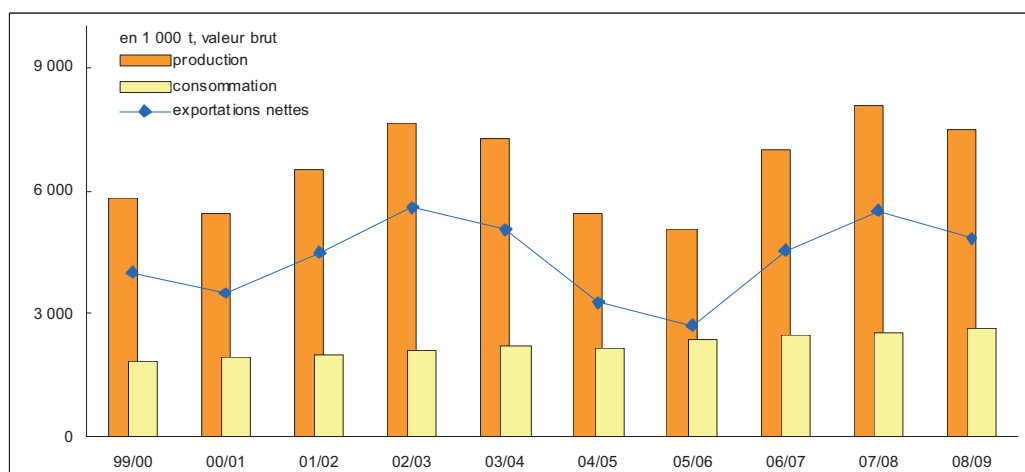
Superficie (1 000 km ²)	514 (9/10 ^e de la France)
Population (millions d'habitants)	63,4
Croissance démographique annuelle	+ 1 %
PNB par habitant	3 050 \$US
Evolution annuelle du PNB	+ 4,8 %
Inflation annuelle	2,8 %
Part de la population active agricole dans la population active totale	44,5 % (en 2000)

données sucrières en 2008/09 (valeur brut)

Production (Mt)	7,5
Exportations nettes (Mt)	5
Part de la production de sucre exportée (en net)	66 %
Consommation (Mt)	2,6
Consommation par habitant (kg)	41

SITUATION SUCRIERE

Campagne nationale : novembre - juin



Source : Bilans FO Licht

Histoire sucrière

La Thaïlande cultive la canne depuis le 14^e siècle. En 1937 est fondée la Thai Sugar Organisation, qui construit la première sucrerie moderne du pays, à Lampang (Nord). En 1960, la Thaïlande est autosuffisante en sucre. Elle dégage en 1961 un excédent exportable, qui se révèle difficile à écouler de façon rentable sur le marché mondial. Le gouvernement vote alors le Sugar Industry Act afin de contrôler l'expansion de l'industrie et d'améliorer les conditions d'extraction et la qualité du sucre obtenu. Par ailleurs, il subventionne l'exportation de sucre.

Dès la fin des années 70, le développement de l'industrie sucrière s'accélère sous l'impulsion de groupes privés qui investissent massivement dans cette activité. La Thaïlande met progressivement en place, comme pour d'autres produits agricoles, une stratégie d'exportation, notamment à destination des autres pays membres de l'ASEAN, l'accord de libre-échange du sud-est asiatique, mais également de la Chine, où la demande potentielle est jugée considérable. Elle lance des plans quinquennaux (1992-1997, 2002-2007) de développement de la culture de la canne à sucre.

L'industrie sucrière est devenue un secteur majeur de l'industrie et joue un rôle important tant économiquement que socialement. La canne génère plus de 50 000 millions de baths par an (soit 1,150 milliards d'Euros - 100 baths = environ 2,30 euros) et fait travailler plus d'un million de personnes (planteurs et activités annexes).

La baisse importante constatée de la production de 2003 à 2005, liée à des conditions climatiques particulièrement défavorables, semble endiguée. Depuis, la production sucrière a fortement cru jusqu'au record de 2007/08 à plus de 8 Mt. Le léger recul mesuré en 2008/09 ne remet pas en question cette évolution à la reprise de la production. Elle atteint en 2008/09 plus de 7,5 Mt.

Géographie sucrière

La canne est cultivée dans toute la Thaïlande (à l'exception d'une partie du sud du pays). Au nord-est, bien que les terres accidentées soient peu fertiles, les pluies abondantes permettent d'accroître la richesse des cannes, compensant ainsi une baisse des superficies (gagnées par le manioc, le maïs et l'hévéa) : en 2000, cette région a produit 50 % du sucre du pays. La canne est également cultivée dans le centre, où le sol argileux retient l'eau. Toutefois cette région, touchée par l'urbanisation et la spéculation foncière, tend à s'effacer au profit du nord et du nord-est. L'est, région au sol perméable, souffre de la sécheresse.

Economie sucrière

• Filière canne / sucre

La filière est très encadrée. Entre les planteurs et les usines se trouvent de puissants intermédiaires, avec lesquels les usines contractent des quotas de livraison de cannes, la mise en place et le recouvrement des crédits. Ces intermédiaires sont souvent également des marchands d'engrais et des transporteurs, ce qui place les planteurs dans une dépendance totale.

La Thaïlande compte 46 usines, un nombre resté constant depuis des années afin d'éviter une surproduction. La capacité de mise en œuvre de la canne est d'environ 80 Mt mais n'a jamais été utilisée par les sucreries. Celles-ci tournent souvent à 70 % de leurs capacités.

Depuis le début de l'année 2007, des grands groupes thaïlandais se développent au Cambodge et au Laos afin d'exporter vers l'Union Européenne en bénéficiant des avantages de l'accord EBA (Tout sauf les Armes).

• Rendements et rentabilité

Les rendements en canne sont le point faible du secteur. Les cannes sont fortement exposées aux variations climatiques. C'est le cas particulièrement au Nord-est où 90 % plantations ne sont pas irriguées et donc tributaires de la pluviométrie. Les rendements sont estimés à environ 66 t/ha pour la campagne record de 2002/03 alors qu'ils sont de 85t/ha pour le Centre/sud du Brésil et près de 90 t/ha en Australie.

Malgré l'instauration en 1992 du paiement des cannes en fonction de leur richesse en sucre, la teneur en sucre ne dépasse guère 11 % alors que celle-ci est de 14 % en Australie ou au Brésil.

• Consommation

Depuis le début des années 1980, la consommation de sucre par habitant (en 2008, 40 kg valeur blanc) a crû à un rythme très rapide, notamment sous forme indirecte.

• Exportations

La Thaïlande a d'abord construit son expansion sur le développement des exportations de sucre brut. Celui-ci était habituellement exporté en totalité mais, depuis 1998, les industriels adaptent leur politique d'exportation au niveau des cours mondiaux, ce qui les contraint, certaines années, à ne pas conserver des stocks.

La Thaïlande est à la recherche de nouveaux débouchés, comme ses deux principaux rivaux à l'exportation : le Brésil et surtout l'Australie, présents sur les mêmes marchés. Si la Thaïlande a bénéficié de l'augmentation des prix du fret renforçant sa compétitivité face au Brésil et à l'Australie, elle doit faire face à un nouveau concurrent, l'Inde qui réexporte à nouveau.

Les principaux acheteurs sont pour le sucre brut le Japon, la Chine et l'Indonésie et, pour le sucre blanc, l'Indonésie, le Cambodge et le Bangladesh.

Suivant le niveau de la prime du blanc sur le marché international, la fin de la campagne peut donner lieu à la refonte de quantités importantes de sucre brut en sucre blanc.

• Compétitivité

La compétitivité de la Thaïlande s'est largement construite sur une rémunération très faible des coupeurs (4 \$/t de cannes début 1997), qui augmente toutefois avec le développement économique. Le gouvernement mis en place au moment de la crise de 1997 a lancé des réformes qui permettent à l'industrie de survivre, dans un contexte mondial difficile.

Depuis, la perte de parts de marché a forcé l'industrie sucrière thaïlandaise à se lancer également dans un important programme d'amélioration de la qualité en 2007. Les sucreries thaïlandaises produisent en effet un sucre brut avec un degré de polarisation inférieure à 98 %, qualité demandée par le Japon qui reste le plus grand client du pays. Cependant cette qualité ne répond pas aux attentes de clients tels que la Malaisie ou la Corée du Sud qui se sont en effet tournés vers d'autres producteurs comme l'Australie et le Brésil dont le sucre est de meilleure qualité.

Régime sucrier

• Quotas

La production est divisée en 3 quotas répartis par usine.

- *Quota A* : sucre blanc (de plantation ou raffiné), équivalent à peu près à la demande nationale, qui a été fixée à 2 Mt pour 2006/07.

- *Quota B* : sucre brut destiné à l'exportation, commercialisé par la Thai Cane and Sugar Corporation pour couvrir les contrats à long terme. Le "Cane & Sugar Board", l'office public du sucre, attribue le quota B à chaque sucrerie, sur la base des exportations réalisées durant les 3 années précédentes. Il a été fixé à 800 000 t pour 2006/07.

- *Quota C* : Ce quota concerne la quantité de sucre restant. Il doit être intégralement exporté par des sociétés de négoce privées.

• L'action de l'Etat

Depuis 1984, avec le Sugar Industry Act, le produit des ventes de sucre (intérieures et à l'exportation), était divisé dans une proportion 70/30 entre les planteurs et les fabricants. Le revenu des mélasses est inclus depuis 1989. Le prix payé aux planteurs repose donc sur les revenus du marché intérieur et sur ceux des exportations pour les quotas B et C. Les planteurs reçoivent une avance d'environ 80 % en novembre (au début de la récolte). Le solde est alloué une fois la récolte achevée, au mois de septembre. Cette avance sur récolte a joué un rôle incitatif en faveur de la canne auprès des agriculteurs. L'avance pour la campagne 2006/07 avoisinait les 800 bahts/t (21\$) tout comme lors de la campagne précédente.

Envisagée depuis quelques années, la libéralisation du secteur n'a toujours pas eu lieu. Cette libéralisation permettrait pourtant de contrôler plus efficacement la qualité et l'efficacité de la production car le système actuel permet aux planteurs de cultiver autant de canne qu'ils le souhaitent et aboutit souvent à un excédent de production. Il est également projeté de regrouper les 3 commissions ministérielles (agriculture, économie, industrie) qui se partagent le contrôle de l'industrie sucrière.

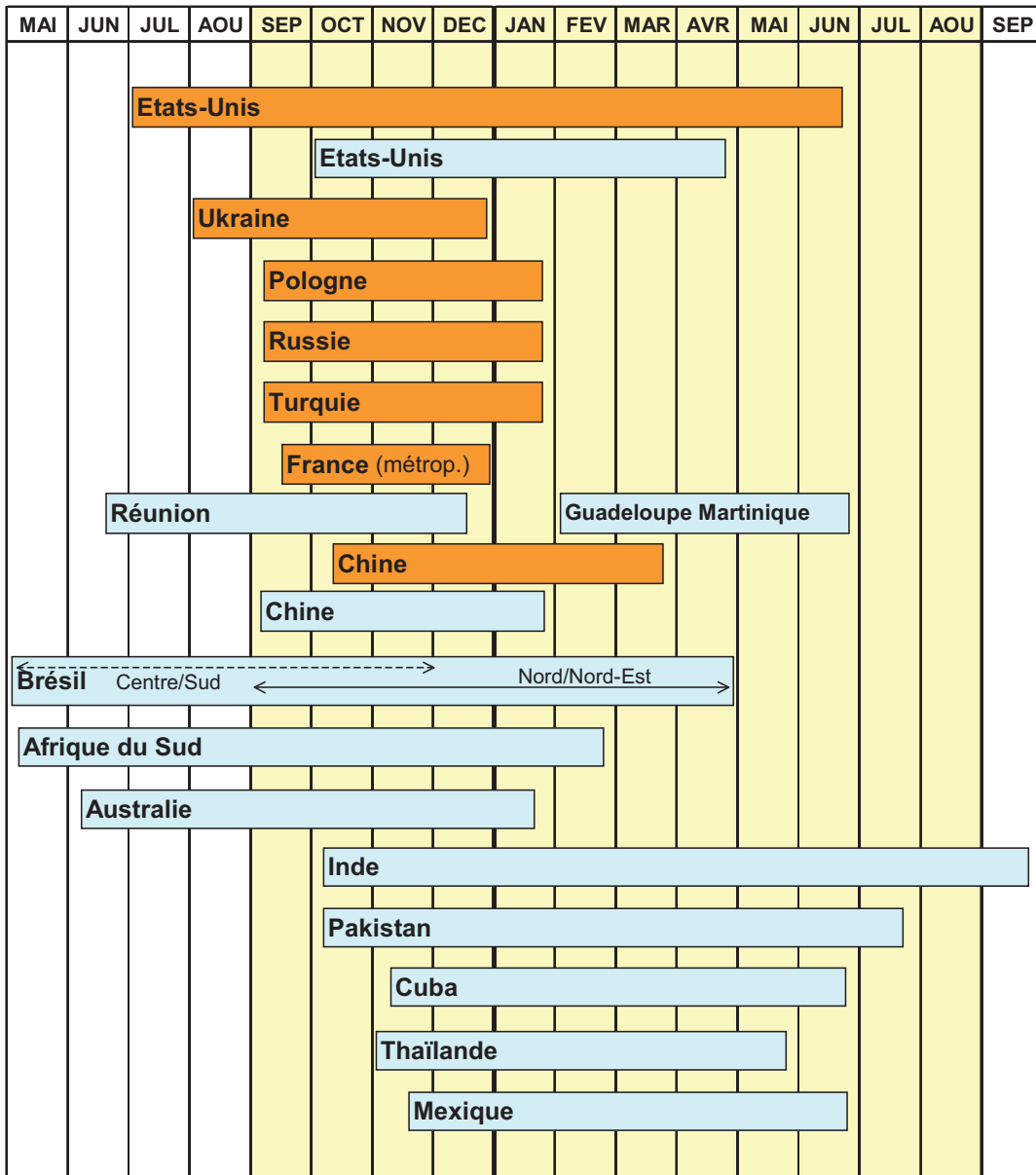
• Ethanol

Afin de soutenir les prix de la canne, le gouvernement avait décidé d'allouer une partie de la récolte 2004/05 (entre 23 et 26 Mt) à la production d'éthanol.

A ce jour, le plan pour encourager l'utilisation d'éthanol dans l'essence a été retardé. Actuellement 7 des 45 distilleries fabriquent environ 955 000 litres par jour alors que la consommation atteint seulement 400 000 litres par jour causant une surabondance sur le marché.

Selon les estimations du gouvernement thaïlandais, la consommation d'éthanol devrait atteindre 1 million de litres par jour en 2007 et 3 millions de litres par jour en 2010. En 2011, le pays espère que 45 usines seront en fonction pour une capacité de production de 10,9 millions de litres par jour.

Calendrier des récoltes cannières et betteravières
des principaux pays producteurs de sucre



1. LA SITUATION MONDIALE

Annexes statistiques

Campagnes 2007/08 et 2008/09

- Tab 1 : Evolution du bilan mondial du sucre depuis 1997/98	140
- Tab 2 : Production et consommation de sucre dans le monde en 2005/06 et 2006/07	141
- Tab 3 : Evolution de la production et de la consommation mondiales de sucre depuis la campagne 1970/71	145
- Tab 4 : Evolution des stocks mondiaux de sucre, du rapport stocks / consommation et du cours mondial (spot) depuis 1970/71	146
- Tab 5 : Evolution des cours mondiaux du sucre (spot) sur les marchés de Londres et de New York en 2007/08 et 2008/09	147
- Tab 6 : Evolution du premier terme coté sur les marchés du sucre de Londres et de New York en 2007/08	148
- Tab 7 : Evolution du premier terme coté sur les marchés du sucre de Londres et de New York en 2008/09	149
- Tab 8 : Echanges de sucre brut et de sucre blanc - Classement des principaux pays exportateurs et importateurs en 2007/08	150
- Tab 9 : Echanges de sucre brut et de sucre blanc - Classement des principaux pays exportateurs et importateurs en 2008/09	151
- Tab 10 : Population et consommation individuelle mondiales en 2007 et 2008	152

- oOo -

Tableau 1 : EVALUATION DU BILAN MONDIAL DU SUCRE

DEPUIS 1999/00

	(en Mt, valeur brut)									
	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09 *
Stock initial	56,50	59,53	59,84	59,68	69,10	68,15	62,14	64,14	72,36	73,72
Importations	41,18	44,05	45,09	48,55	49,28	51,05	54,25	51,48	50,78	53,84
Production	134,26	133,73	139,09	151,18	143,47	138,95	152,51	167,47	166,68	153,32
Exportations	42,34	45,30	48,72	49,78	52,35	53,93	55,99	56,61	56,60	56,66
Consommation	130,13	131,28	134,83	139,82	141,64	144,31	146,48	154,12	159,51	161,17
Stock final	59,53	59,84	59,68	69,10	68,15	62,14	64,14	72,36	73,72	63,06
Stock final / Consommation	45,75%	45,58%	44,26%	49,42%	48,12%	43,06%	43,79%	46,95%	46,21%	39,13%

Sources : Bilans FO Licht (repris tels que)

* Données provisoires

Tableau 2 : PRODUCTION ET CONSOMMATION DE SUCRE DANS LE MONDE EN 2007/08 ET 2008/09

(en 1 000 t, valeur brut)

P A Y S / REGIONS	2007/08			2008/09 *		
	PRODUCTION	CONSOMMATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUCTION	CONSOMMATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
EUROPE						
Union Européenne						
Allemagne	4 270	3 936	334	3 954	3 559	395
Autriche	397	335	62	446	340	106
Belgique	949	613	336	787	613	174
Danemark	413	267	146	421	268	153
Espagne	773	1 373	-601	686	1 375	-689
Finlande	110	205	-95	75	205	-130
France	5 085	2 472	2 613	4 740	2 408	2 332
Grèce	85	333	-249	171	334	-163
Irlande	0	168	-168	0	168	-168
Italie	839	1 814	-975	541	1 810	-1 269
Pays bas	970	731	239	938	730	208
Portugal	16	286	-269	1	285	-284
Royaume Uni	1 140	2 050	-910	1 199	2 060	-861
Suede	385	370	15	352	370	-18
<i>Total UE 15</i>	<i>15 430</i>	<i>14 954</i>	<i>477</i>	<i>14 311</i>	<i>14 525</i>	<i>-214</i>
Rep Tchèque	385	479	-95	451	470	-19
Hongrie	288	361	-73	112	395	-283
Pologne	2 086	1 724	362	1 386	1 711	-325
Slovaquie	148	207	-59	126	208	-82
Autres NEM	136	385	-250	61	390	-329
<i>Total UE 25</i>	<i>18 473</i>	<i>18 110</i>	<i>363</i>	<i>16 447</i>	<i>17 699</i>	<i>-1 252</i>
Bulgarie	4	272	-268	0	272	-272
Roumanie	103	563	-460	122	565	-443
Total UE 27	18 580	18 946	-365	16 568	18 536	-1 968
Autres Europe						
Norvege	0	155,9	-156	0	158,5	-159
Russie	3457,1	6175	-2 718	3801,9	5965	-2 163
Serbie	463,6	334,8	129	320	333,2	-13
Suisse	270	480	-210	273	467	-194
Turquie	2036	2103,2	-67	2048,2	2124,8	-77
Ukraine	1974,4	2296,5	-322	1710,2	2213	-503
Autres	815,9	1151	-335	874,6	1152,5	-278
TOTAL Autres Europe	9 017	12 696	-3 679	9 028	12 414	-3 386
TOTAL EUROPE	27 597	31 642	-4 044	25 596	30 950	-5 354

Bilans FO Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer

* Données provisoires

**Tableau 2 : PRODUCTION ET CONSOMMATION DE SUCRE DANS LE MONDE
EN 2007/08 et 2008/09**

(en 1 000 t, valeur brut)

P A Y S / REGIONS	2007/08			2008/09 *		
	PRODUCTION	CONSOMMATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUCTION	CONSOMMATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
AFRIQUE						
Afrique du nord						
Algerie	0	1 163	-1 163	0	1 213	-1 213
Egypte	1 818	2 685	-867	1 793	2 712	-919
Libye	0	307	-307	0	310	-310
Maroc	510	1 221	-711	510	1 248	-738
Tunisie	0	359	-359	0	363	-363
Total Afrique du Nord	2 328	5 735	-3 407	2 303	5 845	-3 542
Afrique Subsaharienne						
Côte d'Ivoire	143	234,7	-92	150	239,7	-90
Kenya	557	814	-257	611	825	-214
Madagascar	16	165	-149	20	170,8	-150
Malawi	302	208,7	93	318	213,6	104
(Ile) Maurice	447	42,8	404	539	39,6	499
Mozambique	249	185,3	63	377	188,3	188
Nigeria	50	1313,7	-1 264	50	1351,5	-1 302
République Sud africaine	2 179	1586,9	593	2 322	1593,9	728
Soudan	797	1045,5	-249	826	1188,8	-363
Swaziland	647	24	623	653	24,4	628
Tanzanie	285	446,9	-162	343	458,2	-115
Zambie	302	120	182	350	122,5	227
Zimbabwe	310	200,6	109	425	169,4	256
Autres	1 366	2620,5	-1 254	1 537	2687,9	-1 151
Total Afrique Subsaharienne	7 649	9 009	-1 360	8 520	9 274	-753
TOTAL AFRIQUE	9 977	14 743	-4 767	10 823	15 119	-4 295

Sources : Bilans FO Licht.

* Données provisoires

Tableau 2 : PRODUCTION ET CONSOMMATION DE SUCRE DANS LE MONDE EN 2007/08 ET 2008/09

(en 1 000 t, valeur brut)

P A Y S / REGIONS	2007/08			2008/09 *		
	PRODUCTION	CONSOMMATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUCTION	CONSOMMATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
AMERIQUE						
Amérique du nord						
Canada	128	1 370	-1 242	49	1 330	-1 281
Mexique	5 758	5 107	650	5 169	5 282	-113
USA	7 394	9 466	-2 072	6 778	9 540	-2 762
Total Amérique du Nord	13 280	15 943	-2 664	11 996	16 152	-4 156
Amérique Centrale						
Barbade	32	17	15	33	17	16
Costa Rica	360	246	114	365	253	112
Cuba	1 422	720	702	1 300	715	585
Rep Dominicaine	505	350	155	504	366	139
Salvador	593	240	353	579	242	337
Guatemala	2 120	739	1 381	2 220	772	1 448
Honduras	371	294	77	398	304	94
Jamaïque	153	120	33	159	120	39
Nicaragua	495	317	178	431	325	106
Panama	176	127	50	180	129	52
Trinité et Tobago	0	73	-73	0	75	-75
Autres	144	219	-75	166	226	-60
Total Amérique Centrale	6 371	3 461	2 910	6 335	3 543	2 792
Amérique du Sud						
Argentine	2 392	1 839	554	2 215	1 884	332
Bolivie	339	268	71	336	271	65
Brésil	30 755	12 519	18 236	36 600	12 852	23 748
Chili	283	800	-517	400	825	-425
Colombie	2 155	1 649	506	2 241	1 533	708
Equateur	501	485	17	538	517	21
Guyane	238	25	213	241	26	215
Paraguay	121	146	-26	120	143	-23
Pérou	988	1 153	-165	1 048	1 176	-129
Surinam	0	23	-23	0	23	-23
Uruguay	6	108	-102	7	108	-100
Venezuela	709	967	-259	620	1 058	-438
Total Amérique du sud	38 487	19 982	18 505	44 366	20 416	23 950
TOTAL AMERIQUE	58 138	39 386	18 751	62 697	40 110	22 587

Bilans FO Licht

* Données provisoires

Tableau 2 : PRODUCTION ET CONSOMMATION DE SUCRE DANS LE MONDE EN 2007/08 ET 2008/09

(en 1 000 t, valeur brut)

P A Y S / REGIONS	2007/08			2008/09 *		
	PRODUCTION	CONSOMMATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUCTION	CONSOMMATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
ASIE						
Péninsule Indienne						
Bangladesh	177	1 334	-1 157	86	1 360	-1 274
Inde	28 649	23 691	4 958	16 100	24 500	-8 400
Pakistan	5 159	4 671	488	3 467	4 565	-1 098
Total Péninsule Indienne	33 985	29 696	4 289	19 653	30 425	-10 772
Asie du Sud Est						
Chine	16 129	15 046	1 083	13 512	15 347	-1 835
Corée du Sud	0	1 194	-1 194	0	1 263	-1 263
Hong Kong	0	192	-192	0	192	-192
Indonésie	2 859	5 180	-2 321	3 062	5 258	-2 196
Japon	949	2 346	-1 397	919	2 289	-1 370
Malaisie	30	1 273	-1 244	29	1 301	-1 272
Philippines	2 545	2 155	389	2 095	2 199	-104
Singapour	0	292	-292	0	295	-295
Taiwan	65	648	-583	65	650	-585
Thaïlande	8 059	2 543	5 517	7 472	2 592	4 881
Vietnam	1 149	1 446	-297	951	1 467	-516
Total Asie du Sud Est	31 784	32 315	-531	28 105	32 852	-4 746
Proche Orient / Asie Centrale						
Iran	1 144	2 174	-1 030	583	2 207	-1 624
Israël	0	542	-542	0	558	-558
Arabie Saoudite	0	829	-829	0	868	-868
Syrie	155	870	-715	160	906	-746
Emirats arabes unis	0	185	-185	0	189	-189
Autres Asie	504	5 510	-5 006	537	5 487	-4 950
Total Proche Orient / Asie Centrale	1 803	10 109	-8 306	1 280	10 214	-8 935
TOTAL ASIE	67 572	72 120	-4 548	49 038	73 491	-24 453
Océanie						
Australie	4 860	1 309	3 552	4 678	1 298	3 380
Fidji	223	68	155	169	62	108
Nouvelle Zélande	0	232	-232	0	233	-233
Autres	39	77	-39	41	82	-41
Total Océanie	5 121	1 685	3 436	4 889	1 674	3 214
TOTAL GENERAL	168 405	159 577	8 828	153 043	161 344	-8 301

* Données provisoires

Bilans FO Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer

Tableau 3 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION

MONDIALES DE SUCRE DEPUIS LA CAMPAGNE 1970/71

	PRODUCTION		CONSOMMATION		EXCEDENT (+) DEFICIT (-) en 1 000 t valeur brut
	en 1 000 t valeur brut	Variation par rapport à la campagne précédente	en 1 000 t valeur brut	Variation par rapport à la campagne précédente	
1970/71	71 030	- 2,7%	72 760	+ 3,1%	- 1 730
1971/72	72 176	+ 1,6%	74 333	+ 2,2%	- 2 157
1972/73	75 550	+ 4,7%	76 354	+ 2,7%	- 804
1973/74	78 537	+ 4,0%	78 275	+ 2,5%	+ 262
1974/75	77 956	- 0,7%	75 931	- 3,0%	+ 2 025
1975/76	81 109	+ 4,0%	78 462	+ 3,3%	+ 2 647
1976/77	86 714	+ 6,9%	81 274	+ 3,6%	+ 5 440
1977/78	91 205	+ 5,2%	85 113	+ 4,7%	+ 6 092
1978/79	91 010	- 0,2%	89 334	+ 5,0%	+ 1 676
1979/80	85 101	- 6,5%	90 125	+ 0,9%	- 5 024
1980/81	88 731	+ 4,3%	89 969	- 0,2%	- 1 238
1981/82	100 927	+ 13,7%	91 948	+ 2,2%	+ 8 979
1982/83	100 603	- 0,3%	93 726	+ 1,9%	+ 6 877
1983/84	98 002	- 2,6%	96 039	+ 2,5%	+ 1 963
1984/85	100 437	+ 2,5%	98 215	+ 2,3%	+ 2 222
1985/86	98 578	- 1,9%	100 457	+ 2,3%	- 1 879
1986/87	104 201	+ 5,7%	105 922	+ 5,4%	- 1 721
1987/88	104 682	+ 0,5%	107 172	+ 1,2%	- 2 490
1988/89	104 601	- 0,1%	107 027	- 0,1%	- 2 426
1989/90	109 104	+ 4,3%	109 552	+ 2,4%	- 448
1990/91	115 344	+ 5,7%	107 078	- 2,3%	+ 8 266
1991/92	116 505	+ 1,0%	108 204	+ 1,1%	+ 8 301
1992/93	112 408	- 3,5%	109 204	+ 0,9%	+ 3 204
1993/94	111 010	- 1,2%	109 769	+ 0,5%	+ 1 241
1994/95	116 084	+ 4,6%	114 963	+ 4,7%	+ 1 121
1995/96	125 890	+ 8,4%	118 072	+ 2,7%	+ 7 818
1996/97	124 092	- 1,4%	121 120	+ 2,6%	+ 2 972
1997/98	128 773	+ 3,8%	123 602	+ 2,0%	+ 5 171
1998/99	135 422	+ 5,2%	125 645	+ 1,7%	+ 9 777
1999/00	134 264	- 0,9%	129 990	+ 3,5%	+ 4 274
2000/01	133 725	- 0,4%	131 278	+ 1,0%	+ 2 448
2001/02	139 093	+ 4,0%	134 833	+ 2,7%	+ 4 260
2002/03	151 180	+ 8,7%	139 818	+ 3,7%	+ 11 362
2003/04	143 472	- 5,1%	141 635	+ 1,3%	+ 1 836
2004/05	138 953	- 3,1%	144 305	+ 1,9%	- 5 353
2005/06	152 508	+ 9,8%	146 478	+ 1,5%	+ 6 030
2006/07	168 289	+ 10,3%	153 982	+ 5,1%	+ 14 308
2007/08	168 405	+ 0,1%	159 577	+ 3,6%	+ 8 828
2008/09 *	153 043	- 9,1%	161 344	+ 1,1%	- 8 301

Bilans FO Licht, Commission Européenne, FranceAgriMer.

* Données provisoires

**Tableau 4 : EVOLUTION DES STOCKS MONDIAUX DE SUCRE,
DU RAPPORT STOCKS / CONSOMMATION MONDIALE ET DU COURS MONDIAL**

	Stocks mondiaux		Cours mondial moyen de la campagne (spot en \$/t)		
	fin de campagne (1 000 t, v. brut)	Rapport Stocks / Consommation	PARIS sucre blanc (2)	LONDRES sucre blanc (2)	NEW YORK sucre brut (1)
1970/71	18 751	25,80%	115,2	-	95,24
1971/72	16 890	22,70%	166,7	-	141,75
1972/73	16 399	21,50%	237,71	-	194,44
1973/74	16 230	20,70%	446,2	-	416,67
1974/75	17 599	23,20%	868,13	-	660,93
1975/76	20 639	26,30%	368,06	-	300,26
1976/77	25 097	30,90%	235,7	-	182,54
1977/78	30 519	35,90%	202,53	-	165,78 (2)
1978/79	31 651	35,40%	220,15	-	181,00 (2)
1979/80	26 062	28,90%	537,32	-	469,14
1980/81	25 620	28,50%	632,9	-	546,74
1981/82	33 632	36,60%	289,96	-	229,94
1982/83	40 165	42,90%	235,91	-	167,11
1983/84	41 010	42,70%	197,36	198,91	148,59
1984/85	41 388	42,10%	144,59	145,42	80,91
1985/86	38 559	38,40%	184,92	184,9	132,28
1986/87	35 801	33,80%	186,64	186,56	136,46
1987/88	33 380	31,10%	238,76	239,41	197,27
1988/89	31 093	29,00%	336	335,65	255,27
1989/90	30 761	28,10%	412,49	412,23	307,32
1990/91	35 700	33,34%	305,2	304,65	207
1991/92	40 561	37,49%	282,33	280,71	203,47
1992/93	40 354	36,95%	273,53	272,73	210,63
1993/94	37 910	34,54%	317,97	317,54	242,14
1994/95	38 506	33,49%	394,82	394,05	305,37
1995/96	46 278	39,19%	385,35	385,28	274,93
1996/97	47 175	38,95%	321,86	321,52	255,84
1997/98	48 173	38,97%	280,8	280,68	246,25
1998/99	55 282	44,00%	219,09	219,56	157,76
1999/00	59 531	45,75%	-	196,02	159,81
2000/01	59 841	45,58%	-	252,64	219,37
2001/02	59 683	44,26%	-	235,03	165,74
2002/03	69 098	49,42%	-	222,90	179,63
2003/04	68 151	48,12%	-	221,99	168,60
2004/05	62 138	43,06%	-	268,59	225,97
2005/06	65 331	44,60%	-	393,65	347,28
2006/07	72 364	46,96%	-	-	258,65
2007/08	73 723	46,22%	-	-	301,48
2008/09 *	63 059	39,13%	-	-	351,28

Sources : Bilans FO Licht, FranceAgriMer

- 1) En raison de la suspension de la cotation du spot à New York entre le 3/11/77 et le 19/8/79, ces données correspondent à la moyenne, pour ces deux campagnes, du prix quotidien que l'ISO a déterminé en ramenant le London Daily Price à la position FOB Caraïbes par déduction du coût de l'assurance et du fret et en le convertissant sur la base du rapport £/\$ du jour.
- 2) La cotation a été arrêtée le 26/11/99 à Paris et au 30 juin 2006 à Londres.

* Données provisoires

Tableau 5 : EVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU SUCRE (SPOT) SUR LES MARCHES DE NEW YORK – 2007/08

	OCT. 2007	NOV. 2007	DEC. 2007	JANVIER 2007	FEVRIER 2008	MARS 2008	AVRIL 2008	MAI 2008	JUIN 2008	JUILLET 2008	AOÛT 2008	SEPT. 2008	Moyenne de la campagne
NEW YORK (en cts/lb) (1)													
moyenne	11,86	11,82	12,49	13,75	15,16	14,60	13,68	12,23	13,30	14,90	15,58	14,73	13,67
maximum	12,35	12,18	13,22	14,52	16,36	16,70	14,33	13,01	14,68	15,65	16,13	15,88	16,70
minimum	11,19	11,33	11,56	12,83	13,94	13,23	12,98	11,54	11,64	13,76	14,75	14,03	11,19
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)													
New York	261,45	260,53	275,29	303,19	334,35	321,84	301,66	269,68	293,10	328,46	343,51	324,84	301,48
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes) (2)													
New York	183,76	177,43	188,94	206,00	226,57	207,28	191,52	173,27	188,45	208,29	229,38	226,06	200,58

EVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU SUCRE (SPOT) SUR LES MARCHES DE NEW YORK – 2008/09

	OCT. 2008	NOV. 2008	DEC. 2008	JANVIER 2008	FEVRIER 2009	MARS 2009	AVRIL 2009	MAI 2009	JUIN 2009	JUILLET 2009	AOÛT 2009	SEPT. 2009	Moyenne de la campagne
NEW YORK (en cts/lb) (1)													
moyenne	12,99	12,87	12,27	13,11	13,89	13,82	14,43	16,76	16,94	18,57	22,41	23,11	15,93
maximum	15,32	13,79	12,94	13,78	14,51	14,51	15,67	17,29	18,67	19,58	25,02	24,85	25,02
minimum	11,77	12,39	11,63	12,36	13,43	13,28	13,34	16,30	16,15	17,73	19,97	21,73	11,63
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)													
New York	286,38	283,73	270,94	289,02	306,44	304,89	318,12	369,49	373,46	409,39	494,05	509,48	351,28
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes) (2)													
New York	183,76	222,92	201,42	218,36	239,72	233,60	241,17	270,97	266,48	290,65	346,21	349,89	255,43

(1) Marché de NEW YORK, pour du sucre brut, base 96° de polarisation, en vrac à la position FOB au départ de l'Australie, de Fidji, des Philippines et de la Thaïlande.

**Tableau 6 : EVOLUTION DU PREMIER TERME COTE (1) (2)
SUR LES MARCHES DE LONDRES ET DE NEW YORK – 2007/08**

	OCT. 2007	NOV. 2007	DEC. 2007	JANVIER 2008	FEVRIER 2008	MARS 2008	AVRIL 2008	MAI 2008	JUIN 2008	JUILLET 2008	AOUT 2008	SEPT 2008	Moyenne de la campagne
LONDRES (en \$/tm)	(décembre)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(août)	(août)	(août)	(octobre)	(octobre)	(décembre)	
moyenne	276,87	286,56	303,22	334,49	366,20	349,36	349,83	329,18	360,22	376,17	394,48	386,23	333,59
maximum	283,60	291,00	317,50	351,00	384,20	397,00	369,00	336,60	383,70	394,30	414,50	402,50	414,50
minimum	270,00	281,50	287,00	313,00	342,20	324,60	332,10	320,00	321,60	351,00	373,00	375,00	266,30
NEW YORK (en cts/lb)	(mars)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(juillet)	(juillet)	(juillet)	(octobre)	(octobre)	(octobre)	
moyenne	9,99	9,90	10,45	11,66	13,61	12,88	12,60	10,93	10,80	13,21	13,68	12,29	11,60
maximum	10,22	10,15	11,07	12,45	14,63	15,02	13,34	11,82	12,04	13,99	14,19	13,10	15,02
minimum	9,74	9,70	9,71	10,73	12,34	11,69	11,81	9,97	9,52	12,01	12,76	11,65	9,52
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)													
New York	220,34	218,17	230,30	257,04	299,99	283,87	277,78	241,07	238,07	291,18	301,62	270,99	255,81
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes)													
Londres	194,61	195,16	208,11	227,26	248,30	225,01	222,11	211,51	231,61	238,54	263,42	268,78	222,05
New York	154,87	148,58	158,06	174,65	203,41	182,83	176,36	154,89	153,08	184,64	201,41	188,58	170,34
PRIME (en \$/t) (Ecart entre Londres et New York) (3)	56,53	68,40	72,92	77,44	66,21	65,48	72,05	88,11	122,14	84,99	92,86	80,20	77,78

(1) Il s'agit, à Londres, de la première échéance disponible cotée pendant un mois entier et, à New York, du terme le plus proche de celui retenu à Londres.

(2) Les cotations s'entendent :

- à Londres, pour du sucre blanc, marchandise logée en sacs de jute neufs doublés polyéthylène de 50 kg, à la position FOB arrimé ports européens ;
- à New York (contrat n° 11), pour du sucre brut, ba se 96° de polarisation, en vrac à la position FOB arrimé ports des Caraïbes et autres ports désignés par le règlement régissant ce contrat.

(3) A noter qu'en septembre, octobre, avril, mai et juin, le terme de référence n'est pas le même à Londres et à New York.

**Tableau 7 : EVOLUTION DU PREMIER TERME COTE (1) (2)
SUR LES MARCHES DE LONDRES ET DE NEW YORK – 2008/09**

	OCT. 2008	NOV. 2008	DEC. 2008	JANVIER 2009	FEVRIER 2009	MARS 2009	AVRIL 2009	MAI 2009	JUIN 2009	JUILLET 2009	AOUT 2009	SEPT 2009	Moyenne de la campagne
LONDRES (en \$/tm)	(décembre)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(août)	(août)	(août)	(octobre)	(octobre)	(décembre)	
moyenne	332,39	330,61	314,92	345,43	387,40	392,56	405,14	443,07	440,38	470,86	547,47	579,13	415,91
maximum	386,90	358,20	328,60	373,50	401,00	408,00	427,30	453,00	458,70	493,80	577,00	618,00	618,00
minimum	298,70	320,00	294,80	324,60	374,00	377,70	391,20	429,00	422,90	452,30	502,90	545,60	294,80
NEW YORK (en cts/lb)	(mars)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(juillet)	(juillet)	(juillet)	(octobre)	(octobre)	(janvier)	
moyenne	11,70	11,83	11,32	12,24	13,30	12,92	13,55	15,47	15,54	17,82	21,72	23,22	15,05
maximum	13,93	12,71	11,89	12,92	13,90	13,62	14,36	15,94	16,93	18,75	24,37	25,09	25,09
minimum	10,76	11,28	10,57	11,43	12,88	12,48	12,85	14,95	14,80	16,96	19,14	21,90	10,57
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)													
New York	257,98	247,73	249,56	269,93	293,13	284,84	298,83	341,01	342,56	392,78	478,82	511,91	331,89
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes)													
Londres	249,50	259,67	234,15	260,93	303,01	300,81	307,05	325,01	314,19	334,23	383,70	397,71	305,93
New York	193,65	194,57	185,55	203,89	229,28	218,27	226,48	250,14	244,40	278,81	335,59	351,54	243,57
PRIME (en \$/t) (Ecart entre Londres et New York) (3)	55,85	65,10	48,60	57,02	73,51	82,54	80,42	74,48	69,79	55,63	68,65	67,22	84,02

(1) Il s'agit, à Londres, de la première échéance disponible cotée pendant un mois entier et, à New York, du terme le plus proche de celui retenu à Londres.

(2) Les cotations s'entendent :

- à Londres, pour du sucre blanc, marchandise logée en sacs de jute neufs doublés polyéthylène de 50 kg, à la position FOB arrimé ports européens ;
- à New York (contrat n°11), pour du sucre brut, ba se 96° de polarisation, en vrac à la position FOB a rimé ports des Caraïbes et autres ports désignés par le règlement régissant ce contrat.

(3) A noter qu'en septembre, octobre, avril, mai et juin, le terme de référence n'est pas le même à Londres et à New York.

**Tableau 8 : ECHANGES DE SUCRE BRUT ET DE SUCRE BLANC
CLASSEMENT DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS EN 2007/08**

SUCRE BRUT

Classement des dix premiers exportateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des exportations mondiales
Brésil	12 590	44%
Australie	3 093	11%
Inde	3 050	11%
Thaïlande	2 850	10%
Guatemala	779	3%
Cuba	763	3%
Afrique du Sud	714	3%
Swaziland	560	2%
Ile Maurice	458	2%
Mexique	262	1%
Total	25 119	88%

Classement des dix premiers importateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des importations mondiales
Russie	2 724	10%
Etats-Unis	1 712	6%
Corée du Sud	1 560	6%
Emirats Arabes Unis	1 558	6%
Japon	1 438	5%
Malaisie	1 350	5%
Canada	1 374	5%
Arabie saoudite	1 307	5%
Royaume-Uni	1 261	5%
Nigeria	1 100	4%
Total	15 384	58%

SUCRE BLANC

Classement des dix premiers exportateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des exportations mondiales
Brésil	6 262	22%
Inde	3 045	11%
Thaïlande	2 077	7%
France	2 073	7%
Emirats Arabes Unis	1 712	6%
Allemagne	766	3%
Arabie saoudite	708	3%
Belgique	687	2%
Royaume-Uni	507	2%
Colombie	488	2%
Total	18 325	66%

Classement des dix premiers importateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des importations mondiales
Bangladesh	1 500	7%
Italie	905	5%
Indonésie	775	4%
Chili	695	3%
Israël	689	3%
Etats-Unis	671	3%
Iran	638	3%
Allemagne	596	3%
Espagne	569	3%
Syrie	559	3%
Total	7 597	38%

Source : Bilans FO Licht.

**Tableau 9 : ECHANGES DE SUCRE BRUT ET DE SUCRE BLANC
CLASSEMENT DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS EN 2008/09**

SUCRE BRUT

Classement des dix premiers exportateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des exportations mondiales
Brésil	17 270	57%
Australie	3 216	11%
Thaïlande	2 298	8%
Guatemala	989	3%
Cuba	686	2%
Swaziland	561	2%
Mexique	530	2%
Afrique du Sud	524	2%
Ile Maurice	471	2%
Mozambique	305	1%
Total	26 850	88%

Classement des dix premiers importateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des importations mondiales
Inde	3 039	10%
Etats-Unis	1 779	6%
Russie	1 763	6%
Corée du Sud	1 640	5%
Emirats Arabes Unis	1 583	5%
Royaume-Uni	1 447	5%
Canada	1 312	4%
Japon	1 273	4%
Arabie saoudite	1 172	4%
Nigeria	1 020	3%
Total	16 028	53%

SUCRE BLANC

Classement des dix premiers exportateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des exportations mondiales
Brésil	6 707	26%
Thaïlande	2 688	10%
France	2 053	8%
Emirats Arabes Unis	1 722	7%
Allemagne	1 004	4%
Mexique	829	3%
Arabie saoudite	671	3%
Royaume-Uni	487	2%
Guatemala	486	2%
Colombie	461	2%
Total	17 108	65%

Classement des dix premiers importateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des importations mondiales
Bangladesh	1 100	5%
Etats-Unis	1 095	5%
Italie	1 068	4%
Israël	703	3%
Syrie	688	3%
Espagne	680	3%
Chili	584	2%
Soudan	529	2%
Allemagne	535	2%
Iran	563	2%
Total	7 545	32%

Source : Bilans FO Licht.

Tableau 10 : POPULATION ET CONSOMMATION INDIVIDUELLE MONDIALES EN 2007 ET 2008

	Population 2007 (en millions d'habitants)	Population 2008 (en millions d'habitants)	Consommation per capita en 2007 (en kg de sucre blanc)	Consommation per capita en 2008 (en kg de sucre blanc)
<i>UNION EUROPEENNE (25)</i>	464,41	466,65	37,76	38,81
Allemagne	82,44	82,48	41,03	47,72
Espagne	44,46	45,17	30,87	30,40
France (Hors DOM)	61,43	61,82	38,84	39,99
Pologne	38,14	38,12	44,99	45,22
Royaume-Uni	60,79	61,08	34,38	33,56
<i>AUTRES PAYS EUROPE</i>	341,36	341,18	39,89	39,66
Russie	142,48	141,78	44,46	43,55
Turquie	73,48	74,49	28,35	28,24
Ukraine	46,18	45,82	48,84	50,12
TOTAL EUROPE	805,76	807,83	38,67	39,17
<i>AMERIQUE DU NORD</i>	446,07	452,01	35,90	35,27
Canada	33,26	33,87	40,88	40,45
Etats-Unis	302,37	305,63	30,41	30,97
Mexique	110,44	112,51	49,43	45,40
<i>AMERIQUE CENTRALE</i>	76,89	78,07	43,16	44,33
Cuba	11,39	11,43	62,79	62,99
<i>AMERIQUE DU SUD</i>	385,91	393,56	49,54	50,77
Brésil	189,48	192,59	62,92	65,00
TOTAL AMERIQUE	908,87	923,64	42,30	42,64
<i>AFRIQUE DU NORD</i>	194,99	199,16	28,69	28,79
Algérie	33,58	34,12	33,17	34,08
Egypte	74,61	76,01	35,06	35,32
<i>AFRIQUE SUBSAHARIENNE</i>	740,89	760,82	11,92	11,84
Afrique du Sud	47,92	48,48	33,01	32,73
Nigeria	136,39	139,46	9,52	9,42
TOTAL AFRIQUE	935,87	959,99	15,42	15,36
<i>MOYEN - ORIENT / ASIE CENTRALE</i>	338,40	346,06	28,60	29,21
Arabie Saoudite	25,86	26,59	29,82	31,17
Iran	70,95	71,64	30,20	30,35
<i>PENINSULE INDIENNE</i>	1 471,03	1 495,58	19,33	19,86
Inde	1 136,60	1 154,56	20,08	20,52
Pakistan	164,40	167,87	26,17	27,83
<i>ASIE DU SUD - EST</i>	2 109,12	2 126,51	14,36	15,20
Chine	1 329,10	1 337,72	10,32	11,25
Japon	128,09	128,24	18,63	18,29
Philippines	88,07	89,98	23,35	23,95
Thaïlande	63,90	64,37	38,65	39,50
TOTAL ASIE	3 918,55	3 968,15	17,45	18,17
<i>OCEANIE</i>	33,71	34,21	46,09	49,26
Australie	20,78	21,03	57,27	62,22
TOTAL OCEANIE	33,71	34,21	46,09	49,26
TOTAL MONDE	6 602,77	6 693,81	23,32	23,84

Sources : ONU, FO Licht, CE, FranceAgriMer.

2. LA SITUATION DANS L'UNION EUROPEENNE

Annexes thématiques

	Page
1. L'Union Européenne : fiche synthétique.....	156
2. Liste des pays ACP et PMA	157

UE 27 : données générales en 2008

Superficie (1 000 km ²)	4 325
Superficie agricole (1 000 km ²)	1 720
Population (millions d'habitants)	499 (2009)
Croissance démographique annuelle	+ 0,05 %
PIB par habitant	24 800 \$US
Evolution annuelle du PIB	+ 0,8 %
Inflation annuelle	+ 2,4 % (2008)
Part de la population active agricole dans la population active totale	4,3 % (2000)

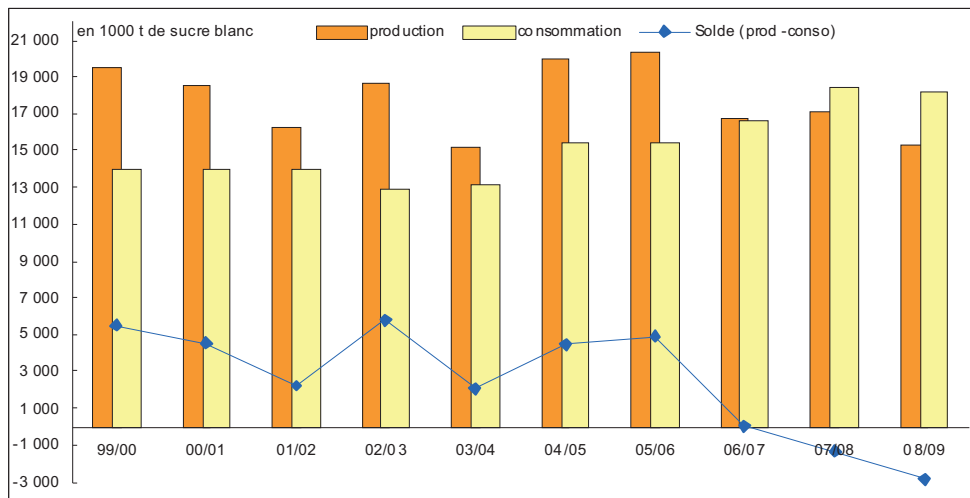
L'Union Européenne

données sucrières en 2008/09 (valeur blanc)

Superficie betteravière (Mha)	1,47
Production de sucre de betterave (Mt)	15,05
Production de sucre de canne (Mt)	0,25
Production totale (Mt)	15,33
Consommation (Mt)	18,18
Solde (Mt)	- 2,84

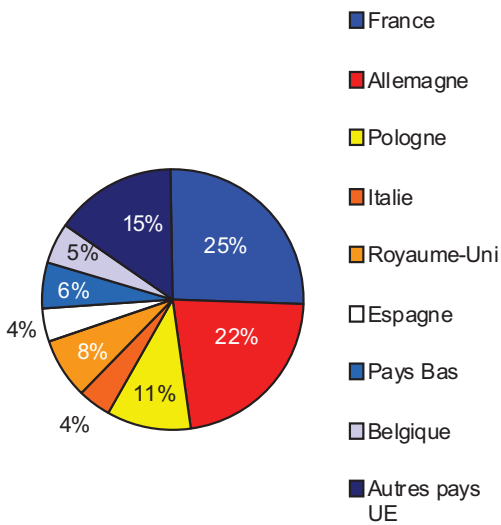
Campagne de production de sucre :

Betterave : août – janvier
 Canne : février – juin aux Antilles
 juin – décembre à la Réunion



Source : CE, FranceAgriMer

Répartition des quotas de production 2009/10

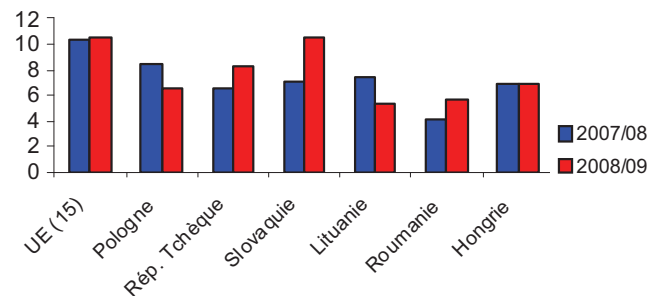


L'Union Européenne est un acteur important sur le marché mondial du sucre. En 2008/09, elle est le 2^{ème} producteur mondial et le 2^{ème} consommateur mondial. Elle est devenue, depuis la réforme, l'un des trois plus grands importateurs mondiaux (avec la Russie et les Etats-Unis). La réforme de 2006 a néanmoins eu une conséquence majeure : le marché sucrier européen est structurellement déficitaire de près de 2 Mt en 2008/09.

La situation sucrière reste fortement variable suivant les Etats membres et les régions, seuls quelques Etats sont excédentaires (France, Allemagne, Belgique ...)

alors que de nombreux autres sont déficitaires, voire très largement déficitaires.

Rendements sucriers (t/ha)



LISTE DES PAYS ACP (AFRIQUE – CARAÏBES – PACIFIQUE)

Le Groupe ACP compte **79** Etats membres, tous, à l'exception de Cuba, signataires de l'Accord de Cotonou qui les lie à l'Union européenne : **48** pays d'Afrique sub-saharienne, **16** de la Caraïbe et **15** du Pacifique. Parmi eux, **20** pays ACP sont signataires du protocole sucre (ils sont indiqués dans le tableau en gras).

Afrique (48)			Caraïbe (16)	Pacifique (15)
Afrique du Sud	Gabon	Niger	Antigua-et-Barbuda	Iles Cook,
Angola	Gambie	Nigeria	Bahamas	Fidji ,
Cap Vert	Ghana	Ouganda	Barbade	Kiribati,
Comores	République de Guinée	Rwanda	Belize	Iles Marshall,
Bénin	Guinée-Bissau	Sao Tome et Principe	Cuba	Micronésie,
Botswana	Guinée Equatoriale	Sénégal	Dominique	Nauru,
Burkina Faso	Kenya	Seychelles	République dominicaine	Niue,
Burundi	Lesotho	Sierra Leone	Grenade	Palau,
Cameroun	Liberia	Somalie	Guyana	Papouasie- Nouvelle-Guinée,
République Centrafricaine	Madagascar	Soudan	Haïti	Samoa,
Congo (Brazzaville)	Malawi	Swaziland	Jamaïque	Iles Salomon,
Congo (Kinshasa) (RDC)	Mali	Tanzanie	Saint-Christophe-et-Niévès	Timor Oriental
Côte d'Ivoire	Maurice	Tchad	Sainte-Lucie	Tonga,
Djibouti	Mauritanie	Togo	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Tuvalu,
Erythrée	Mozambique	Zambie	Suriname	Vanuatu
Ethiopie	Namibie	Zimbabwe.	Trinité-et-Tobago	

LISTE DES PMA (PAYS LES MOINS AVANCES)

Sur les **50** PMA, **42** sont également ACP (indiqués en gras) et **5** seulement signataires du protocole sucre (souligné) :

.Afghanistan	Djibouti	Laos	Népal	Somalie
Angola	Érythrée	Lesotho	Niger	Soudan
Bangladesh	Éthiopie	Libéria	Ouganda	<u>Tanzanie</u>
Bénin	Gambie	<u>Madagascar</u>	Centrafrique	Tchad
Bhoutan	Guinée	<u>Malawi</u>	RD Congo	Timor oriental
Burkina Faso	Guinée-Bissau	Maldives	Rwanda	Togo
Burundi	Guinée équatoriale	Mali	Samoa	Tuvalu
Cambodge	Haïti	Mauritanie	São Tomé-et-Principe	Vanuatu
Cap-Vert	Îles Salomon	<u>Mozambique</u>	Sénégal	Yémen
Comores	Kiribati	Birmanie	Sierra Leone	<u>Zambie</u>

2. LA SITUATION DANS L'UNION EUROPEENNE

Annexes statistiques

Campagnes 2007/08 et 2008/09

• Données réglementaires

- Tableau 1 : Quotas de sucre attribués aux Etats membres de 2007/08 à 2008/09	161
- Tableau 2 : Quotas d'isoglucose et de sirop d'inuline attribués aux Etats membres de 2006 à 2010	162
- Tableau 3 : Prix minimaux de la betterave	163
- Tableau 4 : Prix d'intervention / de référence du sucre blanc	163
- Tableau 5 : Prix moyens du sucre blanc communautaire d'octobre 2006 à septembre 2009	164

• Bilans communautaires

- Bilan communautaire de sucre de l'UE : note méthodologique	165
- Tableau 6 : Bilans communautaires des campagnes 2006/07 à 2008/09	167

• Eléments statistiques généraux

- Tableau 7 : Evolution des surfaces betteravières dans les pays de l'UE	168
- Tableau 8 : Evolution des rendements en sucre de betterave dans les pays de l'UE	169
- Tableau 9 : Evolution des productions sucrières dans les pays de l'UE	170
- Tableau 10 : Evolution des productions de sucre hors quota	172
- Tableau 11 : Répartition des productions de 2005/06 à 2008/09 en quotas et hors quota .	173
- Tableau 12 : Evolution des utilisations intérieures de sucre dans les pays de l'UE	174

- Tableau 13 : Evolution des échanges de sucre de l'UE avec les pays tiers	175
- Tableau 14 : Destinations géographiques des exportations de l'UE.....	177
- Tableau 15 : Evolution de la production d'isoglucose dans l'UE	180
- Tableau 16: Evolution de la production de sirop d'inuline depuis sa mise sous quota (1994/95)	181

• Résultats de gestion

- Tableau 17 : Résultats des adjudications communautaires de la campagne 2006/07 pour l'exportation de sucre blanc vers les pays tiers	182
- Tableau 18 : Résultats des adjudications communautaires de la campagne 2007/08 pour l'exportation de sucre blanc vers les pays tiers	183
- Tableau 19 : Revente des stocks d'intervention pour l'exportation de 2006/07 à 2008/09 ..	184
- Tableau 20 : Revente des stocks d'intervention pour le marché intérieur de 2006/07 à 2008/09	185
- Tableau 21 : Revente des stocks d'intervention pour un usage industriel de 2006/07 à 2008/09	186
- Tableau 22 : Stocks d'intervention – campagnes 2007/08 et 2008/09	187

-oOo-

Tableau 1 : QUOTAS DE SUCRE ATTRIBUES AUX ETATS MEMBRES

(en t de sucre blanc)

	2007/08 (1 ^{er} octobre - 30 septembre)			2008/09 (1 ^{er} octobre - 30 septembre)			Total 2 / Total 1 (2008/09 / 2007/08)	2009/10 (1 ^{er} octobre - 30 septembre)			Total 3 / Total 2 (2009/10/ 2008/09)
	Quota 2006/07	Abandons de quotas (-) Quotas additionnels (+)	Total 1	Quotas de base	Abandons	Total 2		Quotas de base	Abandons de quotas	Total 3	
ALL	3 655,46		3 655,46	3 655,46	757,20	2 898,26	-20,7%	2 898,26		2 898,26	-
AUT	405,81		405,81	405,81	54,79	351,03	-13,5%	351,03		351,03	-
DK	420,75	+ 31,72	452,47	452,47	80,08	372,39	-17,7%	372,39		372,39	-
ESP	903,84	- 16,68	887,17	887,17	256,58	630,59	-28,9%	630,59	132,11	498,48	-21%
FIN	146,09	- 56,09	90,00	90,00	9,00	81,00	-10,0%	81,00		81,00	-
FRA	4 120,69		4 120,69	4 120,69	683,66	3 437,04	-16,6%	3 437,04		3 437,04	-
GRE	317,50	- 158,80	158,70	158,70		158,70		158,70		158,70	-
ITA	778,70	+ 110,21 / - 24,86	864,05	753,84	245,47	508,37	-32,6%	508,37		508,37	-
PB	876,56	+ 54,88	931,44	931,44	126,55	804,89	-13,6%	804,89		804,89	-
POR	44,45	- 19,50	24,95	24,95	15,00	9,95	-60,1%	9,95		9,95	-
RU	1 221,47		1 221,47	1 221,47	165,00	1 056,47	-13,5%	1 056,47		1 056,47	-
SUE	325,70	+ 17,72	343,42	343,42	50,23	293,19	-14,6%	293,19		293,19	-
UEBL	862,08	+ 20,22	882,30	882,30	206,07	676,23	-23,4%	676,23		676,23	-
HON	406,68	-108,09	298,59	298,59	193,17	105,42	-64,7%	105,42		105,42	-
LET	66,51	- 66,51	0	0		0	-	0		0	-
LIT	103,01	+ 8	111,01	111,01	20,76	90,25	-18,7%	90,25		90,25	-
POL	1771,39	+ 1,09	1 772,48	1 772,48	366,87	1 405,61	-20,7%	1 405,61		1 405,61	-
R. TCH	469,30	+ 5,63 / - 102,47	372,46	372,46		372,46	0,0%	372,46		372,46	-
SLQ	210,16	+ 5,87 / -70,13	145,90	145,90	33,58	112,32	-23,0%	112,32		112,32	-
SLN	57,97	- 52,97	0	0		0	-	0		0	-
BG	-		4,75	4,75	4,75	0,00	-100,0%	0,00		0,00	-
RO	-		109,16	109,16	4,48	104,69	-4,1%	104,69		104,69	-
UE 25	17 273,03	- 420,76	16 852,28	16 742,06	3 273,22	13 468,84	-19,6 %	13 468,84	132,11	13 336,75	- 1%

Source : CE

Tableau 2 : QUOTAS D'ISOGLUCOSE ET DE SIROP D'INULINE ATTRIBUES AUX ETATS MEMBRES

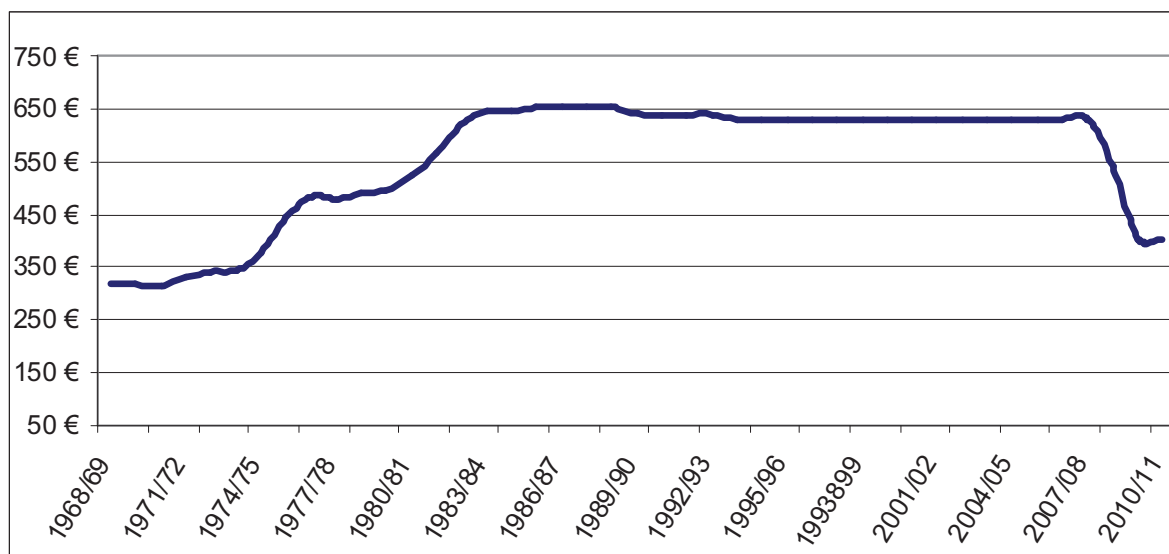
	Règlement (CE) n° 318/2006 Campagne 2006/07 (1 ^{er} octobre – 30 septembre)			Règlement (CE) n° 1234/ 2007 Campagne 2007/08 (1 ^{er} octobre – 30 septembre)			Règlement (CE) n° 1234/2007 Campagne 2008/09 (1 ^{er} octobre – 30 septembre)			Règlement (CE) n° 1234/2007 Campagne 2009/010 (1 ^{er} octobre – 30 septembre)		
	Quota de base	Quota additionnel	Quota maximum	Quota de base	Quota additionnel	Quota maximum	Quota de base	Quota additionnel	Quota	Quota de base	Quota additionnel	Quota maximum
ISOGLUCOSE (en t de matière sèche)												
ALLEMAGNE	35 389,0		35 389,0	49 330,2		49 330,2	56 638,2		56 638,2	56 638,2		56 638,2
BULGARIE	-	-	-	78 153,0		78 153,0	89 198,0		89 198,0	89 198,0		89 198,0
ESPAGNE	82 579,0		82 579,0	110 111,0		110 111,0	123 423,4		123 423,4	53 810,2		53 810,2
FINLANDE	11 872,0		11 872,0	16 548,0		16 548,0						
FRANCE (métropolitaine)	19 846,0	3 969,0	23 815,0									
GRECE	12 893,0		12 893,0	17 973,0		17 973,0						
HONGRIE	137 627,0		137 627,0	191 845,0		191 845,0	220 265,8		220 265,8	220 265,8		220 265,8
ITALIE	20 302,0	60 000,0	80 302,0	28 300,0	60 000,0	88 300,0	32 492,5	60 000,0	92 492,5	32 492,5	60 000,0	92 492,5
LITUANIE		8 000,0	8 000,0		8 000,0	8 000,0		8 000,0	8 000,0		8 000,0	8 000,0
PAYS-BAS	9 099,0		9 099,0	12 683,6		12 683,6						
POLOGNE	26 781,0		26 781,0	37 331,0		37 331,0	42 861,4		42 861,4	42 861,4		42 861,4
PORTUGAL (continental)	9 917,0		9 917,0	13 823,0		13 823,0	12 500,0		12 500,0	12 500,0		12 500,0
ROUMANIE	-	-	-	13 913,0		13 913,0	15 879,0		15 879,0			
ROYAUME-UNI	27 237,0		27 237,0	37 967,0		37 967,0	43 591,6		43 591,6			
SLOVAQUIE	42 547,0		42 547,0	59 308,3		59 308,3	68 094,5		68 094,5	68 094,5		68 094,5
SUEDE		35 000,0	35 000,0		35 000,0	35 000,0		35 000,0	35 000,0		35 000,0	35 000,0
UEBL	71 592,0		71 592,0	99 796,0		99 796,0	114 580,2		114 580,2	114 580,2		114 580,2
Total	507 681,0	106 969,0	614 650,0	767 082,1	103 000,0	870 082,1	819 524,6	103 000,0	922 524,6	690 440,8	103 000,0	793 440,8
SIROP D'INULINE												
France (métropolitaine)	24 521,0		24 521,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PAYS-BAS	80 950,0		80 950,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UEBL	215 247,0		215 245,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	320 718,0		320 716,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : CE

Tableau 3 : **PRIX MINIMAUX DE LA BETTERAVE**

	2003/04 à 2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10 et suivantes
PRIX DE BASE DE LA BETTERAVE (€/t)	47,67	32,86	29,78	27,83	26,29

Tableau 4 : **PRIX D'INTERVENTION DU SUCRE BLANC DEPUIS 1968/69 et PRIX DE REFERENCE DU SUCRE BLANC A PARTIR DE 2006/07 (en €/t)**



Campagnes	1968/69 à 1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75		1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
					01/07 au 06/10	07/10 au 30/06					
Ecus ou € / 100 kg (2)	31,72	33,01	34,07	34,41	36,82	38,66	44,45	48,38	47,93	48,89	49,62
Campagnes	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84 à 1984/85	1985/86 à 1988/89	1989/90	1990/91 à 1992/93	1993/94 à 2007/08	2008/09	A partir de 2009/10	
Ecus ou € / 100 kg (2)	52,25	56,69	62,08	64,57	65,42	64,12	64,01	63,19	54,15	40,44	

Source : CE

(1) Sauf prix régionalisés pour certains Etats membres : Italie, Royaume-Uni et Irlande, ainsi que les DOM, de 1969/70 à 1980/81 ; Italie, Royaume-Uni et Irlande de 1981/82 à 1984/85 ; Italie, Royaume-Uni, Irlande, Espagne et Portugal de 1985/86 à 1993/94 ; Italie, Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Portugal et Finlande de 1994/95 à 1997/98 et en 2003/04 et Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Portugal et Finlande de 1998/99 à 2002/03.

(2) Dans ce tableau, tous les prix communautaires sont exprimés en Ecus nouveaux (en vigueur entre le 01/02/95 et fin 1998). Ils sont donc directement comparables entre eux. On peut rappeler qu'avant le 01/07/79, les prix étaient fixés en Unités de Compte (UC), qu'à partir du 01/02/95, le changement des règles agri-monétaires s'est traduit par la fixation de nouveaux prix en Ecus (égaux aux anciens prix multipliés par 1,207509) et que depuis le 01/01/99, les prix sont fixés en euros.

(3) Avec la réforme de l'OCM, le prix d'intervention du sucre est remplacé par un prix de référence, de manière à ce que le prix d'achat à l'intervention soit égal à 80% du prix de référence de la campagne suivante. Ainsi en 2007/08, le prix minimum garanti est en réalité de 433,2 €/tonne (= 541,5 * 0,8).

Source : FranceAgriMer.

Tableau 5 : **PRIX MOYENS DU SUCRE BLANC COMMUNAUTAIRE d'OCTOBRE 2006 à SEPTEMBRE 2009**
Règlements 318/06 et 952/06

Prix de vente moyen		
	Sucre du quota (€/t)	Sucre industriel (€/t)
octobre-06	631	286
novembre-06	631	294
décembre-06	631	294
janvier-07	628	284
février-07	627	288
mars-07	626	283
avril-07	626	298
mai-07	624	293
juin-07	620	297
juillet-07	619	301
août-07	618	319
septembre-07	618	305
octobre-07	617	287
novembre-07	616	277
décembre-07	618	278
janvier-08	612	289
février-08	596	271
mars-08	604	271
avril-08	603	261
mai-08	606	264
juin-08	607	263
juillet-08	598	263
août-08	601	263
septembre-08	595	267
octobre-08	578	270
novembre-08	574	276
décembre-08	574	285
janvier-09	564	292
février-09	551	311
mars-09	567	294
avril-09	564	295
mai-09	566	306
juin-09	563	312
juillet-09	562	305
août-09	561	300
septembre-09	555	333

Sources : CE

BILAN COMMUNAUTAIRE DE SUCRE DANS L'UE

Note méthodologique

Le bilan communautaire du sucre est un bilan d'approvisionnement ou bilan de consommation, conformément à l'article 22 du règlement 952/06. Cela signifie plus précisément qu'il recense sur une période donnée (campagne de 12 mois), l'ensemble des emplois d'un produit donné (en l'occurrence le sucre) et les ressources mobilisées pour équilibrer ces emplois.

Il répartit le sucre par campagne de consommation ou d'utilisation et non par campagne de production (notamment du fait de la présence de sucre produit lors de la campagne précédente dans les stocks initiaux).

La plupart des postes du bilan communautaire du sucre du quota comme du sucre hors-quota sont connus sur la base des déclarations des opérateurs (fabricants, utilisateurs de sucre, exportateurs et importateurs), à l'exception notable du poste 'Consommation intérieure' qui est estimé par différence avec les autres postes du bilan. Les données individuelles des opérateurs sont agrégées et communiquées par la Commission ou disponibles via la base communautaire du commerce extérieur (COMEXT).

En toute rigueur ce que l'on appelle consommation de sucre lors d'une campagne ne correspond pas à l'utilisation finale de ce sucre pour au moins deux raisons :

- les emplois de sucre décrivent les volumes de sucre achetés sur le marché intérieur par les industries utilisatrices ou bien exportés sur le reste de l'UE et les pays-tiers. Or il peut y avoir un décalage de plusieurs mois entre l'achat et/ou la livraison de sucre et son utilisation finale, par exemple pour le sucre industriel ; les quantités de sucre vendues et livrées ne correspondent donc pas obligatoirement aux quantités de sucre utilisées ou incorporées lors d'une campagne.
- le sucre alimentaire livré sur le marché intérieur n'est pas totalement consommé, au sens alimentaire du terme. Comme tout produit alimentaire, une partie de ce sucre fait l'objet de pertes ou de non consommation.

I. Ressources

L'ensemble des ressources regroupe les stocks initiaux en début de campagne, la production fraîche de sucre de la campagne, les importations de sucre en l'état et dans les produits transformés :

- 1. Stock initial** : par définition il est nul pour le sucre hors-quota ; pour le sucre du quota il s'agit du sucre de la campagne précédente non vendu au 30 septembre, propriété des fabricants, des raffineurs ou de la communauté (intervention publique). Le stock initial en début de campagne est égal au stock à la fin de la campagne précédente.
- 2. Report de sucre** : ressource du bilan du sucre du quota, il correspond au sucre hors quota de la campagne précédente non vendu et qui devient le premier sucre du quota de la campagne en cours. Ce poste peut inclure le cas échéant les quantités de sucre du quota ayant fait l'objet d'une décision de **retrait** lors de la campagne précédente.
- 3. Production fraîche** : il s'agit de la production fraîche, qui diffère de la production réglementaire. Cette dernière s'obtient en ajoutant à la production fraîche le report du sucre hors quota de la campagne précédente et en déduisant la quantité de sucre hors quota qui sera reportée sur la campagne suivante. Elle comprend en outre les sirops de sucre destinés à la production d'éthanol (calculé en équivalent sucre). La production fraîche est répartie entre quota et hors quota. La production disponible sous quota correspond au total de la production fraîche sous quota (c'est-à-dire le quota quand celui-ci est intégralement produit moins le report). La production hors quota s'obtient ensuite par différence entre la production fraîche de la campagne et la production fraîche sous quota. La production fraîche de sucre fait l'objet d'une déclaration obligatoire des fabricants, provisoire au mois de mars de la campagne en cours, et définitif en décembre de la même année.
- 4. Importations de sucre en l'état** : statistiques fournies par les services douaniers.
- 5. Importations de sucre dans les produits transformés** : elles regroupent en leur affectant un coefficient forfaitaire de teneur en sucre (fixé par la Commission) les importations de produits contenant du sucre. Elles sont fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers des différents Etats membres.

II . Emplois :

Les ressources précédentes permettent d'équilibrer les emplois (consommation) suivants : les exportations vers pays tiers (sucre en l'état et dans les produits transformés), les stocks de fin de campagne, le report de sucre hors quota, et les livraisons sur le marché intérieur

1. **Livraisons sur le marché intérieur** : elles comprennent le sucre destiné à la consommation humaine, le sucre hors quota destiné aux utilisations non alimentaires et à la production d'alcool.
- 1.1 **Sucre alimentaire** : désigne le sucre du quota livré comme sucre alimentaire. En toute rigueur, il correspond aux ventes de sucre destiné à la consommation alimentaire et diffère de celle-ci par le fait qu'une partie du sucre alimentaire vendu n'est pas consommé (pertes). C'est le seul poste qui ne fasse l'objet d'aucune déclaration. Il est obtenu par différence entre l'ensemble des ressources de sucre du quota et les utilisations connues de sucre du quota (les exportations et le stock final). Il prend en compte le sucre de bouche et le sucre incorporé dans les produits transformés, les ventes aux ménages et aux collectivités,
- 1.2 **Industries chimiques et pharmaceutiques** : volumes de sucre hors-quota livré comme sucre industriel aux industries chimiques, pharmaceutiques et de la levure. Il s'agit bien des quantités de sucre livrées et non des quantités de sucre utilisées par ces industries. Ce poste est fixé sur les bilans provisoires puis définitifs fournis par la Commission. La période de référence est une campagne de 14 mois, du 1^{er} Octobre de l'année n au 30 novembre de l'année n+1.
- 1.3 **Producteurs d'alcool** : volumes de sucre (sirops) livrés en distilleries pour la production d'alcool (dont alcool carburant)
2. **Exportations de sucre en l'état** : données fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers des différent Etats membres.
3. **Exportations de sucre dans les produits transformés** : elles regroupent en leur affectant un coefficient de teneur en sucre (fixé par la Commission) les importations de produits contenant du sucre. Elles sont fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers des différent Etats membres.

III . Stocks fin de campagne :

- Stock de fin de campagne : défini pour le sucre du quota, il est définitivement fixé lors de la campagne suivante sur la base des déclarations des fabricants.
- Report : il fait l'objet d'une déclaration de la part des fabricants au plus tard le 15 avril de la campagne.

Tableau 6 : BILANS COMMUNAUTAIRES de 2006/07 à 2008/09 – UE 25/27

(en 1 000 t de sucre blanc)

	2006/07 (1/07 - 30/09) 15 mois		2007/08 (1/10 - 30/09) 12 mois		2008/09 (1/10 - 30/09) 12 mois	
	Quota	Hors Quota	Quota	Hors Quota	Quota	Hors Quota
I - RESSOURCES						
1 - Stocks au 1 ^{er} juillet / 1er octobre	6 516	820	2 739	57	2 188	0
- libres	4 309	820	2 176	0	1 869	0
- intervention	1 360		563	57 (3)	319	0
2 - Report / Retrait	847		525		694	
3 - Production "fraîche"	15 891	781	15 640	1 454	12 436	2 909
Retrait converti en hors quota	-945	945	-1 314	1 314	0	0
4 - Importations des pays tiers de sucre en l'état	2 750		2 627		2 870	168
5 - Importations des pays tiers de sucre sous forme de produits transformés	805		580		547	
TOTAL DES RESSOURCES	25 017	2 546	20 797	2 825	18 735	3 077
II - EMPLOIS						
1 - Livraisons marché intérieur	18 948	1 709	15 807	2 503	15 957	1 959
1.1 Sucre alimentaire (2)	18 948		15 807		15 957	
1.2 Sucre pour industrie chimique		1 055		1 012		710
1.3 Sucre pour éthanol		654		1 491		1 249
2 - Exportations sur pays tiers de sucre en l'état	1 947	655	1 450	16	251	706
3 - Exportations de sucre sous forme de produits transformés	1 232		964		928	
TOTAL DES EMPLOIS	22 127	2 364	18 221	2 519	17 136	2 665
III - STOCKS AU 30 SEPTEMBRE						
- libres	1 927	0	1 869		1 564	
- intervention	620		319		35	
- retrait			389			
- report	343	182	0	305	0	412
TOTAL STOCKS AU 30/09	2 890	182	2 576	305	1 599	412

Nota : Compte tenu du fait que les bilans établis ici ne portent pas sur le même nombre d'Etats membres, les stocks de fin de campagne 2006/07 ne sont pas égaux à ceux du début de la campagne 2007/08.

(1) Les chiffres portés sur ces lignes concernent les échanges physiques et non les certificats sur lesquels s'applique le plafond OMC.

(2) Y compris 120 000 tonnes de sucre d'intervention réservées aux plus démunis en 2008/09.

(3) Il s'agit des quantités de sucre d'intervention revendues comme sucre industriel au cours de la campagne.

Tableau 7 : EVOLUTIONS DES SURFACES BETTERAVIERES DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

(en 1 000 ha)

	ALL (avec RDA à partir de 1989)	AUT *	BG *	DK	ESP *	FIN *	FRA	GRE *	HON*	IRL	ITA	LET*	LIT*	PB	POL*	POR *	RO *	RU	R. TCH*	SLQ*	SLN*	SUE *	UEBL	UE (1)
1981/82	464	59		76	220	32	616	43		35	319			130		1		207				53	137	2 027
1982/83	429	58		76	260	32	539	40		34	255			134		1		201				54	130	1 838
1983/84	403	42		72	249	32	466	38		36	222			116		1		196				53	114	1 663
1984/85	423	51		74	209	32	506	28		37	215			129		1		196				53	120	1 728
1985/86	415	43		73	178	30	464	43		34	221			130		1		202				52	125	1 707
1986/87	399	28		69	195	31	421	44		38	270			137		1		201				52	118	1 893
1987/88	384	39		67	179	30	421	28		37	296			127		1		200				52	112	1 852
1988/89	386	38		67	190	30	417	34		33	265			123		1		198				52	115	1 829
1989/90	392	48		67	175	31	417	49		31	295			124		1		194				51	112	1 857
1990/91	621	50		66	168	32	459	44		33	255			125		1		192				50	113	2 077
1991/92	575	51		65	163	32	435	39		32	265			124		1		170				38	108	1 977
1992/93	551	54		65	162	32	439	50		32	283			121		1		170				47	106	1 980
1993/94	529	54		67	180	32	410	46		32	255			116		1		169				51	104	1 909
1994/95	506	52		67	179	34	410	40		36	263			115		1		170				53	101	1 888
1995/96	518	52		67	170	34	430	42		35	267			116		1		171				57	104	2 064
1996/97	514	52		68	159	34	422	40		34	234			116		1		173				59	103	2 064
1997/98	504	51		67	155	34	421	53		33	284			114		3		170				59	102	2 009
1998/99	501	49		66	153	34	412	37		33	275			112		3		164				59	98	2 050
1999/00	489	47		64	135	34	393	40		33	274			120		8		160				59	104	1 996
2000/01	451	43		59	130	32	361	50		32	249			112		8		146				55	95	1 960
2001/02	448	45		56	114	31	386	43		31	222			109		5		151				54	96	1 823
2002/03	459	44		55	114	32	409	42		31	246			109		9		148				54	98	1 791
2003/04	445	43		50	100	29	361	41	48	31	215	14	26	106	286	7		136	76	32	5	50	92	2 193
2004/05	441	45		48	107	30	348	33	67	31	186	14	25	99	298	8		133	70	35	6	47	90	2 161
2005/06	428	44		47	104	31	343	42	61	31	249	14	22	99	278	8		126	69	33	8	49	87	2 173
2006/07	353	40		41	101	25	366	26	48	-	94	11	18	84	241	4		106	56	28	7	45	80	1 774
2007/08	391	42	2	39	60	16	353	14	38	-	86	-	17	82	228	1	23	106	54	19	-	41	85	1 697
2008/09	370	43	-	36	51	14	316	14	17	-	61	-	9	71	177	-	20	101	50	11	-	37	64	1 461
2008-09 / 2007-08	-5,4%	2,4%	-100,0%	-7,7%	-15,0%	-12,5%	-10,5%	-0%	-55,3%	-	-29,1%	-	-47,1%	-13,4%	-22,4%	-100,0%	-14,6%	-4,7%	-6,2%	-42,1%	-	-9,8%	-24,7%	-13,8%

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Sources : FO Licht, CE, FranceAgriMer.

(1) Total des pays adhérents à l'UE au cours de la campagne considérée.

Tableau 8 : EVOLUTION DES RENDEMENTS EN SUCRE DE BETTERAVE DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

(en t/ha)

	ALL	AUT *	BG *	DK	ESP *	FIN *	FRA	GRE *	HON*	IRL	ITA	LET*	LIT*	PB	POL*	POR *	RO *	RU	R. TCH*	SLQ*	SLN*	SUE *	UEBL	UE (1)
1982/83	7,7	9,7		7,1	4,3	3,3	8,3	7,4		7	4,6			8,4				7,1				6,6	8,5	7,4
1983/84	6,2	8,4		4,8	5	2,7	7,6	7,8		6	5,6			6,4				5,4				5,2	6,9	6,5
1984/85	6,8	8,4		7,4	5,1	3,7	7,8	7,8		6	5,9			7,2				6,7				6,8	7	7,1
1985/86	7,6	10		7,3	5	3,2	8,5	7,4		5	5,6			6,9				6				6,1	7,6	7,3
1986/87	8	10,1		7,2	5,2	3,9	8,1	6,5		5	6,4			8,9		-		6,6				6,8	8	7,3
1987/88	7,1	9,2		5,8	5,5	2	8,7	6,5		6	5,8			7,7		-		6,1				4,9	7,2	7
1988/89	7,1	8,6		7,6	6,2	4,4	9,7	6,4		6	5,6			8		-		6,6				7	8	7,4
1989/90	7,8	8,8		7,3	5,4	5	9,3	7,9		7	5,9			9,2		-		6,5				7,6	8,5	7,6
1990/91	6,9	8,3		8,2	5,6	5	9,5	6,5		7	5,7			9,9		-		6,4				8,2	9,1	7,5
1991/92	6,8	8,4		7,2	5,2	4,8	9,3	7		7	5,7			8,4		-		7,2				6,5	8,3	7,3
1992/93	7,3	7,4		6,3	5,8	4,5	9,9	7,1		7	6,6			9,5		-		8,7				6,5	8,4	7,9
1993/94	8,2	8,9		7,8	6,8	4,5	10,6	6,7		6	5,6			9,8		-		8,5				7,5	10	8,4
1994/95	7,8	7,5		6,7	6,2	4,6	9,8	6,2		6	5,7			8,4		-		7,4				6,4	8,6	7,6
1995/96	7,3	8,1		6,4	6,4	4,7	9,8	6,8		6	5,6			8,5		-		7,1				6,2	8,5	7,5
1996/97	8,1	9		7,4	7,5	3,9	9,9	6,6		7	6,1			8,9		-		8,5				6,7	9,3	8,2
1997/98	8	9		8	7,3	5,2	11,2	6,9		6	6,1			8,9		6,3		9,3				6,7	10	8,5
1998/99	8	9,5		8	7,5	3,5	10,4	5,4		7	5,8			7,4		8,7		8,8				6,8	8,1	8,1
1999/00	9	10,1		8,6	8,1	4,9	11,5	5,8		7	6,2			9,3		7,5		9,7				7,3	10,5	9
2000/01	9,7	9		9	8,4	4,8	11,7	7,4		7	6,2			9,5		7,1		9,1				7,5	9,9	9,2
2001/02	8,3	8,9		8,6	8,3	4,7	9,4	7,3		7	5,8			8,7		6,4		8,1				7,4	8,8	8,2
2002/03	8,8	9,8		9,4	10,5	5,1	11,5	7		6	5,7			9,4		8,7		9,6				8	10,4	9,1
2003/04	8,5	9		9,8	9,1	4,7	10,9	5	10,4	7	4,2	4,8	5,1	10,2	7	8,6		10,1	7,4	7,3	7,6	8,3	11,2	6,8
2004/05	9,8	10,2		9,8	9,9	5	11,9	7,9	7,4	7	6,2	4,8	5,3	10,5	6,7	9,3		10,5	8	6,7	6,3	7,9	11	9,3
2005/06	9,4	10,6		10,1	10,4	5,8	12,1	7,4	8,1	6	7,2	5,1	5,7	9,9	7,4	9,6		10,6	8,1	8	7,5	8,3	10,6	9,2
2006/07	9,2	9,6		9,2	10,6	5,2	11,8	6,5	7,4	-	7	3,9	5,4	10,8	7,1	10,2		10,9	8,3	7,3	6,2	6,9	10,7	9,2
2007/08	10,0	8,6	2,1	9,7	11,8	6,3	12,6	5,6	6,9	-	9,0	-	7,4	10,9	8,4	10,1	4,1	9,9	6,6	7,1	-	8,7	10,3	9,9
2008/09	9,8	9,5	-	11,2	11,6	5,0	13,0	6,0	6,9	-	7,9	-	5,3	12,0	6,6	-	5,7	10,9	8,3	10,6	-	8,9	11,4	10,2
2008-09 / 2007-08	-2,0%	9,5%		13,4%	-1,7%	-26,0%	3,1%	6,7%	0,0%		-13,9%		-39,6%	9,2%	-27,3%		28,1%	9,2%	20,5%	33,0%		2,2%	9,6%	3,0 %

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Sources : Fo Licht, CCE, FranceAgriMer.

(1) Total des pays adhérents à l'UE au cours la campagne considérée, compte tenu également des Açores (Portugal).

(2) Les rendements en Grèce et en Hongrie ne correspondent pas, pour 2008/09, à la production sucrière. Ceci est lié au fait qu'une partie de la production sous quota a été réalisée dans un autre EM (travail à façon).

Tableau 9 : EVOLUTION DES PRODUCTIONS SUCRIERES

	ALL Sucre		AUT Sucre		BG Sucre	DK Sucre	ESP Sucre		FIN Sucre		FRA Sucre		GRE * Sucre	HON * Sucre	IRL Sucre	ITA Sucre	
	bett.	mél.	bett.	mél.	bett.	bett.	bett.	canne	bett.	mél.	bett.	canne	canne	bett.	bett.	bett.	mél.
1974/75	2 221	23	362			383	526	172	75		2 712	323	172		134	900	30
1975/76	2 309	21	471			389	878	282	81		2 980	329	282		187	1 299	40
1976/77	2 496	19	383			383	1 277	355	71		2 736	349	355		174	1 606	-
1977/78	2 811	19	455			520	1 101	271	64		3 927	335	271		168	1 247	-
1978/79	2 738	19	328			407	1 038	326	96		3 738	379	326		188	1 501	-
1979/80	2 828	19	377			453	657	293	92		3 979	352	293		175	1 562	-
1980/81	2 731	18	420			427	890	190	113		3 921	284	190		148	1 779	-
1981/82	3 396	-	447			480	1 009	323	87		5 130	317	323		168	2 048	-
1982/83	3 299	-	563			537	1 128	296	107		4 446	309	296		222	1 180	-
1983/84	2 488	19	354			346	1 232	297	144		3 562	263	297		197	1 244	-
1984/85	2 874	19	427			547	1 065	218	118		3 957	300	218		222	1 274	-
1985/86	3 136	19	431			530	888	317	96		3 953	295	317		174	1 244	-
1986/87	3 173	19	282			499	1 005	287	121		3 410	305	287		186	1 719	-
1987/88	2 712	19	359			388	991	182	59		3 649	303	182		222	1 719	-
1988/89	2 743	20	328			506	1 173	216	133		4 022	329	216		195	1 479	-
1989/90	3 053	19	421			487	939	387	155		3 868	198	387		214	1 729	-
1990/91	4 282	20	415			544	939	287	161		4 357	245	287		226	1 458	-
1991/92	3 890	21	429			468	849	273	152		4 060	253	273		213	1 509	-
1992/93	4 029	21	402			411	944	354	143		4 345	289	354		223	1 869	-
1993/94	4 336	21	478			521	1 226	306	143		4 347	242	306		177	1 419	-
1994/95	3 651	21	390	13		448	1 108	249	157		4 014	213	249		213	1 492	-
1995/96	3 806	20	419	24		432	1 094	287	161	1	4 199	246	287		222	1 491	-
1996/97	4 182	21	470	22		504	1 196	265	131	5	4 179	264	265		227	1 436	-
1997/98	4 024	21	460	24		538	1 135	364	178	5	4 723	247	364		205	1 739	-
1998/99	4 016	21	466	24		531	1 149	199	120	6	4 266	246	199	433	219	1 596	-
1999/00	4 380	21	477	24		553	1 097	232	166		4 522	281	232	397	216	1 705	-
2000/01	4 363	20	387	24		533	1 098	368	154	-	4 233	261	368	288	219	1 552	-
2001/02	3 721	19	399	24		479	941	314	146	-	3 640	252	314	393	208	1 284	-
2002/03	4 024	19	433	23		516	1 198	296	163	-	4 696	256	296	336	198	1 409	-
2003/04	3 769	10	362	24		492	914	5	136	-	3 933	282	205	303	224	900	-
2004/05	4 315	19	435	23		472	1 056	5	149	-	4 143	292	260	499	213	1 158	-
2005/06	4 035	18	466	23		475	1 081	5	179	-	4 140	269	310	493	190	1 783	-
2006/07	3 265	8	384	23		375	1 027	4	130	-	4 151	287	170	351	-	653	-
2007/08	3 919	8	345	20	4	380	711	-	101	-	4 445	232	78	265	-	772	-
2008/09	3 646	8	389	20	-	397	608	-	69	-	4 097	250	157	105	-	498	-
Var. par rapport à 2007/08	- 7,0 %	-	+13,9 %	-	-100%	+ 4,5%	- 14,6 %	-	- 31,7%	-	- 7,8 %	+7,8 %	+101,3%	-60,4 %	-	- 35,6 %	-

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

(1) Total des pays adhérents à l'UE au cours la campagne considérée.

DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

(en 1 000 t de sucre blanc)

LET *	LIT *	PB	POL *	POR *		R. TCH	RO	RU	SLQ	SLN	SUE *	UEBL	TOTAL UE (1)
Sucre bett.	sucre bett.	sucre bett.	sucre bett.	sucre bett.	sucre canne			sucre bett.			sucre bett.	sucre bett.	
		716		6	2			568			281	558	8 568
		841		9	2			641			255	659	9 695
		870		9	2			696			278	674	10 003
		832		7	2			949			316	728	11 536
		952		4	1			1 022			301	830	11 774
		853		3	1			1 154			322	914	12 289
		875		2	1			1 106			300	799	12 088
		1 044		3	1			1 092			344	1 030	15 028
		1 130		4	-			1 418			358	1 104	13 941
		743		6	-			1 062			274	782	11 003
		934		5	-			1 314			361	841	12 500
		897		6	-			1 210			318	944	12 719
		1 218		4	-			1 318			355	938	14 096
		980		2	-			1 226			252	804	13 211
		988		1	-			1 304			363	925	13 915
		1 142		2	-			1 264			387	956	14 273
		1 234		2	-			1 237			408	1 027	15 872
		1 046		1	-			1 215			245	892	14 704
		1 150		2	-			1 473			306	893	16 014
		1 133		4	-			1 433			380	1 043	16 216
		967		6	-			1 261			340	870	14 521
		988		5	-			1 216			356	888	15 859
		1 035		3	-			1 471			398	953	16 767
		1 020		70	-			1 588			396	1 018	17 764
		825	2 145	66	-	462		1 442	145		399	794	16 396
		1 117	1 815	76	-	399		1 546	178		430	1 091	17 942
		1 063	1 989	57	-	438		1 325	131		412	942	17 018
		953	1 522	56	-	504		1 223	178		402	840	14 908
		1 023	1 992	78	-	544		1 424	186		432	1 019	17 212
		1 076	1 946	60	-	518		1 368	153		416	1 029	15 205
67	133	1 037	2 001	75	-	558		1 390	233	38	372	991	19 934
71	125	976	2 047	75	2	559		1 341	263	60	406	925	20 318
60	97	905	1 705	31	2	470		1 157	205	43	312	855	16 672
-	125	892	1 919	14	1	354	95	1 049	136	-	354	873	17 095
-	68	863	1 285	-	1	415	112	1 192	116	-	324	722	15 345
-	- 45,6 %	- 3,3 %	- 33,1 %	- 100 %	-	+ 17,2 %	+ 17,9 %	+ 13,7 %	- 14,7 %	-	- 8,4 %	- 17,3 %	- 10,2 %

Sources : Fo Licht, CE, FranceAgriMer.

Tableau 10 : EVOLUTION DES PRODUCTIONS REGLEMENTAIRES (1) DE SUCRE HORS QUOTA

(en 1 000 t de sucre blanc)

	ALL	AUT *	BG *	DK	ESP *	FIN *	FRA	GRE *	HON*	IRL	ITA	LET *	LIT*	PB	POL *	POR *	R. TCH *	RO *	RU	SLQ *	SLN *	SUE *	UEBL	TOTAL UE (2)
1981/82	641			55			1 307				233			140					-				154	2 530
1982/83	649			98			983							242					196				258	2 426
1983/84	149			-			757							-					-				44	950
1984/85	134			122			356			22				10					120				16	780
1985/86	426			105			558							-					14				118	1 221
1986/87	540			75			169				2			286					174				66	1 312
1987/88	284			-			299				36			108					82				9	818
1988/89	271			81	57		789				6			164					160				64	1 592
1989/90	545			62	6		866	28		27	72			360					150				157	2 273
1990/91	740			119	-		718			26				280					93				155	2 131
1991/92	443			43	1		745			19				174					72				77	1 574
1992/93	589			-	-		963			23	153			278					193				66	2 265
1993/94	892			96	82		1 039							317					289				203	2 918
1994/95	406			23	125		993							119					217				98	1 981
1995/96	337	24		8	96	14	797			20				116					127				42	1 581
1996/97	704	88		49	201	-	733			25				163					307				100	2 370
1997/98	628	92		101	144	18	1 402			8	2			148					402			17	186	3 148
1998/99	547	80		107	160	-	775			16				-					298			29	20	2 032
1999/00	878	111		128	127	2	1 201			16	91			165					402			61	206	3 388
2000/01	1 219	67		145	130	8	1 346			26	12			303					283			62	177	3 778
2001/02	390	40		80	17	5	477			12				89					121			58	45	1 334
2002/03	804	89		124	112	17	1 388			6				214					262			52	204	3 272
2003/04	413	20		79	2	6	796			26				222					255			48	219	2 086
2004/05	911	58		51	25	8	929		52	14		1	28	158	329		83		220	9	-	16	176	3 068
2005/06	1 154	159		103	63	23	1 499		107	17	173	6	26	223	465	1	133		205	70	11	78	234	4 750
2006/07	0	19		-	24	3	555		-	-	-	-	-	45	-	-	11		92	12	-	-	19	781
2007/08	303	14		-	-	24	879		-	-	-	-	14	-	175	-	19		17	-	-	10	-	1 455
2008/09	935	73		25	8	-	1 203		1	-	15	-	-	115	21	-	53	8	293	4	-	51	104	2 909

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Sources : CE, FranceAgriMer

(1) Compte tenu du jeu des reports et donc hors report sur la campagne suivante et, pour 2006/07, hors retrait converti en hors quota.

(2) Total des pays adhérents à l'UE au cours de la campagne considérée.

Tableau 11 : REPARTITION DES PRODUCTIONS POUR LES CAMPAGNES 2005/06 A 2006/07 EN QUOTAS ET HORS QUOTA

(en 1 000 t de sucre blanc)

	ALL	AUT	BG *	DK	ESP	FIN	FRA	GRE	HON	IRL	ITA	LET	LIT	PB	POL	POR	R.TCH	RO *	RU	SLQ	SLN	SUE	UEBL	TOTAL UE
CAMPAGNE 2005/06																								
Production	4 053	489		475	1 086	179	4 409	310	493	190	1 783	71	125	976	2047	77	559		1341	263	60	406	925	20 317
Report de 2004/05	75	28		-	149	-	196	-	46	12	9	-	2	15	-	5	20		78	16	-	16	61	728
Report sur 2006/07	46	17		10	221	20	8	15	42	-	225	-	-	16	-	15	10		157	17	-	2	26	847
Production réglementaire (1)	4 082	500		465	1 014	159	4 597	295	497	202	1 567	71	127	975	2 047	67	569		1 262	262	60	420	960	20 198
dont : Quota A	2 239	276		280	913	123	2 451	268	389	168	1 174	65	100	595	1 495	60	423		961	177	45	311	598	13 111
Quota B	689	65		82	38	13	647	27	1	17	220	0	1	157	87	6	13		96	15	4	31	128	2 337
Hors quota	1 154	159		103	63	23	1 499	-	107	17	173	6	26	223	465	1	133		205	70	11	78	234	4 750
CAMPAGNE 2006/07																								
Production	3 273	407		375	1 031	130	4 438	170	351	-	653	60	97	905	1705	33	470		1 157	205	43	312	855	16 672
Report de 2005/06	46	17		10	221	20	8	15	42	-	225	-	-	16	-	15	10		157	17	-	2	26	847
Production réglementaire (1)	3 319	424		385	1 252	150	4 446	185	393	-	878	60	97	921	1 705	48	480		1 314	222	43	314	881	17 519
dont : Quota	3 102	349		353	1215	129	3 423	185	369	-	790	60	94	818	1 598	48	426		1 089	186	43	314	862	15 452
Retrait produit	217	56		32	13	18	468	-	24	-	88	-	3	58	107	-	43		133	24	-	-	-	1 285
Hors quota	-	19		-	24	3	555	-	-	-	-	-	-	45	-	-	11		92	12	-	-	19	781
CAMPAGNE 2007/08																								
Production	3 928	365	4	380	711	101	4 678	78	265	-	772	-	125	892	1 919	15	354	95	1 049	136	-	354	873	17 095
Report de 2006/07	30	18	-	5	52	13	74	-	8	-	89	-	-	8	29	-	8	-	190	4	-	-	-	525
Production réglementaire (1)	3 958	383	4	385	763	114	4 751	78	272	-	861	-	125	899	1 948	15	362	95	1 239	140	-	354	873	17 620
dont : Quota	3 162	351	4	385	763	87	3 381	78	269	-	835	-	96	806	1 533	15	335	94	1 057	140	-	308	763	14 463
Retrait produit	493	18	-	-	-	3	491	-	4	-	-	-	15	94	239	-	8	1	165	-	-	35	110	1 678
Hors quota	303	14	-	-	-	24	879	-	-	-	-	-	14	-	175	-	19	-	17	-	-	10	-	1 454
CAMPAGNE 2008/09 (2)																								
Production	3 638	410	-	397	631	69	4 361	157	103	-	498	-	56	863	1 275	1	415	112	1 190	116	-	324	724	15 345
Report de 2007/08	178	14	-	-	-	12	63	-	4	-	25	-	22	57	73	-	11	1	158	-	-	19	58	694
Production réglementaire (1)	3 833	424	-	397	608	81	4 410	157	107	-	524	-	90	920	1 358	1	426	113	1 350	116	-	344	780	16 039
dont : Quota	2 898	351	-	372	600	81	3 207	157	105	-	508	-	90	805	1 337	1	372	105	1 056	112	-	293	676	13 130
Hors quota	935	73	-	25	8	-	1 203	-	1	-	15	-	-	115	21	-	53	8	293	4	-	51	104	2 909

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Sources : CE, FranceAgriMer.

Certains écarts peuvent être constatés du fait des arrondis portés aux données statistiques de chaque EM.

(1) Dans ce chiffre de production, le report sur la campagne suivante n'est pas déduit

(2) Données définitives.

**Tableau 12 : EVOLUTION DES UTILISATIONS INTERIEURES (1) DE SUCRE
DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE**

(en 1 000 t de sucre blanc)

	ALL	AUT *	BG *	DK	ESP *	FIN *	FRA	GRE*	HON *	IRL	ITA	PB	POL *	POR *	Rep TCH *	RO *	RU	SUE *	UEBL	AUTRES NEM *	TOTAL UE (2)
1980/81	2 212	"		195	1 135	"	1 951	298		138	1 627	561		314			2 204	"	351		9 239
1981/82	2 277	"		203	1 041	"	1 990	275		143	1 505	557		315			2 282	"	357		9 589
1982/83	2 193	"		196	1 043	"	1 938	277		137	1 520	545		301			2 308	"	360		9 474
1983/84	2 127	"		190	1 009	"	1 915	286		144	1 493	547		342			2 258	"	350		9 310
1984/85	2 202	"		192	925	"	1 907	293		137	1 641	552		267			2 268	"	363		9 555
1985/86	2 148	"		192	970	"	1 892	296		140	1 544	565		304			2 243	"	371		9 391
1986/87	2 155	"		183	973	"	2 063	289		144	1 581	571		313			2 281	"	355		10 908
1987/88	2 168	"		202	993	"	2 019	299		115	1 494	555		311			2 326	"	362		10 844
1988/89	2 152	"		193	986	"	1 952	314		120	1 524	539		331			2 375	"	410		10 896
1989/90	2 360	"		196	1 061	"	1 960	307		113	1 629	556		326			2 331	"	439		11 278
1990/91	2 860	"		212	1 074	"	1 957	305		126	1 676	591		325			2 277	"	423		11 826
1991/92	2 865	334		222	1 093	213	2 082	322		124	1 602	582		324			2 280	380	455		11 951
1992/93	2 875	333		219	1 134	227	2 118	314		127	1 555	591		335			2 213	382	445		11 926
1993/94	2 761	306		228	1 125	242	2 051	310		138	1 512	576		339			2 238	374	440		11 718
1994/95	2 734	331		253	1 169	193	2 009	306		136	1 543	578		322			2 193	392	458		11 701
1995/96	2 702	330		236	1 164	183	2 023	310		146	1 478	589		333			2 204	369	492		12 559
1996/97	2 787	334		231	1 204	173	2 075	323		143	1 482	625		325			2 141	370	516		12 729
1997/98	2 706	325		237	1 211	192	2 161	320		134	1 481	623		330			2 076	372	519		12 687
1998/99	2 711	310		238	1 240	210	2 161	310		136	1 475	622		332			2 124	377	521		12 767
1999/00	2 751	309		225	1 268	215	2 182	306		135	1 404	642		327			2 209	375	544		12 892
2000/01	2 772	297		254	1 241	208	2 082	312	379	147	1 409	655	1 576	332	411		2 231	377	551	352	12 868
2001/02 (3)	3 001	299		244	1 241	193	2 214	297	378	149	1 656	661	1 590	261	431		2 254	347	545	355	13 362
2002/03 (3)	3 063	300		245	1 246	193	2 266	291	379	152	1 653	667	1 590	264	447		2 272	345	559	361	13 516
2003/04 (3)	3 145	297		244	1 250	189	2 306	296	382	155	1 639	671	1 590	265	451		2 198	340	561	365	13 556
2004/05 (3)	3 160	300		245	1 255	189	2 328	306	382	155	1 648	670	1 592	265	452		2 012	340	562	368	16 228
2005/06 (3)	3 109	301		245	1 261	191	2 155	306	383	155	1 657	672	1 590	265	451		2 006	340	563	372	16 021
2006/07 (3)	3 112	306	249	245	1 262	191	2 195	306	360	155	1 666	673	1 579	266	446	548	1 923	340	563	325	15 913
2007/08 (3)	3 360	306	218	243	1 249	185	2 274	303	306	153	1 649	665	1 565	249	436	512	1 864	318	557	531	16 942
2008/09 (3)	3 158	315	216	241	1 236	182	2 307	300	311	151	1 627	656	1 518	246	431	508	1 852	315	551	517	16 638

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Sources : FO Licht, FranceAgriMer.

(1) Il s'agit des ventes destinées à la consommation humaine et à l'industrie chimique, hors éthanol.

(2) Il s'agit du total de la consommation des Etats qui sont adhérents à l'UE au cours de la campagne considérée.

(3) Les chiffres des campagnes 2001/02 à 2002/03 se rapportent à la période 1^{er} octobre /30 septembre, à la différence de la brochure 2004, qui la recalculait sur la période 1^{er} juillet/30 juin. Il en va de même pour les campagnes 2003/04 à 2006/07 (la source FO Licht portant sur des campagnes 1er octobre / 30 septembre). De ces différentes appréciations proviennent les possibles écarts constatés avec les bilans UE présentés avant qui portent sur des campagnes réglementaires : 1^{er} juillet / 30 juin pour les campagnes 2001/02 à 2005/06 et 1^{er} juillet / 30 septembre pour 2006/07. Enfin les données concernant les campagnes 2007/08 et 2008/09 sont encore provisoires.

Tableau 13 : EVOLUTION DES ECHANGES DE SUCRE DE L'UNION EUROPEENNE AVEC LES PAYS TIERS

(en 1 000 t de sucre blanc)

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			EXPORTATIONS (+) IMPORTATIONS (-) NETTES
	Sous protocole ACP (*)	Autres régimes pays tiers *	TOTAL	Avec restitutions *	Sucre hors quota	TOTAL	
CEE à 10							
1981/82	1 338	34	1 372	2 653	2 530	5 183	3 811
1982/83	1 310	42	1 352	2 782	2 425	5 207	3 855
1983/84	1 288	41	1 329	3 112	950	4 062	2 733
1984/85	1 318	41	1 359	3 052	780	3 832	2 473
1985/86	1 250	37	1 287	2 982	1 222	4 204	2 917
CEE à 12							
1986/87	1 325	215	1 540	3 194	1 312	4 506	2 966
1987/88	1 332	268	1 600	3 462	819	4 281	2 681
1988/89	1 315	230	1 545	3 158	1 591	4 749	3 204
1989/90	1 280	327	1 607	2 565	2 273	4 838	3 231
1990/91	1 305	242	1 547	2 742	2 130	4 872	3 325
1991/92	1 324	241	1 565	2 807	1 573	4 380	2 815
1992/93	1 306	305	1 611	2 947	2 265	5 212	3 601
1993/94	1 323	369	1 692	2 893	2 918	5 811	4 119
1994/95	1 295	374	1 669	2 842	1 981	4 823	3 154
UE à 15							
1995/96	1 305	512	1 817	2 763	1 581	4 344	2 527
1996/97	1 335	474	1 809	2 680	2 369	5 049	3 240
1997/98	1 255	477	1 732	2 950	3 146	6 096	4 364
1998/99	1 300	556	1 856	3 050	2 033	5 083	3 227
1999/00	1 305	530	1 835	2 800	3 385	6 185	4 350
2000/01	1 305	550	1 855	2 400	3 777	6 177	4 322
2001/02	1 305	671	1 976	2 650	1 335	3 985	2 009
2002/03	1 305	795	2 100	2 050	3 269	5 319	3 219
2003/04	1 305	583	1 888	1 836	2 080	3 916	2 028
UE à 25							
2004/05	1 305	539	1 844	2 571	2 529	5 100	3 257
2005/06	1 460	449	1 909	2 655	5 166	7 821	5 912
2006/07	1 625	720	2 345	1 109	655	1 764	- 582
UE à 27							
2007/08	1 513	1 191	2 704	1 553	-	1 553	- 1 151
2008/09	1 328	1 619	2 947	-	700	700	- 2 247

* Ces données ne correspondent pas à des échanges physiques mais aux certificats accordés (sur la base des contingents votés dans un cas et des restitutions accordées dans l'autre cas). Il y existe donc un décalage entre ces données et la réalité des flux physiques indiqués dans les bilans.

Sources : CE, FranceAgriMer.

Tableau 14 : **DESTINATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS DE SUCRE DE L'UNION EUROPEENNE (1)**

(en t de sucre blanc)

	2004	2005	2006	2007	2008
AFRIQUE					
Algérie	369 479	562 750	355 596	249 885	209 156
Egypte	81 009	96 617	64 892	2 288	5 197
Libye	28 580	189 285	119 512	21 553	26 063
Maroc	8 831	7 812	32 412	20 740	304
Tunisie	92 241	61 468	137 579	49 956	22 509
TOTAL AFRIQUE DU NORD	580 140	917 932	709 990	344 422	263 229
Afrique du Sud	-	-	259	213	222
Angola	9 043	5 702	17 095	1 602	2 042
Bénin	13 731	16 061	11 757	4 798	6 904
Burkina Faso	15 876	10 068	21 241	7 874	1 861
Burundi	-	-	185	-	4
Cameroun	21 515	15 542	8 877	456	530
Cap-Vert	5 390	785	3 336	99	62
République Centrafricaine	11 220	15 427	6 302	600	115
Comores	-	-	846	-	-
Congo (Brazzaville)	-	-	6 207	126	111
Rep. Dem. Congo (Ex-Zaïre)	274	1 541	520	606	189
Côte-d'Ivoire	4 147	64	442	95	5
Djibouti	1 593	563	6 673	197	284
Ethiopie	-	-	444	147	486
Erythrée	622	21 654	1	-	3
Gabon	-	-	6	1 021	3
Gambie	661	160	1 076	266	223
Ghana	6 794	6 189	47 693	2 471	2 528
Guinée	14 141	14 775	5 532	916	1 337
Guinée-Bissau	6 039	13 466	10 673	1 279	93
Ile Maurice	25	11 088	6 129	11	0
Kenya	358	3 143	3 340	16	112
Libéria	940	843	3 400	409	209
Madagascar	2 267	1 274	621	-	-
Malawi	-	-	-	-	-
Mali	11 923	18 667	2 382	956	288
Mauritanie	16 999	35 746	34 713	385	872
Mozambique	-	-	6	3	1
Namibie	-	-	2	1	48
Niger	6 118	8 331	10 861	3 249	6 827
Nigéria	32 581	15 794	29 039	24 906	21 146
Ouganda	74	1 176	6 865	483	0
Rwanda	1 016	604	323	52	24
Sénégal	20 347	80 900	66 622	17 660	6 122
Sierra Léone	2 430	1 730	6 549	672	481
Soudan	-	-	335 015	1 379	2 306
Tanzanie	1 381	58 279	5 221	2	5
Tchad	499	10 202	458	645	989
Togo	952	1 497	13 690	4 777	1 103
Zambie	38 421	35 624	46	-	-
Zimbabwe	-	-	-	-	-
TOTAL AFRIQUE HORS AFRIQUE DU NORD	247 377	406 895	674 445	78 372	57 535
Autres pays	4 305	5 421	-	-	-
TOTAL AFRIQUE	831 822	1 330 248	1 384 436	422 794	320 764

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Source : Comext, CE.

Tableau 14 : **DESTINATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS DE SUCRE DE L'UNION EUROPEENNE (1)**

(en t de sucre blanc)

	2004	2005	2006	2007	2008
AMERIQUES					
Canada	-	-	896	413	458
Etats-Unis	808	6 045	25 249	1 062	11 493
TOTAL AMERIQUE DU NORD	808	6 045	26 145	1 474	11 952
Antilles néerlandaises	11 464	8 450	8 709	895	482
Bahamas	4 714	5 777	4 411	3 233	571
Barbade	8 573	9 283	6 975	5 929	2 474
Bélize	-	-	-	-	-
Bermudes	-	-	694	632	66
Costa Rica	-	-	11	4	52
Cuba	-	-	41	45	13
République Dominicaine	6	1 891	6	8	5
El Salvador	1 665	86	-	-	-
Guatemala	-	-	2	1	-
Honduras	-	-	-	-	-
Haïti	-	-	4	4	1
Jamaïque	-	-	183	-	-
Mexique	-	-	102	67	43
Nicaragua	-	-	-	-	-
Panama	-	-	1	1	21
Saint-Christophe	1 770	1 172	-	-	-
Saint Vincent et les grenadines	-	-	2 401	2 277	148
Trinidad	1 276	550	563	1	5
Autres pays	-	-	-	-	-
TOTAL AMERIQUE CENTRALE	29 468	27 209	24 102	13 094	3 880
Argentine	-	-	35	6	14
Bolivie	-	-	-	-	2
Brésil	-	-	63	144	25
Chili	-	-	245	11	14
Colombie	-	-	238	39	6
Equateur	-	-	2	2	4
Guyana	8 663	10 974	7 468	1 318	-
Paraguay	-	-	-	-	-
Pérou	-	-	-	3	1
Surinam	11 679	12 167	6 628	1 448	234
Uruguay	-	-	-	1	1
Vénézuéla	-	-	4	2	3
TOTAL AMERIQUE DU SUD	20 342	23 141	14 684	2 972	302
TOTAL AMERIQUES	50 618	56 395	64 931	17 540	16 134

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Source : Comext, CE.

Tableau 14 : **DESTINATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS DE SUCRE DE L'UNION EUROPEENNE (1)**

(en t de sucre blanc)

	2004	2005	2006	2007	2008
ASIE					
Afghanistan	11 555	62 801	37 224	25	57
Arabie Saoudite	2 376	2 726	2 163	2 696	2 654
Barhein	-	-	19 361	1 503	2 399
Emirats Arabes Unis	-	-	388 888	15 323	13 709
<i>Golfe Persique</i>	177 193	580 921	-	-	-
Iran	91	26 250	130 610	132	18
Irak	14 485	9 357	44 518	7	5
Israël	622 735	550 498	497 875	362 938	378 434
Jordanie	15 801	66 053	82 218	541	674
Koweït	82 869	175 253	193 602	11 806	25 445
Liban	159 693	157 909	109 667	16 425	21 553
Syrie	548 832	602 125	568 961	66 835	5 950
Yémen	1 422	57 292	36 451	2 790	13
TOTAL PROCHE ET MOYEN ORIENT	1 637 052	2 291 185	2 111 537	481 021	450 911
Bangladesh	6 771	36 857	19 780	335	159
Inde	853	4 602	1 572	197	282
Maldives	-	-	-	4	5
Pakistan	3 890	196 686	195 549	2 164	1 486
Sri Lanka	120 378	331 822	89 392	253	440
TOTAL PENINSULE INDIENNE	131 892	569 967	306 293	2 953	2 371
Brunei	-	-	7	5	5
Cambodge	0	0	4 782	1	-
Chine	21 132	44 645	89 568	113	216
Corée du Nord (Rép. Pop. Dém. de)	-	-	638	405	225
Corée du Sud (République de)	7 133	365	411	41	464
Hong Kong	34 958	49 516	51 059	344	695
Indonésie	86 110	282 130	258 253	203	231
Japon	749	1 526	1 080	1 317	1 232
Macao	-	-	1	1	-
Malaisie	518	2 268	4	3	7
Mongolie	706	1 341	784	68	47
Myanmar	-	-	-	20	-
Népal	372	8 452	151	-	-
Philippines	1 944	14 994	62 520	88	3
Singapour	36 884	78 942	53 013	2 357	142
Taiwan	9	3 308	9 969	534	1 398
Thaïlande	30	6 060	7 567	41	53
Viêt-nam	5	5 264	23 378	8	23
Autres pays	-	-	-	-	-
TOTAL ASIE DU SUD-EST	190 550	498 811	563 183	5 548	4 739
TOTAL ASIE	1 959 494	3 359 963	2 981 016	489 521	458 020

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Source : Comext, CE.

Tableau 14 : **DESTINATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS DE SUCRE DE L'UNION EUROPEENNE (1)**

(en t de sucre blanc)

	2004	2005	2006	2007	2008
EUROPE (hors UE)					
Islande	11 266	11 993	10 454	10 427	10 432
Norvège	171 004	153 533	143 965	135 831	138 422
Suisse	304 816	334 146	275 354	171 444	188 613
Bosnie	76 127	118 830	70 622	5 953	2 335
Croatie	113 904	280 562	361 111	16 845	29 403
Macédoine	23 537	65 112	50 080	4 015	80
Turquie	34 451	35 109	14 598	4 024	4 355
TOTAL EUROPE DE L'OUEST	735 105	999 285	926 183	348 539	373 639
Albanie	74 340	44 525	40 967	131	12
Bulgarie	10 314	30 854	30 053	-	-
Roumanie	72 202	56 638	52 123	-	-
Arménie	5 688	10 688	9 833	2 274	3 093
Azerbaïdjan	53 024	60 408	55 577	327	67
Biélorussie	42	6	19	48	71
Géorgie	13 080	10 596	9 749	3 418	462
Kazakhstan	16 656	10 665	9 814	10 095	5 111
Kirghizistan	14 613	28 369	27 714	1 159	4 000
Moldavie	22 809	24 527	22 567	127	6 678
Ouzbékistan	120 504	112 645	103 934	47 940	51 579
Russie	67 639	78 784	73 345	41 143	62 879
Tadjikistan	94 535	100 184	92 420	51 785	42 650
Turkménistan	50 299	22 828	21 003	15 950	9 750
Ukraine	16 108	1 647	1 516	1 064	955
TOTAL EUROPE DE L'EST	631 853	593 364	550 633	175 461	187 307
Autres pays (dont Andorre)	-	-	74 844	10 911	5 010
TOTAL EUROPE	1 366 958	1 592 649	1 550 574	524 001	560 947
OCEANIE					
Australie	907	1 099	1 190	592	969
Fidji	-	-	45	-	-
Nouvelle Zélande	11 772	17 622	7 155	261	60
Territoires français	2 384	3 247	3 124	441	418
Autres pays	118	37 070	10	13	3
TOTAL OCEANIE	15 181	59 038	11 524	1 307	1 449
DESTINATIONS NON PRECISEES	74 815	106 534	517	635	397
TOTAL MONDE	4 308 558	6 660 117	5 992 995	1 455 798	1 357 710

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Source : Comext, CE.

Tableau 15 : **EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ISOGUCOSE DE L'UNION EUROPEENNE DEPUIS 2000/01**

(en t de matière sèche)

Etats membres	ALL	BUL	ESP	FIN	FRA	GRE	HUN *	ITA	PB	POL*	POR	RU	RO	SLQ *	UEBL	TOTAL UE
2001/02																
Quota A	28 643		74 620	10 792	15 747	10 435		16 432	7 365		8 027	21 502			56 151	249 713
Quota B	6 491		7 818	1 080	4 099	2 458		3 842	1 735		1 649	5 735			15 441	50 347
Hors quota	-		-	-	-	-		-	-		-	29			-	29
Total	35 134		82 438	11 872	19 846	12 893		20 274	9 100		9 676	27 266			71 592	300 089
2002/03																
Quota A	26 853		71 767	10 394	14 698	9 783		15 405	6 904		7 525	20 047			52 277	235 653
Quota B	6 324		6 371	558	3 826	2 304		3 268	1 446		1 483	5 347			14 376	45 303
Hors quota	-		-	-	-	1		-	-		-	-			-	1
Total	33 177		78 138	10 952	18 524	12 088		18 673	8 350		9 008	25 394			66 653	280 957
2003/04																
Quota A	28 196		73 907	10 693	15 485	10 272		16 175	7 250		7 902	21 138			55 183	246 201
Quota B	6 453		7 883	108	4 030	2 419		3 809	1 707		1 861	4 051			15 175	47 496
Hors quota	-		4 179	-	-	-		32	-		140	-			-	4 352
Total	34 649		85 969	10 800	19 515	12 691		20 016	8 957		9 903	25 190			70 358	298 048
2004/05																
Quota A	28 643		74 620	10 792	15 747	10 435	127 627	16 432	7 365	24 911	8 027	21 502		37 522	56 151	439 773
Quota B	5 977		7 959	386	4 099	2 256	4 889	3 870	1 729	1 870	1 765	5 708		5 025	15 441	60 973
Hors quota	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-
Total	34 620		82 579	11 178	19 846	12 691	132 516	20 302	9 094	26 781	9 792	27 210		42 547	71 592	500 746
2005/06																
Quota A	24 775		68 454	9 933	13 480	9 026	118 727	14 213	6 370	23 213	6 943	18 358		33 962	47 781	395 235
Quota B	5 665		7 302	994	3 509	2 126	9 303	3 347	1 500	1 743	1 635	4 897		4 548	13 139	59 707
Hors quota	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-
Total	30 440		75 756	10 927	16 989	11 151	128 030	17 560	7 870	24 955	8 578	23 255		38 510	60 920	454 941
2006/07																
Quota	42 583		109 076	15 714	23 804	15 978	185 320	29 377	12 359	33 714	13 208	29 650		55 817	96 947	663 097
Hors quota / reporté	-		6 882	-	-	1 168	900	-	-	2 252	-	6 585		783	7 085	25 655
Total	42 583		115 958	15 714	23 804	17 146	186 220	29 377	12 359	35 966	13 208	36 235		56 600	103 582	688 752
2007/08																
Quota	42 671	67 602	98 516	16 012		17 973	179 931	28 300	10 971	32 291	13 823	32 841	12 035	56 746	86 324	696 036
Hors quota																-
2008/09																
Quota	55 758	87 609	122 873				209 571	32 493		42 861		43 458	11 387	56 320	114 580	776 910
Hors quota																-

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Source : CE.

**Tableau 16 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE SIROP D'INULINE
DEPUIS SA MISE SOUS QUOTA**

(en t équivalent sucre blanc)

	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
UEBL	58 165	89 446	128 142	153 279	103 895	166 290	166 136	123 737	144 655	175 957	170 588	177 886	-
PAYS-BAS	22 847	38 800	47 768	64 681	52 449	63 756	63 144	48 241	45 232	55 631	55 027	49 442	-
FRANCE	-	-	-	-	-	-	-	154	13 525	19 268	19 778	19 778	-
TOTAL	81 012	128 246	175 910	217 960	156 344	230 046	229 280	172 132	203 412	250 855	245 393	247 106	-

Source : CE.

**Tableau 17 : RESULTATS DES ADJUDICATIONS DE LA CAMPAGNE 2006/07 POUR
L'EXPORTATION DE SUCRE BLANC VERS LES PAYS TIERS (1)**

DATE DE L'ADJUDICATION	QUANTITEES ATTRIBUEES (en tonnes)										RESTITUTION (€/100kg)	
	ALL	DK	ESP	FRA	IT	PB	POL	RU	UEBL	TOTAL	TAUX MAXIMUM	TAUX MOYEN
13 juillet 2006	10 000	-	-	-	-	-	-	50 000	-	60 000	28,424	28,347
27 juillet 2006	-	14 000	1 250	1 500	-	3 000	-	20 000	-	39 750	31,090	29,760
10 août 2006	1 000	19 000	-	18 000	1 750	-	3 400	-	1 000	44 150	33,213	33,074
31 août 2006	-	-	750	-	-	-	-	25 000	-	25 750	36,965	36,950
14 septembre 2006	7 000	-	750	30 000	-	-	-	25 000	2 500	65 250	32,813	32,677
28 septembre 2006	6 000	5 500	-	8 000	-	-	19 000	-	15 500	54 000	35,481	34,937
5 octobre 2006	500	-	-	17 000	-	-	-	25 000	-	42 500	33,750	33,665
19 octobre 2006	24 500	-	-	11 500	-	-	-	-	4 000	40 000	28,558	28,353
9 novembre 2006	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	10 000	25,414	24,864
23 novembre 2006	730	8 000	2 000	3 350	-	-	-	13 350	-	27 430	29,824	28,645
7 décembre 2006	-	14 000	3 575	2 000	-	-	-	-	-	19 575	28,341	28,071
21 décembre 2006	12 260	-	-	5 000	250	-	-	-	500	18 010	29,338	28,238
11 janvier 2007	7 000	250	500	-	-	-	5 000	15 000	4 000	31 750	29,766	29,657
25 janvier 2007	-	-	250	-	-	-	-	25 000	-	25 250	28,548	28,364
8 février 2007	250	10 000	3 500	250	250	700	-	-	500	15 450	27,796	27,726
22 février 2007	2 000	5 000	500	-	-	-	10 000	-	-	17 500	28,125	27,942
8 mars 2007	20 000	9 000	-	-	-	690	-	-	-	29 690	26,793	26,055
29 mars 2007	-	-	-	-	-	-	3 000	2 750	-	5 750	29,583	28,897
19 avril 2007	1 000	6 000	-	500	-	-	-	-	500	8 000	34,165	33,549
26 avril 2007	5 000	-	-	-	-	5 000	-	-	2 500	12 500	35,093	34,751
10 mai 2007	5 000	-	-	-	-	-	5 000	1 500	-	11 500	35,085	34,002
24 mai 2007	6 000	-	-	8 000	-	-	6 000	10 000	-	30 000	35,885	34,940
14 juin 2007	3 250	6 000	-	15 250	-	2 000	27 000	16 600	4 500	74 600	38,778	37,671
28 juin 2007	5 000	8 000	-	35 000	-	1 000	23 000	5 000	8 750	85 750	38,107	37,597
12 juillet 2007	2 500	3 000	-	63 500	-	-	-	5 000	3 000	77 000	39,313	38,417
19 juillet 2007	-	-	-	3 000	-	250	-	23 000	6 000	32 250	39,695	39,417
9 août 2007	4 000	15 000	-	89 000	-	-	7 000	45 000	9 000	169 000	41,751	41,055
30 août 2007	-	-	-	-	-	-	17 500	20 000	-	37 500	41,172	40,747
13 septembre 2007	10 000	-	-	18 000	-	-	10 000	-	7 000	45 000	40,545	40,427
27 septembre 2007	3 000	25 000	-	41 000	-	1 000	-	20 000	-	90 000	39,069	38,492
Total	135 990	147 750	13 075	369 850	2 250	23 640	135 900	347 200	69 250	1 244 905		35,056

(1) La ventilation est faite par pays où les offres ont été présentées, étant précisé que les exportations peuvent être effectuées à partir de tous les Etats membres de l'UE. Seuls sont indiqués les Etats membres dans lesquels des quantités ont été adjudgées.

Source : CE, FranceAgriMer

**Tableau 18 : RESULTATS DES ADJUDICATIONS DE LA CAMPAGNE 2007/08 POUR
L'EXPORTATION DE SUCRE BLANC VERS LES PAYS TIERS (1)**

DATE DE L'ADJUDICATION	QUANTITEES ATTRIBUEES (en tonnes)										RESTITUTION (€/100kg)	
	ALL	DK	ESP	FRA	IT	PB	POL	RU	UEBL	TOTAL	TAUX MAXIMUM	TAUX MOYEN
9 août 2007	4 000	15 000	-	89 000	-	-	7 000	45 000	9 000	169 000	41,751	28,347
30 août 2007	-	-	-	-	-	-	17 500	20 000	-	37 500	41,172	29,760
13 septembre 2007	10 000	-	-	18 000	-	-	10 000	-	7 000	45 000	40,545	33,074
27 septembre 2007	3 000	25 000	-	41 000	-	1 000	-	20 000	-	90 000	39,069	36,950
11 octobre 2007	11 000	-	-	12 500	-	700	-	7 000	19 500	50 700	37,715	32,677
25 octobre 2007	8 750	-	-	15 000	-	12 000	-	-	19 000	54 750	36,062	34,937
8 novembre 2007	14 000	-	-	21 500	-	1 000	-	7 000	20 000	63 500	36,494	33,665
22 novembre 2007	5 000	-	-	-	-	-	1 000	-	8 000	14 000	36,395	28,353
6 décembre 2007	-	12 000	-	3 250	-	-	2 000	-	-	17 250	37,062	24,864
20 décembre 2007	8 500	-	-	23 000	-	-	-	-	15 000	46 500	35,810	28,645
10 janvier 2008	2 700	-	-	24 500	-	2 000	-	22 000	14 000	65 200	35,033	28,071
31 janvier 2008	1 000	25 000	-	-	-	1 500	8 000	6 000	-	41 500	33,832	28,238
14 février 2008	6 000	12 000	-	3 000	-	10 000	1 000	11 000	7 000	50 000	33,025	29,657
28 février 2008	12 000	-	-	37 000	-	-	10 000	-	15 000	74 000	31,325	28,364
13 mars 2008	-	-	-	-	-	500	16 000	27 000	-	43 500	32,947	27,726
27 mars 2008	15 000	-	-	6 000	-	-	-	2 500	13 000	36 500	33,106	27,942
10 avril 2008	16 250	7 000	-	4 000	-	2 000	-	10 000	5 000	44 250	31,916	26,055
24 avril 2008	-	-	-	13 000	-	-	-	6 000	-	19 000	32,387	28,897
8 mai 2008	-	-	-	2 000	-	250	-	6 000	3 000	11 250	33,848	33,549
29 mai 2008	6 000	-	-	5 000	-	1 500	8 500	-	13 000	34 000	34,836	34,751
12 juin 2008	-	-	-	41 000	-	-	-	2 000	-	43 000	32,350	34,002
26 juin 2008	3 000	-	-	14 000	-	4 000	5 000	-	4 000	30 000	30,700	34,940
10 juillet 2008	-	-	-	-	-	26 100	-	20 000	-	46 100	29,036	37,671
24 juillet 2008	10 000	-	-	5 000	-	-	16 000	10 000	1 500	42 500	30,558	37,597
7 août 2008	-	-	-	16 300	-	-	-	36 000	-	52 300	26,005	38,417
28 août 2008	25 000	13 000	-	10 000	-	-	-	-	3 300	51 300	21,957	39,417
11 septembre 2008	4 000	-	-	8 000	-	-	5 000	6 000	1 000	24 000	23,951	41,055
25 septembre 2008	-	-	-	25 000	-	-	-	28 000	9 000	62 000	23,903	40,747
Total	165 200	109 000	-	437 050	-	62 550	107 000	291 500	186 300	1 358 600		33,718

(1) La ventilation est faite par pays où les offres ont été présentées, étant précisé que les exportations peuvent être effectuées à partir de tous les Etats membres de l'UE. Seuls sont indiqués les Etats membres dans lesquels des quantités ont été adjudgées.

Source : CE, FranceAgriMer.

**Tableau 19 : REVENTE DE SUCRE DETENU A L'INTERVENTION POUR
L'EXPORTATION VERS LES PAYS TIERS – CAMPAGNES 2006/07 à 2008/09**

DATE DE L'ADJUDICATION	Volume offert	Rest Min (€ / t)	Rest Max (€ / t)	Volume adjudgé	Rest attribuée (€ / t)	Répartition par Etat Membre						
						ESP	IT	HON	POL	R.TCH	UEBL	TOTAL
25 janvier 2007	58 123	367,00	411,90	-	-							
9 février 2007	69 800	340,00	378,49	1 000	340,00		1 000					1 000
22 février 2007	93 600	332,50	387,57	44 000	359,14	15 000	29 000					44 000
8 mars 2007	51 949	335,00	375,00	32 300	347,70		31 300	1 000				32 300
29 mars 2007	40 877	342,00	370,00	34 978	363,50	4 000	29 978	500		500		34 978
19 avril 2007	15 899	385,30	403,50	14 399	392,50		8 000	500	5 899			14 399
26 avril 2007	7 000	392,50	413,00	5 500	399,50		5 000	500				5 500
10 mai 2007	-	-	-	-	-							
24 mai 2007	11 488	372,00	403,00	11 488	403,00		10 000	1 488				11 488
14 juin 2007	17 112	416,50	449,60	13 112	435,00		9 112	4 000				13 112
28 juin 2007	-	-	-	-	-							
12 juillet 2007	11 975	439,00	445,05	11 975	445,05		5 000	6 725		250		11 975
19 juillet 2007	8 701	445,50	452,36	8 701	452,36		6 000	2 701				8 701
9 août 2007	20 000	461,50	474,96	10 861	471,16		5 000	4 872		989		10 861
30 août 2007	17 196	467,00	473,09	17 196	473,09		8 487	2 709		6 000		17 196
13 septembre 2007	23 618	480,00	505,00	-	-							
27 septembre 2007	43 879	453,20	475,19	-	-							
Total 2006/07				205 510		19 000	147 877	24 995	5 899	500	7 239	205 510
11 octobre 2007	93 238	432,31	474,25	29 084	440,31	24 084	5 000					29 084
25 octobre 2007	49 720	417,00	466,57	32 940	436,40		27 999	4 941				32 940
8 novembre 2007	21 483	422,21	472,00	15 000	422,21			15 000				15 000
22 novembre 2007	7 532	435,21	472,00	-	-							-
6 décembre 2007	11 750	433,98	450,00	2 205	433,98			2 205				2 205
20 décembre 2007	14 873	399,52	418,00	9 873	409,99	9 873						9 873
10 janvier 2008	5 460	408,83	417,20	5 000	408,83			5 000				5 000
31 janvier 2008	3 460	399,00	411,45	460	399,00					460		460
14 février 2008	10 690	404,07	411,95	-	-							-
28 février 2008	7 828	383,00	402,57	368	383,00					368		368
13 mars 2008	7 460	409,00	412,05	2 460	410,73			2 000		460		2 460
27 mars 2008	20 460	423,48	432,00	12 500	423,48		12 500					12 500
10 avril 2008	19 690	406,16	420,00	5 000	406,16		5 000					5 000
24 avril 2008	19 859	396,00	409,50	12 859	405,90		8 000	4 859				12 859
8 mai 2008	10 920	414,08	418,00	10 000	414,08		10 000					10 000
29 mai 2008	920	427,00	427,00	-	-							-
12 juin 2008	12 919	407,38	414,38	-	-							-
26 juin 2008	21 422	389,53	397,00	20 002	389,53		20 002					20 002
10 juillet 2008	11 167	364,99	386,00	9 747	364,99			9 747				9 747
24 juillet 2008	7 027	393,97	410,00	6 107	393,97			6 107				6 107
7 août 2008	9 481	351,80	363,38	-	-							-
28 août 2008	10 870	303,69	307,08	10 870	307,08		2 000	8 870				10 870
11 septembre 2008	10 000	310,00	318,07	10 000	318,07		10 000					10 000
25 septembre 2008	-	-	-	-	-							-
Total 2007/08				194 475		33 957	100 501	58 729			1 288	194 475
13 novembre 2008	1 000	266,00	266,00	-	-							-
Total 2008/09 *				-	-	-	-	-	-	-	-	-

* En 2008/09, à l'exception de la séance du 13 novembre 2008, aucune offre de rachat de sucre détenu à l'intervention pour l'exportation n'a été présentée.

Source : CE, FranceAgriMer

**Tableau 20 : REVENTE DE SUCRE DETENU A L'INTERVENTION POUR
LE MARCHE INTERIEUR – CAMPAGNES 2006/07 à 2008/09 (1)**

Répartition par Etat Membre

DATE DE L'ADJUDICATION	ALL	ESP	HON	IT	POL	R.TCH	SLQ	SLN	SUE (2)	TOTAL
27 juillet 2006	17 500		40 369	5 759	48 516	10 735		2 500		125 379
10 août 2006			9 800	31 710	56 115	1 985		400		100 010
31 août 2006		4 000	16 501	6 718	33 149	508	1 000	500		62 376
14 septembre 2006		18 250	10 627	21 259	7 525	997				58 658
28 septembre 2006			2 250	73 844	2 176	506				78 776
5 octobre 2006			1 048		264					1 312
19 octobre 2006			850	720	1 848	250		300		3 968
9 novembre 2006			2 000	500		1 004				3 504
23 novembre 2006		34 250	500					5 347		40 097
8 décembre 2006					2 552					2 552
21 décembre 2006			553	500		750				1 803
11 janvier 2007			500	5 000		500			250	6 250
25 janvier 2007			250	1 000		1 500				2 750
9 février 2007			500	7 000		1 683				9 183
10 mai 2007						266				266
24 mai 2007				2 000					2 500	4 500
14 juin 2007				2 000						2 000
28 juin 2007				2 500						2 500
19 juillet 2007				2 000						2 000
Total campagne 2006/07	17 500	56 500	85 748	162 510	152 145	20 684	1 000	9 047	2 750	507 884
6 décembre 2007									1 000	1 000
12 juin 2008									1 000	1 000
7 août 2008									950	950
Total campagne 2007/08	-	-	-	-	-	-	-	-	2 950	2 950
16 octobre 2008			6 902	88 894						95 796
30 octobre 2008				30 555						30 555
13 novembre 2008				23 464				2 900		26 364
27 novembre 2008				5 000						5 000
4 décembre 2008				864						864
29 janvier 2009			878	1 400						2 278
12 février 2009									3 000	3 000
12 mars 2009				750					552	1 302
26 mars 2009				750						750
Total campagne 2008/09	-	-	7 780	151 677	-	-	-	-	6 452	165 909
TOTAL	17 500	56 500	93 528	314 187	152 145	20 684	1 000	9 047	12 152	676 743

(1) Le tableau ne reporte que les séances pour lesquelles des offres ont été présentées et acceptées.

(2) Le sucre revendu en Suède est brut.

Source : CE, FranceAgriMer

**Tableau 21 : REVENTE DE SUCRE DETENU A L'INTERVENTION
POUR UN USAGE INDUSTRIEL – CAMPAGNES 2007/08 et 2008/09 (1)**

DATE DE L'ADJUDICATION	Volume offert	Prix Min (€ / t)	Prix Max (€ / t)	Volume adjudgé	ESP	IT	HON	POL	R.TCH	SUE (1)	UEBL
10 janvier 2008	5 300	170,00	200,00	-							
31 janvier 2008	4 100	160,00	220,00	-							
14 février 2008	5 786	195,17	230,00	-							
28 février 2008	9 303	196,62	220,00	-							
13 mars 2008	6 576	220,00	220,00	3 000						3 000	
27 mars 2008	8 000	220,00	240,00	-							
10 avril 2008	8 080	240,00	240,00	-							
24 avril 2008	8 015	187,00	256,00	3 835		1 000				2 835	
8 mai 2008	6 155	192,00	250,00	5 155			3 155			2 000	
29 mai 2008	14 400	200,00	257,00	14 400		1 400	1 000			12 000	
12 juin 2008		-	-								
26 juin 2008	17 636	203,00	250,00	10 000						10 000	
10 juillet 2008	12 425	187,00	260,00	1 925						1 925	
24 juillet 2008	14 719	206,00	270,00	12 719			2 907			9 812	
7 août 2008	7 900	206,00	270,00	1 900						1 900	
28 août 2008	14 981	187,00	280,00	2 000						2 000	
11 septembre 2008	12 253	207,00	282,00								
25 septembre 2008	17 399	180,00	330,00	1 900		400				1 500	
Campagne 2007/08				56 834	-	2 800	7 062	-	-	46 972	-
Campagne 2008/09	-			-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Le sucre revendu en Suède est brut.

Source : CE, FranceAgriMer.

Tableau 22 : STOCKS D'INTERVENTION - CAMPAGNES 2007/08 et 2008/09

	BEL	ESP	HON	IRL	IT	R.TCH	SLQ	SUE (*)	TOTAL
Stocks disponibles fin septembre 2007	21 409	42 084	112 447	12 000	322 915	30 752	34 000	56 385	631 992
<i>Reg 1146/2007 Quantités retenues plus démunis</i>	<i>10 016</i>	<i>8 127</i>	<i>33 876</i>		<i>7 000</i>				<i>59 019</i>
<i>Quantités vendues 2007/08</i>	<i>1 288</i>	<i>33 957</i>	<i>65 791</i>		<i>103 301</i>			<i>49 922</i>	<i>254 259</i>
Stocks disponibles fin septembre 2008	10 105		12 780	12 000	212 614	30 752	34 000	6 463	318 714
<i>Reg 983/2008 Quantités retenues plus démunis</i>	<i>8 995</i>		<i>5 000</i>	<i>10 608</i>	<i>32 471</i>	<i>28 614</i>	<i>34 000</i>		<i>119 688</i>
<i>Quantités vendues 2008/09</i>			<i>7 780</i>		<i>151 677</i>			<i>6 452</i>	<i>165 909</i>
Stocks disponibles fin septembre 2009	1 110			1 392	28 466	2 138		11	33 117
<i>Quantités retenues plus démunis 2009/10</i>	<i>1 110</i>			<i>1 392</i>	<i>28 466</i>	<i>2 138</i>		<i>11</i>	<i>33 117</i>

Source : CE, FranceAgriMer.

3. LA SITUATION FRANCAISE

Annexes thématiques

	Page
1 – Fiches descriptives des principaux départements betteraviers	190
2 – Fiches descriptives des départements canniers	196

*Le lecteur trouvera ici les fiches correspondant aux dix premiers départements, classés par importance de la sole betteravière, ainsi que celles concernant les trois départements d'Outre-Mer producteurs de sucre de canne. Ces fiches ont été principalement constituées à partir des informations fournies par la **Confédération Générale des Betteraviers (CGB)** et le **Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) (1) du Ministère de l'Agriculture** pour ce qui concerne les fiches betteravières, ainsi que les rapports annuels de l'**"Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer"**.*

(1) Les missions antérieurement confiées au Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) sont désormais exercées par le Service de la statistique et de la prospective (SSP), conformément à l'arrêté ministériel du 30 juin 2008.

PRESENTATION GENERALE

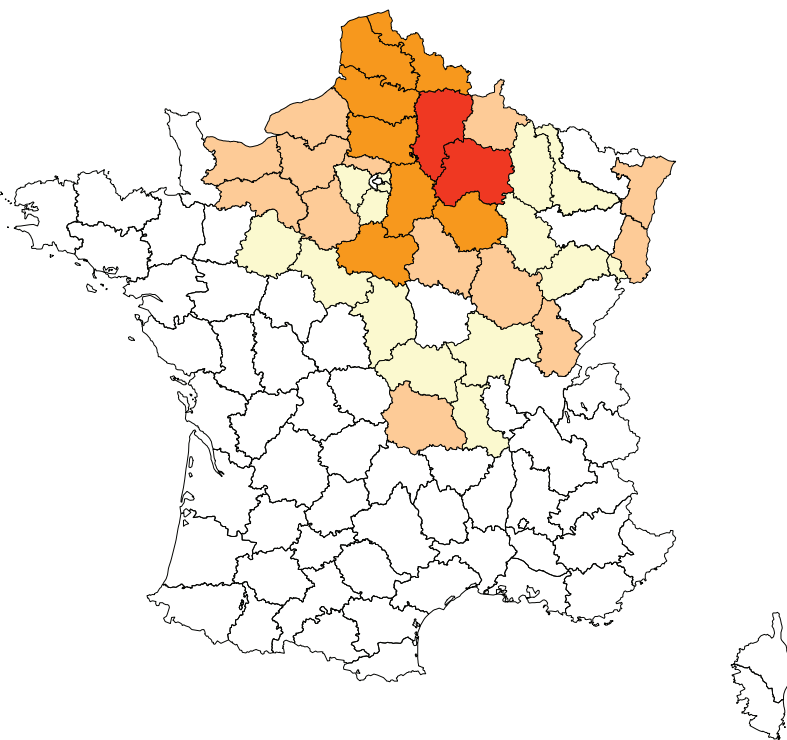
En France métropolitaine, la betterave sucrière est produite dans 35 départements en 2007/08, pour l'essentiel situés au nord du pays

Les dix principaux départements producteurs sont concentrés dans les régions de Picardie, de Champagne-Ardenne, du Nord-Pas-de-Calais, de l'Île-de-France et du Centre.

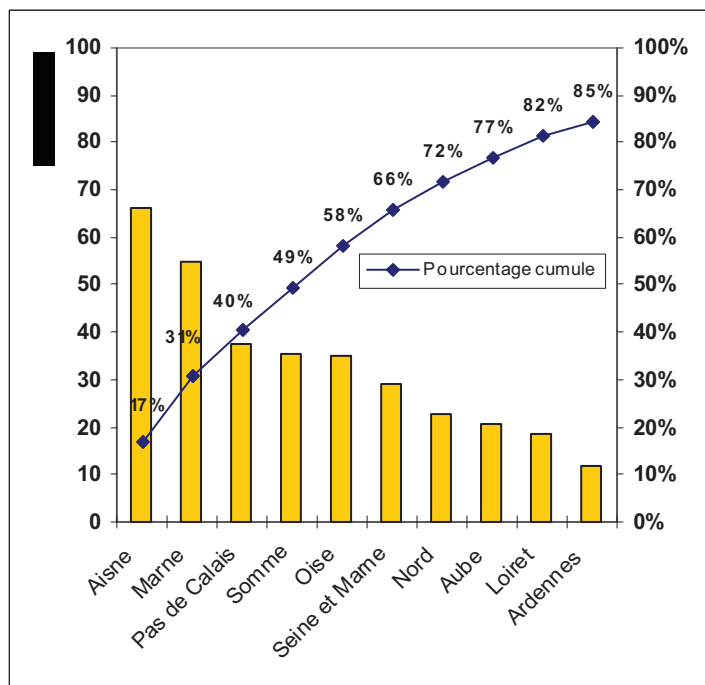
Campagne 2007/08

- Pas de betterave
- 1 – 999 ha de betteraves sucrières
- 1 000 – 14 999 ha de betteraves sucrières
- 15 000 – 39 999 ha de betteraves sucrières
- Plus de 40 000 ha de betteraves sucrières

(Source : agreste)



LES SURFACES BETTERAVIÈRES EN 2007/08

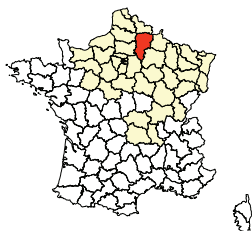


(Source : Agreste)

D'après les statistiques du **SSP** du Ministère de l'Agriculture (Agreste) les surfaces betteravières font état d'un assolement définitif pour la campagne 2007/08 de **393 128 ha**, soit une progression de près de 4 % par rapport à 2006/07, à 379 343 ha (dont 263 196 ha pour le sucre du quota).

Les dix principaux départements producteurs traditionnels, que sont l'Aisne, la Marne, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise, la Seine-et-Marne, le Nord, l'Aube, le Loiret et les Ardennes, représentent près de **85 % des surfaces** métropolitaines, avec 332 421 ha, et les quatre premiers départements accueillent près la moitié des surfaces métropolitaines. L'Aisne, premier département, possède à lui seul 17 % des surfaces.

Le régime de restructuration, élément majeur de la réforme de l'OCM sucre (2006), produit ses effets sur l'industrie sucrière française au cours de la campagne 2008/09. Certains éléments comparatifs avec cette campagne sont donc développés ici.



1 – AISNE

Géographie betteravière	2007/08	2008/09*
surface betteravière (ha) : en % de la SAU	66 260 12,9	56 000 10,9
moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :	65 524	62 434
part du département dans la surface betteravière nationale	16,9 %	16 %
nombre d'exploitations betteravières	2 575	2 099
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	25,7	26,8

* données provisoires

Après le blé tendre (37 % de la SAU), la betterave industrielle reste la 2^e culture du département malgré une baisse de la sole betteravière de 15,5 %. Les effets de la restructuration du secteur betteravier se traduisent par l'abandon de la production de betteraves dans près de 480 exploitations.

La betterave est cultivée en Champagne Crayeuse (à l'Est du département), dans le Valois (Sud-Ouest), dans le Saint-Quentinois - Laonnois et dans le Soissonnais.

Industrie sucrière (2008/09)

Usines	Capacité	Fabricants
Origny-Sainte-Benoîte	20 000 t/j	Tereos SA
Vic-sur-Aisne*	11 000 t/j	
Bucy-Le-Long	15 000 t/j	
Guignicourt *	11 500 t/j	Saint-Louis Sucre

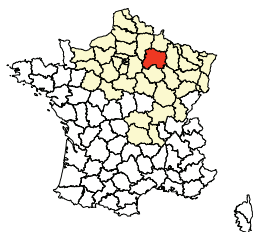
* fermeture de l'usine en 2008

Campagne sucrière 2007/08 2008/09*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	4 548 999	3 949 291
- betteraves à 16 °(t)	5 353 808	4 648 000
Rendement effectif moyen :	68,7 t/ha	70,5 t/ha
Rendement à 16°	80,8 t/ha	83 t/ha

* données provisoires

Source : ASP et Agreste



2 – MARNE

Géographie betteravière	2007/08	2008/09*
surface betteravière (ha) en % de la SAU	54 900 9,4	49 765 8,5
moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :	51 031	51 983
part du département dans la surface betteravière nationale	14 %	14,2 %
nombre d'exploitations betteravières	3 216	2 849
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	17,1	17,4

* données provisoires

Après le blé tendre (29,5 % de la SAU), l'orge/escourgeon (21 % de la SAU) et le colza (12,2 % de la SAU), la betterave reste la 4^e culture du département (8,5 % de la SAU). Du fait de la restructuration, près de 370 exploitations renoncent à la production de betteraves réduisant ainsi la sole betteravière de 9,4 %.

Les betteraves sont cultivées dans le pays rémois (Nord du département) ainsi que dans la vallée de la Marne et la Champagne Crayeuse (centre).

Industrie sucrière (2008/09)

Usines	Capacité	Fabricants
Bazancourt	20 000 t/j	Cristal Union
Sillery	16 000 t/j	Cristal Union
Connantre	21 500 t/j	Tereos SA

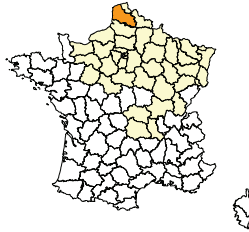
Les usines de la Marne (+ de 19 000 t/jour) ont une capacité supérieure à la moyenne nationale.

Campagne sucrière 2007/08 2008/09*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	4 250 597	3 678 219
- betteraves à 16 °(t)	5 166 090	4 498 756
Rendement effectif moyen :	77,4 t/ha	73,9 t/ha
Rendement à 16°	94,1 t/ha	90,4 t/ha

* données provisoires

Source : ASP et Agreste



3 – PAS-DE-CALAIS

Géographie betteravière	2007/08	2008/09*
surface betteravière (ha)	37 400	32 500
en % de la SAU	7,4	6,5
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	36 300	34 800
part du département dans la surface betteravière nationale	9,5 %	9,3 %
nombre d'exploitations betteravières	4 139	3 301
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	9	9,7

* données provisoires

La betterave industrielle est la 3^e culture du département avec 6,7 % de la SAU, après le blé tendre (35,5 % de la SAU) et l'orge-escourgeon (10 % de la SAU). L'impact de la réforme de l'industrie sucrière sur le département se traduit par l'abandon de la culture de betteraves par plus de 20 % des exploitations.

La région Nord-Pas-de-Calais est le berceau de l'industrie sucrière en France. Il s'agit d'une région de polyculture - élevage, où l'intérêt pour la betterave réside autant dans ses capacités sucrières que fourragères. Les sols sont en majorité des limons profonds et le climat est océanique tempéré.

Industrie sucrière (2008/09)

Usines	Capacité	Fabricants
Attin	6 500 t/j	Tereos
Lillers (1)	14 000 t/j	
Boiry-Sainte-Rictrude	20 000 t/j	
Marconnelle* (1)	4 500 t/j	Sucreries du Marquenterre

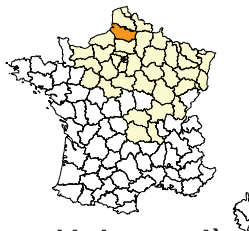
*fermeture de l'usine en 2008 - (1) Sucrière / Distillerie

Campagne sucrière 2007/08 2008/09*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	2 512 025	2 350 328
- betteraves à 16 °(t)	2 898 500	2 730 000
Rendement effectif	67,2 t/ha	72,3 t/ha
Rendement à 16°	77,5 t/ha	84 t/ha

* données provisoires

Source : ASP et Agreste



4 – SOMME

Géographie betteravière	2007/08	2008/09*
surface betteravière (ha)	35 531	34 300
en % de la SAU	7,4 %	7,2
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	36 344	35 110
part du département dans la surface betteravière nationale	9 %	9,8 %
nombre d'exploitations betteravières	3 487	2 873
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	10,2	11,8

* données provisoires

La betterave industrielle reste la 3^e culture de la Somme avec 7,2 % de la SAU, le blé tendre venant en tête (41 % de la SAU), suivi de l'orge et escourgeon (9,7 %). Au regard de la restructuration, de nombreuses exploitations ont abandonné la production de betteraves en 2008 (18 %).

Industrie sucrière (2008/09)

Usines	Capacité	Fabricants
Abbeville*	9 000 t/j	Tereos
Sainte-Emilie	17 000 t/j	Vermandoise Industries
Epeville (1)	14 500 t/j	Saint-Louis Sucre
Roye	14 350 t/j	

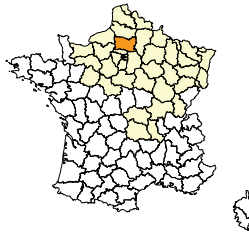
* fermeture de l'usine en 2008 - (1) Sucrière / Distillerie

Campagne sucrière 2007/08 2008/09*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	2 497 924	2 562 467
- betteraves à 16 °(t)	2 920 648	3 035 550
Rendement effectif moyen :	70,3 t/ha	74,7 t/ha
Rendement à 16°	82,2 t/ha	88,5 t/ha

* données provisoires

Source : ASP et Agreste



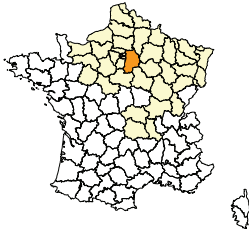
5 – OISE

Géographie betteravière	2007/08	2008/09*
surface betteravière (ha) en % de la SAU	35 130 9,2	33 400 8,7
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	36 543	35 048
part du département dans la surface betteravière nationale	8,9 %	9,6 %
nombre d'exploitations betteravières	1 933	1 699
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	18,2	19,3

* données provisoires

La betterave industrielle est la 3^e culture du département avec l'orge et escourgeon (9 % de la SAU), derrière le blé tendre (44 % de la SAU) et le colza (9,8 % de la SAU). En 2008, plus de 12 % des exploitations ont abandonné la production de betteraves.

La culture de la betterave se pratique surtout dans la plaine d'Estrée-Saint-Denis, le Soissonnais, une partie du Vexin français, le Valois, le Multien, le plateau picard et le Noyonnais.



6 – SEINE-ET-MARNE

Géographie betteravière	2007/08	2008/09*
surface betteravière (ha) en % de la SAU	29 100 8,2	25 054 7
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	28 142	27 160
part du département dans la surface betteravière nationale	7,4 %	7,2 %
nombre d'exploitations betteravières	1 339	1 091
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	21,7	22,6

* données provisoires

La betterave industrielle est la 4^e culture de la Seine-et-Marne, après le blé tendre (39,9 % de la SAU), l'orge-escourgeon (13,4 %) et le colza (10,4 %). La réforme sucrière a conduit près de 19 % des exploitations à abandonner la production de betteraves en 2008.

Les conditions pédo-climatiques sont particulièrement propices : la culture de la betterave est étendue à toute

Industrie sucrière (2008/09)

Usine	Capacité	Fabricants
Chevières	12 000 t/j	Tereos SA

Campagne sucrière

	2007/08	2008/09*
Production de :		
- betteraves tel quel (t)	2 434 682	2 363 675
- betteraves à 16 °(t)	2 884 173	2 909 140
Rendement effectif moyen :	69,3 t/ha	70,8 t/ha
Rendement à 16°	82,1 t/ha	87,1 t/ha

* données provisoires

Source : ASP et Agreste

la Seine-et-Marne, à l'exception de la forêt de Fontainebleau et de la frange nord-est du département.

Industrie sucrière(2008/09)

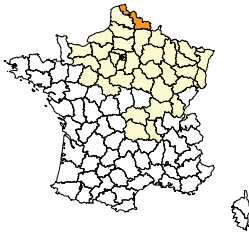
Usines	Capacité	Fabricants
Nangis	7 000 t/j	Lesaffre Frères
Souppes-sur-Loing	8 600 t/j	Sucrierie de Souppes

Campagne sucrière

	2007/08	2008/09*
Production de :		
- betteraves tel quel (t)	2 022 353	1 730 291
- betteraves à 16 °(t)	2 473 500	2 129 590
Rendement effectif moyen :	69,5 t/ha	69,1 t/ha
Rendement à 16°	85 t/ha	85 t/ha

* données provisoires

Source : ASP et Agreste



7 – NORD

Géographie betteravière	2007/08	2008/09*
surface betteravière (ha) en % de la SAU	22 880 5,8	19 900 5,1
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	21 870	21 270
part du département dans la surface betteravière nationale	5,8 %	5,7 %
nombre d'exploitations betteravières	3 034	2 336
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	7,5	8,4

* données provisoires

La betterave à sucre est la 3^e culture du département, après le blé tendre (33 % de la SAU) et l'orge escourgeon (6,2 %). La réforme sucrière a conduit 23 % des exploitations à abandonner la production de betteraves en 2008.

La région Nord/Pas-de-Calais est le berceau de l'industrie sucrière en France. Il s'agit d'une région de polyculture-élevage, où l'intérêt pour la betterave réside aussi dans ses capacités de production d'aliments sous forme de pulpes. Les sols sont en majorité des limons profonds et le climat est océanique tempéré.

Industrie sucrière (2008/09)

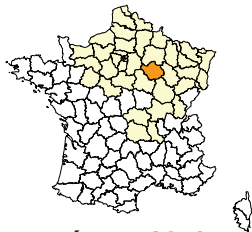
Usine	Capacité	Fabricants
Escaudoevres	16 000 t/j	Tereos SA
Brugelette	-	Belgique

Tous les planteurs du Nord ne fournissent pas leurs betteraves à la sucrerie d'Escaudoevres ; certains des environs de Maubeuge et de Dunkerque livrent leurs betteraves en Belgique, aux sucreries de Brugelette et de Furnes.

Campagne sucrière	2007/08	2008/09*
Production de :		
- betteraves tel quel (t)	1 526 854	1 413 425
- betteraves à 16 °(t)	1 761 760	1 641 750
Rendement effectif moyen :	66,7 t/ha	71 t/ha
Rendement à 16°	77 t/ha	82,5 t/ha

* données provisoires

Source : ASP et Agreste



8 – AUBE

Géographie betteravière	2007/08	2008/09*
surface betteravière (ha) en % de la SAU	20 820 5,3	19 450 4,9
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	18 650	19 727
part du département dans la surface betteravière nationale	5,3 %	5,6 %
nombre d'exploitations betteravières	1 234	1 105
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	16,9	17,5

* données provisoires

Après le blé tendre (28 % de la SAU), l'orge - escourgeon (23,7 %) et le colza (14,2 %), la betterave est la 4^e culture de l'Aube. Dans le cadre de la réforme de l'industrie sucrière, Plus de 10 % des exploitations ont abandonné la production de betteraves en 2008.

Il a fallu attendre 1964 (création de l'usine d'Arcis) pour que la betterave connaisse un développement significatif dans l'Aube, considéré de ce fait comme un jeune département betteravier.

Industrie sucrière (2008/09)

Usine	Capacité	Fabricants
Arcis-sur-Aube	21 000 t/j	Cristal Union

Campagne sucrière	2007/08	2008/09*
Production de :		
- betteraves tel quel (t)	1 685 237	1 429 217
- betteraves à 16 °(t)	2 061 180	1 803 015
Rendement effectif moyen :	80,9 t/ha	73,5 t/ha
Rendement à 16°	99 t/ha	92,7 t/ha

* données provisoires

Source : ASP et Agreste



9 – LOIRET

Géographie betteravière	2007/08	2008/09*
surface betteravière (ha)	18 450	17 159
en % de la SAU	5	4,6
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	16 917	17 203
part du département dans la surface betteravière nationale	4,7 %	4,9 %
nombre d'exploitations betteravières	1 102	974
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	16,7	17,4

* données provisoires

La betterave n'arrive qu'en 6^{ème} position des cultures du département, derrière le blé tendre (29,6 % de la SAU), l'orge-escourgeon (19 %), maïs (9,5 %), le colza (8,9 %) et le blé dur (4,8 %). La réforme de l'industrie sucrière se traduit par l'abandon de la culture de betteraves par 12 % des exploitations.

Du sud au nord, la culture betteravière s'étend de la forêt d'Orléans aux confins de l'Essonne et, d'Est en ouest, de la vallée du Loing au commencement des plaines de l'Eure-et-Loir.

La sensibilité de la betterave au manque



10 – ARDENNES

Géographie betteravière	2007/08	2008/09*
surface betteravière (ha)	11 950	9 100
en % de la SAU	3,8	2,9
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	11 606	10 972
part du département dans la surface betteravière nationale	3 %	2,6 %
nombre d'exploitations betteravières	892	624
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	13,4	14,3

* données provisoires

La betterave est la cinquième culture du département, derrière le blé tendre (19,3 % de la SAU), l'orge-escourgeon (11,7 %), le maïs (6,2) et le colza (5,6 % de la SAU). La réforme sucrière a conduit plus de 30 % des exploitations à abandonner la production de betteraves en 2008.

d'eau, dans une région qui connaît traditionnellement un déficit pluviométrique estival, a été l'élément clé du développement de l'irrigation dans la Beauce. Actuellement, environ 90 % des surfaces betteravières du Loiret sont irrigués.

Industrie sucrière (2008/09)

Usines	Capacité	Fabricants
Artenay (1)	13 000 t/j	Tereos
Corbeilles-en-Gâtinais	11 000 t/j	Cristal Union
Pithiviers-le-Vieil	11 000 t/j	Vermandoise Industries

Campagne sucrière	2007/08	2008/09*
Production de :		
- betteraves tel quel (t)	1 271 933	1 212 090
- betteraves à 16 °(t)	1 614 375	1 547 742
Rendement effectif moyen :	68,9 t/ha	70,6 t/ha
Rendement à 16°	87,5 t/ha	90,2 t/ha

* données provisoires – (1) Sucrerie / Distillerie

Source : ASP et Agreste

Industrie sucrière (2008/09)

Le département des Ardennes ne dispose d'aucune sucrerie. Les planteurs livrent donc leurs betteraves aux sucreries des départements voisins (notamment Marne et Aisne), voire pour certains en Belgique.

Campagne sucrière	2007/08	2008/09*
Production de :		
- betteraves tel quel (t)	882 308	671 388
- betteraves à 16 °(t)	1 058 770	795 340
Rendement effectif moyen :	73,8 t/ha	73,8 t/ha
Rendement à 16°	88,6 t/ha	87,4 t/ha

* données provisoires

Source : ASP et Agreste

LES DEPARTEMENTS CANNIERS

Le régime spécifique des DOM :

L'Union Européenne a préservé des conditions spéciales aux Régions Ultra-Périphériques dont font partie les DOM, afin de prendre en compte les contraintes spécifiques de leur agriculture et de leur industrie sucrière, ainsi que de leur situation géographique par rapport au marché européen. En particulier, les RUP ne sont pas soumises au fonds de restructuration temporaire alimenté par les pays producteurs pour financer la reconversion des sucreries souhaitant cesser leur activité.

L'octroi **d'une aide forfaitaire d'adaptation** de l'industrie sucrière des DOM à la réforme de l'OCM sucre a été décidé dans le cadre du prolongement du POSEI (*Programme portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions ultra-périphériques de l'Union*). Cette action vise à soutenir la filière cannière et sucrière des DOM par le versement d'une aide financière aux sociétés sucrières qui acceptent en contrepartie des engagements précis en matière de paiement de la canne, de réalisation d'actions de modernisation et d'écoulement des sucres produits. Cette aide est une aide de marché, relevant du premier pilier, et bénéficiant aux agriculteurs fournisseurs de canne.

De plus, **l'aide au transport de la canne** entre les bords de champs et les balances de pesée a été maintenue. Cette action vise à soutenir les agriculteurs pour la livraison des cannes du bord de champ à la balance de pesée la plus proche. L'accès à un grand nombre de parcelles est souvent difficile, du fait de l'éloignement, de la pente et de la mauvaise qualité des voiries dans les zones plantées en cannes. Il a été mis en place une indemnisation des pertes de revenu agricole dans les RUP, liées à la baisse du prix d'achat du sucre par l'Union européenne.

De même, sont présentes dans le cadre de la convention canne 2006-2015 certaines mesures destinées à soutenir la filière canne. Ainsi, l'octroi à tout planteur par les industriels durant les trois premières campagnes de la convention (de 2006/07 à 2008/09) **d'une aide complémentaire exceptionnelle** d'un montant de 1 000 €/ha pour les replantations simples canne sur canne et de 2 000 €/ha pour les replantations nécessitant des travaux fonciers. Il est également prévu d'attribuer une aide de soutien logistique d'un montant annuel maximum de 24 millions d'€ à compter de l'année budgétaire 2010 aux sociétés sucrières des DOM exportant des sucres vers les ports des pays membres de l'Union européenne.

1 – REUNION



Géographie cannière

(Agreste et IEDOM)

	2006	2007	2008
surface cannière (ha)	25 569	24 833	24 528
en % de la SAU	54,4 %	52,3 %	51,7 %
part du département dans la surface cannière nationale	59 %	58 %	56 %
nombre d'exploitations (enquête structure)	6 000	6 000	6 000
superficie moyenne d'un planteur	ND	8,2 ha	ND

La canne est récoltée pendant les mois de juin à décembre.

La diminution des surfaces enregistrée entre 1987 et 2006, de plus d'un tiers (de 37 800 ha à 25 600 ha) se poursuit en 2007/08 et 2008/09. Le total des surfaces plantées passe sous le seuil de 25 000 ha en 2007 malgré le schéma de l'aménagement régional (SAR) 2005-2020, prévoyant une protection renforcée de 30 000 ha à vocation cannière pour le futur afin de contenir cette tendance à la baisse.

Industrie sucrière

Usines	Fabricants (2006/07) groupe majoritaire ou participation
Bois-Rouge	Capitiaux régionaux et Tereos
Le Gol (Sucrière de la Réunion)	Groupe Quartier Français

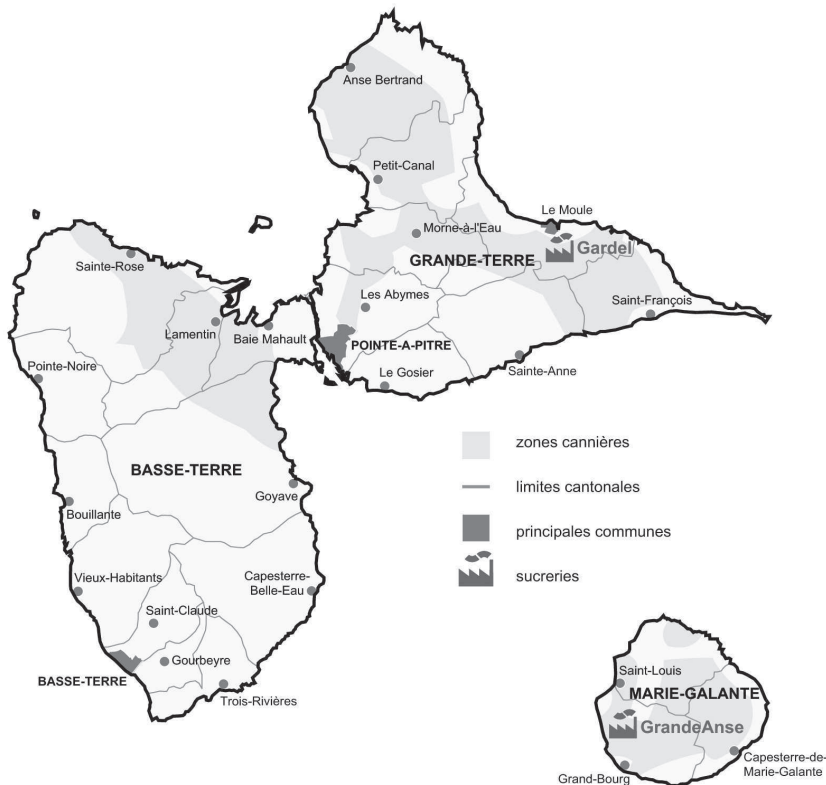
La sucrerie de Bois-Rouge traite plus particulièrement les cannes produites dans la zone "au vent" (est de l'île) et celle du Gol, les cannes de l'ouest. Les deux sucreries traitent à peu près à part égale la totalité des cannes récoltées dans le département.

Campagne sucrière

	06/07	07/08	08/09
Cannes broyées (1000 t)	1 864	1 575	1 772
Richesse saccharimétrique	14,03	13,74	14,00
Moyenne décennale	13,93	13,93	13,93
Production :			
- sucre (1 000 t)	203	166	191
- rhum (hap)	92 263	110 113	119 032
(hectolitres d'alcool pur.)			

Après 2007/08 et sa plus mauvaise récolte depuis 1958, la campagne sucrière 2008/09 qui a bénéficié de facteurs climatiques plus cléments affiche des résultats en nette progression. Elle reste cependant en dessous de la moyenne décennale de 1 828 000 tonnes de cannes coupées. Cette progression est plus marquée dans la région dite « sous le vent » où le volume de cannes produites a progressé de 20,3% entre 2007/08 et 2008/09, tandis que dans la région « au vent », la progression n'a atteint que 4,2%.

2 – GUADELOUPE



Industrie sucrière

Le secteur de la canne à sucre garde une place importante dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire de Guadeloupe où elle représente la deuxième activité agricole. Cette filière particulièrement organisée lui confère de nombreux avantages dans le cadre du développement rural ainsi que dans l'ensemble de l'économie (pas de problèmes environnementaux, entretien du paysage, revenu sûr etc.). Elle reste néanmoins fragilisée par sa dépendance aux soutiens publics (41 % du prix de production de la canne).

La canne fait vivre environ 30 000 personnes si l'on compte les planteurs, les transporteurs, les ouvriers agricoles, et leurs familles.

Géographie cannière

(Agrreste, Insee et IEDOM)

	2006	2007	2008
surface cannière (ha)	14 300	14 240	14 300
% de la SAU	32,5 %	33%	33 %
part du département dans la surface cannière nationale	33 %	33 %	34 %
nombre d'exploitations (enquête structure)	4 080	4 080	4 080
superficie moyenne d'un planteur	3,5 ha	3,2 ha	3,2 ha

(* SAU du département en 2005 = 43 000 ha)

La canne est récoltée durant les mois de **février à juin**.

De 1989 à 2005, la Guadeloupe avait enregistré une réduction de 24 % de sa surface agricole totale principalement en raison du lent déclin des filières banane et canne. Cependant, s'agissant de la canne, on note depuis 2006, une tendance à une stabilisation, voire une légère remontée des surfaces plantées.

Usines	Fabricants (2006/07) Participation de groupes sucriers métropolitains
Gardel (Guadeloupe continentale) Sucrierie et Rhumerie de Marie-Galante	Saint-Louis Sucre Erstein (Cristal Union)

Campagne sucrière	06/07	07/08	08/09
Cannes broyées (1000 t)	902	774	732 <i>hors rhum</i>
Richesse saccharimétrique	7,96	8,83	9,86
Moyenne quinquennale	9,13	8,68	9,04
Production :			
- sucre (1 000 t)	71	67	78
- rhum (hap)	58 831	57 447	ND
(hectolitres d'alcool pur)			

Après la récolte record de 2007, celle de 2008 retrouve un niveau proche de la moyenne décennale avec 67 000 tonnes de sucre produites pour 774 000 tonnes de cannes broyées (y compris les cannes consacrées à la production de rhum).

La récolte cannière 2009 par contre sera loin d'être conforme aux attentes. Débutée avec deux mois de retard suite au mouvement social du début de l'année 2009, elle a également subi la grève prolongée de l'usine Gardel et de la centrale thermique du Moule. La période cyclonique empêchant d'accéder aux parcelles en septembre, il a été décidé d'y mettre un terme début août. Par suite, environ 15% des cannes attendues ne pourront être broyées.

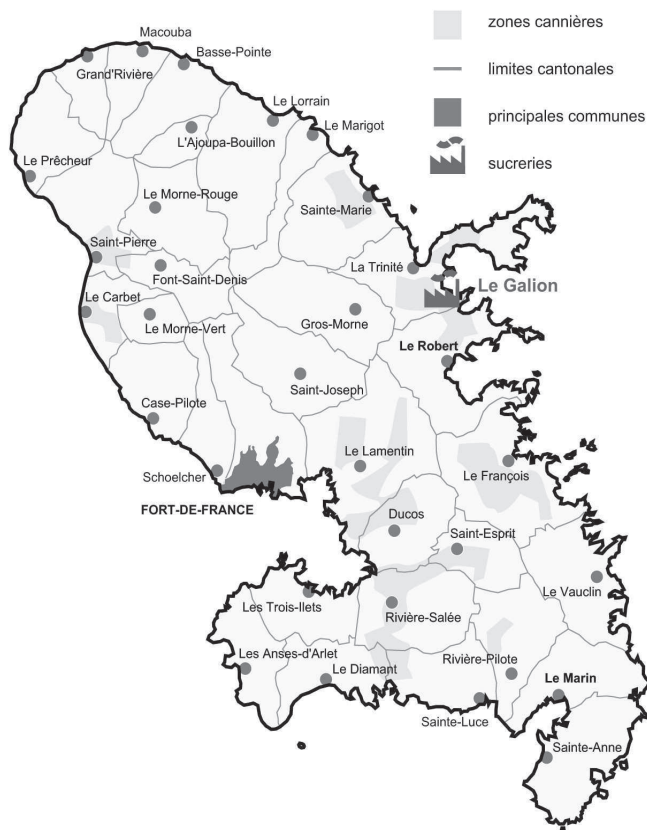
3 – MARTINIQUE

Géographie cannière	2006	2007	2008
<i>(Agreste, Insee et CTCS)</i>			
surface cannière (ha)	3 780	3 583	3 760
% de la SAU	13,5 %	14 %	14 %
part du département dans la surface cannière nationale	9 %	8 %	9 %
nombre d'exploitations (enquête structure)	260	271	274
superficie moyenne d'un planteur	ND	13,6 ha	ND

La canne est récoltée pendant les mois de février à juin

Avec seulement une soixantaine d'hectares en moins entre 2005 et 2007, la filière canne à sucre semble très stable. On constate même l'apparition de onze nouvelles exploitations.

La filière canne emploie 1 100 personnes, la filière sucre 300 et la filière rhum agricole 1 000, dont respectivement 100 et 400 à la production.



Industrie sucrière

Sur les 277 planteurs de cannes, 185 consacrent leur récolte aux distilleries agricoles et 92 à l'usine SAEM pour la fabrication de sucre. La récolte de canne destinée à la sucrerie se concentre dans les communes du Lamentin, de Rivière-Salée, du François, du Robert et de Trinité.

Usine	Fabricant (2006/07) groupe majoritaire
Le Galion (SAEM)	Collectivités locales du département

La Martinique dispose de 7 distilleries : Saint-James, Depaz, La Mauny, Neisson, Simon, JM et La Favorite.

Campagne sucrière

	06/07	07/08	08/09
Cannes broyées (1000 t)	223	208	ND
Richesse saccharimétrique	12,92	12,53	ND
Moyenne décennale	12,24	12,24	
Production :			
- sucre (1 000 t)	6	5	6
- rhum (hap)	83 043	74 537*	ND
<i>(hectolitres d'alcool pur)</i>			
*hors industriel			

Bien que présentant des résultats inférieurs à ceux de la campagne 2006/07, la campagne 2007/08 est assez satisfaisante au regard des craintes de pertes envisagées à la suite du passage du cyclone DEAN et au retard de début de campagne dû aux intempéries. La production de sucre (-20%) est en baisse par rapport à 2006/07 mais la consommation locale atteint 62% de l'offre en 2008 contre seulement 46% en 2007.

A l'exception du tonnage de sucre, la campagne 2008/09 affiche des résultats supérieurs à la moyenne décennale.

En ce qui concerne le marché du rhum, les exportations progressent, compensant ainsi en partie la forte baisse de la consommation locale.

3. LA SITUATION FRANCAISE

Annexes statistiques

Campagnes 2007/08 et 2008/09

3.1 Production

- Tab 1 : Répartition de la production entre métropole et DOM	203
- Tab 2 : Evolution de la production des départements d'Outre-Mer	204

3.2 Bilans français

- Tab 3 : Bilans des campagnes 2007/08 et 2008/09	207
---	-----

3.3 Consommation et stocks

- Tab 4 : Bilans mensuels - Estimation des ventes pour la consommation interne 2007/08 ..	208
- Tab 5 : Bilans mensuels - Estimation des ventes pour la consommation interne 2008/09 ..	210
- Tab 6 : Diagramme de gestion de la campagne sucrière 2007/08	212
- Tab 7 : Diagramme de gestion de la campagne sucrière 2008/09	213
- Tab 8 : Evolution des ventes pour la consommation interne - 1995/96 à 2008/09	214
- Tab 9 : Répartition des ventes de sucre destiné à la consommation interne	215
- Tab 10 : Etat mensuel des stocks de sucre détenus en France par les fabricants 2007/08	216
- Tab 11 : Etat mensuel des stocks de sucre détenus en France par les fabricants 2008/09	217

3.4 Commerce extérieur

Echanges de sucre en l'état

- Tab 12 : Evolution des échanges de sucre vers l'UE et les pays tiers depuis 1982/83	218
- Tab 13 : Evolution des exportations de sucre (quota et hors-quota) depuis 1982/83	219
- Tab 14 : Evolution des exportations de sucre vers les pays de l'UE	220
- Tab 15 : Exportations mensuelles de sucre vers les pays de l'UE (2007/08 et 2008/09)	221
- Tab 16 : Certificats délivrés pour l'exportation de sucre (quota et hors-quota) 2007/08 et 2008/09	222
- Tab 17 : Exportations de sucre vers les pays tiers par pays – campagnes 2007/08 et 2008/09	223
- Tab 18 : Importations mensuelles de sucre en provenance de l'UE (2007/08 et 2008/09) .	226
- Tab 19 : Importations de sucre depuis les pays tiers par pays d'origine –2007/08 et 2008/09	227

Echanges de produits transformés

- Tab 20 : Importations et exportations de produits transformés – campagne 2007/08.....	228
- Tab 21 : Importations et exportations de produits transformés – campagne 2008/09.....	229
- Tab 22 : Importations et exportations de sucre sous forme de produits transformés –2007/08	230
Tab 23 : Importations et exportations de sucre sous forme de produits transformés –2008/09	231
- Tab 24 : Solde des échanges de sucre sous forme de produits transformés (2003/04 à 2006/07)	232

Echanges de mélasses

- Tab 25 : Importations de mélasses en provenance des pays de l'UE (2007/08 et 2008/09)	233
- Tab 26 : Exportations de mélasses vers les pays de l'UE (2007/08 et 2008/09).....	234
- Tab 27 : Bilan des échanges extérieurs de mélasses (2007/08 et 2008/09)	235
- Tab 28 : Importations de mélasses des pays tiers - Origines (2007/08 et 2008/09).....	236
- Tab 29: Exportations de mélasses vers pays tiers - Destinations (2007/08 et 2008/09).....	237

-oOo-

Tableau 1 : REPARTITION DE LA PRODUCTION FRANCAISE ENTRE METROPOLE ET DOM

(en 1 000 t de sucre blanc)

	METROPOLE	DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER				TOTAL FRANCE
		REUNION	GUADELOUPE	MARTINIQUE	TOTAL	
1982/83	4 446	250	55	4	309	4 755
1983/84	3 562	217	40	6	263	3 825
1984/85	3 957	240	52	8	300	4 257
1985/86	3 953	223	64	8	295	4 248
1986/87	3 410	238	61	6	305	3 715
1987/88	3 649	221	75	7	303	3 952
1988/89	4 022	245	77	7	329	4 351
1989/90	3 868	166	25	7	198	4 066
1990/91	4 357	187	52	6	245	4 602
1991/92	4 060	209	37	6	252	4 312
1992/93	4 345	221	61	7	289	4 634
1993/94	4 347	179	56	7	242	4 589
1994/95	4 015	174	31	8	213	4 228
1995/96	4 199	191	47	8	246	4 445
1996/97	4 179	201	56	7	264	4 443
1997/98	4 723	204	37	6	247	4 970
1998/99	4 266	176	64	6	246	4 512
1999/00	4 522	212	64	5	281	4 803
2000/01	4 233	201	54	6	261	4 494
2001/02	3 640	197	49	5	252	3 892
2002/03	4 696	190	61	5	256	4 951
2003/04	3 933	205	72	4	282	4 215
2004/05	4 143	217	71	4	292	4 435
2005/06	4 140	199	67	4	269	4 409
2006/07	4 149	203	78	6	287	4 436
2007/08	4 445	166	62	5	232	4 678
2008/09	4 097	191	53	6	250	4 348

Source : FranceAgriMer

Tableau 2 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

	REUNION			GUADELOUPE			MARTINIQUE		
	Sucre produit en tel quel (en 1 000 t)	Cannes broyées (en 1 000 t)	Rendement industriel %	Sucre produit en tel quel (en 1 000 t)	Cannes broyées (en 1 000 t)	Rendement industriel %	Sucre produit en tel quel (en 1 000 t)	Cannes broyées (en 1 000 t)	Rendement Industriel (1) %
1980/81	228	2 139	10,66	59	788	7,54	3	92	3,40
1981/82	251	2 356	10,65	72	810	8,86	2	59	3,38
1982/83	258	2 491	10,37	57	613	9,21	4	83	4,76
1983/84	224	2 033	11,00	41	465	8,86	5	90	6,07
1984/85	246	2 185	11,28	53	590	9,01	9	118	7,30
1985/86	229	2 076	11,03	66	713	9,20	8	109	7,68
1986/87	244	2 113	11,54	63	720	8,77	6	99	6,43
1987/88	226	2 200	10,25	76	871	8,74	8	105	7,14
1988/89	253	2 229	11,24	78	831	9,41	7	102	7,14
1989/90	171	1 758	9,73	26	344	7,72	7	100	6,58
1990/91	193	1 799	10,70	53	623	8,85	6	88	7,21
1991/92	214	2 014	10,65	38	484	8,05	6	98	6,38
1992/93	227	1 973	11,49	63	748	8,42	7	118	5,62
1993/94	183	1 704	10,77	58	575	10,02	7	106	6,92
1994/95	177	1 656	10,71	33	376	8,67	8	115	7,00
1995/96	195	1 817	10,74	49	532	9,19	8	114	6,75
1996/97	205	1 807	11,32	58	591	9,80	7	86	8,37
1997/98	207	1 910	10,84	38	431	8,88	7	91	7,19
1998/99	179	1 676	10,71	65	718	8,88	6	86	7,28
1999/00	216	1 938	11,09	66	825	9,45	5	92	6,36
2000/01	204	1 821	11,20	56	511	11,09	6	81	7,10
2001/02	201	1 812	11,09	52	658	8,06	5	86	6,19
2002/03	193	1 811	10,66	64	572	10,41	5	76	6,78
2003/04	205	1 916	10,92	72	842	8,13	4	96	4,47
2004/05	217	1 969	11,20	71	841	7,96	4	83	5,31
2005/06	199	1 801	11,23	67	717	8,83	4	60	6,83
2006/07	203	1 864	11,08	78	732	10,95	6	84	6,92
2007/08	166	1 575	10,85	61	622	10,20	5	76	6,21
2008/09 *	191	1 772	nd	54	nd	nd	6	nd	nd

* données encore provisoires

(1) quantité de sucre extrait d'une tonne de canne - hors rhum

Sources : Agreste, IEDOM, FranceAgriMer.

BILAN FRANCAIS

Note méthodologique

Le bilan français du sucre est, à l'instar du bilan communautaire, un **bilan d'approvisionnement ou bilan de consommation**, conformément à l'article 22 du règlement 952/06. Les remarques méthodologiques apportées en pages 155 et 156 de cette brochure sont également vrais pour le bilan français. Il recense sur une période donnée (campagne de 12 mois), l'ensemble des emplois d'un produit donné (en l'occurrence le sucre) et les ressources mobilisées pour équilibrer ces emplois.

Il répartit le sucre par campagne de consommation ou d'utilisation et non par campagne de production (notamment du fait de la présence de sucre produit lors de la campagne précédente dans les stocks initiaux).

La plupart des postes du bilan français du sucre du quota comme du sucre hors-quota sont connus sur la base des déclarations des opérateurs (fabricants, utilisateurs de sucre, exportateurs et importateurs) et des services douaniers, à l'exception notable du poste 'Consommation intérieure' qui est estimé par différence avec les autres postes du bilan.

En toute rigueur ce que l'on appelle consommation de sucre lors d'une campagne ne correspond pas à l'utilisation finale de ce sucre pour au moins deux raisons :

- les emplois de sucre décrivent les volumes de sucre **achetés** sur le marché intérieur par les industries utilisatrices ou bien exportés sur le reste de l'UE et les pays-tiers. Or il peut y avoir un décalage de plusieurs mois entre l'achat et/ou la livraison de sucre et son utilisation finale, par exemple pour le sucre industriel ; les quantités de sucre vendues et livrées ne correspondent donc pas obligatoirement aux quantités de sucre utilisées ou incorporées lors d'une campagne.
- le sucre alimentaire livré sur le marché intérieur n'est pas totalement consommé, au sens alimentaire du terme. Comme tout produit alimentaire, une partie de ce sucre fait l'objet de pertes ou de non consommation.

I. Ressources

L'ensemble des **ressources** regroupe les stocks initiaux en début de campagne, la production disponible de sucre de la campagne, les importations de sucre en l'état et dans les produits transformés :

1. **Stock initial** : par définition il est nul pour le sucre hors-quota ; pour le sucre du quota il s'agit du sucre de la campagne précédente non vendu au 30 septembre, propriété des fabricants, des raffineurs ou des sucres détenus à l'intervention publique en France. Le stock initial en début de campagne est égal au stock à la fin de la campagne précédente.
2. **Report de sucre** : ressource du bilan du sucre du quota, il correspond au sucre hors quota de la campagne précédente non vendu et qui devient le premier sucre du quota de la campagne en cours. Ce poste peut inclure le cas échéant les quantités de sucre du quota ayant fait l'objet d'une décision de **retrait** lors de la campagne précédente.
3. **Production fraîche** : il s'agit de la production fraîche, qui diffère de la production réglementaire. Cette dernière s'obtient en ajoutant à la production fraîche le report du sucre hors quota de la campagne précédente et en déduisant la quantité de sucre hors quota qui sera reportée sur la campagne suivante. Elle comprend en outre les sirops de sucre destinés à la production d'éthanol (calculé en équivalent sucre). La production fraîche est répartie entre quota et hors quota. La production disponible sous quota correspond au total de la production fraîche sous quota (c'est-à-dire le quota quand celui-ci est intégralement produit moins le report). La production hors quota s'obtient ensuite par différence entre la production fraîche de la campagne et la production fraîche sous quota. La production fraîche de sucre fait l'objet d'une déclaration provisoire des fabricants au mois de mars de la campagne en cours, une fois la campagne de production achevée. Le chiffre définitif est disponible en décembre, toujours sur la base des déclarations obligatoires des fabricants.
4. **Importations de sucre en l'état** : données fournies par les services douaniers.

- 5. Importations de sucre dans les produits transformés** : Elles regroupent en leur affectant un coefficient forfaitaire de teneur en sucre (fixé par la Commission) les importations de produits contenant du sucre. Elles sont fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers.

II . Emplois :

Les ressources précédentes permettent d'équilibrer les emplois (consommation) suivants : les exportations vers pays tiers (sucre en l'état et dans les produits transformés), les stocks de fin de campagne, le report de sucre hors quota, et les livraisons sur le marché intérieur.

- 1. Livraisons sur le marché intérieur** : elles comprennent le sucre destiné à la consommation humaine, le sucre hors quota destiné aux utilisations non alimentaires et à la production d'alcool
 - 1.1 Sucre alimentaire** : désigne le sucre du quota livré comme sucre alimentaire. En toute rigueur, il correspond aux ventes de sucre destiné à la consommation alimentaire et diffère de celle-ci par le fait qu'une partie du sucre alimentaire vendu n'est pas consommé (pertes). C'est le seul poste qui ne fait l'objet d'aucune déclaration. Il est obtenu par différence entre l'ensemble des ressources de sucre du quota et les utilisations connues de sucre du quota (les exportations et le stock final). Il prend en compte le sucre de bouche et le sucre incorporé dans les produits transformés, les ventes aux ménages et aux collectivités,
 - 1.2 Industries chimiques et pharmaceutiques** : volumes de sucre hors-quota livré comme sucre industriel aux industries chimiques, pharmaceutiques et de la levure. Il s'agit bien des quantités de sucre livrées et non des quantités de sucre utilisées par ces industries. Ce poste reprend l'ensemble des déclarations mensuelles de livraisons de sucre industriel réalisées par les fabricants. La période de référence est une campagne de 14 mois, du 1^{er} Octobre de l'année n au 30 novembre de l'année n+1.
 - 1.3 Producteurs d'alcool** : volumes de sucre (sirops) livrés en distilleries pour la production d'alcool (dont alcool carburant).
- 2. Exportations vers pays tiers et livraisons vers l'UE de sucre en l'état** : données mensuelles enregistrées par les services douaniers (définitivement fixées au bout de 12 mois). S'agissant des RUP (régions ultra périphériques de l'Europe), les quantités livrées font l'objet d'une déclaration et portent sur une période de référence allant du 1^{er} Octobre de l'année n au 31 décembre de l'année n+1.
- 3. Exportations de sucre dans les produits transformés** : Elles regroupent en leur affectant un coefficient de teneur en sucre les exportations de produits contenant du sucre. Elles sont fournies par les services douaniers (données mensuelles définitivement fixées au bout de 12 mois).

III . Stocks fin de campagne :

- Stock de fin de campagne : défini pour le sucre du quota sur la base des déclarations des fabricants.
- Report : il fait l'objet d'une déclaration de la part des fabricants au plus tard le 15 avril de la campagne.

Tableau 3 : BILANS FRANÇAIS – 2007/08 et 2008/09 (1^{er} octobre – 30 septembre)

	2007/08 (Octobre- Septembre)			2008/09 (Octobre- Septembre) (1)		
	Quota	Hors quota	Total	Quota	Hors quota	Total
I – RESSOURCES						
1 – Stocks au 1^{er} octobre	393	0	393	309	0	309
- libres	386	0	386	304	0	304
- stocks français en Belgique	8		8	6		6
- intervention	0		0	0		0
2 – Report	74		74	63		63
3- Production	3 799	879	4 677	3 144	1 203	4 347
- Métropole	3 567	879	4 445	2 894	1 203	4 097
- DOM	232		232	250		250
- Retrait converti en hors Quota	-483	483	0			
4 – Importations de sucre en l'état	401		401	427	2	429
3.1. Importations ACP et autres	134		134	207	2	209
3.2. Importations de l'UE	267		267	220		220
5 – Importations de sucre sous forme de produits transformés	737		737	719		719
TOTAL DES RESSOURCES	4 921	1 362	6 283	4 662	1 205	5 867
II – EMPLOIS						
1 – Livraisons sur le marché intérieur	2 078	1 107	3 185	2 110	763	2 873
1.1. Sucre alimentaire	2 078		2 078	2 110		2 110
1.2. Sucre pour Alcool et Ethanol		832	832		567	567
1.3. Sucre pour Chimie et Pharmacie		275	275		195	195
2 – Exportations de sucre en l'état	1 835	200	2 035	1 616	398	2 014
2.1. Exportations vers l'UE	1 349	180	1 529	1 517	42	1 560
2.2. Exportations vers les pays tiers	486	8	494	99	351	450
- avec restitutions	486		486	0		0
- sans restitutions						
- sucre hors quota		8	8		351	351
2.3. Livraisons RUP		12	12		5	5
3 – Exportations de sucre sous forme de produits transformés	690		690	682		682
TOTAL DES UTILISATIONS	4 603	1 307	5 910	4 408	1 161	5 569
III – STOCKS AU 30 SEPTEMBRE						
- libres	304	0	304	254	0	254
- intervention	0	0	0	0	0	0
- report / retrait	8	55	63	0	43	43
- stocks français en Belgique	6	0	6	0	0	0
TOTAL DES STOCKS AU 30 SEPTEMBRE	317	55	372	254	43	297

Les différences qui peuvent être constatées entre les différents totaux sont liés à des écarts d'arrondis.

Tableau 4 : BILANS MENSUELS – ESTIMATIONS DES

	TOTAL 01.07.06 30.09.07	OCTOBRE 2007	NOVEMBRE 2007	DECEMBRE 2007	JANVIER 2008	FEVRIER 2008
I - APPORTS SUR LE MARCHÉ						
a) Mises sur le marché par les fabricants (y compris sucre industriel et intervention)	5 196 601	438 195	400 109	352 470	357 394	315 303
b) Importations de l'UE :						
- en l'état	334 512	24 050	22 124	16 632	21 586	22 788
- produits transformés	810 009	60 132	56 836	48 185	52 196	53 769
c) Importations des pays tiers :						
- en l'état	154 890	8 930	26 087	1 301	3 400	29 738
- produits transformés	66 890	4 645	4 666	4 453	4 635	5 552
TOTAL	6 562 902	535 952	509 822	423 041	439 211	427 150
II - EXPORTATIONS						
a) Exportations						
Sur l'UE :						
- en l'état (1)	1 840 291	174 372	156 052	124 510	116 882	122 346
- dont sucre industriel	106 240	7 489	10 292	11 322	13 368	11 580
- dont RUP	-	0	0	1 402	589	1 443
- produits transformés	695 830	51 947	48 812	40 692	47 113	46 755
b) Sur pays tiers :						
- en l'état (y compris Hors quota)	552 955	20 095	36 345	37 373	15 825	13 211
- produits transformés	144 639	11 641	9 942	9 650	9 063	9 766
TOTAL	3 233 715	265 544	261 443	224 949	202 840	205 101
III						
- CONSOMMATION INTERNE (I - II)	3 152 523	277 897	258 671	210 815	250 328	235 089
- Métropole (1)	2 439 236	245 517	182 617	131 930	156 496	131 040
- DOM	45 369	3 136	2 900	2 892	2 792	2 680
- Sucre industriel	844 582	29 244	73 154	75 993	91 040	101 369

(1) Les chiffres indiqués ne comprennent pas le sucre industriel

VENTES POUR LA CONSOMMATION INTERNE - Campagne 2007/08

(en t de sucre blanc)

MARS 2008	AVRIL 2008	MAI 2008	JUIN 2008	JUILLET 2008	AOÛT 2008	SEPTEMBRE 2008	TOTAL 01.10.07 30.09.08
362 438	394 702	393 542	416 358	389 591	381 197	514 486	4 715 785
22 272	23 455	21 895	23 059	22 190	21 484	25 928	267 463
52 982	57 235	57 582	58 232	58 728	49 963	63 774	669 614
15 403	9 750	9 237	1 839	10 527	2 813	15 339	134 364
5 721	5 449	5 280	5 170	5 927	5 537	6 165	63 200
458 816	490 591	487 536	504 658	486 963	460 994	625 692	5 850 426
117 710	134 885	140 858	147 609	171 942	132 479	179 014	1 718 659
9 268	13 649	12 521	10 844	8 719	10 844	10 061	129 957
1 185	1 578	1 270	738	390	564	609	9 768
45 471	49 666	49 885	49 006	49 981	41 224	47 728	568 280
9 881	20 750	29 773	25 554	23 877	26 203	37 913	296 800
9 063	11 385	9 046	10 685	10 017	9 702	10 904	120 864
192 578	231 913	243 353	244 436	264 926	221 016	286 229	2 844 328
276 233	273 326	257 503	271 703	231 072	250 973	358 913	3 152 523
158 337	178 760	166 567	168 097	163 790	171 377	288 688	2 143 216
3 042	2 748	2 738	2 315	2 783	2 810	2 805	33 641
114 854	91 818	88 198	101 291	64 499	76 786	67 420	975 666

Tableau 5 : BILANS MENSUELS – ESTIMATIONS DES

	TOTAL 01.10.07 30.09.08	OCTOBRE 2008	NOVEMBRE 2008	DECEMBRE 2008	JANVIER 2009	FEVRIER 2009
I - APPORTS SUR LE MARCHÉ						
a) Mises sur le marché par les fabricants (y compris sucre industriel et intervention)	4 715 785	305 663	376 806	250 860	299 676	335 886
b) Importations de l'UE :						
- en l'état	267 463	21 440	17 144	18 361	15 429	15 835
- produits transformés	669 614	64 512	55 061	52 404	45 166	52 436
c) Importations des pays tiers :						
- en l'état	134 264	17 374	30 541	6 209	20 165	25 991
- produits transformés	63 200	5 259	5 682	5 615	5 327	4 702
TOTAL	5 850 426	414 248	485 234	333 449	385 808	434 871
II - EXPORTATIONS						
a) Exportations						
Sur l'UE :						
- en l'état (1)	1 718 659	156 987	133 106	105 273	91 809	110 870
- dont sucre industriel	129 957	6 798	10 450	7 337	3 900	3 917
- dont RUP	9 768	868	1 065	42	154	244
- produits transformés	568 280	50 596	43 574	47 089	42 856	41 727
b) Sur pays tiers :						
- en l'état (y compris Hors quota)	296 800	13 572	31 714	48 852	15 389	17 574
- produits transformés	120 864	10 884	8 386	9 073	7 722	9 507
TOTAL	2 844 328	232 039	216 780	210 287	157 814	179 680
III						
- CONSOMMATION INTERNE (I - II)	3 152 523	182 209	268 454	123 162	227 994	255 191
- Métropole (1)	2 143 216	127 457	155 968	81 060	169 911	180 998
- DOM	33 641	2 707	2 740	3 497	2 545	2 136
- Sucre industriel	975 666	52 045	109 746	38 605	55 538	72 057

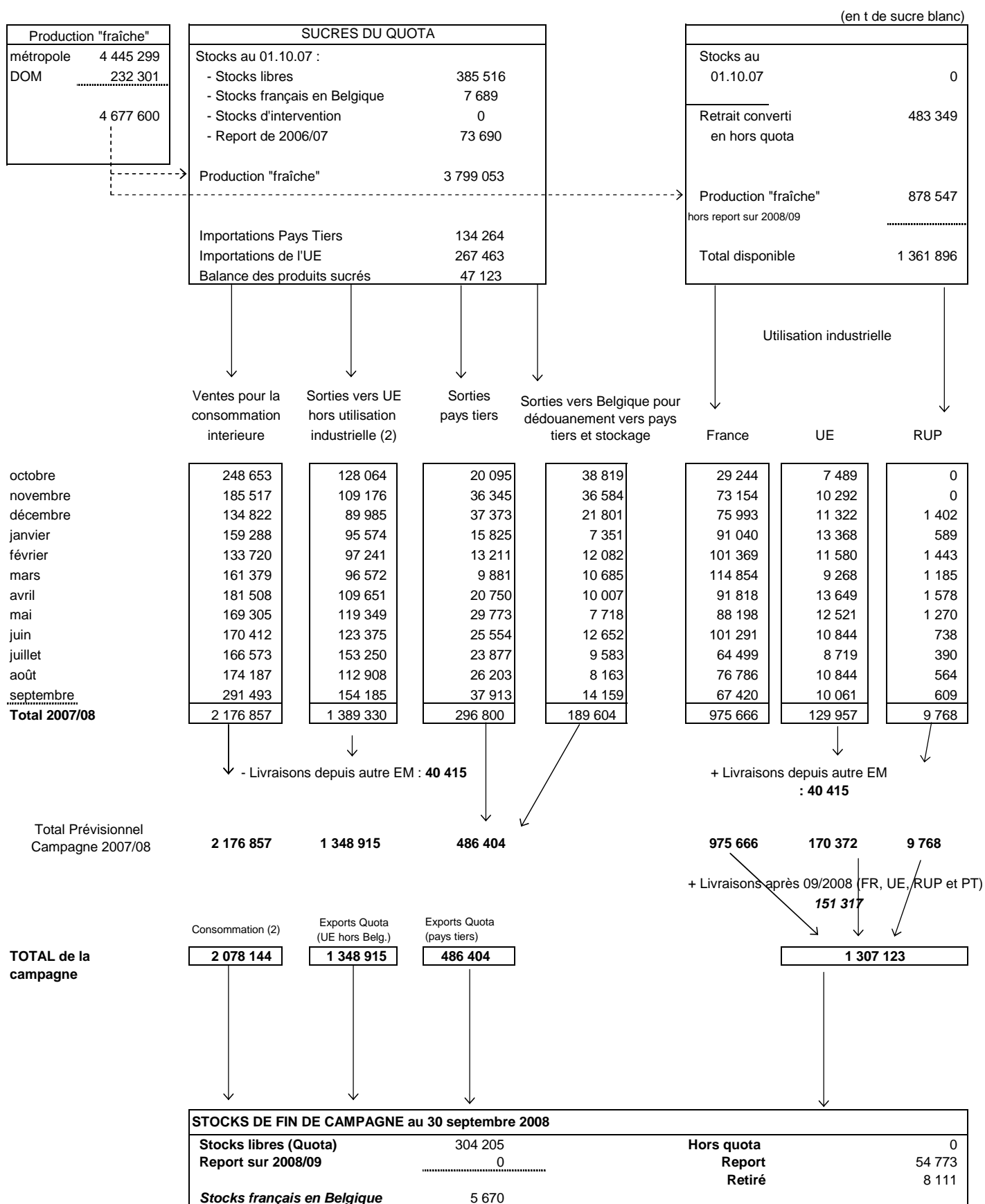
(1) Les chiffres indiqués ne comprennent pas le sucre industriel

VENTES POUR LA CONSOMMATION INTERNE - Campagne 2008/09

(en t de sucre blanc)

MARS 2009	AVRIL 2009	MAI 2009	JUIN 2009	JUILLET 2009	AOÛT 2009	SEPTEMBRE 2009	TOTAL 01.10.08 30.09.09
385 743	432 994	383 925	469 126	497 580	363 940	389 284	4 491 483
17 186	15 857	15 976	20 149	23 277	17 960	21 553	220 167
59 549	55 115	52 535	57 353	52 136	53 646	54 871	654 784
1 120	2 488	29 436	17 753	2 007	26 212	27 554	206 850
5 499	5 311	5 197	5 906	5 770	4 493	5 208	63 969
469 133	511 785	487 099	570 344	580 824	466 277	498 538	5 637 610
129 958	131 805	129 090	189 746	147 702	123 840	170 167	1 620 353
3 775	2 252	2 782	4 399	3 701	3 116	3 335	55 762
110	132	660	154	88	819	769	5 105
45 621	48 671	44 644	53 104	51 802	42 457	52 014	564 155
21 646	39 039	17 834	41 988	65 758	44 934	35 681	393 981
10 591	10 770	9 430	10 388	10 554	9 238	11 250	117 793
207 816	230 284	201 009	295 237	275 829	220 478	269 249	2 696 502
261 317	281 501	286 090	275 107	304 995	245 799	229 289	2 941 108
163 792	187 891	204 933	190 269	235 917	176 480	180 634	2 055 310
3 594	3 612	3 254	3 447	3 269	3 640	3 448	37 889
93 931	89 998	77 903	81 391	65 809	65 679	45 207	847 909

**Tableau 6 : DIAGRAMME DE GESTION
DE LA CAMPAGNE SUCRIERE FRANCAISE 2007/08**
1^{er} octobre 2007 - 30 septembre 2008

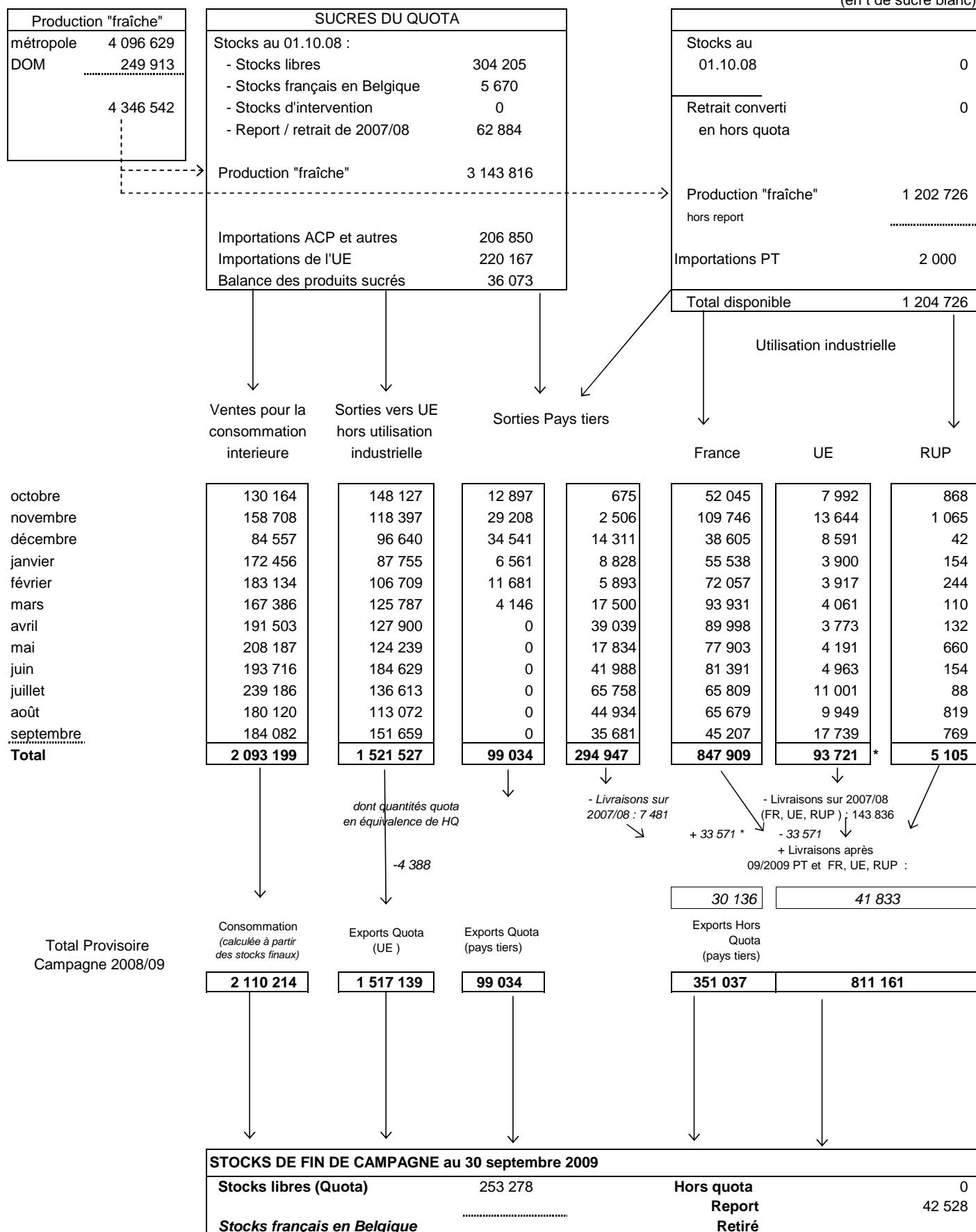


(1) Les expéditions vers la Belgique ne figurent pas dans cette rubrique, à l'exception de 3 000 t de sucre par mois, qui, d'après nos évaluations restent sur le marché intérieur belge.

(2) La consommation indiquée correspond à une estimation sur l'ensemble de la campagne sur la base des stocks déclarés au 30 septembre 2008.

**Tableau 7 : DIAGRAMME DE GESTION
DE LA CAMPAGNE SUCRIERE FRANCAISE 2008/09
1^{er} octobre 2008 - 30 septembre 2009**

(en t de sucre blanc)



* 33 571 tonnes de Sucre HQ ont été expédiés vers PT à partir d'un autre EM

Source : Douanes, FranceAgriMer

**Tableau 8 : EVOLUTION DES VENTES POUR LA CONSOMMATION INTERNE (1)
AU COURS DES CAMPAGNES 2001/02 A 2008/09**

(en 1 000 t de sucre blanc)

MOIS	CAMPAGNE 2001/02		CAMPAGNE 2002/03		CAMPAGNE 2003/04		CAMPAGNE 2004/05		CAMPAGNE 2005/06		CAMPAGNE 2006/07		CAMPAGNE 2007/08		CAMPAGNE 2008/09 (2)	
	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées
Octobre	256	256	191	191	225	225	232	232	207	207	243	243	278	278	182	182
Novembre	173	429	169	360	191	416	198	429	171	378	216	458	259	537	268	451
Décembre	148	577	157	517	187	603	160	590	178	556	213	671	211	747	123	574
Janvier	167	744	183	701	162	765	162	751	134	690	248	919	250	998	228	802
Février	134	878	168	869	152	917	163	914	172	862	227	1 145	235	1 233	255	1 057
Mars	158	1 036	190	1 059	211	1 128	173	1087	165	1 027	211	1 356	276	1 509	261	1 318
Avril	214	1 250	173	1 231	190	1 318	171	1259	143	1 169	231	1 587	273	1 782	282	1 600
Mai	198	1 448	168	1 400	196	1 514	193	1451	231	1 400	246	1 833	258	2 040	286	1 886
Juin	190	1 638	205	1 605	175	1 689	190	1641	162	1 562	286	2 119	272	2 312	275	2 161
Juillet	177	1 815	190	1 795	192	1 881	178	1819	188	1 751	186	2 305	231	2 543	305	2 466
Août	184	1 999	172	1 966	156	2 037	211	2030	164	1 915	219	2 524	251	2 794	246	2 712
Septembre	214	2 212	244	2 210	197	2 234	207	2237	214	2 129	238	2 762	359	3 153	229	2 941

(1) Les chiffres indiqués incluent les utilisations de sucre industriel (dont le sucre pour l'alcool/éthanol à partir de la campagne 2006/07).

(2) Chiffres encore provisoires

Source : FranceAgriMer.

Tableau 9 : REPARTITION DES VENTES DE SUCRE DESTINE A LA CONSOMMATION INTERNE (1)
(Estimation)

(sucre en valeur blanc)

CAMPAGNE (Population en millions d'habitants*)	Ensemble des ventes		Consommation de bouche (2)			Utilisations industrielles (3)		
	en 1 000 t	en kg per <i>capita</i>	en 1 000 t	en kg per <i>capita</i>	en % de l'ensemble	en 1 000 t	en kg per <i>capita</i>	en % de l'ensemble
1993/94 (59,1)	2 051	34,7	555	9,4	27,1 %	1 496	25,3	72,9 %
1994/95 (59,3)	2 009	33,9	542	9,2	27,0 %	1 467	24,7	73,0 %
1995/96 (59,5)	2 023	34,0	551	9,3	27,2 %	1 472	24,7	72,8 %
1996/97 (59,7)	2 075	34,8	528	8,9	25,4 %	1 547	25,9	74,6 %
1997/98 (59,9)	2 161	36,1	496	8,3	23,0 %	1 665	27,8	77,0 %
1998/99 (60,1)	2 161	36,0	519	8,7	24,0 %	1 642	27,3	76,0 %
1999/00 (60,5)	2 182	36,1	492	8,2	22,5 %	1 690	27,9	77,5 %
2000/01 (60,9)	2 087	34,3	466	7,7	22,3 %	1 621	26,6	77,7 %
2001/02 (61,4)	2 212	36,0	474	7,7	21,4 %	1 738	28,3	78,6 %
2002/03 (61,8)	2 210	35,8	444	7,2	20,1 %	1 766	28,6	79,9 %
2003/04 (62,3)	2 234	35,9	444	7,1	19,9 %	1 790	28,7	80,1 %
2004/05 (62,7)	2 237	35,7	440	7,0	19,7 %	1 797	28,7	80,3 %
2005/06 (63,2)	2 129	33,7	431	6,8	20,2 %	1 698	26,9	79,8 %
2006/07 (63,6**)	2 193	34,4	410	6,3	18,9 %	1 783	28,0	81,3 %
2007/08 (64,0**)	2 353	36,8	410	6,4	17,4 %	1 943	30,4	82,6 %
2008/09 (64,3**)	2 305	35,8	409	6,4	17,3 %	1 896	29,5	82,3 %

(1) Les campagnes sont toutes calculées d'octobre à septembre pour permettre une cohérence globale d'une campagne à l'autre.

(2) Ces chiffres tiennent compte de l'estimation des importations de sucre destiné à la consommation de bouche.

(3) Pour l'industrie alimentaire et chimique (hors alcool/éthanol : 641 000 t en 2006/07, 832 000 t en 2007/08 et 567 000t en 2008/09).

*Population au 1^{er} janvier (Métropole et DOM).

** Données encore provisoires

Sources : SNFS, FranceAgriMer, INSEE, INED

Tableau 10 : ETAT MENSUEL DES STOCKS DE SUCRE DETENUS EN FRANCE PAR LES FABRICANTS – 2007/08
(au dernier jour de chaque mois)

(en t de sucre blanc)

	SEPTEMBRE 2007	OCTOBRE 2007	NOVEMBRE 2007	DECEMBRE 2007	JANVIER 2008	FEVRIER 2008	MARS 2008	AVRIL 2008	MAI 2008	JUIN 2008	JUILLET 2008	AOUT 2008	SEPTEMBRE 2008
I - SUCRES LIBRES (A + B et importés)													
- Métropole	758 372	2 109 779	2 859 174	2 702 410	2 459 341	2 270 790	2 046 647	1 778 546	1 538 040	1 252 558	963 753	702 486	460 024
- Réunion	84 685	89 752	86 472	70 538	67 131	62 704	45 679	40 285	21 643	18 177	28 008	44 225	60 856
- Antilles	6 988	5 514	4 360	2 978	1 922	1 166	16 017	23 976	15 879	16 276	9 202	8 127	6 839
• Total	850 045	2 205 045	2 950 006	2 775 926	2 528 394	2 334 660	2 108 343	1 842 807	1 575 562	1 287 011	1 000 963	754 838	527 719
• A déduire des stocks : sucres provenant de la nouvelle fabrication (Réunion et métropole)											-23 935	-44 225	- 223 514
• STOCK AU 30 SEPTEMBRE (nouvelle fabrication exclue)	386 966												304 205
II - AUTRES SUCRES													
• Sucres reportés	12 629	0	0	0	0	0	0	54 773	54 773	54 773	54 773	54 773	54 773
• Sucres industriels / hors quota	44 955	-30 440	429 101	1 154 131	1 053 272	933 880	807 072	641 174	527 593	413 125	333 694	241 613	146 734
• Sucres sous régime de perfectionnement actif	5 901	5 388	5 062	5 220	5 026	4 950	5 639	4 592	4 537	4 562	5 127	4 307	5 792
III - STOCK TOTAL	517 212 (1)	2 185 693	3 389 869	3 940 977	3 592 392	3 278 996	2 926 290	2 549 195	2 167 956	1 764 549	1 374 623 (1)	1 014 795 (1)	522 819 (1)

(1) Hors sucre de la nouvelle fabrication (métropole et Réunion).

Sources : FranceAgriMer.

Tableau 11 : ETAT MENSUEL DES STOCKS DE SUCRE DETENUS EN FRANCE PAR LES FABRICANTS – 2008/09
(au dernier jour de chaque mois)

(en t de sucre blanc)

	SEPTEMBRE 2008	OCTOBRE 2008	NOVEMBRE 2008	DECEMBRE 2008	JANVIER 2009	FEVRIER 2009	MARS 2009	AVRIL 2009	MAI 2009	JUIN 2009	JUILLET 2009	AOÛT 2009	SEPTEMBRE 2009
I - SUCRES LIBRES													
(A + B et importés)													
- Métropole	460 024	1 712 050	2 677 015	2 629 952	2 421 154	2 186 084	1 921 802	1 656 397	1 388 661	1 073 407	739 559	508 754	848 087
- Réunion	60 856	93 468	95 732	94 230	75 379	58 578	53 157	21 139	13 594	8 003	29 263	50 318	61 695
- Antilles	6839	5 760	4 931	3 872	3 269	2 906	2 617	12 928	21 783	13 415	24 381	8 762	7 581
• Total	527 719	1 811 278	2 777 678	2 728 054	2 499 802	2 247 568	1 977 576	1 690 464	1 424 038	1 094 825	793 203	567 834	917 363
• A déduire : Sucres provenant de la nouvelle fabrication (Réunion et métropole)	-223 514										-25 963	-50 318	-669 946
• STOCK AU 30 SEPTEMBRE (nouvelle fabrication exclue)	304 205												247 417
II - AUTRES SUCRES													
• Sucres reportés	54 773	0	0	0	0	0	0	42 528	42 528	42 528	42 528	42 528	42 528
• Sucres industriels / hors quota	146 734	83 434	166 458	1 076 034	1 028 783	945 807	828 955	650 450	546 019	412 969	273 541	163 204	64 694
• Sucres retirés	8 111	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
• Sucres sous régime de perfectionnement actif	5 792	6 604	7 713	6 397	8 118	6 030	5 377	5 054	4 745	4 602	4 996	7 090	6 876
III - STOCK TOTAL	522 819	1 904 520	2 955 053	3 813 689	3 539 907	3 202 609	2 815 112	2 391 700	2 020 534	1 558 128	1 091 509 (1)	733 542 (1)	364 719 (1)

(1) Hors sucre de la nouvelle fabrication (Réunion et métropole).

Sources : FranceAgriMer.

Tableau 12 : EVOLUTION DES ECHANGES FRANÇAIS DE SUCRE VERS L'UE (1) ET LES PAYS TIERS

(1^{er} octobre - 30 septembre)

(en 1 000 t de sucre blanc)

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			SOLDE		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE (2)	PAYS TIERS	TOTAL (3)	UE	PAYS TIERS	TOTAL
1984/85	6	164	170	406	1 812	2 218	+ 400	+ 1 648	+ 2 048
1985/86	8	142	150	525	1 922	2 447	+ 517	+ 1 780	+ 2 297
1986/87	10	166	176	353	1 497	1 850	+ 343	+ 1 331	+ 1 674
1987/88	13	95	108	1 040	1 335	2 375	+ 1 027	+ 1 240	+ 2 267
1988/89	19	106	125	1 626	1 010	2 636	+ 1 607	+ 904	+ 2 511
1989/90	22	98	120	1 361	1 182	2 543	+ 1 339	+ 1 084	+ 2 423
1990/91	24	109	133	946	1 639	2 585	+ 922	+ 1 530	+ 2 452
1991/92	23	131	154	1 009	1 518	2 527	+ 986	+ 1 387	+ 2 373
1992/93	26	137	163	788	1 810	2 598	+ 762	+ 1 673	+ 2 435
1993/94	41	104	145	1 052	1 583	2 635	+ 1 011	+ 1 479	+ 2 490
1994/95	50	100	150	1 567	1 205	2 772	+ 1 517	+ 1 105	+ 2 622
1995/96	86	166	252	1 130	1 487	2 617	+ 1 044	+ 1 321	+ 2 365
1996/97	113	140	253	1 082	1 519	2 601	+ 969	+ 1 379	+ 2 348
1997/98	119	142	261	1 329	1 811	3 140	+ 1 210	+ 1 669	+ 2 879
1998/99	152	140	292	1 133	1 529	2 662	+ 981	+ 1 389	+ 2 370
1999/00	202	119	321	1 258	1 624	2 882	+ 1 056	+ 1 505	+ 2 561
2000/01	173	115	288	1 423	1 628	3 051	+ 1 250	+ 1 513	+ 2 763
2001/02	208	132	340	1 058	1 228	2 286	+ 850	+ 1 096	+ 1 946
2002/03	183	119	302	1 389	1 598	2 987	+ 1 206	+ 1 479	+ 2 685
2003/04	173	143	316	1 316	1 025	2 341	+ 1 143	+ 882	+ 2 025
2004/05	209	130	339	1 172	1 039	2 211	+ 963	+ 909	+ 1 872
2005/06	231	99	349	1 484	1 222	2 706	+ 1 253	+ 1 123	+ 2 376
2006/07	335	155	490	1 840	553	2 393	+ 1 505	+ 398	+ 1 903
2007/08	267	134	401	1 738	297	2 035	+ 1 471	+ 163	+ 1 634
2008/09 *	220	207	427	1 620	394	2 014	+ 1 400	+ 187	+ 1 587

* données encore provisoires

(1) CEE à 10 de janvier 1981 à février 1986, à 12 de mars 1986 à décembre 1994, UE à 15 de janvier 1995 à décembre 2003, UE à 25 depuis avril 2004 et UE à 27 depuis le 1^{er} janvier 2007.

(2) Ces chiffres comprennent les sucres expédiés vers les RUP et ceux expédiés vers le Benelux – qu'il s'agisse du sucre du quota ou, à partir de 1992/93, de sucre hors quota – et qui y ont été, en fait, dédouanés vers les pays tiers.

(3) Les totaux indiqués ne concernent que les échanges physiques réalisés à partir de France et qui ont été enregistrés par les douanes. Ils peuvent être différents de ceux portés dans le tableau suivant qui intègre les exportations françaises de sucre à partir des stocks français en Belgique.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 13 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE

(en 1 000 t de sucre blanc)

Campagne 1 ^{er} Juil au 30 Juin et à partir de 2007/08 1 ^{er} oct - 30 sept	VERS UE (1) sauf Belgique jusqu'en 2006/07 (2)	VERS PAYS TIERS						TOTAL	TOTAL
		Sucre du quota			Sucre hors quota				
		dédouanements en Belgique ou aux Pays-Bas	dédouanements en France	Total	dédouanements en Belgique	dédouanements en France	Total		
1984/85	238	169	1 432	1 601	-	380	380	1 981	2 219
1985/86	313	211	1 346	1 557	-	576	576	2 133	2 446
1986/87	335	18	1 288	1 306	-	209	209	1 515	1 850
1987/88	385 (3)	655 (3)	1 036	1 691	-	300	300	1 991	2 376
1988/89	485 (3)	1 141 (3)	205	1 346	-	805	805	2 151	2 636
1989/90	476 (3)	885 (3)	346	1 231	-	836	836	2 067	2 543
1990/91	639	308	905	1 213	-	734	734	1 947	2 586
1991/92	663	345	782	1 127	-	737	737	1 864	2 527
1992/93	539	230	857	1 087	19	952	971	2 058	2 597
1993/94	477	384	738	1 122	191	845	1 036	2 158	2 635
1994/95	642	775	371	1 146	150	834	984	2 130	2 772
1995/96	656	271	878	1 149	203	609	812	1 961	2 617
1996/97	594	204	1 075	1 279	284	443	727	2 006	2 600
1997/98	640	46	1 075	1 121	644	736	1 380	2 501	3 141
1998/99	637	311	930	1 241	180	599	779	2 020	2 657
1999/00	628	310	828	1 138	320	796	1 116	2 254	2 882
2000/01	723	311	598	909	389	1 029	1 418	2 327	3 050
2001/02	705	256	816	1 072	98	411	509	1 581	2 286
2002/03	743	332	635	968	313	963	1 276	2 244	2 987
2003/04	946	153	453	606	218	564	782	1 395	2 341
2004/05	814	290	481	771	352	558	910	1 681	2 495
2005/06	948	233	515	748	819	706	1 525	2 273	3 221
2006/07 (4)	1 633	104	407	511	103	146	249	760	2 393
2007/08	1 541	189	297	486	8	-	8	494	2 035
2008/09	1 564	56	43	99	-	351	351	450	2 014

(1) CEE à 10 de janvier 1981 à février 1986, CEE à 12 de mars 1986 à décembre 1994, UE à 15 de janvier 1995 à décembre 2003, UE à 25 depuis avril 2004 et UE à 27 depuis janvier 2007.

(2) La quasi-totalité des sucres français expédiés en Belgique est, *in fine*, destinée à l'exportation vers des pays tiers. C'est pourquoi, dans ce tableau, les quantités en cause ont été déduites de la colonne n°2 et ajoutées, selon le cas, à la colonne n°3 ou n°5, à l'exception toutefois des volumes considérés comme effectivement destinés au marché intérieur belge, estimés à 3 000 t par an.

(3) Les quantités expédiées vers les Pays-Bas au cours des campagnes 1987/88 à 1989/90 étaient, en fait, destinées à l'exportation vers des pays tiers à l'UE. Elles ont donc été déduites de la colonne n°2 et ajoutées à la colonne n°3.

(4) Campagne de 15 mois (Juillet 2006 à septembre 2007) pour la transition entre la nouvelle et l'ancienne OCM Sucre.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 14 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS DE L'UE
(1^{er} octobre - 30 septembre)

(en t de sucre blanc)

	ALL *	AUT *	BUL *	CHY *	DK *	ESP *	EST *	FIN *	GR *	HON *	IRL *	ITA *	LIT *	MAL *	PB *	POL *	POR *	ROU *	R. TCH *	RU *	SLQ *	SLN *	SUE *	UEBL (2)	TOTAL (1)
1984/85	116 759	"	"	"	471	52 011	"	"	17	"	11 064	62 778	"	"	19 720	"	127 016	"	"	14 771	"	"	"	180 516	406 096
1985/86	113 912	"	"	"	2	39 373	"	"	12	"	4 205	107 119	"	"	22 263	"	93 710	"	"	53 096	"	"	"	223 355	523 964
1986/87	90 226	"	"	"	1	60 607	"	"	8	"	5 802	28 091	"	"	9 254	"	121 927	"	"	7 068	"	"	"	29 702	352 686
1987/88	131 734	"	"	"	23	81 789	"	"	15 678	"	5 023	41 768	"	"	515 133	"	76 335	"	"	20 934	"	"	"	152 052	1 040 469
1988/89	163 611	"	"	"	301	120 242	"	"	24 470	"	3 392	63 963	"	"	918 231	"	59 622	"	"	37 151	"	"	"	234 723	1 625 706
1989/90	157 669	"	"	"	-	148 277	"	"	19	"	4 014	88 750	"	"	683 737	"	21 112	"	"	43 869	"	"	"	213 067	1 360 514
1990/91	163 985	"	"	"	1	184 849	"	"	13	"	3 539	170 474	"	"	52 553	"	15 138	"	"	35 901	"	"	"	319 963	946 416
1991/92	151 017	"	"	"	1	264 662	"	"	57	"	4 139	149 004	"	"	31 824	"	24 491	"	"	26 097	"	"	"	357 665	1 008 957
1992/93	151 068	"	"	"	17	205 109	"	"	27	"	3 495	52 905	"	"	50 271	"	11 751	"	"	52 153	"	"	"	259 203	785 999
1993/94	174 885	"	"	"	4	124 253	"	"	42	"	2 931	72 811	"	"	48 805	"	8	"	"	42 121	"	"	"	586 533	1 052 393
1994/95	168 818	"	"	"	5	226 128	"	"	20 035	"	2 464	157 029	"	"	28 361	"	35	"	"	27 373	"	"	"	936 024	1 566 744
1995/96	159 575	460	"	"	2	239 079	"	"	64	"	2 307	177 101	"	"	23 603	"	94	"	"	41 634	"	"	18	486 147	1 130 084
1996/97	152 797	237	"	"	4	230 855	"	5	1 054	"	7 338	107 870	"	"	23 126	"	84	"	"	59 068	"	"	39	499 261	1 081 738
1997/98	180 618	285	"	"	51	225 725	"	13	61	"	6 255	110 060	"	"	26 295	"	115	"	"	78 014	"	"	49	701 180	1 328 721
1998/99	187 913	458	"	"	33	234 488	"	13	2 057	"	8 458	100 359	"	"	39 281	"	84	"	"	57 470	"	"	75	502 783	1 133 472
1999/00	204 419	346	"	"	4	190 542	"	12	61	"	17 287	88 616	"	"	33 356	"	23 554	"	"	58 101	"	"	73	641 401	1 257 772
2000/01	200 377	250	"	"	3	251 790	"	20	127	"	22 362	124 959	"	"	49 118	"	197	"	"	61 554	"	"	94	712 247	1 423 098
2001/02	209 149	267	"	"	54	260 532	"	22	73	"	22 595	124 149	"	"	30 646	"	130	"	"	44 865	"	"	70	365 582	1 058 134
2002/03	215 218	145	"	"	76	247 213	"	19	110	"	28 299	147 200	"	"	31 173	"	103	"	"	61 412	"	"	72	657 488	1 388 528
2003/04	204 565	93	"	"	77	260 800	"	15	772	"	29 288	337 213	"	"	47 419	"	951	"	"	52 464	"	"	74	382 547	1 316 340
2004/05	233 015	13	"	507	1 243	220 296	1500	18	10 313	0	23 916	156 973	147	237	33 835	3	12 578	"	6	82 427	0	3	445	394 123	1 171 598
2005/06	254 227	587	"	2 086	3 690	281 437	0	71	7 499	0	23 570	179 433	0	631	37 008	39	921	"	54	120 322	0	46	785	572 054	1 484 460
2006/07 (3)	353 480	38 657	"	2 670	6 293	508 938	5	143	17 785	5 210	59 003	342 191	0	2	566	61 165	6 095	"	334	177 668	96	355	1 726	253 560	1 840 291
2007/08	287 171	61 516	0	2 261	10 610	434 528	3	7 846	28 800	226	50 639	353 695	1	69	61 036	33 563	14 033	41	223	165 574	0	222	748	225 499	1 738 304
2008/09	259 489	4 462	37	3 009	3 503	412 832	1	24	46 794	6 448	32 810	416 395	3	20	41 395	28 040	7 318	11 838	233	178 275	0	190	887	166 350	1 620 353

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres vers lesquels du sucre a été expédié (à ce titre la Lettonie ne figure pas dans ce tableau).

(2) Ces chiffres comprennent le sucre hors quota français dédouané en Belgique à destination de pays tiers.

(3) Campagne de 15 mois (Juillet 2006 à septembre 2007) pour la transition entre la nouvelle et l'ancienne OCM Sucre.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 15 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS DE L'UE (données mensuelles 2007/08 et 2008/09)

(en t de sucre blanc)

	ALL	AUT	BUL	CHY	DK	ESP	EST	FIN	GR	HON	IRL	ITA	LIT	MAL	PB	POL	POR	ROU	R.	TCH	RU	SLN	SUE	UEBL	(1)
2007/08																								(2)	TOTAL
- octobre	26 092	162	-	108	1 186	35 033	-	7 803	2 202	36	2 582	34 591	1	69	6 488	3 456	267	-	17	12 292	25	143	41 819	174 372	
- novembre	26 538	2 872	-	43	257	34 767	3	26	929	6	6 496	24 616	-	-	5 724	2 030	229	-	15	11 811	4	99	39 584	156 049	
- décembre	15 970	4 312	-	46	504	34 528	-	3	1 826	5	2 723	23 956	-	-	5 647	909	275	-	8	8 897	26	74	24 801	124 510	
- janvier	17 917	2 728	-	140	626	34 476	-	-	2 032	15	3 406	20 211	-	-	5 351	725	688	-	17	18 098	26	75	10 351	116 882	
- février	22 649	2 963	-	265	932	34 157	-	3	575	23	3 005	19 130	-	-	4 890	119	435	11	60	17 994	23	30	15 082	122 346	
- mars	20 098	4 668	-	316	980	29 200	-	4	2 541	30	3 759	22 619	-	-	5 749	147	520	11	12	13 307	1	63	13 685	117 710	
- avril	21 544	4 908	-	289	970	39 697	-	-	3 406	51	4 712	24 415	-	-	6 361	311	581	-	8	14 647	23	49	13 007	134 979	
- mai	19 457	8 969	-	291	1 099	37 219	-	-	2 073	20	4 112	33 910	-	-	5 730	20 037	531	2	19	16 318	22	30	10 718	160 557	
- juin	20 572	9 439	-	208	1 147	35 530	-	4	2 910	-	4 284	31 109	-	-	4 432	97	8 404	-	17	13 732	21	52	15 652	147 610	
- juillet	23 600	8 780	-	308	674	39 798	-	3	3 383	6	6 175	51 627	-	-	4 548	5 301	675	-	28	14 408	4	44	12 583	171 945	
- août	35 759	9 149	-	167	1 188	28 388	-	-	2 627	6	4 230	23 465	-	-	3 176	355	801	-	-	11 906	24	26	11 163	132 430	
- septembre	36 975	2 566	-	80	1 047	51 735	-	-	4 296	28	5 155	44 046	-	-	2 940	76	627	14	22	12 164	23	63	17 054	178 911	
Total	287 171	61 516	-	2 261	10 610	434 528	3	7 846	28 800	226	50 639	353 695	1	69	61 036	33 563	14 033	38	223	165 574	222	748	225 499	1 738 301	
<i>dont DOM</i>	<i>33 453</i>					<i>3 905</i>		<i>7 800</i>	<i>676</i>		<i>496</i>	<i>9 466</i>				<i>24 752</i>	<i>7 889</i>			<i>4 914</i>				<i>852</i>	<i>94 203</i>
2008/09																									
- octobre	30 464	17	-	282	294	64 712	1	-	703	5	6 239	26 267	-	-	1 666	2 378	515	4	44	11 884	2	5	11 505	156 987	
- novembre	27 407	2	-	282	271	41 429	-	-	852	25	3 792	24 330	-	-	2 011	1 098	502	4	17	10 446	22	-	20 616	133 106	
- décembre	16 841	-	-	133	26	19 161	-	4	14 998	5	2 975	26 115	1	-	1 410	356	282	1	8	9 527	5	23	13 402	105 273	
- janvier	17 172	6	-	276	218	18 425	-	-	962	28	1 797	28 368	1	-	2 629	567	583	1	13	9 935	21	5	10 802	91 809	
- février	17 798	4	-	166	244	24 150	-	5	2 068	15	1 993	31 240	-	-	2 385	654	2 479	-	49	19 632	23	12	7 953	110 870	
- mars	22 965	27	23	370	138	35 750	-	1	2 850	1 776	2 242	32 188	-	-	3 513	2 461	693	-	4	11 731	23	57	13 146	129 958	
- avril	19 574	25	-	317	401	33 108	-	5	1 729	1 240	2 053	31 224	-	-	4 797	2 511	385	-	4	12 245	-	121	21 976	131 715	
- mai	20 585	28	4	253	387	35 594	-	-	1 488	1 338	2 460	31 427	-	-	3 733	1 438	537	3	13	11 766	23	66	17 655	128 798	
- juin	21 582	533	10	559	565	35 097	-	-	11 804	1 189	2 940	54 915	1	-	11 380	2 661	482	-	17	34 353	24	228	11 407	189 746	
- juillet	23 140	932	-	166	271	40 362	-	-	2 556	786	1 758	43 378	1	-	3 098	5 584	687	126	13	14 253	24	27	10 540	147 702	
- août	19 609	1 583	-	123	307	30 086	-	5	1 789	11	1 877	25 511	-	20	2 012	4 551	21	11579	39	16 278	-	206	8 218	123 825	
- septembre	22 317	1 305	-	82	381	33 746	-	4	4 995	30	2 684	61 143	-	-	2 761	3 741	152	120	12	16 249	23	137	19 130	169 012	
Total	259 454	4 462	37	3 009	3 503	411 620	1	24	46 794	6 448	32 810	416 106	3	20	41 395	28 000	7 318	11 838	233	178 299	190	887	166 350	1 618 801	
<i>dont DOM</i>	<i>3 702</i>		<i>23</i>			<i>3 526</i>			<i>580</i>		<i>1 035</i>	<i>9 651</i>				<i>45</i>	<i>94</i>	<i>11554</i>		<i>29 698</i>			<i>728</i>	<i>60 636</i>	

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres vers lesquels du sucre a été expédié (à ce titre la Lettonie ne figure pas dans ce tableau).

(2) Ces chiffres comprennent le sucre français expédié vers la Belgique à destination des pays tiers.

Sources : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 16 : CERTIFICATS DELIVRES EN FRANCE POUR L'EXPORTATION DE SUCRE 2007/08 et 2008/09

(en t de sucre valeur blanc)

		Sucres produits dans le quota			Sucres produits au-delà du quota (hors quota)
		Suite adjudication	Délivrance automatique	Certificats délivrés sans restitutions	
Engagements de la campagne 2007/08					
octobre	2007	175 500 (1)	4 515	458	-
novembre	"	21 500	223	14	-
décembre	"	26 250	227	25	-
janvier	2008	24 500	112	221	-
février	"	40 000	202	400	-
mars	"	6 000	2 411	428	-
avril	"	17 000	153	273	-
mai	"	7 000	192	202	-
juin	"	55 000	3 604	283	-
juillet	"	5 000	1 464	1 112	-
août	"	26 300	7 581	128	-
septembre	"	-	-	-	-
TOTAL		404 050	20 684	3 544	-
Engagements de la campagne 2008/09					
octobre	2008	-	-	84	23 002
novembre	"	-	-	176	21 350
décembre	"	-	-	259	14 166
janvier	2009	-	-	221	16 061
février	"	-	-	255	7 876
mars	"	-	-	334	21 507
avril	"	-	-	295	50 000
mai	"	-	-	305	85 000
juin	"	-	-	315	69 137
juillet	"	-	-	141	2 671
août	"	-	-	491	-
septembre	"	-	-	295	90227
TOTAL		-	-	3 171	400 997

(1) Les quantités indiquées ici reprennent respectivement les quantités adjudgées en août 2007 pour 89 000 t, en septembre 2007 pour 59 000 t et en octobre 2007 pour 27 500 t. Ces quantités sont à rattacher à la campagne 2007/08.

Source : FranceAgriMer.

**Tableau 17 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS TIERS
PAR PAYS DE DESTINATION (1) – Campagnes 2007/08 et 2008/09**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2007/08 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2008/09 (1er oct - 30 sept)
AFRIQUE		
Algérie	92 484	104 456
Egypte	164	3 965
Libye	12 851	3 301
Maroc	135	323
Tunisie	6 089	665
	-----	-----
<i>TOTAL AFRIQUE DU NORD</i>	<i>111 723</i>	<i>112 710</i>
Afrique du Sud	2	2
Angola	11	-
Bénin	6 041	4 453
Burkina Faso	1 971	-
Cameroun	2	4 510
Cap Vert	-	-
Comores	-	-
Côte-d'Ivoire	2	5
Djibouti	77	65
Erythrée	-	-
Gabon	2	9
Gambie	88	175
Ghana	2 642	695
Guinée	328	1 399
Guinée équatoriale	742	830
Guinée-Bissau	23	-
Ile Maurice	-	-
Kenya	-	-
Libéria	-	110
Madagascar	-	19
Mali	219	66
Mauritanie	134	-
Mayotte	7	5
Niger	13 005	12 108
Nigéria	16 510	18 372
République centrafricaine	-	-
République du Congo	21	5
Sénégal	2 094	35 188
Sierra Léone	43	130
Soudan	-	-
Tanzanie	-	-
Tchad	6	9
Togo	665	2 483
	-----	-----
<i>TOTAL AFRIQUE HORS AFRIQUE DU NORD</i>	<i>44 635</i>	<i>80 638</i>

(1) Il s'agit des quantités dédouanées vers un pays tiers au départ de France, à l'exclusion des dédouanements effectués en Belgique (de sucre du quota ou de sucre hors quota).

Source : Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 17 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS TIERS
PAR PAYS DE DESTINATION (1) – Campagnes 2007/08 et 2008/09**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2007/08 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2008/09 (1er oct - 30 sept)
EUROPE (hors UE)		
Albanie	1	1
Andorre	3 880	5 399
Azerbaïdjan	161	-
Bosnie Herzégovine	258	241
Croatie	-	-
Géorgie	6	-
Islande	-	92
Kosovo	-	-
Macédoine	-	-
Montenegro	-	-
Norvège	102	83
Ouzbékistan	-	-
Russie	33	1 533
Serbie	8	-
Monténégro	-	-
Suisse	90 898	107 938
Turquie	157	201
Ukraine	5	2
TOTAL EUROPE	95 509	115 490
AMERIQUES		
Canada	311	285
Etats-Unis	2 101	106
TOTAL AMERIQUE DU NORD	2 412	391
Antigua et Barbuda	-	-
Antilles néerlandaises	-	-
Aruba	-	-
Bahamas	-	-
Barbades	-	-
Brésil	-	-
Colombie	-	1
Cuba	-	-
Dominique	-	35
République dominicaine	-	-
Grenade	-	-
Guyana	-	-
Jamaïque	-	-
Mexique	2	7
Panama	20	-
Saint Pierre et Miquelon	-	-
Saint Vincent et les Grenadines	-	-
Samoa	1	-
TOTAL AMERIQUE CENTRALE	23	43
Pérou	-	-
Surinam	-	-
TOTAL AMERIQUE DU SUD	-	-

(1) Il s'agit des quantités dédouanées vers un pays tiers au départ de France, à l'exclusion des dédouanements effectués en Belgique (de sucre du quota ou de sucre hors quota).

Source: Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 17 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS TIERS
PAR PAYS DE DESTINATION (1) – Campagnes 2007/08 et 2008/09**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2007/08 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2008/09 (1er oct - 30 sept)
ASIE		
Arabie Saoudite	256	1 266
Bahreïn	-	-
Cisjordanie	108	-
Emirats Arabes Unis	2 612	5 364
Iran	-	-
Israël	30 999	72 176
Jordanie	301	-
Koweït	-	1 496
Liban	8 449	1 860
Oman	-	-
Qatar	2	-
Syrie	3 082	11 000
<i>TOTAL MOYEN ORIENT</i>	45 809	93 162
Inde	4	3
Sri Lanka	-	-
<i>TOTAL PENINSULE INDIENNE</i>	4	3
Afghanistan	-	-
Chine	11	5
Corée du Sud	19	32
Hong Kong	12	9
Indonésie	-	-
Japon	670	374
Malaisie	3	2
Maldives	4	1
Pakistan	-	-
Philippines	2	2
Singapour	3	4
Taïwan	520	1 250
Thaïlande	17	16
Viêt-Nam	-	1
<i>TOTAL ASIE DU SUD - EST</i>	1 261	1 696
OCEANIE		
Australie	39	46
Fidji	-	-
Nouvelle Calédonie	259	238
Nouvelle Zélande	4	119
Polynésie française	219	217
<i>TOTAL OCEANIE</i>	521	620
DIVERS (2)	- 5 097	- 10 774
TOTAL GENERAL	296 800	393 979

(1) Il s'agit des quantités dédouanées vers un pays tiers au départ de France, à l'exclusion des dédouanements effectués en Belgique (de sucre du quota ou de sucre hors quota).

(2) Retraitement des quantités exportées au titre du perfectionnement actif (TPA)

Source : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 18 : IMPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE EN PROVENANCE DES PAYS DE L'UE (données mensuelles 2007/08 et 2008/09)

(en t de sucre blanc)

2007/08	R.																		(1)
	ALL	AUT	DK	ESP	FIN	GR	HON	IRL	ITA	LIT	PB	POL	POR	TCH	RU	SLQ	SUE	UEBL	TOTAL
- octobre	5 385	164	33	7 640	-	-	11	-	679	-	1 989	-	275	514	4 799	-	10	2 551	24 050
- novembre	5 360	236	-	5 833	-	-	46	23	679	-	1 918	-	202	248	4 410	-	18	3 151	22 124
- décembre	3 871	47	1	4 308	-	-	93	-	557	-	1 695	-	144	54	3 469	-	13	2 380	16 632
- janvier	5 161	167	9	5 283	-	-	8	-	497	6	1 533	34	150	177	5 775	-	16	2 770	21 586
- février	4 153	139	1	5 304	-	-	-	-	705	-	1 718	-	1 685	215	6 124	-	17	2 727	22 788
- mars	4 334	47	-	6 187	-	-	-	-	927	-	1 719	6	539	243	5 513	-	13	2 744	22 272
- avril	4 745	141	1	6 288	-	-	-	-	869	-	2 018	78	1 345	1	5 130	-	17	2 822	23 455
- mai	4 393	-	9	6 276	-	-	-	-	869	-	1 647	24	1 495	395	4 265	-	15	2 507	21 895
- juin	6 289	-	-	4 164	-	-	-	-	684	-	2 433	48	434	499	5 908	50	12	2 538	23 059
- juillet	4 897	-	1	6 445	-	24	-	-	764	-	1 690	-	1 412	119	4 370	50	11	2 407	22 190
- août	4 949	-	-	5 344	-	-	-	27	679	-	1 900	72	990	79	4 562	-	12	2 870	21 484
- septembre	6 642	-	1	5 320	-	-	-	53	651	-	1 551	2	1 375	355	6 624	-	16	3 338	25 928
Total	60 179	941	56	68 392	-	24	158	103	8 560	6	21 811	264	10 046	2 899	60 949	100	170	32 805	267 463
2008/09																			
- octobre	6 712	-	-	4 664	-	-	-	-	919	-	1 895	73	382	231	3 646	-	11	2 907	21 440
- novembre	4 527	-	15	2 935	-	63	-	-	766	-	1 602	72	315	249	3 815	-	19	2 766	17 144
- décembre	4 731	-	-	4 040	-	-	-	-	536	-	1 632	48	294	357	3 867	-	14	2 842	18 361
- janvier	4 129	-	-	3 084	-	22	-	-	387	-	1 870	48	277	43	3 117	-	27	2 425	15 429
- février	4 674	-	-	2 534	-	-	-	-	570	-	1 598	10	205	371	3 061	55	26	2 731	15 835
- mars	4 188	-	-	3 759	-	-	-	-	674	-	1 704	70	373	275	3 269	-	15	2 859	17 186
- avril	4 382	-	-	3 095	-	-	-	-	508	-	1 892	42	246	189	2 785	-	13	2 705	15 857
- mai	4 193	-	-	3 805	-	-	-	-	644	-	1 710	44	272	208	2 759	50	10	2 281	15 976
- juin	5 354	-	-	4 383	-	-	-	-	1 343	-	2 393	44	339	116	2 671	50	13	3 443	20 149
- juillet	8 449	1	-	4 856	-	-	-	-	1 195	-	2 404	61	674	317	2 554	100	14	2 652	23 277
- août	3 900	-	-	4 331	-	-	-	-	525	-	2 232	22	829	242	2 766	50	13	3 050	17 960
- septembre	4 952	-	1	5 002	-	-	-	-	1 380	-	2 070	-	893	1 084	2 880	150	16	3 125	21 553
Total	60 191	1	16	46 488	-	85	-	-	9 447	-	23 002	534	5 099	3 682	37 190	455	191	33 786	220 167

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres depuis lesquels du sucre a été importé.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 19 : IMPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE
DEPUIS LES PAYS TIERS PAR PAYS D'ORIGINE – Campagnes 2007/08 et 2008/09**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2007/08 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2008/09 (1er oct - 30 sept)
EN PROVENANCE DES ACP ET INDE		
- Benin	7 089	-
- Congo	2 099	-
- Côte d'Ivoire	3 093	2 167
- Guyana	1 835	9 132
- Inde	5 911	208
- Madagascar	407	1 151
- Malawi	674	332
- Mozambique	22 893	2 922
- Ile Maurice	3 425	52 650
- République démocratique du Congo	364	-
- Swaziland	25 185	48 008
- Trinidad-et-Tobago	129	-
- Zambie	7 114	-
	80 218	116 570
EN PROVENANCE D'AUTRES PAYS		
- Afrique du Sud	-	1
- Argentine	513	2 661
- Australie	1	-
- Bangladesh	11 707	500
- Barbades	-	14 567
- Bélize	7	-
- Bosnie et Herzegovine	-	1
- Brésil	8 020	29 583
- Chine	97	114
- Costa Rica	328	436
- Cuba	18 545	17 537
- Equateur	38	65
- Etats-Unis	25	23
- Israël	-	71
- Kenya	924	-
- Maroc	28	-
- Mauritanie	86	73
- Myanmar	21	18
- Paraguay	963	2 968
- Pérou	213	84
- Philippines	56	78
- République Dominicaine	1	30 620
- Russie	-	1
- Sierra Leone	6 678	-
- Sri Lanka	-	1
- Suisse	1 023	207
- Taïwan	-	-
- Thaïlande	1 256	1 701
- Togo	5 117	-
- Turquie	2	-
	55 649	101 310
- Origine non encore déterminée	889	828
- TPA (Transit en Perfectionnement Actif)	-2 492	-11 858
	134 264	206 850
TOTAL GENERAL		

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 20 : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2007/08 - Octobre à Septembre

PRODUITS	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation (en t)	193 900	4 904	198 804	443 805	36 291	480 096
Confiserie sans cacao (en t)	91 274	5 750	97 024	37 960	7 309	45 269
Produits cacaotés (en t)	345 080	38 872	383 952	247 482	33 982	281 464
Préparations alimentaires diverses (en t)	724 593	98 367	822 960	781 995	267 353	1 049 348
Biscuiterie (en t)	352634	11 705	364 339	219 434	20 922	240 356
Boissons non alcoolisées (en hl)	8 091 294	475 646	8 566 940	8 179 180	1 052 848	9 232 028
Liqueurs (en hl)	380 206	4 158	384 364	288 501	229 873	518 374
Fruits à l'état congelé (en t)	6 001	1 008	7 009	673	40	713
Fruits confits (en t)	4 630	1 005	5 635	6 396	1 326	7 722
Confitures (en t)	82 826	2 230	85 056	48 164	19 585	67 749
Fruits en conserve avec ou sans alcool (en t)	142 265	67 530	209 795	19 548	6 663	26 211
Jus de fruits (en t)	651 078	219 141	870 219	126 864	11 814	138 678
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres (en t)	57 159	488	57 647	86 287	15 895	102 182
Laits et crèmes de lait sucrés (en t)	24 116	7	24 123	59 169	3 355	62 524

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 21 : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2008/09* - Octobre à Septembre

PRODUITS	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation (en t)	182 917	3 625	186 542	459 856	31 410	491 266
Confiserie sans cacao (en t)	84 841	5 691	90 532	33 255	6 000	39 255
Produits cacaotés (en t)	316 071	31 184	347 255	250 167	33 513	283 680
Préparations alimentaires diverses (en t)	780 641	101 842	882 483	759 875	265 686	1 025 561
Biscuiterie (en t)	329 879	11 303	341 182	225 115	23 535	248 650
Boissons non alcoolisées (en hl)	8 313 324	574 493	8 887 817	7 972 082	927 874	8 899 956
Liqueurs (en hl)	366 429	2 296	368 725	263 050	202 667	465 717
Fruits à l'état congelé (en t)	6 444	644	7 088	646	18	664
Fruits confits (en t)	4 496	1 524	6 020	5 888	981	6 869
Confitures (en t)	77 700	2 247	79 947	42 040	16 535	58 575
Fruits en conserve avec ou sans alcool (en t)	132 961	77 450	210 411	15 901	5 608	21 509
Jus de fruits (en t)	628 948	211 138	840 086	99 661	9 521	109 182
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres (en t)	57 514	1 568	59 082	120 321	15 968	136 289
Laits et crèmes de lait sucrés (en t)	26 385	0	26 385	26 277	3 264	29 541

* données provisoires

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 22 : EVALUATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS DE SUCRE
SOUS FORME DE PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2007/08 - Octobre à Septembre**

(en t de sucre blanc)

PRODUITS	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation	39 383	772	40 155	74 464	7 628	82 092
Confiserie sans cacao	53 097	3 446	56 543	22 357	4 247	26 604
Produits cacaotés	123 253	15 507	138 760	84 584	11 682	96 266
Préparations alimentaires diverses	107 099	12 843	119 942	131 754	56 305	188 059
Biscuiterie	87 590	2 593	90 183	60 403	4 973	65 376
Boissons non alcoolisées	80 913	4 756	85 669	81 792	10 528	92 320
Liqueurs	2 979	84	3 063	5 099	5 019	10 118
Total produits "Hors Annexe I"	494 314	40 001	534 315	460 453	100 382	560 835
Fruits à l'état congelé	1 006	117	1 123	97	5	102
Fruits confits	1 311	447	1 758	3 270	594	3 864
Confitures	26 510	672	27 182	17 982	7 603	25 585
Fruits en conserve avec ou sans alcool	16 625	7 181	23 806	2 235	712	2 947
Jus de fruits	86 380	14 719	101 099	22 563	1 763	24 326
Total "Fruits et Légumes Transformés"	131 832	23 136	154 968	46 147	10 677	56 824
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres	37 429	274	37 703	41 285	8 525	49 810
Laits et crèmes de lait sucrés	9 951	3	9 954	21 053	1 295	22 348
TOTAL	673 526	63 414	736 940	568 938	120 879	689 817

Sources : Douanes FranceAgriMer.

**Tableau 23 : EVALUATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS DE SUCRE
SOUS FORME DE PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2008/09* – Octobre à Septembre**

(en t de sucre blanc)

PRODUITS	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation	38 296	559	38 855	78 457	6 689	85 146
Confiserie sans cacao	49 485	3 388	52 873	19 738	3 518	23 256
Produits cacaotés	110 502	13 175	123 677	85 331	11 511	96 842
Préparations alimentaires diverses	115 857	13 448	129 305	121 193	57 282	178 475
Biscuiterie	81 221	2 520	83 741	60 996	5 810	66 806
Boissons non alcoolisées	83 401	5 811	89 212	80 022	9 281	89 303
Liqueurs	2 978	55	3 033	4 664	4 332	8 996
Total produits "Hors Annexe I"	481 740	38 956	520 696	450 401	98 423	548 824
Fruits à l'état congelé	1 059	76	1 135	95	3	98
Fruits confits	1 249	749	1 998	3 060	450	3 510
Confitures	29 358	782	30 140	18 036	7 695	25 731
Fruits en conserve avec ou sans alcool	15 423	8 274	23 697	1 807	587	2 394
Jus de fruits	77 455	14 183	91 638	14 888	1 235	16 123
Total "Fruits et Légumes Transformés"	124 544	24 064	148 608	37 886	9 970	47 856
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres	37 621	949	38 570	66 415	8 409	74 824
Laits et crèmes de lait sucrés	10 879	0	10 879	9 453	991	10 444
TOTAL	654 784	63 969	718 753	564 155	117 793	681 948

* données provisoires

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 24 : SOLDE DES ECHANGES DE SUCRE SOUS FORME DE PRODUITS TRANSFORMES

(en t de sucre blanc)

PRODUITS	SOLDE UE		SOLDE PAYS TIERS		SOLDE TOTAL	
	Campagne 2007/08	Campagne 2008/09 *	Campagne 2007/08	Campagne 2008/09 *	Campagne 2007/08	Campagne 2008/09 *
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation	+ 35 081	+ 40 161	+ 6 856	+ 6 130	+ 41 937	+ 46 291
Confiserie sans cacao	- 30 740	- 29 747	+ 800	+ 130	- 29 940	- 29 617
Produits cacaotés	- 38 669	- 25 171	- 3 825	- 1 664	- 42 494	- 26 835
Préparations alimentaires diverses	+ 24 655	+ 5 336	+ 43 462	+ 43 834	+ 68 117	+ 49 170
Biscuiterie	- 27 186	- 20 225	+ 2 380	+ 3 290	- 24 806	- 16 935
Boissons non alcoolisées	+ 879	- 3 379	+ 5 772	+ 3 470	+ 6 651	+ 91
Liqueurs	+ 2 120	+ 1 686	+ 4 935	+ 4 277	+ 7 055	+ 5 963
Total produits "Hors Annexe I"	- 33 860	- 31 339	+ 60 380	+ 59 467	+ 26 520	+ 28 128
Fruits à l'état congelé	- 909	- 964	- 112	- 73	- 1 021	- 1 037
Fruits confits	+ 1 958	+ 1 811	+ 146	- 299	+ 2 104	+ 1 512
Confitures	- 8 528	- 11 322	+ 6 931	+ 6 913	- 1 597	- 4 409
Fruits en conserve avec ou sans alcool	- 14 389	- 13 616	- 6 469	- 7 687	- 20 858	- 21 303
Jus de fruits	- 63 816	- 62 567	- 12 956	- 12 948	- 76 772	- 75 515
Total Fruits et Légumes Transformés	- 85 684	- 86 658	- 12 460	- 14 094	- 98 144	- 100 752
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres	+ 3 856	+ 28 794	+ 8 250	+ 7 460	+ 12 106	+ 36 254
Laits et crèmes de lait sucrés	+ 11 102	- 1 426	+ 1 292	+ 991	+ 12 394	- 435
TOTAL	- 104 586	- 90 629	+ 57 462	+ 53 824	- 47 124	- 36 805

* données provisoires

Sources : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 25 : IMPORTATIONS FRANCAISES DE MELASSES EN PROVENANCE DES PAYS DE L'UE – Campagnes 2007/08 et 2008/09

2007/08	ALL	ESP	IRL	ITA	PB	POR	ROU	RU	UEBL	(1) TOTAL
- octobre	8 969	65	6	-	3	-	-	5	6 691	15 739
- novembre	8 716	47	6	8	3	-	-	10	5 309	14 099
- décembre	5 941	22	4	-	-	-	-	-	3 573	9 540
- janvier	5 675	47	2	-	14	-	-	24	3 113	8 875
- février	6 518	46	2	-	-	-	-	-	2 960	9 526
- mars	7 352	65	2	-	17	-	-	12	2 665	10 113
- avril	6 553	61	3	-	-	-	-	-	3 103	9 720
- mai	6 524	61	-	-	13	-	-	12	2 182	8 792
- juin	5 909	32	2	2	6	-	-	-	1 644	7 595
- juillet	5 419	50	3	8	-	-	-	9 690	1 815	16 985
- août	6 075	36	-	6	-	-	-	-	1 790	7 907
- septembre	2 574	44	4	9	5	-	-	12	1 915	4 563
Total	76 225	576	34	33	61	-	-	9 765	36 760	123 454
2008/09										
- octobre	6 348	59	6	13	3	-	16	28	2 667	9 140
- novembre	11 844	116	2	8	-	3	-	12	3 113	15 098
- décembre	11 478	89	5	5	-	-	-	-	2 970	14 547
- janvier	4 014	69	2	15	11	-	-	10	1 627	5 748
- février	6 542	52	-	-	10	2	-	47	1 951	8 604
- mars	8 581	59	-	8	-	-	-	21	911	9 580
- avril	5 898	57	-	8	1 451	-	-	17	356	7 787
- mai	6 938	29	-	9	14	-	-	10	160	7 160
- juin	6 263	35	-	6	3	-	-	13	3 718	10 038
- juillet	6 162	63	-	10	-	-	-	32	2 129	8 396
- août	5 394	24	-	12	809	-	-	18	929	7 186
- septembre	10 402	41	-	11	305	-	-	18	5 894	16 671
Total	89 864	693	15	105	2 606	5	16	226	26 425	119 955

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres depuis lesquels de la mélasse a été importée.

Sources : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 26 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE MELASSES VERS LES PAYS DE L'UE – Campagnes 2007/08 et 2008/09

(en tonnes)

2007/08	ALL	BUL	CHY	DK	ESP	FIN	GR	ITA	PB	POL	RU	UEBL	(1) TOTAL
- octobre	1	-	-	-	2	-	2	13	-	-	-	-	18
- novembre	-	-	-	-	27	-	1	15	1 263	-	7 076	1 475	9 857
- décembre	-	-	-	-	4	-	-	-	4	-	1	1 557	1 566
- janvier	-	-	-	-	23	1	-	15	128	-	-	725	892
- février	-	-	-	-	2	-	2	-	15	-	-	345	364
- mars	1	-	-	-	11	-	-	-	-	-	2 604	-	2 616
- avril	-	-	-	-	24	-	1	-	-	-	-	-	25
- mai	-	-	-	-	26	-	4	-	15	3	-	928	976
- juin	-	-	-	25	2	129	-	15	-	-	-	1 884	2 058
- juillet	1	-	-	25	1	25	1	-	-	5	-	-	58
- août	-	-	-	26	26	-	1	-	-	1	-	2 963	3 017
- septembre	-	-	-	75	26	-	-	15	15	-	-	1 652	1 783
Total	3	-	-	151	174	155	12	73	1 440	9	9 681	11 529	23 230
2008/09													
- octobre	-	-	-	100	13	-	-	-	-	2	-	3 322	3 437
- novembre	-	-	4	49	4	-	-	-	-	3 378	-	1 955	5 390
- décembre	-	-	-	48	26	-	2	-	-	1 224	-	4 424	5 724
- janvier	-	-	-	-	6	-	-	15	-	836	-	415	1 272
- février	-	-	-	-	48	-	1	1	-	2	-	29	81
- mars	1	-	1	-	38	-	1	-	3	1	-	-	45
- avril	-	-	-	-	2	-	1	1	-	-	-	2 297	2 301
- mai	-	1	-	25	25	-	3	-	-	-	-	3 212	3 266
- juin	-	5	3	50	25	-	-	-	-	-	-	1 528	1 611
- juillet	-	-	-	24	26	-	-	-	14	-	-	5 043	5 107
- août	-	-	-	50	-	-	1	-	-	2	-	3 055	3 108
- septembre	-	-	-	49	63	-	-	4	-	-	1	4 878	4 995
Total	1	6	8	395	276	-	9	21	17	5 445	1	30 158	36 337

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres depuis lesquels de la mélasse a été exportée.

Sources : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 27 : BILAN DES ECHANGES EXTERIEURS FRANÇAIS DE MELASSES – Campagnes 2007/08 et 2008/09

(en tonnes)

2007/08		IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
		UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
-octobre	2007	15 739	32 139	47 878	18	0	19
-novembre	"	14 099	40 567	54 666	9 857	0	9 859
-décembre	"	9 540	27 821	37 361	1 566	0	1 566
-janvier	2008	8 875	36 442	45 317	892	0	892
-février	"	9 526	24 496	34 022	364	0	364
-mars	"	10 113	33 603	43 716	2 616	0	2 616
-avril	"	9 720	49 317	59 037	25	0	26
-mai	"	8 792	19 770	28 562	976	25	1 001
-juin	"	7 595	15 898	23 493	2 058	0	2 058
-juillet	"	16 985	41 417	58 402	58	0	58
-août	"	7 907	14	7 921	3 017	0	3 017
-septembre	"	4 563	28 777	33 340	1 783	0	1 783
		123 454	350 261	473 715	23 230	25	23 259
2008/09							
-octobre	2008	9 140	13 468	22 608	3 437	0	3 437
-novembre	"	15 098	10 502	25 600	5 390	0	5 390
-décembre	"	14 547	26 520	41 067	5 724	0	5 724
-janvier	2009	5 748	18 767	24 515	1 272	1	1 273
-février	"	8 604	33 219	41 823	81	1	82
-mars	"	9 580	16 410	25 990	45	2	47
-avril	"	7 787	8 040	15 827	2 301	0	2 301
-mai	"	7 160	19 209	26 369	3 266	0	3 266
-juin	"	10 038	10 635	20 673	1 611	0	1 611
-juillet	"	8 396	19 507	27 903	5 107	0	5 107
-août	"	7 186	27 851	35 037	3 108	0	3 108
-septembre	"	16 671	2 501	16 673	4 995	0	4 995
		119 955	206 629	324 085	36 337	4	36 341

Sources : Douanes et FranceAgriMer

**Tableau 28 : IMPORTATIONS DE MELASSES DES PAYS TIERS
ORIGINES GEOGRAPHIQUES – Campagnes 2007/08 à 2008/09**

(en tonnes)

PAYS D'ORIGINE	Campagne 2007/08	Campagne 2008/09
Algérie	2 938	3 067
Belize	3 976	-
Brésil	19 595	-
Egypte	1	3 002
Etats Unis	8 844	22 226
Ethiopie	369	1 539
Guatemala	7 757	-
Honduras	9 999	-
Indonésie	-	31 061
Inde	132 990	20 463
Iran	-	16
Liban	10	20
Mexique	4 810	-
Pakistan	145 664	107 986
Paraguay	27	15
Soudan	13 281	-
Sri Lanka	-	9
Thaïlande	-	9 185
Ukraine	-	8 040
Total	350 261	206 629

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 29 : EXPORTATIONS DE MELASSES DES PAYS TIERS
DESTINATIONS GEOGRAPHIQUES – Campagnes 2007/08 à 2008/09**

(en tonnes)

PAYS D'ORIGINE	Campagne 2007/08	Campagne 2008/09
Australie	-	2
Corée du Sud	-	1
Sénégal	-	1
Suisse	25	-
Total	25	4

Sources : Douanes et FranceAgriMer.